

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

17 AVR. 2019

ID : 033-200069561-20190415-02019071-DE

Le Président,
Bernard MATEILLE



033022

TRES. CADILLAC

41700 CC CONVERGENCE GARONNE

ORIGINE DU DOCUMENT : olivier.maximilien

Exercice : 2018


Budget collectivité : 41700

A Viser : 0

Edition Provisoire : 1

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 
ID : 033-200069581-20190410-D2019071-DIE

TRÉSOR PUBLIC
TRES. CADILLAC

N° CODIQUE 033022

Date d'édition : 18/03/2019

IDENTIFIANT BUDGET 41700

N° de SIRET 20006958100011

CC CONVERGENCE GARONNE
BUDGET PRINCIPAL
COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2018

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Olivier MAXIMILIEN
033022 TRES. CADILLAC

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2018 AU 18/03/2019

N° CODIQUE 033022
 TRES. CADILLAC
 Date d'édition : 18/03/2019

Population : 30000
 Nomenclature MJ4 sup egal 10000h
 Voté par Nature avec ref. foucl.
 Exercice 2018

SOMMAIRE

	PAGES
1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	4
2 Bilan	5
3 Compte de résultat synthétique	13
4 Compte de résultat	14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	22
2 Résultats d'exécution	23
3 Etat de consommation des crédits	26
4 Etat de réalisation des opérations	34
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	50
1 Balance des comptes	51
2 Situation des valeurs inactives	95
4EME PARTIE : Page des signatures	96
ETAT D'ANOMALIES DES CONTROLES D'EDITION	97

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

S R O

ID : 033-20066551-20190410-02018071-DE

SITUATION PATRIMONIALE

033022

TRES. CADILLAC



41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

Exercice 2018

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le
 ID : 033-200068581-20190415-02019071-DE-177

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)			
Terrains	693,50	Dotations	511,33
Constructions	982,17	Fonds globalisés	3 655,70
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	13 049,52	Réserves	10 345,13
Immobilisations corporelles en cours	21 205,63	Différences sur réalisations d'immobilisations	-75,04
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	2 151,14	Report à nouveau	2 862,94
Autres immobilisations corporelles	19,80	Résultat de l'exercice	156,84
Total immobilisations corporelles (nettes)	1 699,40	Subventions transférables	3 400,51
Immobilisations financières	39 107,66	Subventions non transférables	2 379,12
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	13 908,25
Stocks	39 802,16	Autres fonds propres	
Créances		TOTAL FONDS PROPRES	37 144,78
Valeurs mobilières de placement	1 379,16	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Disponibilités		Dettes financières à long terme	5 724,74
Autres actifs circulants	3 150,42	Fournisseurs	958,90
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 529,58	Autres dettes à court terme	499,51
Comptes de régularisations	-11,28	Total dettes à court terme	1 458,41
TOTAL ACTIF	44 320,45	TOTAL DETTES	7 183,15
		Comptes de régularisations	-7,48
		TOTAL PASSIF	44 320,45

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
BILAN (en Euros)

	ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	
					NET
	Subventions d'équipement versées	422 280,98	240 993,66	181 287,32	159 670,69
	Autres immobilisations incorporelles	713 085,21	200 876,35	512 208,86	353 145,41
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	1 081 853,78	162 074,45	919 779,33	895 684,47
	Constructions en toute propriété	9 606 315,60	1 365 097,05	8 241 218,55	8 235 862,41
	Construction sur sol autrui en tte prop	935 890,60		935 890,60	907 064,41
	Réseaux installations voirie rés divers	148 689,83	36 894,45	111 795,38	87 764,99
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	2 539 572,47	1 627 331,34	912 241,13	1 024 647,37
	Immobilisations corporelles en cours	2 151 136,70		2 151 136,70	895 535,95
	Immo affect à service non personnalisé	19 797,42		19 797,42	19 797,42
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo	62 389,61		62 389,61	62 389,61
	Construc reçues au titre mise à dispo	3 153 289,68		3 153 289,68	3 153 289,68
	Construction sur sol autrui mise à dispo	4 035,09		4 035,09	4 035,09
	Réseaux installations voirie rés divers	21 093 837,33		21 093 837,33	21 093 388,05
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	814 164,07	27 002,68	787 161,39	787 161,39
	MONTANT A REPORTER	42 746 358,37	3 660 269,98	39 086 088,39	37 699 436,94
	ACTIF				
	IMMOBILISE				

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
BILAN (en Euros)

ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	
Terrains				
Production autre que terrains				
Autres stocks				
Redevables et comptes rattachés	159 251,87		159 251,87	254 913,52
Créanc irrécouv adm per juge des optes				
Créances sur l'Etat et collec publiques	459 643,71		459 643,71	433 976,64
Créances sur BA CCAS et CDE rattachées	523 931,58		523 931,58	1 028 913,73
Opérations pour le compte de tiers				
Autres créances	236 335,96		236 335,96	370 692,72
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 150 417,82		3 150 417,82	3 779 088,95
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	4 529 580,94		4 529 580,94	5 867 585,56

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus	5 218,40	5 032,89
Dotations et subventions reçues	3 211,44	3 237,10
Produits des services	1 146,69	1 103,15
Autres produits	21,17	7,33
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	9 597,70	9 380,47
Traitements, salaires, charges sociales	4 814,17	4 433,44
Achats et charges externes	2 326,86	2 892,46
Participations et interventions	1 300,94	1 200,10
Dotations aux amortissements et provisions	563,90	556,65
Autres charges	252,08	213,66
Charges courantes non financières	9 257,95	9 296,31
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER	339,75	84,16
Produits courants financiers	198,01	228,27
Charges courantes financières	-198,01	-228,27
RÉSULTAT COURANT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT	141,74	-144,12
Produits exceptionnels	141,06	112,60
Charges exceptionnelles	125,96	5,17
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	15,10	107,43
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	156,84	-36,68

033022

TRES. CADILLAC



41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
COMPTE DE RESULTAT 2018

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le
 ID : 033-200048581-20190410-02019071-DE

1-4

Exercice 2018

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux	7 110 363,00	4 324 159,00
Autres impôts et taxes	-1 891 964,94	708 733,99
Produits services, domaine et ventes div	1 146 686,99	1 103 148,77
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	21 171,00	7 332,44
Dotations de l'Etat	1 242 172,53	1 240 536,00
Subventions et participations	1 777 122,72	1 824 986,57
Autres attributions (péréquat, compensa)	192 146,00	171 574,00
TOTAL I	9 597 697,30	9 380 470,77
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	3 384 449,25	3 067 691,27
Charges sociales	1 429 718,65	1 365 746,61
Achats et charges externes	2 326 858,30	2 892 459,48
Impôts et taxes	111 304,87	77 618,49
Dotations amortissements des immob	563 901,75	556 653,29
Dot amort sur charges à répartir		

033022

TRES. CADILLAC



41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

COMpte DE RESULTAT 2018

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

ID : 003-200065581-20190419-02019071-0E

1-4

Exercice 2018

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Dotations aux provisions		
Autres charges	140 777,50	136 044,73
Contingents et participations	68 580,21	115 927,33
Subventions	1 232 360,99	1 084 172,85
TOTAL II	9 257 951,52	9 296 314,05
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	339 745,78	84 156,72
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo	2,10	2,10
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III	2,10	2,10
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	198 010,13	228 274,00
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV	198 010,13	228 274,00

033022

TRES. CADILLAC



41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
COMPTE DE RESULTAT 2018

Exercice 2018

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-198 008,03	-228 271,90
A + B - RESULTAT COURANT	141 737,75	-144 115,18
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér	30 097,20	15 751,37
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalisés(négatives)repr opé résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	110 964,09	96 852,56
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	141 061,29	112 603,93
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg except op gestion-Autres opérations	125 772,44	5 171,33
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalisés(positives)transf à investist		
Charg except op capital-Autres opérations	185,00	
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI	125 957,44	5 171,33

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-200089581-20190419-03019071-DE

ANNEXE

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 035-200066581-20190415-02019071-DE

EXECUTION BUDGETAIRE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	5 778 536,65	15 128 361,97	20 906 898,62
Titres de recettes émis (b)	810 397,51	12 817 527,70	13 627 925,21
Réductions de titres (c)		513 106,91	513 106,91
Recettes nettes (d = b - c)	810 397,51	12 304 420,79	13 114 818,30
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	5 778 536,65	15 128 361,97	20 906 898,62
Mandats émis (f)	2 498 745,39	13 261 979,77	15 760 725,16
Annulations de mandats (g)	1 545,86	1 114 400,58	1 115 946,44
Dépenses nettes (h = f - g.)	2 497 199,53	12 147 579,19	14 644 778,72
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		156 841,60	
(h - d) Déficit	1 686 802,02		1 529 960,42

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement	1 601 693,65		-1 686 802,02	1 747,00	-83 361,37
Fonctionnement	2 682 141,07		156 841,60	180 797,90	3 019 780,57
TOTAL I	4 283 834,72		-1 529 960,42	182 544,90	2 936 419,20
II - Budgets des services à caractère administratif					
41900-ZAE PAYS DE PODENSAC					
Investissement	91 579,50		-15 000,00		76 579,50
Fonctionnement	675,24		8 744,53		9 419,77
Sous-Total	92 254,74		-6 255,47		85 999,27
42100-ZA DE COUDANNES					
Investissement	-539 388,46		84 281,31		-455 107,15
Fonctionnement	216 359,70				216 359,70
Sous-Total	-323 028,76		84 281,31		-238 747,45
42700-Gemapi CC CONVERGENCE GA					
Investissement					

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
Fonctionnement			128 987,96		128 987,96
Sous-Total			128 987,96		128 987,96
TOTAL II	-230 774,02		207 013,80		-23 760,22
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
41800-DECHETS MENAGERS					
Investissement	93 892,91		78 578,13		172 471,04
Fonctionnement	507 537,39	97 604,00	41 537,44		451 470,83
Sous-Total	601 430,30	97 604,00	120 115,57		623 941,87
42000-SPANC					
Investissement					
Fonctionnement	47 857,40		22 616,28		70 473,68
Sous-Total	47 857,40		22 616,28		70 473,68
42300-ORDURES MENAGERES					
Investissement	7 689,22		-137,00		7 552,22

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	DéCISION modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
16	Emprunts et dettes assimilées	471 581,28		471 581,28
21	Immobilisations corporelles	42 009,00		42 009,00
020	Dépenses imprévues - section d'investiss	150 000,00	-9 330,00	140 670,00
	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	663 590,28	-9 330,00	654 260,28
	Opération n° 208	3 600,00		3 600,00
	Opération n° 212	42 692,00		42 692,00
	Opération n° 216	225 756,00		225 756,00
	Opération n° 217	179 188,00		179 188,00
	Opération n° 218	676 760,00	6 410,00	683 170,00
	Opération n° 24	20 920,00		20 920,00
	Opération n° 27	6 000,00		6 000,00
	Opération n° 28	31 760,00		31 760,00
	Opération n° 29	15 300,00		15 300,00
	Opération n° 30	388 732,00		388 732,00
	Opération n° 37	11 740,00		11 740,00
	Opération n° 39	8 500,00		8 500,00
	Opération n° 41	6 000,00	26 772,00	32 772,00
	Opération n° 46	6 000,00		6 000,00
	Opération n° 50	9 211,00		9 211,00
	Opération n° 51	61 415,02	2 500,00	63 915,02

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions		Émissions		Annulations		DEPENSES nettes		Solde prévisions / réalisations	
	1	2	2	3	3	4=2-3	5=1-4			
16	471 581,28	466 820,29	466 820,29			466 820,29	4 760,99			
21	42 009,00	2 752,84	2 752,84			2 752,84	39 256,16			
020	140 670,00						140 670,00			
SOUS-TOTAL	654 260,28	469 573,13	469 573,13			469 573,13	184 687,15			
	3 600,00	449,28	449,28			449,28	3 150,72			
Opération n° 208	42 692,00						42 692,00			
Opération n° 212	225 756,00	209 111,52	209 111,52	36,00		209 075,52	16 680,48			
Opération n° 216	185 598,00	185 597,80	185 597,80			185 597,80	0,20			
Opération n° 217	676 760,00	85 554,94	85 554,94			85 554,94	591 205,06			
Opération n° 218	20 920,00	9 915,46	9 915,46			9 915,46	11 004,54			
Opération n° 24	6 000,00						6 000,00			
Opération n° 27	31 760,00	11 760,00	11 760,00			11 760,00	20 000,00			
Opération n° 28	15 300,00	5 820,00	5 820,00			5 820,00	9 480,00			
Opération n° 29	388 732,00	15 596,82	15 596,82			15 596,82	373 135,18			
Opération n° 30	11 740,00	8 001,60	8 001,60			8 001,60	3 738,40			
Opération n° 37	35 272,00	28 362,99	28 362,99			28 362,99	6 909,01			
Opération n° 39	6 000,00						6 000,00			
Opération n° 41	6 000,00						6 000,00			
Opération n° 46	9 211,00	9 027,10	9 027,10			9 027,10	183,90			
Opération n° 50	63 915,02	21 214,89	21 214,89			21 214,89	42 700,13			
Opération n° 51										



033022

TRES. CADILLAC

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif			Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2	
Opération n° 52	Opération d'équipement n° 52	2 376,20	2 500,00	4 876,20	
Opération n° 53	Opération d'équipement n° 53	4 800,00		4 800,00	
Opération n° 54	Opération d'équipement n° 54	17 129,00		17 129,00	
Opération n° 55	Opération d'équipement n° 55	21 500,00		21 500,00	
Opération n° 56	Opération d'équipement n° 56		2 000,00	2 000,00	
Opération n° 58	Opération d'équipement n° 58	146 383,00		146 383,00	
Opération n° 59	Opération d'équipement n° 59	25 791,75		25 791,75	
Opération n° 60	Opération d'équipement n° 60	5 500,00	1 080,00	6 580,00	
Opération n° 61	Opération d'équipement n° 61	7 192,00		7 192,00	
Opération n° 62	Opération d'équipement n° 62		1 840,00	1 840,00	
Opération n° 63	Opération d'équipement n° 63	11 950,00		11 950,00	
Opération n° 64	Opération d'équipement n° 64	200 000,00		55 000,00	
Opération n° 65	Opération d'équipement n° 65	140 640,00	-145 000,00	140 640,00	
Opération n° 66	Opération d'équipement n° 66	168 230,00		168 230,00	
Opération n° 67	Opération d'équipement n° 67	100 000,00		100 000,00	
Opération n° 68	Opération d'équipement n° 68	38 217,00		38 217,00	
Opération n° 69	Opération d'équipement n° 69	109 916,00		109 916,00	
Opération n° 70	Opération d'équipement n° 70	50 000,00		50 000,00	
Opération n° 71	Opération d'équipement n° 71	35 814,00		35 814,00	
Opération n° 72	Opération d'équipement n° 72	55 006,00		55 006,00	



41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
 SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
Opération n° 52	4 876,20	2 030,43		2 030,43	2 845,77
Opération n° 53	4 800,00				4 800,00
Opération n° 54	17 129,00	5 404,00		5 404,00	11 725,00
Opération n° 55	21 500,00	11 240,40		11 240,40	10 259,60
Opération n° 56	2 000,00				2 000,00
Opération n° 58	146 383,00	1 432,48		1 432,48	144 950,52
Opération n° 59	25 791,75	16 730,33		16 730,33	9 061,42
Opération n° 60	6 580,00	3 675,60		3 675,60	2 904,40
Opération n° 61	7 192,00	6 040,38		6 040,38	1 151,62
Opération n° 62	1 840,00	1 839,03		1 839,03	0,97
Opération n° 63	11 950,00	2 563,52		2 563,52	9 386,48
Opération n° 64	55 000,00	108,00		108,00	54 892,00
Opération n° 65	140 640,00	30 500,31	240,11	30 260,20	110 379,80
Opération n° 66	168 230,00	18 374,23		18 374,23	149 855,77
Opération n° 67	100 000,00				100 000,00
Opération n° 68	38 217,00	28 826,19		28 826,19	9 390,81
Opération n° 69	109 916,00				109 916,00
Opération n° 70	50 000,00	21 185,04		21 185,04	28 814,96
Opération n° 71	35 814,00	7 080,00		7 080,00	28 734,00
Opération n° 72	55 006,00				55 006,00

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
Opération n° 73	Opération d'équipement n° 73	47 266,00		47 266,00
Opération n° 75	Opération d'équipement n° 75	35 000,00		35 000,00
Opération n° 76	Opération d'équipement n° 76	57 000,00		57 000,00
Opération n° 78	Opération d'équipement n° 78	223 735,00	19 150,00	242 905,00
Opération n° 80	Opération d'équipement n° 80	10 664,00		10 664,00
Opération n° 81	Opération d'équipement n° 81	64 735,40		64 735,40
Opération n° 82	Opération d'équipement n° 82	50 760,00		50 760,00
Opération n° 83	Opération d'équipement n° 83	34 200,00		34 200,00
Opération n° 84	Opération d'équipement n° 84	1 125 320,00		1 125 320,00
Opération n° 85	Opération d'équipement n° 85	167 960,00		167 960,00
Opération n° 86	Opération d'équipement n° 86	47 000,00		47 000,00
Opération n° 87	Opération d'équipement n° 87	5 220,00		5 220,00
Opération n° 88	Opération d'équipement n° 88	8 100,00		8 100,00
Opération n° 89	Opération d'équipement n° 89	17 248,00		17 248,00
Opération n° 90	Opération d'équipement n° 90	3 200,00		3 200,00
Opérations n° 91	Opération d'équipement n° 91	18 000,00		18 000,00
Opération n° 92	Opération d'équipement n° 92	23 600,00		23 600,00
Opération n° 93	Opération d'équipement n° 93	3 000,00		3 000,00
Opération n° 94	Opération d'équipement n° 94	40 500,00		40 500,00
Opération n° 95	Opération d'équipement n° 95		295 000,00	295 000,00

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4-2-3	Solde prévisions / réalisations 5-1-4
Opération n° 73	47 266,00	11 668,99	415,50	11 253,49	36 012,51
Opération n° 75	35 000,00				35 000,00
Opération n° 76	57 000,00				57 000,00
Opération n° 78	242 905,00	227 320,04		227 320,04	15 584,96
Opération n° 80	10 664,00				10 664,00
Opération n° 81	64 735,40	42 248,85		42 248,85	22 486,55
Opération n° 82	50 760,00	44 620,00		44 620,00	6 140,00
Opération n° 83	34 200,00				34 200,00
Opération n° 84	1 125 320,00	644 997,76		644 997,76	480 322,24
Opération n° 85	167 960,00	22 320,00		22 320,00	145 640,00
Opération n° 86	47 000,00	24 696,00		24 696,00	22 304,00
Opération n° 87	5 220,00				5 220,00
Opération n° 88	8 100,00	3 550,34		3 550,34	4 549,66
Opération n° 89	17 248,00	287,59		287,59	16 960,41
Opération n° 90	3 200,00				3 200,00
Opération n° 91	18 000,00				18 000,00
Opération n° 92	21 600,00	18 601,42		18 601,42	4 998,58
Opération n° 93	3 000,00				3 000,00
Opération n° 94	40 500,00	1 678,95		1 678,95	38 821,05
Opération n° 95	295 000,00	144 264,00	854,25	143 409,75	151 590,25



41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
011	3 128 947,27	3 084 584,52	871 860,22	2 212 724,30	916 222,97
012	5 106 169,52	5 144 961,02	49 141,24	5 095 819,78	10 349,74
014	2 516 963,00	2 509 447,09		2 509 447,09	7 515,91
65	1 591 796,98	1 470 900,65	29 181,95	1 441 718,70	150 078,28
66	325 750,20	361 961,12	163 950,99	198 010,13	127 740,07
67	126 100,00	126 223,62	266,18	125 957,44	142,56
022	755 440,00				755 440,00
TOTAL	13 551 166,97	12 698 078,02	1 114 400,58	11 583 677,44	1 967 489,53
023	1 006 644,00				1 006 644,00
042	570 551,00	563 901,75		563 901,75	6 649,25
TOTAL	1 577 195,00	563 901,75		563 901,75	1 013 293,25
TOTAL GENERAL	15 128 361,97	13 261 979,77	1 114 400,58	12 147 579,19	2 980 782,78

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-200668561-20190410-C2019071-DE

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
1641	Emprunts en euros	466 820,29		466 820,29
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	466 820,29		466 820,29
2135	Installations générales agencements et a	2 752,84		2 752,84
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	2 752,84		2 752,84
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	469 573,13		469 573,13
Opération n° 21752208	Installations de voirie	449,28		449,28
SOUS-TOTAL OPERATION n° 208	Opération d'équipement n° 208	449,28		449,28
Opération n° 2317216	Immobilisations reçues au titre d'une mi	209 111,52	36,00	209 075,52
SOUS-TOTAL OPERATION n° 216	Opération d'équipement n° 216	209 111,52	36,00	209 075,52
216	Immobilisations reçues au titre d'une mi	185 597,80		185 597,80
Opération n° 2317217	Immobilisations reçues au titre d'une mi	185 597,80		185 597,80
SOUS-TOTAL OPERATION n° 217	Opération d'équipement n° 217	185 597,80		185 597,80
Opération n° 2041413218	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	81 774,94		81 774,94
Opération n° 2317218	Immobilisations reçues au titre d'une mi	3 780,00		3 780,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 218	Opération d'équipement n° 218	85 554,94		85 554,94
Opération n° 205124	Concessions et droits similaires	9 241,06		9 241,06
Opération n° 218324	Matériel de bureau et matériel informati	674,40		674,40
SOUS-TOTAL OPERATION n° 24	Opération d'équipement n° 24	9 915,46		9 915,46
Opération n° 203228	Frais de recherche et de développement	11 760,00		11 760,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 28	Opération d'équipement n° 28	11 760,00		11 760,00
Opération n° 205129	Concessions et droits similaires	5 820,00		5 820,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 29	Opération d'équipement n° 29	5 820,00		5 820,00
Opération n° 211130	Terrains nus	950,82		950,82
Opération n° 212830	Autres agencements et aménagements de te	14 646,00		14 646,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 30	Opération d'équipement n° 30	15 596,82		15 596,82

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
Opération n° 2131837	Autres bâtiments publiques	4 574,40		4 574,40
Opération n° 218837	Autres immobilisations corporelles	3 427,20		3 427,20
SOUS-TOTAL OPERATION n° 37	Opération d'équipement n° 37	8 001,60		8 001,60
Opération n° 205139	Concessions et droits similaires	17 978,40		17 978,40
Opération n° 218339	Matériel de bureau et matériel informati	8 748,00		8 748,00
Opération n° 218439	Mobilier	976,59		976,59
Opération n° 218839	Autres immobilisations corporelles	660,00		660,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 39	Opération d'équipement n° 39	28 362,99		28 362,99
Opération n° 218450	Mobilier	5 839,36		5 839,36
Opération n° 218850	Autres immobilisations corporelles	3 187,74		3 187,74
SOUS-TOTAL OPERATION n° 50	Opération d'équipement n° 50	9 027,10		9 027,10
Opération n° 203151	Frais d'études	7 110,00		7 110,00
Opération n° 2131851	Autres bâtiments publiques	3 696,00		3 696,00
Opération n° 213351	Installations générales agencements et n	424,28		424,28
Opération n° 2153351	Réseaux câblés	3 381,43		3 381,43
Opération n° 218451	Mobilier	4 683,18		4 683,18
Opération n° 231351	Constructions	1 920,00		1 920,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 51	Opération d'équipement n° 51	21 214,89		21 214,89
Opération n° 218452	Mobilier	2 030,43		2 030,43
SOUS-TOTAL OPERATION n° 52	Opération d'équipement n° 52	2 030,43		2 030,43
Opération n° 218454	Mobilier	5 225,00		5 225,00
Opération n° 218854	Autres immobilisations corporelles	179,00		179,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 54	Opération d'équipement n° 54	5 404,00		5 404,00
Opération n° 231355	Constructions	11 240,40		11 240,40



033022

TRES. CADILLAC

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES


N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
SOUS-TOTAL OPERATION n° 55	Opération d'équipement n° 55	11 240,40		11 240,40
Opération n° 211158	Terrains nus	1 432,48		1 432,48
SOUS-TOTAL OPERATION n° 58	Opération d'équipement n° 58	1 432,48		1 432,48
Opération n° 2153859	Autres réseaux	7 591,75		7 591,75
Opération n° 218459	Mobilier	7 814,50		7 814,50
Opération n° 218859	Autres immobilisations corporelles	1 324,08		1 324,08
SOUS-TOTAL OPERATION n° 59	Opération d'équipement n° 59	16 730,33		16 730,33
Opération n° 2131860	Autres bâtiments publics	3 675,60		3 675,60
SOUS-TOTAL OPERATION n° 60	Opération d'équipement n° 60	3 675,60		3 675,60
Opération n° 215861	Autres installations matériel et outilla	6 040,38		6 040,38
SOUS-TOTAL OPERATION n° 61	Opération d'équipement n° 61	6 040,38		6 040,38
Opération n° 211162	Terrains nus	1 839,03		1 839,03
SOUS-TOTAL OPERATION n° 62	Opération d'équipement n° 62	1 839,03		1 839,03
Opération n° 218463	Mobilier	841,66		841,66
Opération n° 218863	Autres immobilisations corporelles	1 721,86		1 721,86
SOUS-TOTAL OPERATION n° 63	Opération d'équipement n° 63	2 563,52		2 563,52
Opération n° 203364	Frais d'insertion	108,00		108,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 64	Opération d'équipement n° 64	108,00		108,00
Opération n° 20265	Frais liés à la réalisation des document	30 500,31	240,11	30 260,20
SOUS-TOTAL OPERATION n° 65	Opération d'équipement n° 65	30 500,31	240,11	30 260,20
Opération n° 20266	Frais liés à la réalisation des document	18 374,23		18 374,23
SOUS-TOTAL OPERATION n° 66	Opération d'équipement n° 66	18 374,23		18 374,23
Opération n° 214168	Constructions sur sol d'autrui - batimen	28 826,19		28 826,19
SOUS-TOTAL OPERATION n° 68	Opération d'équipement n° 68	28 826,19		28 826,19

033022

TRES. CADILLAC



41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le 
 ID : 033-200069581-20190416-02019071-DE-033
 EXERCICE 2018

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
Opération n° 205170	Concessions et droits similaires	496,80		496,80
Opération n° 215270	Installations de voirie	19 482,14		19 482,14
Opération n° 218870	Autres immobilisations corporelles	1 206,10		1 206,10
SOUS-TOTAL OPERATION n° 70	Opération d'équipement n° 70	21 185,04		21 185,04
Opération n° 203171	Frais d'études	7 080,00		7 080,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 71	Opération d'équipement n° 71	7 080,00		7 080,00
Opération n° 212873	Autres agencements et aménagements de te	8 031,00	415,50	7 615,50
Opération n° 218873	Autres immobilisations corporelles	3 637,99		3 637,99
SOUS-TOTAL OPERATION n° 73	Opération d'équipement n° 73	11 668,99	415,50	11 253,49
Opération n° 213878	Autres constructions	1 835,84		1 835,84
Opération n° 231378	Constructions	225 484,20		225 484,20
SOUS-TOTAL OPERATION n° 78	Opération d'équipement n° 78	227 320,04		227 320,04
Opération n° 205181	Concessions et droits similaires	4 843,20		4 843,20
Opération n° 218381	Matériel de bureau et matériel informati	33 704,45		33 704,45
Opération n° 218881	Autres immobilisations corporelles	3 701,20		3 701,20
SOUS-TOTAL OPERATION n° 81	Opération d'équipement n° 81	42 248,85		42 248,85
Opération n° 2157182	Matériel et outillage de voirie - matéri	33 840,00		33 840,00
Opération n° 218282	Matériel de transport	10 780,00		10 780,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 82	Opération d'équipement n° 82	44 620,00		44 620,00
Opération n° 203184	Frais d'études	26 814,00		26 814,00
Opération n° 231284	Agencements et aménagements de terrains	547 073,20		547 073,20
Opération n° 231784	Immobilisations reçues au titre d'unc mi	23 970,00		23 970,00
Opération n° 233884	Avances et acomptes versés sur immobili	47 140,56		47 140,56
SOUS-TOTAL OPERATION n° 84	Opération d'équipement n° 84	644 997,76		644 997,76



033022

TRES. CADILLAC

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
Opération n° 203185	Frais d'études	22 320,00		22 320,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 85	Opération d'équipement n° 85	22 320,00		22 320,00
Opération n° 203186	Frais d'études	24 696,00		24 696,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 86	Opération d'équipement n° 86	24 696,00		24 696,00
Opération n° 218488	Mobilier	3 550,34		3 550,34
SOUS-TOTAL OPERATION n° 88	Opération d'équipement n° 88	3 550,34		3 550,34
Opération n° 218889	Autres immobilisations corporelles	287,59		287,59
SOUS-TOTAL OPERATION n° 89	Opération d'équipement n° 89	287,59		287,59
Opération n° 213592	Installations générales agencements et a	18 601,42		18 601,42
SOUS-TOTAL OPERATION n° 92	Opération d'équipement n° 92	18 601,42		18 601,42
Opération n° 2042194	Biens mobiliers, matériel et études	1 678,95		1 678,95
SOUS-TOTAL OPERATION n° 94	Opération d'équipement n° 94	1 678,95		1 678,95
Opération n° 213895	Autres constructions	143 400,00	854,25	142 545,75
Opération n° 231395	Constructions	864,00		864,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 95	Opération d'équipement n° 95	144 264,00	854,25	143 409,75
SOUS-TOTAL	CHAPTRES REELS VOTES PAR OPERATION	1 933 696,28	1 545,86	1 932 150,42
	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 403 269,41	1 545,86	2 401 723,55
13911	Subventions d'équipement transférées au	34 892,72		34 892,72
13912	Subvention équipement transférées au coin	4 032,65		4 032,65
13913	Subvention d'équipement transférées au c	27 682,00		27 682,00
13918	Subventions d'équipement transférées au	27 468,61		27 468,61
13931	Dotation d'équipement des territoires ru	1 400,00		1 400,00
SOUS-TOTAL OPERATION n°	Opérations d'ordre de transfert entre se	95 475,98		95 475,98
040	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	95 475,98		95 475,98
TOTAL		95 475,98		95 475,98

033022

TRES, CADILLAC



41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
 SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	2 498 745,39	1 545,86	2 497 199,53

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

ID : 033-2020088581-20190410-02019071-DE

EXERCICE 2019



033022

TRES. CADILLAC

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
1311	Subventions d'équipement transférables E	103 743,56		103 743,56
1312	Subventions d'équipement transférables -	19 797,70		19 797,70
1313	Subventions d'équipement transférables -	106 600,30		106 600,30
1323	Département	14 229,20		14 229,20
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13		244 370,76		244 370,76
165	Subventions d'investissement	2 125,00		2 125,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Dépôts et cautionnements reçus	2 125,00		2 125,00
SOUS-TOTAL	Emprunts et dettes assimilées	246 495,76		246 495,76
	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	246 495,76		246 495,76
	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	7 846,56		7 846,56
2802	Amortissements frais liés à la réalisation	1 879,07		1 879,07
28031	Amortissements frais d'études	16 584,49		16 584,49
28041411	Biens mobiliers, matériel et études	37 012,47		37 012,47
28041412	Bâtiments et installations	4 573,30		4 573,30
28041413	Projets d'infrastructures d'intérêt natl	2 037,00		2 037,00
28041582	Bâtiments et installations	1 630,00		1 630,00
28041583	Projets d'infrastructures d'intérêt natl	18 339,61		18 339,61
28051	Concessions et droits similaires	494,55		494,55
28121	Amortissements plantations d'arbres et d	16 399,56		16 399,56
28128	Amortissements autres agencements et amé	168 292,22		168 292,22
281318	Amortissements autres bâtiments publics	7 695,90		7 695,90
28132	Immeubles de rapport	17 032,78		17 032,78
28135	Amortissements installations générales a	254,02		254,02
28138	Amortissements autres constructions	2 586,13		2 586,13
28151	Réseaux de voirie			

033022

TRES. CADILLAC



41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le _____
 ID : 033-200009581-20190410-2019071-DE
 2019071-DE

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
28152	Installations de voirie	313,23		313,23
28153	Réseaux câblés	1 500,00		1 500,00
281538	Autres réseaux	2 025,57		2 025,57
281571	Matériel roulant	26 975,67		26 975,67
281578	Amortissements autre matériel et outilla	1 176,19		1 176,19
28158	Autres installations matériel et outilla	31 275,23		31 275,23
28181	Installations générales agencements et a	11 975,15		11 975,15
28182	Matériel de transport	5 177,00		5 177,00
28183	Matériel de bureau et matériel informati	25 291,94		25 291,94
28184	Mobilier	49 219,67		49 219,67
28188	Amortissements autres immobilisations co	106 314,44		106 314,44
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	563 901,75		563 901,75
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	563 901,75		563 901,75
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	810 397,51		810 397,51



033022

TRES. CADILLAC

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
60222	Achats stockés de fournitures consommabl	967,28	277,51	689,77
6042	Achats de prestations de services - autr	360 341,18	22 697,17	337 644,01
60611	Achats non stockés de fournitures non st	9 646,68	837,22	8 809,46
60612	Achats non stockés de fournitures non st	66 441,76	9 446,81	56 994,95
60613	Achats non stockés de fournitures non st	15 669,77	422,90	15 246,87
60621	Achats non stockés de combustibles	4 559,66		4 559,66
60622	Achats non stockés de carburants	30 243,01	1 528,76	28 714,25
60623	Achats non stockés d'alimentation	39 054,63	2 770,95	36 283,68
60624	Achats non stockés de produits de traite	2 713,49	797,48	1 916,01
60628	Achats d'autres fournitures non stockées	2 760,28		2 760,28
60631	Achats non stockés de fournitures d'emir	17 365,37	578,05	16 787,32
60632	Achats non stockés de fournitures de pet	39 692,51	8 657,76	31 034,75
60633	Achats non stockés de fournitures de voi	3 639,42		3 639,42
60636	Achats non stockés de vêtements de trava	3 682,04	767,33	2 914,71
6064	Achats non stockés de fournitures admini	32 019,06	240,76	31 778,30
6065	Achats non stockés de livres disques cas	61 888,10	3 908,30	57 979,80
6068	Achats non stockés d'autres matières et	45 442,67	1 697,56	43 745,11
611	Contrats prestations de services	396 166,72	39 648,89	356 517,83
6122	Services extérieurs - redevance de crédi	11 286,00		11 286,00
6132	Services extérieurs - locations immobili	32 875,15	5 526,00	27 349,15
6135	Services extérieurs - locations mobilièr	38 633,34	50,00	38 583,34
61521	Services extérieurs - entretien et répar	12 195,30		12 195,30
615221	Bâtiments publics	100 257,74	55 380,37	44 877,37
615228	Autres bâtiments	449 666,68	419 570,67	30 096,01

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
 ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
 SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
615231	Voieries	184 681,20	119 599,06	65 082,14
615232	Réseaux	119 434,98		119 434,98
61551	Services extérieurs - entretien et répar	31 669,66	2 491,71	29 177,95
61558	Services extérieurs - entretien et répar	3 556,67		3 556,67
6156	Services extérieurs - maintenance	88 697,72	2 653,76	86 043,96
6161	Multirisques	23 099,03	22 000,00	99,03
6168	Autres	1 457,30		1 457,30
617	Services extérieurs - études et rechereh	82 737,44	72 450,00	10 287,44
6182	Services extérieurs - divers - documents	13 566,86	894,50	12 672,36
6184	Services extérieurs - divers - versement	39 582,17	12 473,23	27 108,94
6188	Services extérieurs - autres frais divers	184 715,09	14 312,50	170 402,59
6225	Indemnités au comptable et aux régisseur	1 766,18		1 766,18
6226	Rémunération d'intermédiaires et honorai	24 001,60	2 089,96	21 911,64
6227	Rémunération d'intermédiaires et honorai	30 378,08		30 378,08
6231	Publicité publications relations publicsq	12 855,60		12 855,60
6232	Publicité publications relations publicsq	9 971,80	1 413,12	8 558,68
6233	Publicité publications relations publicsq	2 424,00		2 424,00
6236	Publicité publications relations publicsq	45 914,03	4 526,68	41 387,35
6238	Publicité publications relations publicsq	12 549,72		12 549,72
6241	Transports - transports de biens	429,31		429,31
6247	Transports - transports collectifs			
6251	Déplacements missions et réceptions - vo	75 418,50	2 859,00	72 559,50
6256	Déplacements missions et réceptions - mi	35 876,37	448,95	35 427,42
6261	Frais d'affranchissement	1 140,00		1 140,00
		41 715,85	4 345,67	37 370,18



033022

TRES. CADILLAC

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
6262	Frais de télécommunications	70 054,68	1 972,61	68 082,07
627	Autres services extérieurs - services ba	1 676,02		1 676,02
6281	Autres services extérieurs - concours di	1 058,98		1 058,98
6283	Autres services extérieurs - frais de ne	44 003,18	1 997,12	42 006,06
62875	Remboursements de frais aux Communes mem	67 831,65	26 227,86	41 603,79
62878	Remboursement de frais à d'autres organi	7 607,62	4 300,00	3 307,62
6288	Autres services extérieurs	14 079,07		14 079,07
63512	Impôts directs - taxes foncières	16 965,66		16 965,66
63513	Impôts directs - autres impôts locaux	1 042,00		1 042,00
637	Autres impôts taxes et versements assimi	16 418,66		16 418,66
SOUS-TOTAL-CHAPITRE 011	Charges à caractère général	3 084 584,52	871 860,22	2 212 724,30
6217	Personnel affecté par la Commune membre	168 308,18	33 275,44	135 032,74
6218	Autre personnel extérieur au service	25 027,58	11 500,00	13 527,58
6332	Cotisations versées au FNAL	16 052,12	20,01	16 032,11
6336	Cotisation au centre national et au cent	60 926,47	80,03	60 846,44
64111	Personnel titulaire - rémunération princ	1 929 002,44		1 929 002,44
64112	Personnel titulaire - abi supplément fam	53 772,95	1 109,42	52 663,53
64118	Personnel titulaire - autres indemnités	251 667,78		251 667,78
64131	Personnel non titulaire - rémunération	1 094 926,12	746,21	1 094 179,91
64138	Autres indemnités	2 897,39		2 897,39
64162	Emplois d'avenir	45 369,90		45 369,90
64168	Autres emplois d'insertion	51 957,70		51 957,70
6417	Personnel non titulaire - rémunération d	12 707,20		12 707,20
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance c	683 469,77	1 258,54	682 211,23

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
6453	Cotisations aux caisses de retraites	646 292,81	163,92	646 128,89
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance c	56 831,06	258,32	56 572,74
6455	Charges sécurité sociale & prévoyance-Co	3 450,00		3 450,00
6456	Charges sécurité sociale et prévoyance v	119,00		119,00
6458	Charges sécurité sociale et prévoyance c	29 930,00	604,35	29 325,65
6475	Autres charges sociales - médecine du tr	7 029,00	125,00	6 904,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 023,55		5 023,55
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	5 144 961,02		5 095 819,78
739211	Atributions de compensation	2 220 897,09	49 141,24	2 220 897,09
739221	FNGIR	288 550,00		288 550,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Aténuations de produits	2 509 447,09		2 509 447,09
6531	Indemnités des maires adjoints et consei	128 554,16		128 554,16
6532	Frais de mission des maires adjoints et	154,75		154,75
6533	Cotisations de retraito des maires adjoi	5 398,64		5 398,64
6541	Créances admises en non-valeur	3 811,87		3 811,87
6542	Créances éctintes	868,97		868,97
65541	Contributions au fonds de compensation d	27 496,00		27 496,00
65548	Autres contributions	41 084,21		41 084,21
65733	Subventions de fonctionnement aux organi	150,00		150,00
657341	Subventions fonctionnement aux organisme	5 952,00		5 952,00
657358	Subventions fonctionnement aux organisme	36 773,40		36 773,40
65737	Subventions fonctionnement aux organisme	15 000,00		15 000,00
65738	Subventions de fonctionnement aux organi	1 000,00		1 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associ	1 202 667,54	29 181,95	1 173 485,59

033022

TRES. CADILLAC



41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le 
 ID : 033-200065581-20190410-D2019071-DE

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
65888	Autres	1 989,11		1 989,11
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	1 470 900,65	29 181,95	1 441 718,70
66111	Intérêts réglés à l'échéance	216 764,04		216 764,04
66112	Intérêts - rattachement des icnc	129 890,15	163 950,99	-34 060,84
6618	Charges d'intérêts des autres dettes	15 306,93		15 306,93
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	361 961,12	163 950,99	198 010,13
6711	Charges exceptionnelles - intérêts moral	770,48	43,77	726,71
6718	Charges exceptionnelles - autres charges	120 066,24		120 066,24
673	Charges exceptionnelles - titres annulés	5 201,90	222,41	4 979,49
678	Autres charges exceptionnelles	185,00		185,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	126 223,62	266,18	125 957,44
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	12 698 078,02	1 114 400,58	11 583 677,44
6811	Dotations aux Amortissements immobilisés	563 901,75		563 901,75
SOUS-TOTAL OPERATION n°	Opérations d'ordre de transfert entre se	563 901,75		563 901,75
042	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	563 901,75		563 901,75
TOTAL	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	13 261 979,77	1 114 400,58	12 147 579,19

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	77 553,39	21 336,79	56 196,60
6450	Remboursement sur charges de sécurité so	40,19	23,78	16,41
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	77 593,58	21 380,57	56 213,01
70323	Utilisation domaine - redevance d'occupa	26 724,34	2 030,18	24 694,16
7062	Prestation services redevances et droits	38 396,44		38 396,44
70632	Redevances et droits des services à cara	343 306,36	203,74	343 102,62
7066	Prestation services - redevances et droi	324 504,47	189,28	324 315,19
7067	Prestations services - redevances et dro	32 698,98		32 698,98
7078	Ventes d'autres marchandises	151,00		151,00
70841	Mise à disposition de personnel facturée	227 703,51		227 703,51
70845	Mise à disposition de personnel facturée	81 280,61	58 399,00	22 881,61
70848	Mise à disposition de personnel facturée	82 009,14	15 202,35	66 806,79
70872	Remboursement de frais par les budgets a	49 378,93		49 378,93
70875	Autres produits remboursement frais par	33 830,10	22 122,60	11 707,50
70878	Autres produits - remboursement de frais	5 816,25	965,99	4 850,26
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ven	1 245 800,13	99 113,14	1 146 686,99
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 838 400,00		3 838 400,00
73112	Cotisation sur Valeur Ajoutée des Entrep	829 326,00		829 326,00
73113	Taxes sur les surfaces commerciales	169 998,00		169 998,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entrepris	94 537,00		94 537,00
7318	Impôts locaux - autres impôts locaux ou	2 178 102,00		2 178 102,00
73211	Attribution de compensation	20 288,35	41 604,81	-21 316,46
73221	FNGIR	288 550,00		288 550,00
73223	Fonds de péréquation des ressources comm	319 346,00		319 346,00

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
 SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
7336	Taxes services publiques et domaine - droit	4 611,36		4 611,36
7362	Impôts et taxes activités services - tax	26 291,25		26 291,25
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	Impôts et taxes	7 769 449,96	41 604,81	7 727 845,15
7411	Dotations globale fonctionnement (DGF) do	1 475,00		1 475,00
74124	Dotation d'intercommunalité	649 209,00		649 209,00
74126	Dotation de compensation des groupements	566 479,00		566 479,00
744	FC TVA	70 606,53	45 597,00	25 009,53
74712	Emplois d'avenir	41 099,79	10 587,62	30 512,17
74718	Autres participations de l'Etat	74 192,38	16 000,01	58 192,37
7472	Participations - Régions	23 140,35		23 140,35
7473	Participations - Départements	146 436,97	34 570,00	111 866,97
74741	Participations des Communes membres du G	3 450,00		3 450,00
74748	Participations des autres Communes	2 000,00	2 000,00	
74758	Participation - Autres Groupements	1 979,07	1 979,07	
7478	Participations - autres organismes	1 613 026,93	63 066,07	1 549 960,86
748311	Compensation des pertes des bases d'impo	978,00		978,00
74832	Attribution du fonds Départemental de la	5 925,00		5 925,00
74834	Etat compensation au titre des exonérati	927,00		927,00
74835	Etat compensation au titre des exonérat	184 316,00		184 316,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	3 385 241,02	173 799,77	3 211 441,25
752	Autres produits de gestion courante - re	27 477,63	6 306,63	21 171,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	27 477,63	6 306,63	21 171,00
761	Produits financiers-produits des partici	2,10		2,10
SOUS-TOTAL CHAPITRE 76	Produits financiers	2,10		2,10

033022

TRES. CADILLAC



41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le
 ID : 033-200009561-20190410-D2019071-DE
 EXERCICE 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
7713	Produits exceptionnels sur opérations gp	5 150,00		5 150,00
7714	Produits exceptionnels sur opérations gc	16,89		16,89
7718	Autres produits exceptionnels sur opérat	1 891,76	189,81	1 701,95
773	Produits exceptionnels mandats annulés (23 228,36		23 228,36
7788	Produits exceptionnels divers	186 200,29	170 712,18	15 488,11
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	216 487,30	170 901,99	45 585,31
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	12 722 051,72	513 106,91	12 208 944,81
777	Quote-part des subventions d'investissem	95 475,98		95 475,98
SOUS-TOTAL OPERATION n°	Opérations d'ordre de transfert entre se	95 475,98		95 475,98
042	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	95 475,98		95 475,98
TOTAL	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	12 817 527,70	513 106,91	12 304 420,79

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-200069561-20190410-D2019071-DE

COMPTABILITE

DES DENIERS ET VALEURS

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		509 196,60						509 196,60		509 196,60
10222	FCTVA		3 673 802,12						3 673 802,12		3 673 802,12
102291	Reprise sur FCTVA	18 105,46						18 105,46		18 105,46	
	Sous Total compte 10229	18 105,46						18 105,46		18 105,46	
	Sous Total compte 1022	18 105,46	3 673 802,12					18 105,46	3 673 802,12	3 655 695,66	
10251	Dons et legs en capital		2 134,29						2 134,29		2 134,29
	Sous Total compte 1025		2 134,29						2 134,29		2 134,29
1027	Misc à disposition chez le bénéficiaire										
	Sous Total compte 102	18 105,46	13 894 550,45					18 105,46	13 894 550,45	13 894 550,45	
	Excéd de fonctionnement capitalisé		18 079 683,46					18 079 683,46		18 061 578,00	
1068	Sous Total compte 106			17 396,94				17 396,94		10 345 131,60	10 345 131,60
	Sous Total compte 10	18 105,46	16 327 734,66					18 105,46	16 345 131,60	16 345 131,60	
	Report à nouveau solde créditeur		2 718 823,65	36 775,10	180 890,42			36 775,10	2 899 714,07	2 862 938,97	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 11	2 718 823,65		36 775,10	1 000 890,42			36 775,10	2 859 714,07		2 862 938,97
12	Résultat exercice excéd déficit	36 682,58			36 682,58			36 682,58	36 682,58		0,00
	Sous Total compte 12	36 682,58			36 682,58			36 682,58	36 682,58		0,00
1311	Subv équip transf - Etat et EPN		1 492 012,56				103 743,56		1 595 756,12		1 595 756,12
1312	Subv équip transf - Région		243 253,40				19 797,70		263 051,10		263 051,10
1313	Subv équip transf - Dépt		786 467,35				106 600,30		893 067,65		893 067,65
13141	Subv équip transf Caus membres du GFP		313 022,50						313 022,50		313 022,50
	Sous Total compte 1314		313 022,50						313 022,50		313 022,50
1318	Subv équip transf - autres subv		969 038,03						969 038,03		969 038,03
	Sous Total compte 131	3 803 723,84					330 141,56		4 033 935,40		4 033 935,40
1321	Etat et EPN		516 675,15						516 675,15		516 675,15
1322	Région		23 275,00						23 275,00		23 275,00
1323	Dépt		593 464,80				14 229,20		607 694,00		607 694,00



033022
 TRES. CADILLAC

Exercice 2018

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13241	Communes membres du GFP		896 535,76						896 535,76		896 535,76
	Sous Total compte 1324		896 535,76						896 535,76		896 535,76
1328	Autres		5 100,00						5 100,00		5 100,00
	Sous Total compte 132		2 035 050,71				16 229,20		2 049 279,91		2 049 279,91
1331	Dotation d'équipement territoires ruraux		99 723,86						99 723,86		99 723,86
	Sous Total compte 133		99 723,86						99 723,86		99 723,86
1341	Dotation d'équipement territoires ruraux		329 606,00						329 606,00		329 606,00
	Sous Total compte 134		329 606,00						329 606,00		329 606,00
1381	Autres subv invest non transf Etat-epn		236,30						236,30		236,30
	Sous Total compte 138		236,30						236,30		236,30
13911	Subv éqipt transf - Etat EPN	175 109,48				34 892,72			210 002,20		210 002,20
13912	Subv éqipt transf - Région	72 171,96				4 032,65			76 204,61		76 204,61
13913	Subv éqipt transf - Dépt	140 703,02				27 682,00			168 385,02		168 385,02



41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13914	Subv équipt transf - Chez membres GFP	41 737,78						41 737,78		41 737,78	
	Sous Total compte 13914	41 737,78						41 737,78		41 737,78	
13918	Subv équipt transf autres	274 676,49			27 468,61			202 145,10		202 145,10	
	Sous Total compte 1391	604 398,73			94 075,98			698 474,71		698 474,71	
13931	Dotation d'équipement territoires ruraux	33 274,87			1 400,00			34 676,87		34 674,87	
	Sous Total compte 1393	33 274,87			1 400,00			34 674,87		34 674,87	
	Sous Total compte 139	637 673,60			95 475,98			733 149,58		733 149,58	
	Sous Total compte 13	637 673,60	6 268 410,71		95 475,98	244 370,76		733 149,58	6 512 781,47	5 779 631,89	
1641	Emprunts en euros		4 053 575,36		466 820,29			466 820,29	6 053 575,36	5 586 755,07	
	Sous Total compte 164		4 053 575,36		466 820,29			466 820,29	6 053 575,36	5 586 755,07	
165	Dép et caution reçus		4 914,69			2 125,00			7 039,69	7 039,69	
16884	Ints courus sur emprunts états financiers	165 010,52		163 950,99	129 890,15			163 950,99	294 900,67	130 949,68	
	Sous Total compte 1688	165 010,52		163 950,99	129 890,15			163 950,99	294 900,67	130 949,68	
		165 010,52		163 950,99	129 890,15			163 950,99	294 900,67	130 949,68	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 168		165 810,53	363 950,99	129 890,15			163 950,99	294 900,67		130 949,68
	Sous Total compte 16		6 223 500,57	163 950,99	129 890,15	466 820,29	2 125,00	630 771,28	6 355 515,72		5 724 744,44
181	Cpte liaison : affectation	19 797,42						19 797,42		19 797,42	
	Sous Total compte 18	19 797,42						19 797,42		19 797,42	
192	Plus ou moins-values cessions immo	43 475,94						43 475,94		43 475,94	
193	Autres neutralisations et régularisation	31 562,22						31 562,22		31 562,22	
	Sous Total compte 19	75 038,16						75 038,16		75 038,16	
	Total classe 1	787 297,22	43 618 183,05	200 726,09	366 860,09	562 296,27	266 495,76	1 550 319,58	44 329 508,90	866 090,62	43 525 279,94
202	Frais réalisation doc urb et num endast	114 775,47				48 874,54	240,11	163 550,01		163 409,90	
2031	Frais d'études	231 473,03				88 020,00		319 493,03		319 493,03	
2032	Frais recherche et dev					11 760,00		11 760,00		11 760,00	
2033	Frais d'insertion	29,90				108,00		137,90		137,90	
	Sous Total compte 203	231 502,93				99 898,00		331 390,93		331 390,93	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2041411	Biens mobiliers, matériel et études	82 922,45						82 922,45		82 922,45	
2041412	Bâtiments et installations	190 062,35						190 062,35		190 062,35	
2041413	Projets d'infrastructures d'intérêt natl	45 733,00				81 774,94		127 507,94		127 507,94	
	Sous Total compte 204141	318 717,80				81 774,94		400 492,74		400 492,74	
	Sous Total compte 20414	318 717,80				81 774,94		400 492,74		400 492,74	
2041582	Bâtiments et installations	11 959,29						11 959,29		11 959,29	
2041583	Projets d'infrastructures d'intérêt natl	8 150,00						8 150,00		8 150,00	
	Sous Total compte 204158	20 109,29						20 109,29		20 109,29	
	Sous Total compte 20415	20 109,29						20 109,29		20 109,29	
	Sous Total compte 2041	338 827,09				81 774,94		420 602,03		420 602,03	
20421	Biens mobiliers, matériel et études					1 678,95		1 678,95		1 678,95	
	Sous Total compte 2042					1 678,95		1 678,95		1 678,95	
	Sous Total compte 204	338 827,09				83 453,89		422 280,98		422 280,98	



033022
 TRES. CADILLAC

Exercice 2018

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2051	Concessions et droits similaires	161 799,60		226,80		38 379,46		200 405,86		200 405,86	
	Sous Total compte 205	161 799,60		226,80		38 379,46		200 405,86		200 405,86	
2087	Immo incorpo reçues titre mise à dispo	17 878,52						17 878,52		17 878,52	
	Sous Total compte 208	17 878,52						17 878,52		17 878,52	
	Sous Total compte 20	864 783,61		226,80		270 595,89	240,11	1 135 606,30	240,11	1 135 366,19	
2111	Terrains nus	408 128,18		14 505,14		4 222,33		426 855,65		426 855,65	
2112	Terrains de voirie	11 178,77						11 178,77		11 178,77	
2113	Terr aménagés autres que voirie	315 611,43						315 611,43		315 611,43	
	Sous Total compte 211	734 918,38		14 505,14		4 222,33		753 645,85		753 645,85	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	49 434,30						49 434,30		49 434,30	
2128	Autres agencet et aménag terrains	256 512,13				22 677,00	415,50	279 189,13	415,50	278 773,63	
	Sous Total compte 212	305 946,43				22 677,00	415,50	328 623,43	415,50	328 207,93	
21311	Hôtel de ville	225 581,61						225 581,61		225 581,61	

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le

ID : 033-200069551-20190410-03019071-06

Exercice 2018

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21318	Autres bâtiments publics	0 558 610,47		544,93		13 946,00		8 571 103,40		8 571 301,40	
	Sous Total compte 2131	8 784 152,08		544,93		13 946,00		8 796 583,01		8 796 683,01	
2132	Immeubles de rapport	353 917,92						153 917,92		153 917,92	
2135	Instal gales agencé aménagts const	332 757,69				21 778,54		354 576,23		354 576,23	
2138	Autres constructions	156 776,85				145 235,84	854,25	302 012,69	854,25	302 138,44	
	Sous Total compte 213	9 427 484,54		544,93		178 960,38	854,25	9 607 189,85	854,25	9 606 335,60	
2141	Construct sur sol autrei bats publics	907 064,41				28 826,19		935 890,60		935 890,60	
	Sous Total compte 214	907 064,41				28 826,19		935 890,60		935 890,60	
2151	Réseaux de voirie	78 057,31						78 057,31		78 057,31	
2152	Installations de voirie	5 259,74				19 482,14		24 741,88		24 741,88	
21533	Réseaux cabiés	15 000,00				3 381,43		18 381,43		18 381,43	
21538	Autres réseaux	19 917,46				7 591,75		27 509,21		27 509,21	
	Sous Total compte 2153	34 917,46				10 973,18		45 890,64		45 890,64	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21571	Mat outil voirie mat roulant	270 208,79				33 840,00		304 048,79		304 048,79	
21578	Autre mat et outillage de voirie	9 601,97						9 601,97		9 601,97	
	Sous Total compte 2157	279 810,76				33 840,00		313 650,76		313 650,76	
2158	Autres instal mat outil tech	341 335,33				6 040,38		347 375,71		347 375,71	
	Sous Total compte 215	720 146,10				70 335,70		809 716,30		809 716,30	
21712	Terrains de voirie	54 382,39						54 382,39		54 382,39	
21713	Terr aménagés autres que voirie	8 007,22						8 007,22		8 007,22	
	Sous Total compte 2171	62 389,61						62 389,61		62 389,61	
21731	Batiments publics	37 524,66						37 524,66		37 524,66	
21735	IGAAC constructions	2 058 764,90						2 058 764,90		2 058 764,90	
21738	Autres constructions	237 000,12						237 000,12		237 000,12	
	Sous Total compte 2173	3 153 289,68						3 153 289,68		3 153 289,68	
21745	Const sol autrui instal ageacet amégat	4 035,09						4 035,09		4 035,09	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Exercice 2018

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balances d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2174	4 035,09						4 035,09		4 035,09	
21751	Réseaux de voirie	20 930 622,96						20 930 622,96		20 930 622,96	
21752	Installations de voirie	162 765,09				649,28		163 214,37		163 214,37	
21758	Autres instal mat outil tech	447 986,05						447 986,05		447 986,05	
	Sous Total compte 2175	21 541 374,10				449,28		21 541 823,38		21 541 823,38	
21788	Aut immob corp reçues par mise à dispo	366 178,02						366 178,02		366 178,02	
	Sous Total compte 2178	366 178,02						366 178,02		366 178,02	
	Sous Total compte 217	25 127 266,50				449,28		25 127 715,78		25 127 715,78	
2181	Instal gales agencé amangts divers	327 608,33						327 608,33		327 608,33	
2182	Mat de transport	113 313,78				10 786,00		124 099,78		124 099,78	
2183	Mat bureau mat Informatique	268 883,10		938,00		43 126,85		312 927,95		312 927,95	
2184	Mobilier	432 127,37				30 961,06		463 088,43		463 088,43	
2188	Autres immobilisations corporelles	731 454,75				19 332,76		750 827,51		750 827,51	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 218	1 713 427,33		918,00		104 200,67		1 878 546,00		1 878 546,00	
	Sous Total compte 21	39 015 688,19		15 968,07		409 671,55	1 269,75	39 441 327,81	1 269,75	39 440 058,06	
2231	Bâtiments publics	92 030,51						92 030,51		92 030,51	
2238	Autres constructions	623 036,43						623 036,43		623 036,43	
	Sous Total compte 223	715 066,94						715 066,94		715 066,94	
2291	Ches		13 695,87						13 695,87		13 695,87
	Sous Total compte 229		13 695,87						13 695,87		13 695,87
	Sous Total compte 22	715 066,94						715 066,94		701 371,07	
2312	Agencements et aménagements de terrains					547 073,20		547 073,20		547 073,20	
2313	Constructions	296 369,33			544,93	239 508,60		535 877,93	544,93	535 333,00	
2317	Immob reçues au titre mise à dispo	599 166,62				422 459,32	36,00	1 021 625,94	36,00	1 021 589,94	
	Sous Total compte 231	895 535,95			544,93	1 209 043,12	36,00	2 104 577,07	580,93	2 103 996,14	
238	Avances acceptes vers sur ininob corpo					47 140,56		47 140,56		47 140,56	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 23	895 335,95			544,93	1 256 181,68	36,00	2 151 717,63	580,93	2 151 136,70	
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00						1 000,00		1 000,00	
	Sous Total compte 27	1 000,00						1 000,00		1 000,00	
2802	Amort frais réal.doc urb et num cadastre		1 154,40						9 040,96		9 040,96
28031	Amort frais études		35 639,24						37 518,31		37 518,31
	Sous Total compte 2803		35 639,24						37 518,31		37 518,31
28041411	Biens mobiliers, matériel et études		47 799,32						64 303,81		64 303,81
28041412	Bâtiments et installations		116 689,28						153 701,55		153 701,55
28041413	Projets d'infrastructures d'intérêt natl								4 573,30		4 573,30
	Sous Total compte 2804141		164 488,60						222 658,66		222 658,66
	Sous Total compte 280414		164 488,60						222 658,66		222 658,66
28041582	Bâtiments et installations		0 146,00						10 185,00		10 185,00
28041583	Projets d'infrastructures d'intérêt natl		6 520,00						8 150,00		8 150,00

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2804158		14 668,00				3 667,00		18 335,00		18 335,00
	Sous Total compte 280415		14 668,00				3 667,00		18 335,00		18 335,00
	Sous Total compte 28041		179 156,40				61 837,26		240 993,66		240 993,66
	Sous Total compte 2804		179 156,40				61 837,26		240 993,66		240 993,66
28051	Concessions et droits similaires		118 098,95				18 339,61		136 438,56		136 438,56
	Sous Total compte 2805		118 098,95				18 339,61		136 438,56		136 438,56
28087	Immo incorpo reçues titre mise à dispo		17 878,52						17 878,52		17 878,52
	Sous Total compte 2808		17 878,52						17 878,52		17 878,52
	Sous Total compte 280		351 967,51				89 902,50		441 870,01		441 870,01
28121	Amort plantations d'arbres et d'arbustes		45 199,53				494,55		45 694,08		45 694,08
28128	Amort autres agencet aménagat terr		99 980,81				16 399,56		116 380,37		116 380,37
	Sous Total compte 2812		145 180,34				16 894,11		162 074,45		162 074,45
281318	Amort autres bâtiments publics		1 000 508,28				168 292,22		1 168 800,50		1 168 800,50

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 15/04/2018
 Reçu en préfecture le 15/04/2018
 Affiché le 
 ID : 033-200068581-20180410-02019071-DE

0000

Exercice 2018

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 28131	1 000 508,28				168 292,22		1 168 800,50			1 168 800,50
28132	Immeubles de rapport	7 500,00				7 695,90		15 195,90			15 195,90
28135	Amort instal gales agencé aménagat constr	123 361,90				17 032,78		140 394,68			140 394,68
28138	Amort autres constructions	40 451,95				254,02		40 705,97			40 705,97
	Sous Total compte 2813	1 171 822,13				193 274,92		1 365 097,05			1 365 097,05
28151	Réseaux de voirie	12 930,13				2 585,13		15 515,26			15 515,26
28152	Installations de voirie	1 659,68				313,23		1 972,91			1 972,91
281533	Réseaux câblés	10 500,90				1 500,00		12 000,90			12 000,90
281538	Autres réseaux	5 379,71				2 025,57		7 405,28			7 405,28
	Sous Total compte 28153	15 879,73				5 525,97		19 405,28			19 405,28
281571	Mat roulant	106 980,86				26 975,67		133 956,53			133 956,53
281578	Amort autre mat outillage de voirie	7 269,15				1 176,19		8 445,34			8 445,34
	Sous Total compte 28157	114 250,01				28 151,86		142 401,87			142 401,87

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28158	Autres instal mat outil tech		192 239,60				31 275,23		223 514,83		223 514,83
	Sous Total compte 2815		336 959,13				65 852,02		402 811,15		402 811,15
281758	Autres instal mat outil tech		27 002,68						27 002,68		27 002,68
	Sous Total compte 28175		27 002,68						27 002,68		27 002,68
	Sous Total compte 2817		27 002,68						27 002,68		27 002,68
28181	Instal gales agences amngts divers		208 765,71						208 765,71		208 765,71
28182	Mat de transport		302 960,68						302 960,68		302 960,68
28183	Mat bureau mat informatique		204 023,18					11 975,15	220 741,86		220 741,86
28184	Mobilier		214 867,43					5 177,00	108 137,68		108 137,68
28188	Amort autres immobilisations corporelles		332 818,44					25 291,94	229 315,12		229 315,12
	Sous Total compte 2818		1 063 436,44					49 219,67	264 087,10		264 087,10
	Sous Total compte 281		2 746 400,73					106 314,44	439 132,88		439 132,88
	Sous Total compte 28		3 096 360,23					197 978,20	1 261 416,64		1 261 416,64
								473 999,25	3 218 399,97		3 218 399,97
								963 901,75	3 660 289,98		3 660 289,98

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Solides	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 2	43 492 074,59 3 130 064,10		16 394,87 544,93		1 936 449,12 565 447,61		43 444 728,68 3 676 056,64		43 442 627,89 3 673 965,85	
4011	Fournisseurs		76 926,58	3 601 205,29 3 810 178,35				3 601 205,29 3 807 104,93			285 899,64
40171	Fournisseurs - retenues de garantie				6 951,15				6 951,15		6 951,15
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions			158 038,26 160 000,00				158 038,26 160 000,00			1 961,74
	Sous Total compte 4017			158 038,26 166 951,15				158 038,26 166 951,15			8 912,89
	Sous Total compte 401		76 926,58	3 759 343,58 3 977 129,50				3 759 343,58 4 054 056,08			394 812,53
4041	Fournis immob		186 524,91	1 991 150,99 1 816 195,29				1 991 150,99 2 002 720,22			11 569,23
40471	Fournis immob - retenues de garantie		35 626,34	42 860,22 14 704,23				42 860,22 50 330,57			7 470,35
	Sous Total compte 4047		35 626,34	42 860,22 16 706,23				42 860,22 50 330,57			7 470,35
	Sous Total compte 404		222 151,27	2 034 011,21 1 830 899,52				2 034 011,21 2 053 050,79			19 039,58
408	Fournis factures non parvenues		861 226,43	861 226,43 645 047,27				861 226,43 1 506 273,70			645 047,27
	Sous Total compte 40		1 160 304,28	6 654 481,19 6 493 076,29				6 654 481,19 7 613 306,57			958 899,38
4111	Redevables - amiable	153 001,22		2 673 190,60 2 735 942,82				2 826 191,82 2 735 942,82			90 249,00

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4116	Redevables - contentieux	15 592,60		60 028,67	50 797,37			75 621,27	50 797,37	24 823,90	
	Sous Total compte 411	158 593,02		2 733 219,27	2 786 740,19			2 901 813,09	2 786 740,19	115 072,90	
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable	1 999,11		35 484,64	36 707,27			37 483,75	36 707,27	776,48	
4146	Locataires-acquéreurs locat contentieux			1 193,27				1 193,27		1 193,27	
	Sous Total compte 414	1 999,11		36 677,91	36 707,27			38 677,02	36 707,27	1 969,75	
4181	Redevables produits non encore facturés	84 320,59		42 209,22	84 320,59			126 529,81	84 320,59	42 209,22	
	Sous Total compte 418	84 320,59		42 209,22	84 320,59			126 529,81	84 320,59	42 209,22	
	Sous Total compte 41	254 913,52		2 812 106,40	2 907 768,05			3 067 019,92	2 907 768,05	159 251,87	
421	Personnel - rémunérations dues			2 860 912,59	2 860 912,59			2 860 912,59	2 860 912,59	0,00	
427	Personnel - oppositions			2 637,80	2 637,80			2 637,80	2 637,80	0,00	
4287	Personnel - produits à recevoir	21 316,60		17 755,48	21 316,60			39 072,08	21 316,60	17 755,48	
	Sous Total compte 428	21 316,60		17 755,48	21 316,60			39 072,08	21 316,60	17 755,48	
	Sous Total compte 42	21 316,60		2 881 105,87	2 884 866,99			2 902 622,47	2 884 866,99	17 755,48	

033022

TRES. CADILLAC



41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
431	Sécurité sociale			1 235 778,15	1 235 778,15			1 235 778,15	1 235 778,15		0,00
437	Autres organismes sociaux		645,18	987 785,92	987 140,74			987 785,92	987 785,92		0,00
4387	Organismes soc - produits à recevoir	23,78			23,78			23,78	23,78		0,00
	Sous Total compte 438	23,78			23,78			23,78	23,78		0,00
	Sous Total compte 43	23,78	645,18	2 223 564,07	2 223 942,67			2 223 587,85	2 223 587,85		0,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			11 231,67	11 231,67			11 231,67	11 231,67		0,00
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux	21 970,62		2 788,63	21 970,62			20 759,25	21 970,62	2 788,63	
	Sous Total compte 441	21 970,62		14 020,30	33 202,29			35 990,92	33 202,29	2 788,63	
44312	Opér partiel avec Etat recettes amiable			4 035,00	4 035,00			4 035,00	4 035,00		0,00
	Sous Total compte 4431			4 035,00	4 035,00			4 035,00	4 035,00		0,00
44341	Opér part av Etat communes dépenses			191 012,50				191 012,50			5 332,03
44342	Opér part av Etat Cnes recettes amiable	1 768,00		128 279,71	93 244,35			130 047,71	93 244,35	36 803,36	
44346	Op partiel avec Cnes rec contentieux			19 370,90	19 370,90			19 370,90	19 370,90		0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le



ID : 033-200069581-20190415-2019071-DE
 Exercice 2018

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4434	3 788,00		338 663,11	308 959,78			340 431,11	308 959,78	31 471,33	
44351	Opér partiel grp dépenses			1 051,10	1 051,10			1 051,10	1 051,10		0,00
44352	Opér partiel avec grp recettes amiable			8 085,34	8 085,34			8 085,34	8 085,34		0,00
44356	Opér partiel grp recettes contentieux			8 085,34	8 085,34			8 085,34	8 085,34		0,00
	Sous Total compte 4435			17 221,78	17 221,78			17 221,78	17 221,78		0,00
44381	Aut serv organ pub - dépenses		1 757,00	21 251,07	20 494,07			21 251,07	22 251,07		1 000,00
44382	Aut serv organ pub - recette amiable	184 872,03		80,00	184 952,03			184 952,03	184 952,03		0,00
	Sous Total compte 4438	184 872,03	1 757,00	21 331,07	205 446,10			206 203,10	207 203,10		1 000,00
	Sous Total compte 443	186 640,03	1 757,00	381 250,96	535 662,66			567 800,99	537 419,66	30 471,33	
44551	Etat - TVA à décaisser				112,00				112,00		112,00
	Sous Total compte 4455				112,00				112,00		112,00
44566	TVA déduit sur autres biens et services			1 326,07	1 326,46			1 326,07	1 326,46		0,39
	Sous Total compte 4456			1 326,07	1 326,46			1 326,07	1 326,46		0,39



033022

TRES. CADILLAC

Exercice 2018

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44571	Etat - TVA collectée			1 349,00	1 349,10			1 349,00	1 349,10		0,10
	Sous Total compte 4457			1 349,00	1 349,10			1 349,00	1 349,10		0,10
	Sous Total compte 445			2 675,07	2 787,56			2 675,07	2 787,56		112,49
447	Autres impôts taxes versements assimilés			31 924,66	31 924,91			31 924,66	31 924,91		0,25
4487	Produits à recevoir	225 365,99		420 052,11	225 365,99			645 418,10	225 365,99	420 052,11	
	Sous Total compte 448	225 365,99		420 052,11	225 365,99			645 418,10	225 365,99	420 052,11	
	Sous Total compte 44	431 876,64	1 757,00	849 923,10	828 943,41			1 283 899,74	830 700,41	453 199,33	
4511	Cpte rattaché avec à subdiv par budg ann	468 401,26		2 372 423,64	2 970 228,13			2 840 824,90	2 970 228,13	129 403,23	
4512	Cpte rattaché avec à subdiv par budg ann		90 139,61	25 443,94	16 821,56			25 443,94	106 961,20		81 517,26
4513	Cpte rattaché avec à subdiv par budg ann		66 744,99	34 253,50	41 821,61			34 253,50	108 566,62		74 315,12
4514	Cpte rattaché avec à subdiv par budg ann	323 125,42		6 556,38	88 522,00			327 681,80	88 522,00	239 159,80	
4515	Cpte rattaché avec à subdiv par budg ann	203 554,91		1 194 985,04	1 114 110,43			1 398 539,95	1 134 130,43	264 420,52	
4516	Cpte rattaché avec à subdiv par budg ann			21 242,04	180 500,00			21 242,04	180 500,00	159 257,96	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 451	995 081,59	156 884,63	3 652 902,54	4 412 012,75			4 647 984,13	4 568 897,38	79 086,75	
	Sous Total compte 45	995 081,59	356 084,63	3 652 902,54	4 412 012,75			4 647 984,13	4 568 897,38	79 086,75	
466	Excédit de versement		5 983,14	13 888,32	18 380,00			13 888,32	24 363,14		10 474,82
46711	Autres comptes créditeurs			520 163,00	558 256,50			520 163,00	558 256,50		38 093,50
	Sous Total compte 4671			520 163,00	558 256,50			520 163,00	558 256,50		38 093,50
46721	Débiteurs divers - amiable	133 760,05		267 938,58	399 285,44			401 698,63	399 285,44	2 413,09	
46726	Débiteurs divers - contentieux	44 894,06		6 732,28	6 052,00			51 586,34	6 052,00	45 534,34	
	Sous Total compte 4672	178 654,11		274 670,86	405 337,44			453 284,97	405 337,44	67 947,43	
4675	Mandataires opérations déléguées recette	26,85						26,85		26,85	
	Sous Total compte 467	178 680,96		274 670,86	405 337,44			453 311,82	405 337,44	70 000,00	
4687	Divers - produits à recevoir	170 712,18		170 607,00	170 712,18			341 319,18	170 712,18	170 607,00	
	Sous Total compte 468	170 712,18		170 607,00	170 712,18			341 319,18	170 712,18	170 607,00	
	Sous Total compte 46	349 352,34	5 983,14	979 329,18	1 152 686,22			1 328 681,52	1 158 669,36	170 012,16	



41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Solides	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4711	Verst des régisseurs	7 286,83		383 807,32	376 624,91			391 094,15	376 624,91	14 469,24	
4712	Virements réimputés		229,25	3 388,34	3 565,05			3 388,34	3 794,30		405,96
47131	Raet : verst contrib directes			7 427 918,00	7 427 918,00			7 427 918,00	7 427 918,00		0,00
47132	Raet : verst dgf			1 471 165,00	1 471 165,00			1 471 165,00	1 471 165,00		0,00
47134	Raet : subv			46 006,20	46 006,20			46 006,20	46 006,20		0,00
47138	Raet : autres		26 668,08	2 652 649,72	2 623 406,20			2 652 649,72	2 650 074,28	2 575,44	
	Sous Total compte 4713		26 668,08	11 597 738,92	11 548 495,40			11 597 738,92	11 595 163,48	2 575,44	
47141	Excédent à réimputer - pers physiques		1 638,24	13 192,58	12 321,84			13 192,58	13 960,08		767,50
47142	Excédent à réimputer - personnes morales		797,76	10 976,11	10 427,41			10 976,11	11 225,17		251,06
	Sous Total compte 4714		2 436,00	24 168,69	22 749,25			24 166,69	25 185,25		1 018,56
47143	Flux d'encaissements à réimputer		49,00	572,21	523,21			572,21	572,21		0,00
	Sous Total compte 4714		2 485,00	24 738,90	23 272,46			24 738,90	25 757,46		1 018,56
47171	Recettes relevé BDF - Hors Héra		1 300,19	6 658,35	5 739,10			6 658,35	7 039,29		380,94

Exercice 2018

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4717		1 300,19	6 658,35	5 739,30			6 658,35	7 039,29		380,94
4718	Autres recettes à régulariser		71 300,80	99 881,36	35 970,43			99 881,36	107 271,23		7 389,87
	Sous Total compte 471	7 266,83	101 983,32	12 116 213,19	12 013 667,35			12 123 500,82	12 115 650,67	7 849,35	
47211	Remboursements d'annuités d'emprunts			539 778,88	554 846,33			539 778,88	554 846,33		15 067,45
47218	Autres dépenses			131 588,46	130 710,79			131 588,46	130 710,79	877,67	
	Sous Total compte 4721			671 367,34	685 557,12			671 367,34	685 557,12		34 189,78
4722	Commissions bancaires en instance de md	9,36		1 757,57	1 757,57			1 766,93	1 757,57	9,36	
4728	Autres dépenses à régulariser			530 367,40	530 367,40			530 367,40	530 367,40		0,00
	Sous Total compte 472	9,36		1 203 492,31	1 217 682,09			1 203 501,67	1 217 682,09		14 180,42
4751	Relevables sur rôle	33 321,47		341 674,51	374 429,19			374 995,98	374 429,10	566,79	
4757	Produits sur rôle		34 265,51	348 729,25	315 093,51			348 729,25	349 359,02		629,77
	Sous Total compte 475	33 321,47	34 265,51	690 403,76	689 522,70			723 725,23	723 788,21		62,98
4781	Frais de poursuites rattachés			52,50	52,50			52,50	52,50		0,00

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 478			52,50	52,50			52,50	52,50		0,00
	Sous Total compte 47	46 617,66	136 248,03	14 010 161,76	13 920 924,64			14 050 779,42	14 057 173,67		6 394,05
	Total classe 4	2 095 282,13	1 461 823,06	36 063 774,11	34 783 221,02			36 159 056,24	36 245 044,08	1 397 310,75	1 483 298,59
5113	Titres spéc de paiement et assim à encais	15 466,72		19 322,40	17 869,26			34 783,12	17 069,26		17 713,86
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			332 005,34	332 005,34			332 005,34	332 005,34		0,00
51172	Chèques impayés			889,72	889,72			889,72	889,72		0,00
51178	Autres valeurs impayées			1 575,00	1 575,00			1 575,00	1 575,00		0,00
	Sous Total compte 5117			2 464,72	2 464,72			2 464,72	2 464,72		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	467,03		13 739,61	13 600,51			14 236,64	13 600,51	636,13	
	Sous Total compte 511	15 917,75		367 572,07	365 135,03			383 489,02	365 139,03	18 349,99	
515	Compte au trésor	3 760 814,13		16 724 241,66	17 354 234,96			20 485 055,79	17 356 234,96	3 130 820,83	
	Sous Total compte 51	3 776 731,88		17 091 813,73	17 719 374,79			20 868 545,61	17 719 374,79	3 149 170,82	
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances	1 907,07		9 071,08	9 881,15			10 978,15	9 881,15	1 097,00	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldés	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	450,00		2 426,00	2 720,00			2 870,00	2 720,00	150,00	
	Sous Total compte 541	2 337,07		13 491,00	12 601,15			13 848,15	12 601,15	1 247,00	
	Sous Total compte 54	2 337,07		13 491,00	12 601,15			13 848,15	12 601,15	1 247,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			659 377,73	659 377,73			659 377,73	659 377,73		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt	262,73		269 229,86	269 229,86			269 492,59	269 229,86	262,73	
586	Opér fin budget p et bud annex rattachés	33 832,14		420 948,66	456 429,54			454 780,80	454 429,54	351,26	
5872	Compte pivot - admission en non valeur		309,86	3 811,87	3 811,87			3 811,87	4 121,73		309,86
	Sous Total compte 587		309,86	3 811,87	3 811,87			3 811,87	4 121,73		309,86
588	Autres virements internes	2 512,21		479 349,81	479 227,25			481 862,02	479 227,25	2 634,77	
	Sous Total compte 588	26 607,08	309,86	1 832 717,93	1 866 076,25			1 869 325,01	1 866 386,11	2 938,90	
	Total classe 5	3 815 696,03	309,86	18 936 022,74	19 598 052,19			22 751 718,77	19 598 362,05	3 153 666,58	309,86
60222	Achats stklés fournis conso produit ont					967,28	277,51	967,28	277,51	689,77	
	Sous Total compte 60222					967,28	277,51	967,28	277,51	689,77	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 602					567,28	277,51	967,28	277,51	685,77	
6042	Achats prest serv autre que terr à aménag			360 341,18	22 697,17	360 341,18	22 697,17	360 341,18	22 697,17	337 644,01	
	Sous Total compte 604			360 341,18	22 697,17	360 341,18	22 697,17	360 341,18	22 697,17	337 644,01	
60611	Achats non sikés fournit eau-assainist			9 646,68	837,22	9 646,68	837,22	9 646,68	837,22	8 809,46	
60612	Achats non sikés fournit énergie élect			66 441,76	8 446,81	66 441,76	8 446,81	66 441,76	8 446,81	56 994,95	
60613	Achats non sikés fournit chauff urbain			15 669,77	422,90	15 669,77	422,90	15 669,77	422,90	15 266,87	
	Sous Total compte 6061			91 758,21	10 706,93	91 758,21	10 706,93	91 758,21	10 706,93	81 051,28	
60621	Achats non sikés combustibles			4 559,66		4 559,66		4 559,66		4 559,66	
60622	Achats non sikés carburants			30 243,01	1 528,76	30 243,01	1 528,76	30 243,01	1 528,76	28 714,25	
60623	Achats non sikés d'aliment			39 954,63	2 770,95	39 954,63	2 770,95	39 954,63	2 770,95	36 283,68	
60624	Achats non sikés produits traitement			2 713,49	797,48	2 713,49	797,48	2 713,49	797,48	1 916,01	
60628	Achats autres fournit non sikés			2 760,28		2 760,28		2 760,28		2 760,28	
	Sous Total compte 6062			79 331,07	5 097,19	79 331,07	5 097,19	79 331,07	5 097,19	74 233,88	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60631	Achats non stikés fournit entretien					17 365,37	576,05	17 365,37	576,05	16 787,32	
60632	Achats non stikés fournit petit équipt					39 692,51	8 657,76	39 692,51	8 657,76	31 034,75	
60633	Achats non stikés fournit voirie					3 639,42		3 639,42		3 639,42	
60636	Achats non stikés vêtements travail					3 682,04	767,33	3 682,04	767,33	2 914,71	
	Sous Total compte 6063					64 379,34	10 003,14	64 379,34	10 003,14	54 376,20	
6064	Achats non stikés fournit admin					32 019,06	240,76	32 019,06	240,76	31 778,30	
6065	Achats non stikés livres-disques-cassettes					61 888,10	3 908,30	61 888,10	3 908,30	57 979,80	
6068	Achats non stikés autres mat et fourm					45 442,67	1 697,56	45 442,67	1 697,56	43 745,11	
	Sous Total compte 606					374 818,45	31 653,80	374 818,45	31 653,80	343 166,57	
	Sous Total compte 60					736 126,91	54 628,56	736 126,91	54 628,56	681 498,35	
611	Contrats prestations de services					396 166,72	39 648,89	396 166,72	39 648,89	356 517,83	
6122	Redevance de crédit-bail mobilier					11 286,00		11 286,00		11 286,00	
	Sous Total compte 612					11 286,00		11 286,00		11 286,00	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6132	Locations immobilières					32 875,15	5 526,00	32 875,15	5 526,00	27 349,15	
6135	Locations mobilières					38 633,34	50,00	38 633,34	50,00	38 583,34	
	Sous Total compte 613					71 508,49	5 576,00	71 508,49	5 576,00	65 932,49	
61521	Entretien et réparations de terrains					12 195,30		12 195,30		12 195,30	
615221	Bâtiments publics					100 257,74	55 380,37	100 257,74	55 380,37	44 877,37	
615228	Autres bâtiments					449 666,68	419 570,67	449 666,68	419 570,67	30 096,03	
	Sous Total compte 61522					549 924,42	474 951,04	549 924,42	474 951,04	74 973,38	
615231	Voies					184 683,20	119 599,06	184 683,20	119 599,06	65 082,14	
615232	Réseaux					119 434,98		119 434,98		119 434,98	
	Sous Total compte 61523					304 116,18	119 599,06	304 116,18	119 599,06	184 517,12	
	Sous Total compte 6152					866 735,00	594 550,10	866 735,00	594 550,10	273 685,80	
61551	Entretien réparations matériel roulant					31 669,66	2 491,71	31 669,66	2 491,71	29 177,95	
61558	Entretien réparations autres mobiliers					3 556,67		3 556,67		3 556,67	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6155					35 226,33	2 491,71	35 226,33	2 491,71	32 734,62	
6156	Maintenance					88 697,72	2 653,76	88 697,72	2 653,76	86 043,96	
	Sous Total compte 615					990 159,95	599 695,57	990 159,95	599 695,57	390 464,38	
6161	Multirisques					22 099,03	22 000,00	22 099,03	22 000,00	99,03	
6168	Autres					1 457,30		1 457,30		1 457,30	
	Sous Total compte 616					23 556,33	22 000,00	23 556,33	22 000,00	1 556,33	
617	Etudes et recherches					82 737,44	72 450,00	82 737,44	72 450,00	10 287,44	
6182	Divers doc générale et technique					13 566,86	894,50	13 566,86	894,50	12 672,36	
6184	Divers versé à organismes formation					39 582,17	12 473,23	39 582,17	12 473,23	27 108,94	
6188	Autres frais divers					184 715,09	14 312,50	184 715,09	14 312,50	170 402,59	
	Sous Total compte 618					237 864,12	27 680,23	237 864,12	27 680,23	210 183,89	
	Sous Total compte 61					1 813 279,05	767 050,69	1 813 279,05	767 050,69	1 046 228,36	
6217	Personnel affecté par Cnes membres GFP					168 308,18	33 275,44	168 308,18	33 275,44	135 032,74	



41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6218	Autre personnel extérieur au service			25 027,56	11 500,00	25 027,56	11 500,00	25 027,56	11 500,00	13 527,56	
	Sous Total compte 621			103 335,76	44 775,44	103 335,76	44 775,44	103 335,76	44 775,44	148 560,32	
6225	Indemnités au comptable et régisseurs			1 766,18		1 766,18		1 766,18		1 766,18	
6226	Rému internéd honoraires			24 001,60	2 089,96	24 001,60	2 089,96	24 001,60	2 089,96	21 913,64	
6227	Rému internéd honoraires frais act coit			30 378,08		30 378,08		30 378,08		30 378,08	
	Sous Total compte 622			56 145,86	2 089,96	56 145,86	2 089,96	56 145,86	2 089,96	54 055,90	
6231	Pub public relat publ annonces insert			12 855,60		12 855,60		12 855,60		12 855,60	
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonies			9 971,80	1 413,12	9 971,80	1 413,12	9 971,80	1 413,12	8 558,68	
6233	Pub public relat publ foires expositions			2 424,00		2 424,00		2 424,00		2 424,00	
6236	Pub public relat publ catalog imprimés			45 914,03	4 526,68	45 914,03	4 526,68	45 914,03	4 526,68	41 387,35	
6238	Pub public relat publ divers			12 549,72		12 549,72		12 549,72		12 549,72	
	Sous Total compte 623			83 715,15	5 939,80	83 715,15	5 939,80	83 715,15	5 939,80	77 775,35	
6241	Transports de biens			429,31		429,31		429,31		429,31	



033022
 TRES. CADILLAC

Exercice 2018

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6247	Transports collectifs					75 418,50	2 859,00	75 418,50	2 859,00	72 559,50	
	Sous Total compte 624					75 847,81	2 859,00	75 847,81	2 859,00	72 986,81	
6251	Dépôts missions récep - voyage décrets					35 876,37	448,95	35 876,37	448,95	35 427,42	
6256	Dépôts missions récep - missions					1 140,00		1 140,00		1 140,00	
	Sous Total compte 625					37 016,37	448,95	37 016,37	448,95	36 567,42	
6261	Frais d'affranchissement					41 715,85	4 345,67	41 715,85	4 345,67	37 370,18	
6262	Frais de télécommunications					70 054,68	1 972,61	70 054,68	1 972,61	68 082,07	
	Sous Total compte 626					111 770,53	6 318,28	111 770,53	6 318,28	105 452,25	
627	Aut serv extér servi bancaires assimil					1 676,02		1 676,02		1 676,02	
6281	Aut serv extér concours divers					1 058,98		1 058,98		1 058,98	
6283	Aut serv extér frais de nettoyage locaux					44 003,18	1 997,12	44 003,18	1 997,12	42 006,06	
62875	Rembat frais aux Cnes membres GFP					67 831,65	26 227,86	67 831,65	26 227,86	41 603,79	
62878	Rembat frais à autres organismes					7 607,62	4 300,00	7 607,62	4 300,00	3 307,62	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6287					75 439,27	30 527,86	75 439,27	30 527,86	60 911,41	
6288	Autres serv extér					14 079,07		14 079,07		14 079,07	
	Sous Total compte 628					134 580,50	32 534,98	134 580,50	32 524,98	102 055,52	
	Sous Total compte 62					694 088,00	94 956,41	694 088,00	94 956,41	599 131,59	
6332	Cotisations versées au FNAL					16 052,32	20,01	16 052,32	20,01	16 032,31	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					60 926,47	80,03	60 926,47	80,03	60 846,44	
	Sous Total compte 633					76 978,59	100,04	76 978,59	100,04	76 878,85	
63512	Impôts directs - taxes foncières					16 965,66		16 965,66		16 965,66	
63513	Impôts directs - autres impôts locaux					1 042,00		1 042,00		1 042,00	
	Sous Total compte 6351					18 007,66		18 007,66		18 007,66	
	Sous Total compte 635					18 007,66		18 007,66		18 007,66	
637	Autres impôts tax versé sur rému aut org					16 418,66		16 418,66		16 418,66	
	Sous Total compte 63					111 404,91	100,04	111 404,91	100,04	111 304,87	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64111	Persl titulaire_rémunération principale			1 929 002,44		1 929 002,44		1 929 002,44		1 929 002,44	
64112	Persl titulai_r_NBI suppl fami indem nés			53 772,95	1 109,43	53 772,95	1 109,43	52 663,53			
64118	Personnel titulaire - autres indemnités			251 667,78		251 667,78		251 667,78		251 667,78	
	Sous Total compte 6411			2 234 443,17	1 109,42	2 234 443,17	1 109,42	2 233 333,75			
64131	Persel non titulaire - rémunération			1 094 926,12	746,21	1 094 926,12	746,21	1 094 179,91		1 094 179,91	
64138	Autres indemnités			2 897,39		2 897,39		2 897,39		2 897,39	
	Sous Total compte 6413			1 097 823,51	746,21	1 097 823,51	746,21	1 097 077,30		1 097 077,30	
64162	Emplois d'avenir			45 569,90		45 569,90		45 569,90		45 569,90	
64168	Autres emplois d'insertion			51 957,70		51 957,70		51 957,70		51 957,70	
	Sous Total compte 6416			97 527,60		97 527,60		97 527,60		97 527,60	
6417	Persel non titulaire rémun apprentis			12 707,20		12 707,20		12 707,20		12 707,20	
6419	Rembst rémunérations du persel			21 356,79	77 553,39	21 356,79	77 553,39	56 196,60		56 196,60	
	Sous Total compte 641			3 463 858,27	79 409,02	3 463 858,27	79 409,02	3 384 449,25		3 384 449,25	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6451	Charges sécu cotisations URSSAF			683 469,77	1 258,54	683 469,77	1 258,54	683 469,77	1 258,54	683 469,77	1 258,54
6453	Cotisations aux caisses de retraites			546 292,81	163,92	546 292,81	163,92	546 292,81	163,92	546 292,81	163,92
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC			56 831,06	258,32	56 831,06	258,32	56 831,06	258,32	56 831,06	258,32
6455	Cotisations pour assurance du personnel			3 450,00		3 450,00		3 450,00		3 450,00	
6456	Charges sécu vers FNC et SF			119,00		119,00		119,00		119,00	
6458	Charges sécu prévoyance cotisations			29 930,00	604,35	29 930,00	604,35	29 930,00	604,35	29 930,00	604,35
6459	Rembts charges sécu sociale prévoyance			23,78	40,19	23,78	40,19	23,78	40,19	23,78	40,19
	Sous Total compte 645			1 420 116,42	2 325,32	1 420 116,42	2 325,32	1 420 116,42	2 325,32	1 420 116,42	2 325,32
6475	Autres charges sociales médecine travail			7 029,00	125,00	7 029,00	125,00	7 029,00	125,00	7 029,00	125,00
6478	Autres charges sociales diverses			5 023,55		5 023,55		5 023,55		5 023,55	
	Sous Total compte 647			12 052,55	125,00	12 052,55	125,00	12 052,55	125,00	12 052,55	125,00
	Sous Total compte 64			4 896 027,24	81 859,34	4 896 027,24	81 859,34	4 896 027,24	81 859,34	4 896 027,24	81 859,34
6531	Indemnités maires adjoints conseillers			128 554,16		128 554,16		128 554,16		128 554,16	



033022
 TRES. CADILLAC

Exercice 2018

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6532	Frais mission maires adjts conseillers					154,75		154,75		154,75	
6533	Cotisations retraits maire adjts conseil					5 398,64		5 398,64		5 398,64	
	Sous Total compte 653					134 107,55		134 107,55		134 107,55	
6541	Créances admises en non-valeur					3 811,87		3 811,87		3 811,87	
6542	Créances éteintes					868,97		868,97		868,97	
	Sous Total compte 654					4 680,84		4 680,84		4 680,84	
65541	Contributions au fonds de compensation d					27 496,00		27 496,00		27 496,00	
65548	Autres contributions					41 084,21		41 084,21		41 084,21	
	Sous Total compte 6554					68 580,21		68 580,21		68 580,21	
	Sous Total compte 655					68 580,21		68 580,21		68 580,21	
65733	Subv fonct orga publics Dépt					150,00		150,00		150,00	
657341	Subv fonct aux orga pub Cnes membres GFP					5 952,00		5 952,00		5 952,00	
	Sous Total compte 65734					5 952,00		5 952,00		5 952,00	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
657358	Subv fonct aux orga pub autres groupés			36 773,40		36 773,40		36 773,40		36 773,40	
	Sous Total compte 65735			36 773,40		36 773,40		36 773,40		36 773,40	
65737	Subv fonct autres élab publiques locaux			15 000,00		15 000,00		15 000,00		15 000,00	
65738	Subv fonct autres orga publiques			1 000,00		1 000,00		1 000,00		1 000,00	
	Sous Total compte 6573			58 875,40		58 875,40		58 875,40		58 875,40	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé			1 202 557,54	29 181,95	1 202 667,54	29 181,95	1 202 667,54	29 181,95	1 232 485,59	
	Sous Total compte 657			1 261 542,94	29 181,95	1 261 542,94	29 181,95	1 261 542,94	29 181,95	1 232 360,99	
65888	Autres			1 989,11		1 989,11		1 989,11		1 989,11	
	Sous Total compte 6588			1 989,11		1 989,11		1 989,11		1 989,11	
	Sous Total compte 658			1 989,11		1 989,11		1 989,11		1 989,11	
	Sous Total compte 65			1 470 900,65	29 181,95	1 470 900,65	29 181,95	1 470 900,65	29 181,95	1 441 718,70	
66111	Intérêts réglés à l'échéance			216 764,04		216 764,04		216 764,04		216 764,04	
66112	Intérêts - rattachement des icne			129 890,15	163 950,99	129 890,15	163 950,99	129 890,15	163 950,99	34 060,84	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6611					366 654,19		346 654,13		182 703,20	
6618	Charges d'intérêts des autres dettes					163 950,99		163 950,99			
	Sous Total compte 661					15 306,93		25 306,93		15 306,93	
	Sous Total compte 66					361 961,12		361 961,12		198 010,13	
	Sous Total compte 66					163 950,99		163 950,99			
6711	Charges except intérêts moratoires					361 961,12		361 961,12		198 010,13	
						163 950,99		163 950,99			
						770,48		770,48		726,71	
						43,77		43,77		43,77	
6718	Charg except aut charg except opér gest					120 066,24		120 066,24		120 066,24	
	Sous Total compte 671					120 836,72		120 836,72		120 792,95	
673	Charges except titres annulés										
						5 201,96		5 201,90		8 979,49	
						222,41		222,41			
678	Autres charges exceptionnelles					185,00		185,00		185,00	
	Sous Total compte 67					126 223,62		126 223,62		126 957,44	
						266,18		266,18			
6811	DA - immob					563 901,75		563 901,75		563 901,75	
	Sous Total compte 681					563 901,75		563 901,75		563 901,75	
	Sous Total compte 68					563 901,75		563 901,75		563 901,75	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 6					10 773 913,25	1 191 994,16	10 773 913,25	1 191 994,16	9 672 192,94	90 273,85
70323	Redev occupation domaine public communal					2 030,18	26 724,34	2 030,18	26 724,34		24 694,16
	Sous Total compte 7032					2 030,18	26 724,34	2 030,18	26 724,34		24 694,16
	Sous Total compte 703					2 030,18	26 724,34	2 030,18	26 724,34		24 694,16
7062	Prestation serv redev droits culturel									38 396,44	38 396,44
70632	Redev droits services à caract loisirs					203,74	343 306,36	203,74	343 306,36		343 102,62
	Sous Total compte 7063					203,74	343 306,36	203,74	343 306,36		343 102,62
7066	Prestation serv redev droits social					189,28	324 504,47	189,28	324 504,47		324 315,19
7067	Prest serv redev droits serv péri-scol									32 698,98	32 698,98
	Sous Total compte 706					393,02	738 806,25	393,02	738 806,25		738 513,93
7078	Ventes d'autres marchandises									151,00	151,00
	Sous Total compte 707									151,00	151,00
70841	Mise à dispo persel aux B.A									227 703,51	227 703,51

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70845	Mise à dispo persel aux Cnes membres GFP			58 399,00		81 280,61		58 399,00	81 280,61		22 881,61
70848	Mise à dispo persel facturée autres org			15 202,35		82 009,14		15 202,35	82 009,14		66 806,79
	Sous Total compte 7084			73 601,35		390 993,26		73 601,35	390 993,26		317 391,91
70872	Rembist frais par bud annex règles munic					49 378,93			49 378,93		49 378,93
70875	Aut prod reibat frais coll membres GFP			22 122,60		33 830,10		22 122,60	33 830,10		11 707,50
70878	Autres produits - remboursement de frais			965,99		5 816,25		965,99	5 816,25		4 850,26
	Sous Total compte 7087			23 088,59		89 025,28		23 088,59	89 025,28		65 936,69
	Sous Total compte 708			96 689,94		486 018,54		96 689,94	486 018,54		383 328,60
	Sous Total compte 70			99 113,14		1 245 890,13		99 113,14	1 245 890,13		1 146 686,99
73111	Taxes foncières et d'habitation					3 838 400,00			3 838 400,00		3 838 400,00
73112	Cotisation Valeur Ajoutée Entreprises					829 326,00			829 326,00		829 326,00
73113	Taxes sur les surfices commerciales					169 998,00			169 998,00		169 998,00
73114	Imposition Forfait Entreprises Réseau					94 537,00			94 537,00		94 537,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 7311					4 932 261,00		4 932 261,00			4 932 261,00
7318	Impôts locaux - autres impôts ou assimil					2 178 102,00		2 178 102,00			2 178 102,00
	Sous Total compte 731					7 110 363,00		7 110 363,00			7 110 363,00
73211	Attribution de compensation					41 604,81	20 288,35	41 604,81	20 288,35		21 316,46
	Sous Total compte 7321					41 604,81	20 288,35	41 604,81	20 288,35		21 316,46
73221	FNGIR						288 550,00		288 550,00		288 550,00
73223	Fonds péréquation des ress com interco						319 346,00		319 346,00		319 346,00
	Sous Total compte 7322						607 896,00		607 896,00		607 896,00
	Sous Total compte 732					41 604,81	628 184,35	41 604,81	628 184,35		586 579,50
7336	Droits de place						4 611,36		4 611,36		4 611,36
	Sous Total compte 733						4 611,36		4 611,36		4 611,36
7362	Taxes de séjour						26 291,25		26 291,25		26 291,25
	Sous Total compte 736						26 291,25		26 291,25		26 291,25

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
739211	Attributions de compensation					2 220 897,09		2 220 897,09		2 220 897,09	
	Sous Total compte 73921					2 220 897,09		2 220 897,09		2 220 897,09	
739221	FNGIR					288 550,00		288 550,00		288 550,00	
	Sous Total compte 73922					288 550,00		288 550,00		288 550,00	
	Sous Total compte 7392					2 509 447,09		2 509 447,09		2 509 447,09	
	Sous Total compte 739					2 509 447,09		2 509 447,09		2 509 447,09	
	Sous Total compte 73					2 551 051,90		2 551 051,90		2 551 051,90	
7411	DGF dotation forfaitaire							7 769 449,96		7 769 449,96	5 218 398,06
74124	Dot intercommunalité								1 475,00	1 475,00	1 475,00
74126	Dot compens groupis Cnes							649 209,00		649 209,00	649 209,00
	Sous Total compte 7412							566 479,00		566 479,00	566 479,00
	Sous Total compte 741							1 215 688,00		1 215 688,00	1 215 688,00
744	FCTVA					45 597,00		45 597,00		45 597,00	25 009,53
						70 606,53		70 606,53		70 606,53	25 009,53

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldés	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74712	Emplois d'avenir					10 587,62	41 099,79	10 587,62	41 099,79	30 512,17	
74718	Autres participations Etat					16 000,01	74 192,38	16 000,01	74 192,38	58 192,37	
	Sous Total compte 7471					26 587,63	115 292,17	26 587,63	115 292,17	88 704,54	
7472	Participations - Région							23 140,35		23 140,35	
7473	Participations - Dépt					34 570,00	146 436,97	34 570,00	146 436,97	111 866,97	
74741	Participations Cnes membres GFP							3 450,00		3 450,00	
74748	Participations des autres Cnes					2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	0,00	
	Sous Total compte 7474					2 000,00	5 450,00	2 000,00	5 450,00	3 450,00	
74758	Participation - autres groupements					1 979,07	1 979,07	1 979,07	1 979,07	0,00	
	Sous Total compte 7475					1 979,07	1 979,07	1 979,07	1 979,07	0,00	
7478	Participations - autres organismes					63 066,07	1 613 026,93	63 066,07	1 613 026,93	1 549 960,86	
	Sous Total compte 747					128 202,77	1 905 325,49	128 202,77	1 905 325,49	1 777 122,72	
748311	Compensation des pertes d'impos a la CET							978,00	978,00	978,00	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 74831							978,00	978,00		978,00
74832	Attributions du filp							5 925,00	5 925,00		5 925,00
74834	Compens au titre exonérat tax foncieres							927,00	927,00		927,00
74835	Compens au titre exonérat de la th					184 316,00		184 316,00	184 316,00		184 316,00
	Sous Total compte 7483					192 146,00		192 146,00	192 146,00		192 146,00
	Sous Total compte 748					192 146,00		192 146,00	192 146,00		192 146,00
	Sous Total compte 74					173 799,77		173 799,77	173 799,77		173 799,77
752	Revenus des immeubles					3 385 241,02		3 385 241,02	3 385 241,02		3 385 241,02
	Sous Total compte 75					6 306,63		6 306,63	6 306,63		6 306,63
761	Produits financiers-produits des partici					6 306,63		6 306,63	6 306,63		6 306,63
	Sous Total compte 76					2,10		2,10	2,10		2,10
7713	Libéralités reçues					5 150,00		5 150,00	5 150,00		5 150,00
7714	Recouvrement sur créances non valeur					16,89		16,89	16,89		16,89

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldés	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7718	Autres prod except sur opé gestion			189,81	1 891,76	189,81	1 891,76	189,81	1 891,76		1 701,95
	Sous Total compte 771			189,81	7 058,65	189,81	7 058,65	189,81	7 058,65		6 868,84
773	Mdts annul exer antér ou échéance quad						23 228,36		23 228,36		23 228,36
777	Quote-part des subv d'invest transférée						95 475,98		95 475,98		95 475,98
7788	Produits exceptionnels divers			170 712,18	186 200,29	170 712,18	186 200,29	170 712,18	186 200,29		15 488,11
	Sous Total compte 778			170 712,18	186 200,29	170 712,18	186 200,29	170 712,18	186 200,29		15 488,11
	Sous Total compte 77			170 901,99	311 963,28	170 901,99	311 963,28	170 901,99	311 963,28		141 061,29
	Total classe 7			3 001 173,43	12 739 934,12	3 001 173,43	12 739 934,12	3 001 173,43	12 739 934,12		2 530 753,55
	Total général	48 190 350,07	48 190 350,07	53 216 717,81	14 743 871,65	117 680 899,95	117 680 899,95	117 680 899,95	117 680 899,95	61 042 632,33	61 042 632,33

033022

TRES. CADILLAC



41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

ID : 033-200009551-20190410-02019071-0E

Exercice 2018

DÉSIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DÉBIT		CRÉDIT		SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	TOTAL
Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	Balance d'entrée	Année en cours	Débiteurs	Créditeurs



41700 CC CONVERGENCE GARONNE
PAGE DES SIGNATURES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le
ID : 033-200069581-20190410-02019071-0E

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À , le

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de CC CONVERGENCE GARONNE pendant l'année 2018 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À , le

Vu par qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le par l'organe délibérant.

À , le

033022
TRES. CADILLAC



41700 CC CONVERGENCE GARONNE

ÉTAT D'ANOMALIES DES CONTRÔLES D'ÉDITION

Le bloc note de l'état Résultat d'exécution doit être servi.

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le
ID : 033-200069581-20190410-02019071-DE

Exercice 2018

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 
ID : 033-200069581-20190410-03019071-DE

033022

TRES. CADILLAC

41700 CC CONVERGENCE GARONNE

Nombre de pages : 97

FIN DE DOCUMENT



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019071
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019071-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-200069581-20190410-D2019071-DE-1-1_0.xml	text/xml	1045
<i>nom de original:</i>		
2019_071_ BUDGET_ BUDGET PRINCIPAL_ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018.pdf	application/pdf	104089
<i>nom de métier:</i>		
70_DE-033-200069581-20190410-D2019071-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	104089
<i>nom de original:</i>		
1_CDG 2018 BP 417.pdf	application/pdf	35978559
<i>nom de métier:</i>		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019071-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	35978559

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 12h26min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h15min51s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 14h18min11s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 14h27min21s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>
--	--------------------------	------------------------------------	-------------------------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOURE, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL' CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENIT, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J.-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE, (pouvoir à J.-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>		
<u>Présents</u> :	38	Exprimés :	34	
<u>dont suppléants</u> :	1	Absentéistes :	8	(L. DUCOS, D. CAVAILLOLS, D. CLAVIER, M. LATAPY, J.-P. MANCEAU, A.-M. PENEAU, P. RAPET, M. TRUFFART)
<u>Absents</u> :	5	POUR :	33	(A. MASSIEU)
<u>pouvoirs</u> :	4	CONTRE :	1	

2019/071

BUDGET - BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur : M. Ph. Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après s'être fait présenter le budget principal de la Communauté de communes Convergence Garonne de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019071
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires
identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019071-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 033-200069581-20190410-D2019071-DE-1-1_0.xml	text/xml	1045
nom de original: 2019_071_BUDGET_BUDGET PRINCIPAL_APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018.pdf	application/pdf	104089
nom de métier: 70_DE-033-200069581-20190410-D2019071-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	104089
nom de original: 1_CDG 2018 BP 417.pdf	application/pdf	35978559
nom de métier: 99_AU-033-200069581-20190410-D2019071-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	35978559

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 12h26min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h15min51s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 14h18min11s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 14h27min21s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>
--	--------------------------	------------------------------------	-------------------------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL' CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENT, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

Membres en exercice :	43	Votes		
Présents :	38	Exprimés :	37	
dont suppléants : ..	1	Abstentions :	5	(D. CAVAILLOLS, D. CLAVIER, J-P. MANCEAU, A-A. PENEAU, M. TRUFFART)
Absents :	5	POUR :	37	
pouvoirs :	4	CONTRE :	0	

2019/072

BUDGET - BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS PODENSAC M4 AVEC TVA - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur : M. Ph Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après s'être fait présenter le budget annexe « Déchets Ménagers Podensac » de la Communauté de communes Convergence Garonne de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019072
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS M4 AVEC TVA - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019072-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-200069581-20190410-D2019072-DE-1-1_0.xml	text/xml	1071
<i>nom de original:</i>		
2019_072_ BUDGET ___ BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS PODENSAC M4 AVEC TVA ___ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018.pdf	application/pdf	103931
<i>nom de métier:</i>		
70_DE-033-200069581-20190410-D2019072-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	103931
<i>nom de original:</i>		
2_CDG 2018 OM 418.pdf	application/pdf	16998554
<i>nom de métier:</i>		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019072-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	16998554

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 12h28min32s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>15 avril 2019 à 14h21min30s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>15 avril 2019 à 14h27min47s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 14h28min44s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le **17 AVR. 2019**

ID : 033-200069581-20190410-D2019079-0E

Le Président,
Bernard MATEILLE



033022

TRES. CADILLAC

41800 DECHETS MENAGERS

ORIGINE DU DOCUMENT : olivier.maximilien

Exercice : 2018

Budget collectivité : 41800

A Viser : 0

Edition Provisoire : 1

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le
ID : 033-200069581-20190410-D2019072-DE



TRÉSOR PUBLIC

TRES. CADILLAC

N° CODIQUE 033022

Date d'édition : 15/03/2019

IDENTIFIANT BUDGET 41800

N° de SIRET 20006958100029

DECHETS MENAGERS

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2018

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

**M Olivier MAXIMILIEN
033022 TRES. CADILLAC**

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2018 AU 15/03/2019

SOMMAIRE

	PAGES
1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	4
2 Bilan	5
3 Compte de résultat synthétique	13
4 Compte de résultat	14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	22
2 Résultats d'exécution	23
3 Etat de consommation des crédits	26
4 Etat de réalisation des opérations	30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	35
1 Balance des comptes	36
2 Situation des valeurs inactives	52
4EME PARTIE : Page des signatures	53

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-200060581-20190410-C2019072-DE

SITUATION PATRIMONIALE

41800 - DECHETS MENAGERS

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	23,91	Dotations	8,23
Terrains	23,46	Fonds globalisés	78,17
Constructions	-2,79	Réserves	561,87
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	603,17	Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	409,93
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	41,54
Autres immobilisations corporelles	1,34	Subventions transférables	18,18
Total immobilisations corporelles (nettes)	625,18	Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	649,10	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	1 117,93
Créances	1 004,74	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	155,38
Disponibilités	1,37	Fournisseurs	373,07
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	5,18
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 006,11	Total dettes à court terme	378,25
Comptes de régularisations	1,97	TOTAL DETTES	533,64
		Comptes de régularisations	5,61
TOTAL ACTIF	1 657,18	TOTAL PASSIF	1 657,18

41800 - DECHETS MENAGERS

BILAN (en Euros)

	ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	
	Prais d'établissement				
	Prais d'études de R & D	39 551,25	16 479,70	23 071,55	26 367,49
	Conces, brev, licences, marques, procéd	2 039,50	1 198,00	841,50	
	Fonds commercial, droit au bail				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	43 987,55	20 527,51	23 460,04	26 392,54
	Constructions en toute propriété	4 615,56	7 403,50	-2 787,94	-2 480,24
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop	1 255 898,93	652 724,28	603 174,65	603 171,59
	Oeuvres d'art				
	Autres immob corp en tte propriété	3 433,71	2 097,71	1 336,00	
	Immo corp en cours en tte prop				
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	MONTANT A REPORTER	1 349 526,50	700 430,70	649 095,80	653 451,38
	ACTIF				
	IMMOBILISE				

	ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	
	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances	32 070,87		32 070,87	32 070,87
	Clients et comptes rattachés	756 465,28		756 465,28	1 351 493,01
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres créances d'exploitation	86 650,43		86 650,43	9 346,02
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les B.A. ou le BP	129 403,23		129 403,23	
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances diverses	149,36		149,36	19 650,04
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	1 369,60		1 369,60	3 615,66
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	1 006 108,77		1 006 108,77	1 416 175,60

ACTIF
CIRCULANT

41800 - DECHETS MENAGERS BILAN (en Euros)

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le 
 ID : 035-200098881-20190410-D2019072-DE

033022
 TRÉS. CADILLAC

ACTIF	EXERCICE N		EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
Charges à répartir sur plusieurs exer			
Primes de remboursement des obligations			
Dépenses à classer et à régulariser	1 971,29		1 971,29
Écarts de conversion - Actif			378,88
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	1 971,29		378,88
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 357 606,56	700 430,70	2 070 005,86
COMPTES DE REGULARISATION			

41800 - DECHETS MENAGERS

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

41800 - DECHETS MENAGERS

BILAN (en Euros)

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	155 384,69	180 410,99
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés	372 790,46	166 925,02
	Dettes fiscales et sociales	-8 763,78	15 908,36
	Autres dettes d'exploitation		
	Fournisseurs d'immobilisations	278,40	
DETTES	Dettes envers l'Etat et les collec publi		148 039,36
	Dettes fiscales impôt sur les bénéfices		
	Dettes envers les BA ou le BP		468 401,26
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes	13 947,14	6 861,64
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	533 636,91	986 546,63

41800 - DECHETS MENAGERS

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
COMPTES DE REGULARI SATION	Recettes à classer ou à régulariser	5 611,69	3 433,05
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	5 611,69	3 433,05
	TOTAL GENERAL. (I + II + III + IV)	1 657 175,86	2 070 005,86

41800 - DECHETS MENAGERS

COMpte DE Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	201,73	351,33
Produits des services	1 959,57	1 755,53
Autres produits	7,03	5,34
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	2 168,34	2 112,21
Traitements, salaires, charges sociales	0,05	
Achats et charges externes	2 005,21	1 925,36
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	47,30	44,70
Autres charges	30,19	11,56
Charges courantes non financières	2 082,75	1 981,62
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER	85,58	130,59
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	1,05	6,53
RÉSULTAT COURANT FINANCIER	-1,05	-6,53
RÉSULTAT COURANT	84,54	124,05
Produits exceptionnels	4,43	13,17
Charges exceptionnelles	47,43	3,26
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-43,00	9,91
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	41,54	133,96

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Prestations de services	1 771 083,57	1 632 297,70
Divers produits d'exploitation	188 488,69	123 234,98
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	201 732,06	351 329,83
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits d'exploitation	7 030,85	5 343,31
TOTAL I	2 168 335,17	2 112 205,82
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation stock mat prem, autres approv		
Autres achats et charges externes	2 005 214,26	1 925 360,93
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés	300,00	-827,14
Salaires et traitements		

41800 - DECHETS MENAGERS

COMPTE DE RESULTAT 2018

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Charges sociales	50,00	
Dotations amortissements des immob	47 300,80	44 702,72
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour risques et charges		
Autres charges d'exploitation	29 887,89	12 382,63
TOTAL II	2 082 752,95	1 981 619,14
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	85 582,22	130 586,68
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières, créances de l'actif		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 045,71	6 534,44
Pertes de change		

41800 - DECHETS MENAGERS
COMPTE DE RESULTAT 2018

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV	1 045,71	6 534,44
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-1 045,71	-6 534,44
A + B - RESULTAT COURANT	84 536,51	124 052,24
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion	49,59	2 113,98
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital	4 382,81	11 057,16
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	4 432,40	13 171,14
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion	47 431,47	3 261,80
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI	47 431,47	3 261,80
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-42 999,07	9 909,34



031022
TRES. CADILLAC

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 15/04/2019

ID : 033-200006653--201904-10-02019072-DE

41800 - DECHETS MENAGERS

COMPTE DE RESULTAT 2018

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	2 172 767,57	2 125 376,96
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	2 131 230,13	1 991 415,38
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	41 537,44	133 961,58

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 053-200069501-20190410-D2019072-DE

ANNEXE

033072

TRES. CADILLAC



41800 - DECHETS MENAGERS

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2018

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le  ID : 033-200008584-20190415-02019072-DE



033022
TRES. CADILLAC

41800 - DECHETS MENAGERS

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2018

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-200066681-20190410-D2019072-DE

EXECUTION BUDGETAIRE

41800 - DÉCHETS MENAGERS

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	239 972,91	2 467 070,39	2 707 043,30
Titres de recettes émis (b)	144 904,80	2 484 130,06	2 629 034,86
Réductions de titres (c)		311 362,49	311 362,49
Recettes nettes (d = b - c)	144 904,80	2 172 767,57	2 317 672,37
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	239 972,91	2 467 070,39	2 707 043,30
Mandats émis (f)	66 326,67	2 271 276,58	2 337 603,25
Annulations de mandats (g)		140 046,45	140 046,45
Dépenses nettes (h = f - g)	66 326,67	2 131 230,13	2 197 556,80
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	78 578,13	41 537,44	120 115,57
(h - d) Déficit			

41800 - DECHETS MENAGERS

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
DECHETS MENAGERS					
Investissement	93 892,91		78 578,13		172 471,04
Fonctionnement	507 537,39	97 604,00	41 537,44		451 470,83
Sous-Total	601 430,30	97 604,00	120 115,57		623 941,87
TOTAL III	601 430,30	97 604,00	120 115,57		623 941,87
TOTAL I + II + III	601 430,30	97 604,00	120 115,57		623 941,87

41800 - DECHETS MENAGERS
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
 SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
16	Emprunts et dettes assimilées	19 746,00		19 746,00
26	Participations et créances rattachées à	35 000,00		35 000,00
020	Dépenses imprévues - section d'investies	10 349,91		10 349,91
	SOUS-TOTAL	65 095,91		65 095,91
	Opération n° 90002	15 000,00		15 000,00
	Opération n° 90005	5 500,00		5 500,00
	Opération n° 90006	16 000,00		16 000,00
	Opération n° 90009	60 000,00		60 000,00
	Opération n° 90010	44 600,00		44 600,00
	Opération n° 90011	3 650,00		3 650,00
	Opération n° 90014	26 490,00		26 490,00
	SOUS-TOTAL	171 240,00		171 240,00
	TOTAL	236 335,91		236 335,91
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	3 637,00		3 637,00
	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 637,00		3 637,00
	TOTAL GENERAL	239 972,91		239 972,91

41800 - DECHETS MENAGERS

 ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
 SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
16	19 746,00	19 745,09		19 745,09	0,91
26	35 000,00				35 000,00
020	10 349,91				10 349,91
SOUS-TOTAL	65 095,91	19 745,09		19 745,09	45 350,82
Opération n° 90002	15 000,00				15 000,00
Opération n° 90005	5 500,00	1 528,00		1 528,00	3 972,00
Opération n° 90006	16 000,00	11 709,72		11 709,72	4 290,28
Opération n° 90009	60 000,00				60 000,00
Opération n° 90010	44 600,00	29 058,00		29 058,00	15 542,00
Opération n° 90011	3 650,00	649,50		649,50	3 000,50
Opération n° 90014	26 490,00				26 490,00
SOUS-TOTAL	171 240,00	42 945,22		42 945,22	128 294,78
TOTAL	236 335,91	62 690,31		62 690,31	173 645,60
040	3 637,00	3 636,36		3 636,36	0,64
	3 637,00	3 636,36		3 636,36	0,64
TOTAL GENERAL	239 972,91	66 326,67		66 326,67	173 646,24



41800 - DECHETS MENAGERS

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
10	Dotations fonds divers et réserves	97 604,00		97 604,00
	CHAPITRES REELS VOTÉS SANS OPERATIONS	97 604,00		97 604,00
	TOTAL	97 604,00		97 604,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	48 476,00		48 476,00
	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	48 476,00		48 476,00
001	Solde d'exécution de la section d'invest	93 892,91		93 892,91
	TOTAL GENERAL	239 972,91		239 972,91



41800 - DECHETS MENAGERS

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
10	97 604,00	97 604,00		97 604,00	
SOUS-TOTAL	97 604,00	97 604,00		97 604,00	
TOTAL	97 604,00	97 604,00		97 604,00	
040	48 476,00	47 300,80		47 300,80	1 175,20
TOTAL	48 476,00	47 300,80		47 300,80	1 175,20
001	93 892,91				93 892,91
TOTAL GENERAL	239 972,91	144 904,80		144 904,80	95 068,11



41800 - DECHETS MENAGERS

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	1 930 500,00		1 930 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	175 000,00		175 000,00
65	Autres charges de gestion courante	61 000,00		61 000,00
66	Charges financières	10 492,00		10 492,00
67	Charges exceptionnelles	75 000,00		75 000,00
022	Dépenses imprévues de la section d'explo	166 602,39		166 602,39
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 418 594,39		2 418 594,39
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	48 476,00		48 476,00
TOTAL GENERAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	48 476,00		48 476,00
		2 467 070,39		2 467 070,39

41800 - DECHETS MENAGERS

 ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
 SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
011	1 930 500,00	1 968 874,37	130 092,35	1 838 782,02	91 717,98
012	175 000,00	166 782,24		166 782,24	8 217,76
65	61 000,00	30 396,07	508,18	29 887,89	31 112,11
66	10 492,00	10 491,63	9 445,92	1 045,71	9 446,29
67	75 000,00	47 431,47		47 431,47	27 568,53
022	166 602,39				166 602,39
TOTAL	2 418 594,39	2 223 975,78	140 046,45	2 083 929,33	334 665,06
042	48 476,00	47 300,80		47 300,80	1 175,20
TOTAL GENERAL	2 467 070,39	2 271 276,58	140 046,45	2 131 230,13	335 840,26

41800 - DECHETS MENAGERS

**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
70	Ventes de produits fabriqués prestations	1 748 000,00		1 748 000,00
74	Subventions d'exploitation	300 000,00		300 000,00
75	Autres produits de gestion courante	4 500,00		4 500,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00		1 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 053 500,00		2 053 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	3 637,00		3 637,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	3 637,00		3 637,00
002	Résultat d'exploitation reporté	409 933,39		409 933,39
TOTAL GENERAL		2 467 070,39		2 467 070,39

41800 - DECHETS MENAGERS

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
70	1 748 000,00	2 251 434,75	291 862,49	1 959 572,26	-211 572,26
74	300 000,00	221 232,06	19 500,00	201 732,06	98 267,94
75	4 500,00	7 030,85		7 030,85	-2 530,85
77	1 000,00	796,04		796,04	203,96
TOTAL	2 053 500,00	2 480 493,70	311 362,49	2 169 131,21	-115 631,21
042	3 637,00	3 636,36		3 636,36	0,64
	3 637,00	3 636,36		3 636,36	0,64
002	409 933,39				409 933,39
TOTAL GENERAL	2 467 070,39	2 484 130,06	311 362,49	2 172 767,57	294 302,82

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
1641	Emprunts en euros	19 745,09		19 745,09
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	19 745,09		19 745,09
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	19 745,09		19 745,09
Opération n° 205190005	Concessions et droits assimilés	192,00		192,00
Opération n° 218390005	Matériel de bureau et matériel informatique	1 336,00		1 336,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 90005	Opération d'équipement n° 90005	1 528,00		1 528,00
Opération n° 215490006	Matériel industriel	11 709,72		11 709,72
SOUS-TOTAL OPERATION n° 90006	Opération d'équipement n° 90006	11 709,72		11 709,72
Opération n° 215490010	Matériel industriel	29 058,00		29 058,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 90010	Opération d'équipement n° 90010	29 058,00		29 058,00
Opération n° 205190011	Concessions et droits assimilés	649,50		649,50
SOUS-TOTAL OPERATION n° 90011	Opération d'équipement n° 90011	649,50		649,50
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	42 945,22		42 945,22
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	62 690,31		62 690,31
13913	Subvention d'équipement transférées au c	3 636,36		3 636,36
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	3 636,36		3 636,36
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 636,36		3 636,36
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	66 326,67		66 326,67

033022

TRES. CADILLAC



41800 DECHETS MENAGERS

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
1068	Autres réserves	97 604,00		97 604,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	97 604,00		97 604,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	97 604,00		97 604,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	97 604,00		97 604,00
28031	Amortissements frais d'études	3 295,94		3 295,94
28128	Autres terrains	2 932,50		2 932,50
28135	Amortissements installations générales a	307,70		307,70
28154	Matériel industriel	40 764,66		40 764,66
SOUS-TOTAL OPERATION n°	Opérations d'ordre de transfert entre se	47 300,80		47 300,80
040	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	47 300,80		47 300,80
TOTAL	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	144 904,80		144 904,80

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

ID : 033-200066581-20190410-02019072-DE

41800 DECHETS MENAGERS

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
6063	Autres fournisseurs d'entretien et de pet	527,77		527,77
6064	Fournitures administratives	1 107,84		1 107,84
6066	Carburants	973,27	66,00	907,27
6068	Autres matières et fournitures	427,05		427,05
611	Sous-traitance générale	1 650 224,48	124 254,33	1 525 970,15
6135	Locations mobilières	2 910,29	175,02	2 735,27
61558	Autres biens mobiliers	5 307,50		5 307,50
617	Études et recherches	4 930,00		4 930,00
618	Divers	4 211,82	3 297,00	914,82
6233	Foires et expositions	37,74		37,74
6236	Catalogues et imprimés	3 703,80		3 703,80
6238	Divers	1 666,67		1 666,67
6241	Transports sur achats	750,00		750,00
6287	Remboursements de frais	291 796,14	2 300,00	289 496,14
637	Autres impôts taxes et versements assimi	300,00		300,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	1 968 874,37	130 092,35	1 838 782,02
6215	Personnel affecté par la collectivité de	166 732,24		166 732,24
6475	Médecine du travail pharmacie	50,00		50,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	166 782,24		166 782,24
6541	Créances admises en non-valeur	11 340,35	260,45	11 079,90
6542	Créances éteintes	18 264,07	247,73	18 016,34
658	Charges diverses de gestion courante	791,65		791,65
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	30 396,07	508,18	29 887,89
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 326,92		6 326,92

033022

TRES. CADILLAC



41800 DECHETS MENAGERS
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
66112	Intérêts - rattachement des loise	4 164,71	9 445,92	-5 281,21
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	10 491,63	9 445,92	1 045,71
673	Titres annulés exercices antérieurs	47 431,47		47 431,47
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	47 431,47		47 431,47
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 223 975,78	140 046,45	2 083 929,33
6811	Dotations aux Amortissements sur immobil	47 300,80		47 300,80
SOUS-TOTAL OPERATION n°	Opérations d'ordre de transfert entre se	47 300,80		47 300,80
042	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	47 300,80		47 300,80
TOTAL	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	2 271 276,58	140 046,45	2 131 230,13

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

ID : 033-205069581-20190410-02019072-0E

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
703	Ventes de produits résiduels	191 011,41	16 946,90	174 064,51
706	Prestations de services	2 045 999,16	274 915,59	1 771 083,57
7087	Remboursements de frais	14 424,18		14 424,18
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Ventes de produits fabriqués prestations	2 251 434,75	291 862,49	1 959 572,26
74	Subventions d'exploitation	221 232,06	19 500,00	201 732,06
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Subventions d'exploitation	221 232,06	19 500,00	201 732,06
7588	Autres	7 030,85		7 030,85
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	7 030,85		7 030,85
7714	Recouvrement sur créances admises en non	49,44		49,44
7718	Autres produits exceptionnels sur opérat	0,15		0,15
778	Autres produits exceptionnels	746,45		746,45
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	796,04		796,04
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 480 493,70	311 362,49	2 169 131,21
777	Quote-part des subventions d'investisse	3 636,36		3 636,36
SOUS-TOTAL OPERATION n°	Opérations d'ordre de transfert entre se	3 636,36		3 636,36
042	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	3 636,36		3 636,36
TOTAL	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	2 484 130,06	311 362,49	2 172 767,57

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-20066881-20190410-02019072-DE

COMPTABILITE

DES DENIERS ET VALEURS

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Saldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		8 232,25						8 232,25		8 232,25
10222	FCTVA		78 169,45						78 169,45		78 169,45
	Sous Total compte 1022		78 169,45						78 169,45		78 169,45
	Sous Total compte 102		86 401,70						86 401,70		86 401,70
1068	Autres réserves	464 268,94				97 604,00			561 872,94		561 872,94
	Sous Total compte 106	464 268,94				97 604,00			561 872,94		561 872,94
	Sous Total compte 10	550 570,64				97 604,00			648 274,64		648 274,64
110	Report à nouveau solde créditeur	373 575,81		97 604,00	133 961,58			97 604,00	507 537,39		409 933,39
	Sous Total compte 11	373 575,81		97 604,00	133 961,58			97 604,00	507 537,39		409 933,39
12	Résultat exercice bénéf ou perte	133 961,58		133 961,58					133 961,58	133 961,58	0,00
	Sous Total compte 12	133 961,58		133 961,58					133 961,58	133 961,58	0,00
1313	Dépt		92 629,00						92 629,00		92 629,00
	Sous Total compte 131		92 629,00						92 629,00		92 629,00

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13913	Subv éqipt transf - Dépt	70 810,85				3 636,36		74 447,21		74 447,21	
	Sous Total compte 1391	70 810,85				3 636,36		74 447,21		74 447,21	
	Sous Total compte 139	70 810,85				3 636,36		74 447,21		74 447,21	
	Sous Total compte 13	70 810,85	92 629,00			3 636,36		74 447,21	92 629,00		18 181,79
1641	Emprunts en euros		174 855,50			19 745,09		19 745,09	174 855,50		155 110,41
	Sous Total compte 164		174 855,50			19 745,09		19 745,09	174 855,50		155 110,41
16884	Int sur empris éiab crédit		5 555,49	9 445,92	4 164,71			9 445,92	5 720,20		274,28
	Sous Total compte 1688		5 555,49	9 445,92	4 164,71			9 445,92	9 730,20		274,28
	Sous Total compte 168		5 555,49	9 445,92	4 164,71			9 445,92	9 730,20		274,28
	Sous Total compte 16		180 410,99	9 445,92	4 164,71	19 745,09		29 191,01	180 575,70		153 384,69
	Total classe 1	70 810,85	1 331 248,02	241 011,50	138 126,29	23 303,45	97 604,00	335 203,80	1 556 978,31	74 447,21	1 306 221,72
2031	Frais d'études	39 551,25						39 551,25		39 551,25	
	Sous Total compte 203	39 551,25						39 551,25		39 551,25	

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2051	Concessions et droits assimilés	1 198,00				843,50		2 035,50		2 039,50	
	Sous Total compte 205	1 198,00				843,50		2 039,50		2 039,50	
	Sous Total compte 20	60 749,25				843,50		41 590,75		41 590,75	
2128	Autres terrains	43 987,55						43 987,55		43 987,55	
	Sous Total compte 212	43 987,55						43 987,55		43 987,55	
2135	Instal gales agencet amégis const	4 615,56						4 615,56		4 615,56	
	Sous Total compte 213	4 615,56						4 615,56		4 615,56	
2154	Mat indust	1 214 004,31				40 767,72		1 254 772,03		1 254 772,03	
2157	Agencet amégat mat outill indust	1 126,90						1 126,90		1 126,90	
	Sous Total compte 215	1 215 131,21				40 767,72		1 255 898,93		1 255 898,93	
2183	Mat bureau mat informatique	1 209,00				1 336,00		2 545,00		2 545,00	
2188	Autres	888,71						888,71		888,71	
	Sous Total compte 218	2 097,71				1 336,00		3 433,71		3 433,71	

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 21	1 265 832,03				42 103,72		1 307 935,75		1 307 935,75	
28031	Amort frais études		13 183,76				3 295,94		16 479,70		16 479,70
	Sous Total compte 2803		13 183,76				3 295,94		16 479,70		16 479,70
2805	Concessions droits similaires brevets		1 198,00						3 198,00		3 198,00
	Sous Total compte 280		14 381,76				3 295,94		17 677,70		17 677,70
28128	Autres terrains		17 595,01				2 932,50		20 527,51		20 527,51
	Sous Total compte 2812		17 595,01				2 932,50		20 527,51		20 527,51
28135	Amort instal gales agencet amégat constru		7 095,80				307,70		7 403,50		7 403,50
	Sous Total compte 2813		7 095,80				307,70		7 403,50		7 403,50
28154	Mat indust		610 832,72				40 764,66		651 597,38		651 597,38
28157	Amort agencet amégat mat outil indust		1 126,90						1 126,90		1 126,90
	Sous Total compte 2815		611 959,62				40 764,66		652 724,28		652 724,28
28183	Mat bureau mat informatique		1 209,00						1 209,00		1 209,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28188	Amort autres		888,71						888,71		888,71
	Sous Total compte 2818		2 097,71						2 097,71		2 097,71
	Sous Total compte 281		638 748,14			44 004,86			682 753,00		682 753,00
	Sous Total compte 28		653 129,90			47 300,80			700 430,70		700 430,70
	Total classe 2	1 306 581,28	653 129,90			42 945,22	47 300,80		1 349 526,50	100 430,70	1 349 526,50
4011	Fournisseurs		36 832,67	1 991 628,37					1 991 628,37		30 993,64
	Sous Total compte 401		36 832,67	1 991 628,37					1 991 628,37		30 993,64
4041	Fournis immob			51 255,86	51 534,26				51 255,86	51 534,26	278,40
	Sous Total compte 404			51 255,86	51 534,26				51 255,86	51 534,26	278,40
408	Fournis facturés non parvenues		130 092,35	130 092,35					130 092,35	471 889,17	341 796,82
4091	Fournis avancés vers sur cdes	32 070,87							32 070,87		32 070,87
	Sous Total compte 409	32 070,87							32 070,87		32 070,87
	Sous Total compte 40	32 070,87	166 925,02	2 172 976,58	2 379 120,42				2 205 047,45	2 545 045,44	340 997,99

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4111	Clients - amiable	898 886,51		2 424 476,98 2 895 987,16				3 323 363,49 2 895 987,16		427 376,33	
4116	Clients - contentieux	170 392,34		406 603,69 263 735,08				576 995,03 263 735,08		313 259,95	
	Sous Total compte 411	1 069 278,85		2 831 079,67 3 159 722,24				3 900 358,52 3 159 722,24		740 636,28	
418	Clients - produits non encore facturés	282 214,16		15 829,00 282 214,16				298 043,16 282 214,16		15 829,00	
	Sous Total compte 41	1 351 493,01		2 846 908,67 3 441 936,40				4 198 401,68 3 441 936,40		756 465,28	
4411	Etat sur coll. publ. subv. à recev. amiable			121 500,00 121 500,00				121 500,00 121 500,00			0,00
	Sous Total compte 441			121 500,00 121 500,00				121 500,00 121 500,00			0,00
4431	Opér. partic. avec Etat dépenses		148 039,36	148 039,36				148 039,36 148 039,36			0,00
	Sous Total compte 443		148 039,36	148 039,36				148 039,36 148 039,36			0,00
44551	Etat - TVA à décaisser		15 907,00	103 415,00 87 508,00				103 415,00 103 415,00			0,00
	Sous Total compte 4455		15 907,00	103 415,00 87 508,00				103 415,00 103 415,00			0,00
44562	Etat - TVA déduit sur immobilisations	1 777,32		8 589,04 8 543,00				10 366,36 8 543,00		1 823,36	
44566	TVA déduit sur autres biens et services	26 689,70		192 477,29 197 236,10				219 166,99 197 236,10		21 940,89	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44567	Etat - crédit de TVA à reporter			286 246,00	286 246,00			286 246,00	286 246,00		0,00
	Sous Total compte 4456	28 467,02		487 312,33	492 015,10			515 779,35	492 015,10	23 764,25	
44571	Etat - TVA collectée		1,36	214 868,80	206 103,66			214 868,80	206 105,02	8 763,78	
	Sous Total compte 4457		1,36	214 868,80	206 103,66			214 868,80	206 105,02	8 763,78	
44583	Rembat taxes sur chiffre affaire demandé		19 121,00	79 317,00	43 557,00			79 317,00	62 678,00	16 639,00	
	Sous Total compte 4458		19 121,00	79 317,00	43 557,00			79 317,00	62 678,00	16 639,00	
	Sous Total compte 445	28 467,02	35 029,36	884 913,13	829 183,76			913 380,15	864 213,12	49 167,03	
4487	Etat - produits à recevoir			66 247,18				66 247,18		66 247,18	
	Sous Total compte 448			66 247,18				66 247,18		66 247,18	
	Sous Total compte 44	28 467,02	183 068,72	1 200 659,67	950 683,76			1 229 166,69	1 133 762,48	95 414,21	
4511	Cpte rattaché avec à subdiv par budg ann		468 401,26	2 970 228,13	2 372 423,64			2 970 228,13	2 840 824,90	129 403,23	
	Sous Total compte 451		468 401,26	2 970 228,13	2 372 423,64			2 970 228,13	2 840 824,90	129 403,23	
	Sous Total compte 45		468 401,26	2 970 228,13	2 372 423,64			2 970 228,13	2 840 824,90	129 403,23	

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

N° de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
466	Excédit de versement		6 861,64	16 135,71	18 354,06			16 136,73	25 215,70		9 088,99
46711	Autres comptes créditeurs			58 524,52	63 382,67			58 524,52	63 382,67		4 858,15
	Sous Total compte 4671			58 524,52	63 382,67			58 524,52	63 382,67		4 858,15
46721	Débiteurs divers - amiable	46,04		2 570,60	2 571,28			2 616,64	2 571,28	45,36	
46726	Débiteurs divers - contestieux	104,00		0,68	0,68			104,68	0,68	104,00	
	Sous Total compte 4672	150,04		2 571,28	2 571,96			2 721,32	2 571,96	149,36	
	Sous Total compte 467	150,04		61 095,80	65 954,63			61 245,84	65 954,63	4 708,79	
4687	Divers - produits à recevoir	19 500,00			19 500,00			19 500,00	19 500,00		0,00
	Sous Total compte 468	19 500,00			19 500,00			19 500,00	19 500,00		0,00
	Sous Total compte 46	19 650,04	6 861,64	77 222,51	103 808,69			96 822,55	110 670,33		13 797,78
4711	Versé des régisseurs			8 437,00	8 437,00			8 437,00	8 437,00		0,00
4712	Virements réimputés			659,61	1 794,14			659,61	1 794,14		1 134,53
4713	Recettes perçues avant émission titres			66 277,90	66 263,05			66 277,90	66 263,05	16,85	

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		1 283,54	26 078,36	27 502,79			26 078,36	28 786,33		2 707,97
471412	Excédent à réimputer - personnes morales			6 113,43	6 152,94			6 113,43	6 152,94		39,51
	Sous Total compte 47141		1 283,54	32 191,79	33 655,73			32 191,79	34 939,27		2 747,48
	Sous Total compte 4714		1 283,54	32 191,79	33 655,73			32 191,79	34 939,27		2 747,48
4718	Autres recettes à régulariser		1 752,71	18 289,50	17 808,65			18 289,50	19 561,17		1 271,67
	Sous Total compte 471		3 036,25	125 855,80	127 956,38			125 855,80	130 592,63		5 136,83
4721	Dép sans mandatement préalable			26 072,01	26 072,01			26 072,01	26 072,01		0,00
4722	DACR commission carte bancaire		1,29						1,29		1,29
4728	DACR - autres dépenses à régul			3 374,11	1 736,06			3 374,11	1 736,06		1 638,05
	Sous Total compte 472		1,29	29 446,12	27 808,07			29 446,12	27 809,36		1 636,76
4751	Redevables sur rôle		1 451,96	2 800 849,17	2 800 927,23			2 802 301,13	2 800 927,23		1 373,90
4757	Produits sur rôle		1 808,76	1 971 156,89	1 971 156,89			1 971 156,89	1 973 005,65		1 848,76
4758	TVA sur rôle			197 133,52	197 133,52			197 133,52	197 133,52		0,00

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 475	1 451,95	1 840,76	4 969 139,58	4 969 217,64			4 970 591,54	4 971 066,40		474,86
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	124,25						114,25		114,25	
	Sous Total compte 478	124,25						124,25		124,25	
	Sous Total compte 47	1 566,21	4 886,30	5 124 441,50	5 129 982,09			5 126 007,71	5 129 868,39		3 860,68
	Total classe 4	1 433 247,15	830 142,94	14 392 477,06	14 372 955,00			15 825 724,21	15 203 097,94	1 016 646,00	394 019,73
51172	Chèques impayés	110,28		37,70	147,98			147,98	147,98		0,00
51178	Autres valeurs impayées	2 232,13		12 317,59	14 549,70			14 549,70	14 549,70		0,00
	Sous Total compte 5117	2 342,39		12 355,29	14 697,68			14 697,68	14 697,68		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	1 273,27		485 013,78	484 967,45			486 287,05	484 967,45	1 319,60	
	Sous Total compte 511	3 615,66		497 369,07	499 665,13			500 984,73	499 665,13	1 319,60	
	Sous Total compte 51	3 615,66		497 369,07	499 665,13			500 984,73	499 665,13	1 319,60	
5412	Disponibilités régisseurs de recettes			50,00				50,00		50,00	
	Sous Total compte 541			50,00				50,00		50,00	

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 54			50,00				50,00		50,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			50 937,16	50 937,16			50 937,16	50 937,16		0,00
5872	Cpte pivot - ANV			12 390,06	12 390,06			12 390,06	12 390,06		0,00
	Sous Total compte 587			12 390,06	12 390,06			12 390,06	12 390,06		0,00
588	Autres virements internes	265,92		8 382,97	8 428,61			8 648,89	8 428,61	220,28	
	Sous Total compte 58	265,92		71 710,19	71 755,83			71 976,11	71 755,83	220,28	
	Total classe 5	3 881,58		565 139,26	571 430,96			573 010,84	571 426,96	1 589,88	
6003	Autres fournitures et petit équipement					527,77		527,77		527,77	
6004	Fournitures administratives					1 107,84		1 107,84		1 107,84	
6006	Carburants					973,27	66,00	973,27	66,00	907,27	
6008	Autres matières et fournitures					427,05		427,05		427,05	
	Sous Total compte 606			3 035,93	66,00	3 035,93	66,00	3 035,93	66,00	3 969,93	
	Sous Total compte 60			3 035,93	66,00	3 035,93	66,00	3 035,93	66,00	3 969,93	

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
611	Sous-trimance générale					1 650 224,48	124 254,33	1 650 224,48	124 254,33	1 525 970,15	
6135	Locations mobilières					2 910,29	175,02	2 910,29	175,02	2 735,27	
	Sous Total compte 613					2 910,29	175,02	2 910,29	175,02	2 735,27	
61558	Autres biens mobiliers					5 307,50		5 307,50		5 307,50	
	Sous Total compte 6155					5 307,50		5 307,50		5 307,50	
	Sous Total compte 615					5 307,50		5 307,50		5 307,50	
617	Etudes et recherches					4 930,00		4 930,00		4 930,00	
618	Divers					4 211,82	3 297,00	4 211,82	3 297,00	914,82	
	Sous Total compte 61					1 667 584,09	127 726,35	1 667 584,09	127 726,35	1 539 857,74	
6215	Personel affecté par collectivité rattaché					166 732,24		166 732,24		166 732,24	
	Sous Total compte 621					166 732,24		166 732,24		166 732,24	
6233	Foires et expositions					37,74		37,74		37,74	
6236	Catalogues et imprimés					3 703,80		3 703,80		3 703,80	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes		
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
6238	Divers					1 666,67		1 666,67			1 666,67	
	Sous Total compte 623					5 408,21		5 408,21			5 408,21	
6241	Transports sur achats					750,00		750,00			750,00	
	Sous Total compte 624					750,00		750,00			750,00	
6287	Remboursements de frais					291 796,14	2 300,00	291 796,14	2 300,00		289 496,14	
	Sous Total compte 628					291 796,14	2 300,00	291 796,14	2 300,00		289 496,14	
	Sous Total compte 62					464 686,59	2 300,00	464 686,59	2 300,00		462 386,59	
637	Autres impôts tax versé sur rému aut org					300,00		300,00			300,00	
	Sous Total compte 63					300,00		300,00			300,00	
6475	Médecine du travail pharmacie					50,00		50,00			50,00	
	Sous Total compte 647					50,00		50,00			50,00	
	Sous Total compte 64					50,00		50,00			50,00	
6541	Créances admises ANV					11 340,35	260,45	11 340,35	260,45		11 079,90	

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6542	Créances éteintes					18 264,07	247,73	18 264,07	247,73	18 016,34	
	Sous Total compte 654					29 604,42	508,18	29 604,42	508,18	29 096,24	
658	Charges diverses gest courante					791,65		791,65		791,65	
	Sous Total compte 65					30 396,07	508,18	30 396,07	508,18	29 887,89	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					6 326,92		6 326,92		6 326,92	
66112	Intérêts - rattachement des îcne					6 164,71	9 445,92	4 164,71	9 445,92		5 281,21
	Sous Total compte 6611					10 491,63	9 445,92	10 491,63	9 445,92	1 045,71	
	Sous Total compte 661					10 491,63	9 445,92	10 491,63	9 445,92	1 045,71	
	Sous Total compte 66					10 491,63	9 445,92	10 491,63	9 445,92	1 045,71	
673	Titres annulés exercices antérieurs					47 431,47		47 431,47		47 431,47	
	Sous Total compte 67					47 431,47		47 431,47		47 431,47	
6811	DA - immob corpo et incorpo					47 300,80		47 300,80		47 300,80	
	Sous Total compte 681					47 300,80		47 300,80		47 300,80	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes		
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
	Sous Total compte 68					47 300,80		47 300,80			47 300,80	
	Total classe 6					2 271 276,58		2 271 276,58			2 336 513,34	
						140 046,45		140 046,45			5 281,21	
703	Ventes de produits résiduels					16 946,90		16 946,90			174 064,51	
						191 011,41		191 011,41				
706	Prestations de services					274 915,59		274 915,59			1 771 003,57	
						2 045 909,16		2 045 909,16				
7087	Remboursements de frais										14 424,18	
						14 424,18		14 424,18				
	Sous Total compte 708										14 424,18	
	Sous Total compte 70					201 862,49		201 862,49			1 959 572,26	
						2 251 434,75		2 251 434,75				
74	Subv exploitation					19 500,00		19 500,00			201 732,06	
						221 232,06		221 232,06				
	Sous Total compte 74					19 500,00		19 500,00			201 732,06	
						221 232,06		221 232,06				
7588	Autres										7 030,85	
						7 030,85		7 030,85				
	Sous Total compte 758										7 030,85	
	Sous Total compte 75										7 030,85	
						7 030,85		7 030,85				
7714	Recouvrement sur créances admises en nv										49,44	
						49,44		49,44				
											49,44	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7718	Autres prod except sur opé gestion						0,15		0,15		0,15
	Sous Total compte 771						49,59		49,59		49,59
777	Quote part subv invest virée au résultat						3 636,36		3 636,36		3 636,36
778	Autres produits exceptionnels						746,45		746,45		746,45
	Sous Total compte 77						4 432,40		4 432,40		4 432,40
	Total classe 7					311 362,49	2 484 130,06		311 362,49	2 484 130,06	3 172 767,57
	Total général	2 814 520,86		3 520 617,82	15 082 503,25	2 648 965,74	2 769 061,31	20 666 104,42	20 666 104,42	4 578 720,93	4 578 720,93
			2 014 520,86								



41800 DECHETS MENAGERS

PAGE DES SIGNATURES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 15/04/2019
ID : 033-200099581-20190415-20019073-DE

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À , le

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de DECHETS MENAGERS pendant l'année 2018 et qu'il n'existe aucune autre à sa connaissance.

À , le

Vu par qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le par l'organe délibérant.

À , le

Envoyé en préfecture le 13/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-200069501-20190415-02019072-DE

033022

TRES, CADILLAC

41800 DECHETS MENAGERS

Nombre de pages : 51

FIN DE DOCUMENT

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

 SLO

ID : 033-20066581-20190410-02019072-DE



- HESIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019072
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS M4 AVEC TVA - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019072-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 033-200069581-20190410-D2019072-DE-1-1_0.xml	text/xml	1071
nom de original: 2019_072_BUDGET__BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS PODENSAC M4 AVEC TVA__ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018.pdf	application/pdf	103931
nom de métier: 70_DE-033-200069581-20190410-D2019072-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	103931
nom de original: 2_CDG 2018 OM 418.pdf	application/pdf	16998554
nom de métier: 99_AU-033-200069581-20190410-D2019072-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	16998554

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 12h28min32s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>15 avril 2019 à 14h21min30s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>15 avril 2019 à 14h27min47s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 14h28min44s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le **17 AVR. 2019**

ID : 003-200066681-20190410-02019073-DE

Le Président,
Bernard MATEILLE



033022

TRES. CADILLAC

42300 ORDURES MENAGERES

ORIGINE DU DOCUMENT : olivier.maximilien

Exercice : 2018

Budget collectivité : 42300

A Viser : 0

Edition Provisoire : 1

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le



ID : 033-200065581-20190410-02016073-0E

TRÉSOR PUBLIC

TRES. CADILLAC

N° CODIQUE 033022

Date d'édition : 06/03/2019

IDENTIFIANT BUDGET 42300

N° de SIRET 20006958100060

ORDURES MENAGERES

**COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2018**

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

**M Olivier MAXIMILIEN
033022 TRES. CADILLAC**

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2018 AU 06/03/2019

SOMMAIRE

	PAGES
1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	4
2 Bilan	5
3 Compte de résultat synthétique	13
4 Compte de résultat	14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	22
2 Résultats d'exécution	23
3 Etat de consommation des crédits	26
4 Etat de réalisation des opérations	30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	35
1 Balance des comptes	36
2 Situation des valeurs inactives	48
4EME PARTIE : Page des signatures	49

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-200088581-20190410-02019073-DE

SITUATION PATRIMONIALE

42300 - ORDURES MENAGERES

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)			
Terrains	26,55	Dotations	6,00
Constructions		Fonds globalisés	39,46
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	30,22	Réserves	
Immobilisations corporelles en cours		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Report à nouveau	26,64
Autres immobilisations corporelles	0,93	Résultat de l'exercice	22,03
Total immobilisations corporelles (nettes)	57,70	Subventions transférables	
Immobilisations financières		Subventions non transférables	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	57,70	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affirmant et du remettant	19,80
Stocks		Autres fonds propres	
Créances	417,16	TOTAL FONDS PROPRES	113,93
Valeurs mobilières de placement		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Disponibilités	1,63	Dettes financières à long terme	
Autres actifs circulants		Fournisseurs	69,18
TOTAL ACTIF CIRCULANT	418,79	Autres dettes à court terme	288,34
Comptes de régularisations		Total dettes à court terme	357,52
TOTAL ACTIF	476,50	TOTAL DETTES	357,52
		Comptes de régularisations	5,04
		TOTAL PASSIF	476,50

42300 - ORDURES MENAGERES

BILAN (en Euros)

ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	
Frais d'établissement				
Frais d'études de R & D				
Conces, brev, licences, marques, procéd	7 659,43	7 659,43		
Fonds commercial, droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Terrains en toute propriété	36 336,00	9 782,00	26 554,00	31 445,00
Constructions en toute propriété				
Construction sur sol autrui en tte prop				
Instal, mat et outil techn en tte prop	46 630,07	16 413,22	30 216,85	2 039,07
Oeuvres d'art				
Autres immob corpo en tte propriété	22 091,89	21 158,19	933,70	1 950,70
Immo corpo en cours en tte prop				
Immobilisations affectées en toute prop				
Immobilisations mises en concession				
Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Construc reçues au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo				
MONTANT A REPORTER	112 717,39	55 012,84	57 704,55	35 434,77

ACTIF

IMMOBILISE

42300 - ORDURES MENAGERES
BILAN (en Euros)

ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
REPORT	112 717,39	55 012,84	57 704,55	35 434,77
Instal, mat et outill tech mise à dispo				
Autres immob corpo mise à dispo				
Immobilisation en cours mise à dispo				
Terrains reçus en affect ou concess				
Constructions reçues en affect ou conc				
Construction sur sol d'autrui				
Instal, matériel et outillage technique				
Autres immobilisations corporelles				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres créances				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	112 717,39	55 012,84	57 704,55	35 434,77

ACTIF
IMMOBILISE
(SUITE)



42300 - ORDURES MENAGERES
BILAN (en Euros)

ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	
Matières premières et autres approvision				
En cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances				
Clients et comptes rattachés	407 633,33		407 633,33	381 467,54
Créances irrécouvrables admises en NV				
Autres créances d'exploitation	6 288,03		6 288,03	
Créances sur l'Etat et collect. publiques				
Créances sur les BA ou le BP				
Opérations pour le compte de tiers				
Autres créances diverses	3 242,42		3 242,42	2 308,79
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 627,38		1 627,38	1 099,73
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	418 791,16		418 791,16	384 876,06

ACTIF
CIRCULANT

42300 - ORDURES MENAGERES
BILAN (en Euros)

ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Charges à répartir sur plusieurs exer				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	531 508,55	55 012,84	476 495,71	420 310,83
COMPTES DE REGULARI SATIION				

**42300 - ORDURES MENAGERES
BILAN (en Euros)**

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par coliec de rattachement	19 797,42	19 797,42
	Ecarté de réévaluation		
	Réserves	39 462,35	17 329,57
	Report à nouveau	26 641,90	12 583,96
	Résultat de l'exercice	22 030,52	36 190,72
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Fonds globalisés	5 997,00	5 997,00
	Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES	FONDS PROPRES TOTAL I	113 929,19	91 898,67

PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

**PROVISIONS
 POUR RISQUES
 ET CHARGES**



033022
TRES. CADILLAC

42300 - ORDURES MENAGERES

BILAN (en Euros)

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 1-2
ID : 033-20190410-02019073-DE

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des élab de crédits		
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés	69 179,81	86 046,14
	Dettes fiscales et sociales		
	Autres dettes d'exploitation		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les collec publi		33 678,13
	Dettes fiscales impôt sur les bénéfices		
	Dettes envers les BA ou le BP	284 420,52	203 554,91
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes	3 922,06	4 457,55
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	357 522,39	327 736,73

DETTES

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	1 116,47	1 033,18
Autres produits	0,03	
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	1 116,50	1 033,18
Traitements, salaires, charges sociales	0,08	
Achats et charges externes	1 099,60	52,81
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	6,31	8,91
Autres charges	23,50	935,34
Charges courantes non financières	1 129,49	997,06
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER	-12,99	36,12
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RÉSULTAT COURANT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT	-12,99	36,12
Produits exceptionnels	43,55	0,71
Charges exceptionnelles	8,53	0,63
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	35,02	0,07
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	22,03	36,19

42300 - ORDURES MENAGERES
COMPTÉ DE RESULTAT 2018

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Prestations de services	1 110 185,02	1 033 176,98
Divers produits d'exploitation	6 288,03	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits d'exploitation	30,00	
TOTAL I	1 116 503,05	1 033 176,98
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation stock mat prem, autres approv		
Autres achats et charges externes	1 099 600,45	52 810,51
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem. assimilés		
Salaires et traitements		



033022
TRES. CADILLAC

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 14/04/2019
ID : 033-200000581-20190410-00019073-DE

42300 - ORDURES MENAGERES
COMpte DE RESULTAT 2018

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Charges sociales	78,00	
Dotations amortissements des immob	6 314,22	8 908,23
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour risques et charges		
Autres charges d'exploitation	23 499,09	935 338,49
TOTAL II	1 129 491,76	997 057,23
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-12 988,71	36 119,75
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières, créances de l'actif		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		

42300 - ORDURES MENAGERES
COMpte DE RESULTAT 2018

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	-12 988,71	36 119,75
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion	43 490,67	4,74
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital	61,38	700,26
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	43 552,05	705,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion	8 532,82	634,03
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot, amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI	8 532,82	634,03
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	35 019,23	70,97

033022

TRES. CADILLAC



42300 - ORDURES MENAGERES

COMpte DE RESULTAT 2018

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-20008858-20190415-2019073-DE

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V)	1 160 055,10	1 033 881,98
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 138 024,58	997 691,26
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	22 030,52	36 190,72

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-200068581-20190415-D2019073-DE

ANNEXE



42300 - ORDURES MENAGERES

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2018

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 16/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le
 ID : 033-200009581-20190410-D001-6079-DE



42300 - ORDURES MENAGERES

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2018

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-200068551-20190415-02019073-DE

EXECUTION BUDGETAIRE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	36 303,00	1 147 041,90	1 183 344,90
Titres de recettes émis (b)	28 447,00	1 192 930,05	1 221 377,05
Réductions de titres (c)		32 874,95	32 874,95
Recettes nettes (d = b - c)	28 447,00	1 160 055,10	1 188 502,10
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	36 303,00	1 147 041,90	1 183 344,90
Mandats émis (f)	28 584,00	1 141 292,82	1 169 876,82
Annulations de mandats (g)		3 268,24	3 268,24
Dépenses nettes (h = f - g)	28 584,00	1 138 024,58	1 166 608,58
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		22 030,52	21 893,52
(h - d) Déficit	137,00		

42300 - ORDURES MENAGERES

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
ORDURES MENAGERES					
Investissement	7 689,22		-137,00		7 552,22
Fonctionnement	48 774,68	22 132,78	22 030,52		48 672,42
Sous-Total	56 463,90	22 132,78	21 893,52		56 224,64
TOTAL III	56 463,90	22 132,78	21 893,52		56 224,64
TOTAL I + II + III	56 463,90	22 132,78	21 893,52		56 224,64



033022

TRES. CADILLAC

42300 - ORDURES MENAGERES

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif		Décision modificative	Total Prévisions
		1	2		
21	Immobilisations corporelles	2 354,00			2 354,00
020	Dépenses imprévues - section d'investiss	2 236,00	1 891,00		4 127,00
	CHAPTRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	4 590,00	1 891,00		6 481,00
	Opération n° 600	29 822,00			29 822,00
	CHAPTRES REELS VOTES PAR OPERATION	29 822,00			29 822,00
	TOTAL	34 412,00	1 891,00		36 303,00
	TOTAL GENERAL	34 412,00	1 891,00		36 303,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 16/04/2019 à 11h33

Affiché le

ID : 033-2000088561-20190410-D2019073-DE



42300 - ORDURES MENAGERES
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions I	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
21	2 354,00				2 354,00
020	4 127,00				4 127,00
SOUS-TOTAL	6 481,00			6 481,00	6 481,00
Opération n° 600	29 822,00	28 584,00		28 584,00	1 238,00
SOUS-TOTAL	29 822,00	28 584,00		28 584,00	1 238,00
TOTAL	36 303,00	28 584,00		28 584,00	7 719,00
TOTAL GENERAL	36 303,00	28 584,00		28 584,00	7 719,00



42300 - ORDURES MENAGERES

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif			Décision modificative			Total Prévisions																
		1	2			3	4	5	6	7														
10	Dotations fonds divers et réserves	22 298,78									22 298,78													
	SOUS-TOTAL	22 298,78									22 298,78												22 298,78	
	TOTAL	22 298,78									22 298,78												22 298,78	
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	4 424,00									1 891,00												6 315,00	
	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	4 424,00									1 891,00												6 315,00	
001	Solde d'exécution de la section d'invest	7 689,22																					7 689,22	
	TOTAL GENERAL	34 412,00									1 891,00												36 303,00	

42300 - ORDURES MENAGERES
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif			Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2	
011	Charges à caractère général	1 049 076,00		1 049 076,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	55 200,00		55 200,00	
65	Autres charges de gestion courante	29 110,00	-2 400,00	26 710,00	
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	6 400,00	9 400,00	
022	Dépenses imprévues de la section d'explo	4 340,90	-4 000,00	340,90	
	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 140 726,90		1 140 726,90	
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	6 315,00		6 315,00	
	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	6 315,00		6 315,00	
	TOTAL GENERAL	1 147 041,90		1 147 041,90	

42300 - ORDURES MENAGERES

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
011	1 049 076,00	1 048 618,60	3 145,18	1 045 473,42	3 602,58
012	55 200,00	54 205,03		54 205,03	994,97
65	26 710,00	23 622,15	123,06	23 499,09	3 210,91
67	9 400,00	8 532,82		8 532,82	867,18
022	340,90				340,90
TOTAL	1 140 726,90	1 134 978,60	3 268,24	1 131 710,36	9 016,54
042	6 315,00	6 314,22		6 314,22	0,78
TOTAL	6 315,00	6 314,22		6 314,22	0,78
TOTAL GENERAL	1 147 041,90	1 141 292,82	3 268,24	1 138 024,58	9 017,32



033022

TRES. CADILLAC

42300 - ORDURES MENAGERES

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
70	Ventes de produits fabriqués prestations	1 120 400,00		1 120 400,00
75	Autres produits de gestion courante			
77	Produits exceptionnels			
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 120 400,00		1 120 400,00
002	Résultat d'exploitation reporté	26 641,90		26 641,90
TOTAL GENERAL		1 147 041,90		1 147 041,90

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

ID : 033-200008881-20190410-D2019273-0E



42300 - ORDURES MENAGERES

**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions		Émissions		Annulations		RECETTES nettes		Solde prévisions / réalisations	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
70	1 120 400,00	1 149 348,00	32 874,95				1 116 473,05		3 926,95	
75		30,00					30,00		-30,00	
77		43 552,05					43 552,05		-43 552,05	
TOTAL	1 120 400,00	1 192 930,05	32 874,95				1 160 055,10		-39 655,10	
TOTAL GENERAL	1 147 041,90	1 192 930,05	32 874,95				1 160 055,10		26 641,90	
									-13 013,20	



42300 ORDURES MENAGERES

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

ID : 033-200069581-20190410-D2019073-DE

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
Opération n° 2153-600	Installations à caractère spécifique	28 584,00		28 584,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 600	Opération d'équipement n° 600	28 584,00		28 584,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	28 584,00		28 584,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	28 584,00		28 584,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	28 584,00		28 584,00

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
1068	Autres réserves	22 132,78		22 132,78
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	22 132,78		22 132,78
SOUS-TOTAL	CHAPTRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	22 132,78		22 132,78
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	22 132,78		22 132,78
28128	Autres terrains	4 891,00		4 891,00
28155	Outilsage industriel	406,22		406,22
28183	Matériel de bureau et matériel informati	112,00		112,00
28184	Mobilier	20,00		20,00
28188	Amortissements autres	885,00		885,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	6 314,22		6 314,22
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	6 314,22		6 314,22
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	28 447,00		28 447,00

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
6063	Autres fournitures d'entretien et de pet	326,40		326,40
6064	Fournitures administratives	29,26		29,26
6068	Autres matières et fournitures	152,02		152,02
611	Sous-traitance générale	1 034 845,51	3 145,18	1 031 700,33
6156	Maintenance	529,62		529,62
618	Divers	790,00		790,00
6236	Catalogues et imprimés	192,50		192,50
6251	Voyages et déplacements	28,88		28,88
627	Services bancaires et assimilés	155,37		155,37
6287	Remboursements de frais	11 569,04		11 569,04
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	1 048 618,60	3 145,18	1 045 473,42
6215	Personnel affecté par la collectivité de	54 127,03		54 127,03
6475	Médecine du travail pharmacie	78,00		78,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	54 205,03		54 205,03
6541	Créances admises en non-valeur	14 892,21		14 892,21
6542	Créances éteintes	8 729,94	123,06	8 606,88
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	23 622,15	123,06	23 499,09
673	Titres annulés exercices antérieurs	8 532,82		8 532,82
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	8 532,82		8 532,82
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 134 978,60	3 268,24	1 131 710,36
6811	Dotations aux Amortissements sur immobil	6 314,22		6 314,22
SOUS-TOTAL OPERATION n°	Opérations d'ordre de transfert entre se	6 314,22		6 314,22
042	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	6 314,22		6 314,22
TOTAL	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	1 141 292,82	3 268,24	1 138 024,58

42300 ORDURES MENAGERES

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
706	Prestations de services	1 143 059,97	32 874,95	1 110 185,02
7087	Remboursements de frais	6 288,03		6 288,03
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Ventes de produits fabriqués prestations	1 149 348,00	32 874,95	1 116 473,05
7588	Autres	30,00		30,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	30,00		30,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérat.	43 490,67		43 490,67
778	Autres produits exceptionnels	61,38		61,38
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	43 552,05		43 552,05
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 192 930,05	32 874,95	1 160 055,10
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	1 192 930,05	32 874,95	1 160 055,10

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/06/2019

Affiché le



ID : 003-200068981-20190415-22019075-DE

COMPTABILITE

DES DENIERS ET VALEURS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FACTVA		5 997,00								5 997,00
	Sous Total compte 1022		5 997,00								5 997,00
	Sous Total compte 102		5 997,00								5 997,00
1068	Autres réserves	17 329,57				22 132,78					39 462,35
	Sous Total compte 106	17 329,57				22 132,78					39 462,35
	Sous Total compte 10	22 326,67				22 132,78					45 459,35
110	Report à nouveau solde créditeur	12 583,96		22 132,78	36 190,72			22 132,78	48 774,68		26 643,90
	Sous Total compte 11	12 583,96		22 132,78	36 190,72			22 132,78	48 774,68		26 643,90
12	Résultat exercice bénéf ou perte	36 190,72		36 190,72				36 190,72	36 190,72		0,00
	Sous Total compte 12	36 190,72		36 190,72				36 190,72	36 190,72		0,00
181	Cpte liaison : affectation	19 797,42								19 797,42	19 797,42
	Sous Total compte 18	19 797,42								19 797,42	19 797,42
	Total classe 1	91 898,67		58 323,50	36 190,72	22 132,78		98 323,50	150 222,17		91 898,67

42300 - ORDURES MENAGERES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2051	Concessions et droits assimilés	7 659,43						7 659,43		7 659,43	
	Sous Total compte 205	7 659,43						7 659,43		7 659,43	
	Sous Total compte 20	7 659,43						7 659,43		7 659,43	
2128	Autres terrains	36 336,00						36 336,00		36 336,00	
	Sous Total compte 212	36 336,00						36 336,00		36 336,00	
2153	Instal à caractère spécif	36 827,41				28 584,00		45 411,41		45 411,41	
2155	Outillage industriel	1 218,66						1 218,66		1 218,66	
	Sous Total compte 215	18 046,07				28 584,00		46 630,07		46 630,07	
2181	Instal gales agencet amngis divers	15 000,23						15 000,23		15 000,23	
2183	Mat bureau mat informatique	1 953,00						1 953,00		1 953,00	
2184	Mobilier	716,14						716,14		716,14	
2188	Autres	4 422,52						4 422,52		4 422,52	
	Sous Total compte 218	22 091,89						22 091,89		22 091,89	

42300 - ORDURES MENAGERES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 21	76 473,96				28 584,00		105 057,96		105 057,96	
2805	Concessions droits similaires brevets		7 659,43						7 659,43		7 659,43
	Sous Total compte 280		7 659,43						7 659,43		7 659,43
28128	Autres terrains		4 891,00				4 891,00				9 782,00
	Sous Total compte 2812		4 891,00				4 891,00		9 782,00		9 782,00
28153	Instal à caractère spécif		16 007,00						16 007,00		16 007,00
28155	Outilsage industriel						406,22		406,22		406,22
	Sous Total compte 2815		16 007,00				406,22		16 413,22		16 413,22
28181	Instal gales agencet amngis divers		15 000,23						15 000,23		15 000,23
28183	Mat bureau mat informatique		1 840,72						1 840,72		1 840,72
28184	Mobilier						20,00				696,24
28188	Amort autres		3 624,00				885,00		3 509,00		3 509,00
	Sous Total compte 2818		20 141,19				1 017,00		21 158,19		21 158,19

42300 - ORDURES MENAGERES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 281		41 039,19				6 314,22		47 353,41		47 353,41
	Sous Total compte 28		48 598,02				6 314,22		55 012,84		55 012,84
	Total classe 2	84 133,39	48 598,02			28 584,00	6 314,22		132 717,39	55 012,84	55 012,84
4011	Fournisseurs		86 046,14	1 122 323,07	1 036 995,73				1 122 323,07	1 122 323,07	718,80
	Sous Total compte 401		86 046,14	1 122 323,07	1 036 995,73				1 122 323,07	1 122 323,07	718,80
4041	Fournis immob			28 584,00	28 584,00				28 584,00	28 584,00	0,00
	Sous Total compte 404			28 584,00	28 584,00				28 584,00	28 584,00	0,00
408	Fournis factures non parvenues			68 461,01					68 461,01	68 461,01	68 461,01
	Sous Total compte 40		86 046,14	1 150 907,07	1 134 040,74				1 150 907,07	1 220 986,88	69 179,81
4111	Clients - amiable	264 263,53		865 973,64	972 561,32				1 130 237,17	972 561,32	157 675,85
4116	Clients - contentieux	103 502,13		241 224,84	113 639,99				246 786,97	113 639,99	231 146,98
	Sous Total compte 411	367 825,66		1 107 198,48	1 086 201,31				1 475 024,14	1 086 201,31	388 822,83
418	Clients - produits non encore facturés	13 643,88		28 810,50	13 641,88				32 452,38	13 641,88	28 810,50

42300 - ORDURES MENAGERES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 41	381 457,54		1 126 008,98	1 090 843,19			1 507 476,52	1 090 843,19	407 633,33	
4431	Opér partiel avec Etat dépenses		33 678,13	33 678,13				33 678,13	33 678,13		0,00
	Sous Total compte 443		33 678,13	33 678,13				33 678,13	33 678,13		0,00
4487	Etat - produits à recevoir			6 288,03				6 288,03		6 288,03	
	Sous Total compte 448			6 288,03				6 288,03		6 288,03	
	Sous Total compte 44		33 678,13	29 966,16				39 966,16	33 678,13		6 288,03
4515	Cpte rattaché avec à subitv par budg ann		203 554,93	1 114 119,43	1 194 985,04			1 314 119,43	1 398 539,95		284 420,52
	Sous Total compte 451		203 554,93	2 114 119,43	1 394 985,04			1 314 119,43	1 398 539,95		284 420,52
	Sous Total compte 45		203 554,93	2 114 119,43	1 394 985,04			1 314 119,43	1 398 539,95		284 420,52
466	Excédit de verSEMent		4 457,55	20 031,42	9 382,87			10 031,42	13 840,42		3 809,00
4671	Autres comptes créditeurs			14 361,22	14 874,28			14 361,22	14 474,28		113,06
	Sous Total compte 4671			14 361,22	14 874,28			14 361,22	14 474,28		113,06
46721	Débiteurs divers - antiabie		2 309,79	6 290,36	5 356,73			8 599,15	5 356,73	3 242,42	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4672	2 308,79		6 290,36	5 356,73			8 599,15	5 356,73	3 242,42	
	Sous Total compte 467	2 309,79		20 651,58	19 831,01			22 960,37	19 831,01	3 129,36	
	Sous Total compte 46	2 308,79	4 457,56	30 683,00	29 213,80			32 991,79	33 671,43		679,64
4711	Vers des régisseurs			258 341,46	258 341,46			258 341,46	258 341,46		0,00
4712	Virements réimputés				8,65				8,65		8,65
4713	Recettes perçues avant émission titres	50,00		43 568,90	43 568,90			43 618,90	43 568,90	50,00	
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		83,56	23 752,26	23 838,50			23 752,26	23 902,66		105,80
471412	Excédent à réimputer - personnes morales			1 195,33	1 290,29			1 195,33	1 290,29		94,96
	Sous Total compte 47141		83,56	24 947,59	25 108,79			24 947,59	25 192,35		244,76
	Sous Total compte 4714		83,56	24 947,59	25 108,79			24 947,59	25 192,35		244,76
4718	Autres recettes à régulariser		41,96	6 983,46	11 182,33			6 983,46	11 224,37		4 240,81
	Sous Total compte 471	56,00	125,52	333 841,41	330 210,11			333 897,41	330 335,63		6 444,22
4722	DACR commission carte bancaire			112,91	112,91			112,91	112,91		6,00

42300 - ORDURES MENAGERES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4728	DACR - autres dépenses à régulariser			225,58	225,58			225,58	225,58		0,00
	Sous Total compte 472			338,49	338,49			338,49	338,49		0,00
4751	Redevables sur rôle	21 235,43		903 499,76	924 735,19			924 735,19	924 735,19		0,00
4757	Produits sur rôle		31 235,43	885 122,04	863 896,61			885 122,04	885 122,04		0,00
	Sous Total compte 475	21 235,43	31 235,43	1 788 621,80	1 788 621,80			1 809 857,23	1 809 857,23		0,00
4781	Frais de poursuites rattachés			30,00	30,00			30,00	30,00		0,00
	Sous Total compte 478			30,00	30,00			30,00	30,00		0,00
	Sous Total compte 47	21 235,43	31 235,43	2 122 831,70	2 127 260,40			2 144 117,13	2 148 561,35		4 444,32
	Total classe 4	455 061,70	369 007,68	5 591 515,31	5 505 203,25			5 909 578,10	5 934 380,93	437 213,79	362 016,61
51172	Chèques impayés			261,55	261,55			261,55	261,55		0,00
51178	Autres valeurs impayées			3 421,77	3 421,77			3 421,77	3 421,77		0,00
	Sous Total compte 5117			3 683,32	3 683,32			3 683,32	3 683,32		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	1 049,73		148 446,51	147 918,86			149 496,24	147 918,86	1 577,38	

42300 - ORDURES MENAGERES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 511	1 049,73		152 129,83	151 602,18			153 179,56	151 602,18	1 577,38	
	Sous Total compte 51	1 049,73		102 129,03	151 602,18			153 179,56	151 602,18	1 577,38	
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances			42,46	42,46			42,46	42,46		0,00
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	50,00						50,00		50,00	
	Sous Total compte 541	50,00		42,46	42,46			92,46	42,46	50,00	
	Sous Total compte 54	50,00		42,46	42,46			92,46	42,46	50,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			6 314,22	6 314,22			6 314,22	6 314,22		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt			663,82	663,82			663,82	663,82		0,00
5872	Cpte pivot - ANV		599,91	14 892,21	14 892,21			14 892,21	15 492,12		599,91
	Sous Total compte 587		599,91	14 892,21	14 892,21			14 892,21	15 492,12		599,91
588	Autres virements internes			2 832,00	2 832,00			2 832,00	2 832,00		0,00
	Sous Total compte 58		599,91	24 702,25	24 702,25			24 702,25	25 302,16		599,91
	Total classe 5	1 099,73	599,91	176 874,54	176 346,89			177 874,27	176 945,80	1 627,38	599,91

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes		
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
6063	Autres fournis entretien et petit équipt					326,40		326,40			326,40	
6064	Fournitures administratives					29,26		29,26			29,26	
6068	Autres matières et fournitures					152,02		152,02			152,02	
	Sous Total compte 606					507,68		507,68			507,68	
	Sous Total compte 60					507,68		507,68			507,68	
611	Sous-traitance générale					1 034 845,51	3 145,18	1 034 845,51	3 145,18		1 031 700,33	
6156	Maintenance					529,62		529,62			529,62	
	Sous Total compte 615					529,62		529,62			529,62	
618	Divers					790,00		790,00			790,00	
	Sous Total compte 61					1 036 165,13	3 145,18	1 036 165,13	3 145,18		1 033 019,95	
6215	Persel affecté par collectivité rattach					54 127,03		54 127,03			54 127,03	
	Sous Total compte 621					54 127,03		54 127,03			54 127,03	
6236	Catalogues et imprimés					192,50		192,50			192,50	

42300 - ORDURES MENAGERES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes		
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
	Sous Total compte 623					192,50		192,50			192,50	
6251	Voyages et déplacements					28,88		28,88			28,88	
	Sous Total compte 625					28,88		28,88			28,88	
627	Services bancaires et assimilés					155,37		155,37			155,37	
6287	Remboursements de frais					11 569,04		11 569,04			11 569,04	
	Sous Total compte 628					11 569,04		11 569,04			11 569,04	
	Sous Total compte 62					66 072,82		66 072,82			66 072,82	
6475	Médecine du travail pharmacie					78,00		78,00			78,00	
	Sous Total compte 647					78,00		78,00			78,00	
	Sous Total compte 64					79,00		79,00			79,00	
6541	Créances admises ANY					14 892,21		14 892,21			14 892,21	
6542	Créances éteintes					8 729,94	123,06	8 729,94	123,06		8 606,88	
	Sous Total compte 654					23 622,15	123,06	23 622,15	123,06		23 499,09	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 65					23 622,15	123,06	23 622,15	123,06	23 499,09	
673	Titres annulés exercices antérieurs					8 532,82		8 532,82		8 532,82	
	Sous Total compte 67					8 532,82		8 532,82		8 532,82	
6811	DA - immob corpo et incorpo					6 314,22		6 314,22		6 314,22	
	Sous Total compte 681					6 314,22		6 314,22		6 314,22	
	Sous Total compte 68					6 314,22		6 314,22		6 314,22	
	Total classe 6					1 141 292,82	3 268,24	1 141 292,82	3 268,24	1 138 024,58	
706	Prestations de services					32 874,95		32 874,95			
						1 143 059,97		1 143 059,97		1 110 185,02	
7087	Remboursements de frais						6 288,03		6 288,03	6 288,03	
	Sous Total compte 708						6 288,03		6 288,03	6 288,03	
	Sous Total compte 70					32 874,95	1 149 348,00	32 874,95	1 149 348,00	1 116 473,05	
7588	Autres						30,00		30,00	30,00	
	Sous Total compte 758						30,00		30,00	30,00	

42300 - ORDURES MENAGERES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 75						30,00			30,00	30,00
7718	Autres prod except sur opé gestion					43 490,67			43 490,67		43 490,67
	Sous Total compte 771					43 490,67			43 490,67		43 490,67
778	Autres produits exceptionnels					61,38			61,38		61,38
	Sous Total compte 77					43 552,05			43 552,05		43 552,05
	Total classe 7					32 874,95	1 192 930,05	32 874,95	1 192 930,05		1 160 055,10
	Total général	490 294,08	490 294,08	5 619 714,38	5 797 930,80	1 202 751,77	1 224 645,29	7 512 762,03	7 512 762,03	1 669 583,13	1 669 583,13

033022

TRES. CADILLAC



42300 - ORDURES MENAGERES

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20180410-02019073-0E

DÉSIGNATION DES COMPTES N° Intimilé Nature des valeurs inactives	DÉBIT		CRÉDIT		SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL Débiteurs	TOTAL Créditeurs



42300 ORDURES MENAGERES

PAGE DES SIGNATURES

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À , le

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de ORDURES MENAGERES pendant l'année 2018 et qu'il n'existe aucune autre à sa connaissance.

À , le

Vu par

qui certifie que le présent compte dont le montant des tires à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le par l'organe délibérant.

À , le

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

S R O

ID : 033-200089531-20190419-32016073-DE

033022

TRES. CADILLAC

42300 ORDURES MENAGERES

Nombre de pages : 46

FIN DE DOCUMENT



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019073
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES GARONNE M4 SANS TVA - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019073-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20190410-D2019073-DE-1-1_0.xml	text/xml	1080
<i>nom de original:</i> 2019_073_ BUDGET ___ BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES GARONNE M4 SANS TVA ___ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018.pdf	application/pdf	100085
<i>nom de métier:</i> 70_DE-033-200069581-20190410-D2019073-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	100085
<i>nom de original:</i> 3_CDG 2018 CDC OM 423.pdf	application/pdf	3908230
<i>nom de métier:</i> 99_AU-033-200069581-20190410-D2019073-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	3908230

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 12h29min59s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>15 avril 2019 à 14h17min05s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>15 avril 2019 à 14h19min38s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 14h27min27s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation: 04 avril 2019

Présents: Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENT, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS).

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>		
<u>Présents</u> :	38	Exprimés :	41	
<u>dont suppléants</u> :	1	Abstentions :	1	(D. CLAVIER)
<u>Absents</u> :	5	POUR :	41	
<u>pouvoirs</u> :	4	CONTRE :	0	

2019/073

BUDGET - BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES GARONNE M4 SANS TVA - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur: M. Ph Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après s'être fait présenter le budget annexe « Ordures Ménagères Garonne » de la Communauté de communes Convergence Garonne de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inscrites,

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



- HELAS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019073
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES GARONNE M4 SANS TVA - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019073-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-200069581-20190410-D2019073-DE-1-1_0.xml	text/xml	1080
<i>nom de original:</i>		
2019_073_BUDGET__BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES GARONNE M4 SANS TVA __ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018.pdf	application/pdf	100085
<i>nom de métier:</i>		
70_DE-033-200069581-20190410-D2019073-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	100085
<i>nom de original:</i>		
3_CDG 2018 CDC OM 423.pdf	application/pdf	3908230
<i>nom de métier:</i>		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019073-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	3908230

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 12h29min59s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>15 avril 2019 à 14h17min05s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>15 avril 2019 à 14h19min38s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 14h27min27s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le **17 AVR. 2019**
ID : 033-200069581-20190410-D2019074-DE

Le Président,
Bernard MATEILLE



033022

TRES. CADILLAC

42000 SPANC

ORIGINE DU DOCUMENT : olivier.maximilien

Exercice : 2018


Budget collectivité : 42000

A Viser : 1

Edition Provisoire : 0

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 
ID : 033-200069581-20190410-D201907-01E

TRÉSOR PUBLIC
TRES, CADILLAC

N° CODIQUE 033022

Date d'édition : 07/03/2019

IDENTIFIANT BUDGET 42000

N° de SIRET 20006958100037

SPANC

**COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2018**

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Olivier MAXIMILIEN
033022 TRES, CADILLAC

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2018 AU 07/03/2019

Population :
 Nomenclature M49 abrégée
 Voté par Nature
 Exercice 2018

SOMMAIRE

	PAGES
1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	4
2 Bilan	5
3 Compte de résultat synthétique	13
4 Compte de résultat	14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	22
2 Résultats d'exécution	23
3 Etat de consommation des crédits	26
4 Etat de réalisation des opérations	30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	34
1 Balance des comptes	35
2 Situation des valeurs inactives	40
4EME PARTIE : Page des signatures	41

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-20006958-20180410-C2019074-DE

SITUATION PATRIMONIALE

033022

TRES. CADILLAC



42000 - SPANC

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

ID : 033-200065681-20190410-D2019074-0E

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds globalisés	
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	47,86
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	22,62
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		Autres fonds propres	70,47
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	
Créances	90,24	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités		Fournisseurs	20,13
Autres actifs circulants		Autres dettes à court terme	-0,72
TOTAL ACTIF CIRCULANT	90,24	Total dettes à court terme	19,41
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	19,41
		Comptes de régularisations	0,36
TOTAL ACTIF	90,24	TOTAL PASSIF	90,24

ACTIF	EXERCICE N		EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
Frais d'établissement			
Frais d'études de R. & D			
Conces, brev, licences, marques, procéd			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Terrains en toute propriété			
Constructions en toute propriété			
Construction sur sol autrui en tte prop			
Instal, mat et outill techn en tte prop			
Oeuvres d'art			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corpo en toute propriété			
Immobilisations affectées en toute prop			
Immobilisations mises en concession			
Terrains reçus au titre de mise à dispo			
Construc reçus au titre mise à dispo			
Construction sur sol autrui mise à dispo			
Instal, mat et outill techn mise à dispo			
MONTANT A REPORTER			
ACTIF IMMOBILISE			NET

BILAN (en Euros)

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 1-2 1-0
ID : 033-200089581-20190410-C2019074-DE

	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF				
Charges à répartir sur plusieurs exer				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser				
Écarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	90 241,39		90 241,39	79 515,22
COMPTES DE REGULARI SATION				



42000 - SPANC

BILAN (en Euros)

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 15/04/2019
ID : 033-000069581-20190410-D2019074-DE

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés	20 132,29	30 535,00
	Dettes fiscales et sociales	-735,64	460,26
	Autres dettes d'exploitation		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes	10,83	10,83
	Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III	19 407,48	31 006,09	

BILAN (en Euros)

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	360,23	651,73
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	360,23	651,73
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	90 241,39	79 515,22

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	24,50	8,66
Produits des services	17,85	10,01
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	42,35	18,67
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	19,73	32,65
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		0,12
Charges courantes non financières	19,73	32,77
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER	22,62	-14,10
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RÉSULTAT COURANT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT	22,62	-14,10
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	22,62	-14,10

COMPTÉ DE RESULTAT 2018

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Ventes d'eau		
Prestations de services	17 846,52	10 006,24
Divers produits d'exploitation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	24 499,00	8 660,00
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits d'exploitation		
TOTAL I	42 345,52	18 666,24
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation stock mat prem, autres approv		
Autres achats et charges externes	19 729,24	32 653,55
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versement assimilés		

COMPTE DE RESULTAT 2018

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Salaire et traitements		
Charges sociales		
Dotations amortissements des immob		
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour risques et charges		
Autres charges d'exploitation		115,99
TOTAL II	19 729,24	32 769,54
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	22 616,28	-14 103,30
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		

COMpte DE RESULTAT 2018

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	22 616,28	-14 103,30
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-200009581-20190410-D2018074-DE

ANNEXE



42000 - SPANC

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2018

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le
 ID : 035-20088581-20190419-02019074-DE

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2018

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-20006053-20190410-2019074-DE

EXECUTION BUDGETAIRE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		78 509,40	78 509,40
Titres de recettes émis (b)		62 681,96	62 681,96
Réductions de titres (c)		20 336,44	20 336,44
Recettes nettes (d = b - c)		42 345,52	42 345,52
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		78 509,40	78 509,40
Mandats émis (f)		50 264,24	50 264,24
Annulations de mandats (g)		30 535,00	30 535,00
Dépenses nettes (h = f - g)		19 729,24	19 729,24
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		22 616,28	22 616,28
(h - d) Déficit			

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SPANC					
Investissement					
Fonctionnement	47 857,40		22 616,28		70 473,68
Sous-Total	47 857,40		22 616,28		70 473,68
TOTAL III	47 857,40		22 616,28		70 473,68
TOTAL I + II + III	47 857,40		22 616,28		70 473,68



**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4

033022

TRES, CADILLAC



42000 - SPANC

**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019 à 11-03

Affiché le

ID : 033-200088581-20190419-02019074-DE

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2

033022

TRES. CADILLAC



42000 - SPANC

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019 à 11:03

Affiché le

ID : 033-200093681-20190410-02019074-DE

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	61 500,00		61 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 700,00		9 700,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00
022	Dépenses imprévues de la section d'explo	5 309,40		5 309,40
	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	78 509,40		78 509,40
	TOTAL	78 509,40		78 509,40
	TOTAL GENERAL	78 509,40		78 509,40

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions		Émissions	Annulations	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
	1	2				
011	61 500,00	44 353,36		30 535,00	13 818,36	47 681,64
012	9 700,00	5 910,88			5 910,88	3 789,12
65	1 000,00					1 000,00
67	1 000,00					1 000,00
022	5 309,40					5 309,40
TOTAL	78 509,40	50 264,24	50 264,24	30 535,00	19 729,24	58 780,16
TOTAL GENERAL	78 509,40	50 264,24	50 264,24	30 535,00	19 729,24	58 780,16



42000 - SPANC

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Envoyé en préfecture le 15/04/2018
 Reçu en préfecture le 15/04/2018 / J1-3 033022
 Affiché le
 ID : 033-20009581-20190410-D2018074-DIE

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
70	Ventes de produits fabriqués prestations	10 000,00		10 000,00
74	Subventions d'exploitation	20 652,00		20 652,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	30 652,00		30 652,00
002	Résultat d'exploitation reporté	47 857,40		47 857,40
TOTAL GENERAL		78 509,40		78 509,40

033022

TRES. CADILLAC



42000 - SPANC

**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019 à 11:3

Affiché le

ID : 033-200069581-20190410-02019074-DE

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
70	10 000,00	26 326,96	8 480,44	17 846,52	-7 846,52
74	20 652,00	36 355,00	11 856,00	24 499,00	-3 847,00
TOTAL	30 652,00	62 681,96	20 336,44	42 345,52	-11 693,52
002	47 857,40				47 857,40
TOTAL GENERAL	78 509,40	62 681,96	20 336,44	42 345,52	36 163,88

033022

TRES. CADILLAC



42000 SPANC

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 16/04/2019 à 11h45

Affiché le

ID : 033-200066581-20190410-D2019074-DE

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions	Annulations	DEPENSES nettes
		1	2	3 = 1 + 2

033022

TRES. CADILLAC



42000 SPANC

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

ID : 033-200068581-20190410-02019074-DE

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2

033022

TRES. CADILLAC



42000 SPANC

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019 à 11h04

Affiché le

ID : 033-20069551-20190416-D2019074-DE

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
611	Sous-traitance générale	38 476,84		7 941,84
617	Études et recherches	4 500,00	30 535,00	4 500,00
623	Publicité publications relations public	990,00		990,00
628	Divers	386,52		386,52
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	44 353,36	30 535,00	13 818,36
621	Personnel extérieur au service	5 910,88		5 910,88
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	5 910,88		5 910,88
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	50 264,24	30 535,00	19 729,24
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	50 264,24	30 535,00	19 729,24

033022

TRES. CADELLAC



42000 SPANC

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
7062	Redevances d'assainissement non collectif	26 326,96	8 480,44	17 846,52
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Ventes de produits fabriqués prestations	26 326,96	8 480,44	17 846,52
74	Subventions d'exploitation	36 355,00	11 856,00	24 499,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Subventions d'exploitation	36 355,00	11 856,00	24 499,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	62 681,96	20 336,44	42 345,52
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	62 681,96	20 336,44	42 345,52

Envoyé en préfecture le 15/04/2018

Reçu en préfecture le 15/04/2018 à 11 h 04 (P101)

Affiché le

ID : 033-2000565681-20180410-02019074-DE

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-200089581-20190410-02019074-DE

COMPTABILITE

DES DENIERS ET VALEURS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau solde créditeur		61 960,70	14 103,30				14 103,30	61 960,70		47 857,40
	Sous Total compte 11		61 960,70	14 103,30				14 103,30	61 960,70		47 857,40
12	Résultat exercice bénéf ou perte	14 103,30			14 103,30			14 103,30			0,00
	Sous Total compte 12	14 103,30			14 103,30			14 103,30			0,00
	Total classe 1	14 103,30	61 960,70	14 103,30	14 103,30			28 206,60	76 064,00		47 857,40
4011	Fournisseurs			34 123,63	43 188,52			34 123,63	43 188,52		9 064,89
	Sous Total compte 401			34 123,63	43 188,52			34 123,63	43 188,52		9 064,89
408	Fournis factures non parvenues		30 535,00	30 535,00	11 067,40			30 535,00	41 602,40		11 067,40
	Sous Total compte 40		30 535,00	64 668,63	54 255,92			64 668,63	64 790,92		20 132,29
4111	Clients - amiable	3 397,95		20 082,75	17 769,03			23 470,70	17 769,03		5 701,67
4116	Clients - contentieux	519,23		593,00	466,40			1 102,23	466,40		635,83
	Sous Total compte 411	3 907,18		20 665,75	18 175,43			24 572,93	18 175,43		6 397,50
418	Clients - produits non encore facturés	8 374,44		8 060,48	8 374,44			16 434,92	8 374,44		8 060,48

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 41	12 231,62		28 726,23	26 549,87			41 007,85	26 549,87	14 457,98	
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			11 856,00	11 856,00			11 856,00	11 856,00		0,00
	Sous Total compte 441			11 856,00	11 856,00			11 856,00	11 856,00		0,00
44566	TVA déduct sur autres biens et services	1 692,61		3 991,68	3 102,00			5 684,29	3 102,00	2 582,29	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	13,00		6 267,00	6 177,00			6 279,00	6 177,00	102,00	
	Sous Total compte 4456	1 704,61		10 258,68	9 279,00			11 963,29	9 279,00	2 684,29	
44571	Etat - TVA collectée		460,26	4 208,20	3 012,30			4 208,20	3 472,56	735,64	
	Sous Total compte 4457		460,26	4 208,20	3 012,30			4 208,20	3 472,56	735,64	
44583	Rembst taxes sur chiffre affaire demandé		1 216,00						1 216,00		1 216,00
	Sous Total compte 4458		1 216,00						1 216,00		1 216,00
	Sous Total compte 445	1 704,61	1 676,26	14 456,88	13 291,30			16 171,49	13 967,36	2 203,93	
	Sous Total compte 44	1 704,61	1 676,26	26 325,88	24 347,30			28 027,49	25 823,56	2 203,93	
4513	Cpte rattaché avec à subdiv par budg ann	66 744,99		41 823,63	34 251,50			108 568,62	34 251,50	74 315,12	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 451	56 744,99		41 821,63	34 251,50			108 566,62	34 251,50	74 315,12	
	Sous Total compte 45	56 744,99		41 821,63	34 251,50			108 566,62	34 251,50	74 315,12	
466	Excédit de verseMENT		10,83	58,30	58,30			58,30	65,13		10,83
	Sous Total compte 46		10,83	58,30	58,30			58,30	65,13		10,83
4713	Recettes perçues avant émission titres			25 684,60	25 684,60			25 684,60	25 684,60		0,00
471411	Excédent à réimputer - pers physiques			38,30	58,30			58,30	58,30		0,00
471412	Excédent à réimputer - personnes morales			11 856,00	11 856,00			11 856,00	11 856,00		0,00
	Sous Total compte 47141			11 914,30	11 914,30			11 914,30	11 914,30		0,00
	Sous Total compte 4714			11 914,30	11 914,30			11 914,30	11 914,30		0,00
4718	Autres recettes à régulariser		651,73	291,50				291,50	651,73		360,23
	Sous Total compte 471		651,73	37 890,40	37 598,90			37 890,40	38 250,63		360,23
	Sous Total compte 47		651,73	37 890,40	37 598,90			37 890,40	38 250,63		360,23
	Total classe 4	80 733,22	32 873,82	199 478,07	176 861,78			280 209,29	209 735,61	92 393,03	31 719,35

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
584	Encaissements chèques par lecture opt		80,00					80,00	80,00		0,00
	Sous Total compte 58		80,00					80,00	80,00		0,00
	Total classe 5		80,00					80,00	80,00		0,00
611	Sous-traitance génémie			38 476,84		30 535,00		38 476,84	30 535,00	7 941,84	
617	Etudes et recherches			4 500,00				4 500,00		4 500,00	
	Sous Total compte 61			42 976,84		30 535,00		42 976,84	30 535,00	12 441,84	
621	Personnel extérieur au service					5 910,88		5 910,88		5 910,88	
623	Publicité publications relations publ			990,00				990,00		990,00	
628	Divers			386,52				386,52		386,52	
	Sous Total compte 62			7 287,40				7 287,40		7 287,40	
	Total classe 6			50 264,24		30 535,00		50 264,24	30 535,00	19 729,24	
7062	Redevance d'assainisSEMent non collectif			8 480,44		26 326,96		8 480,44	26 326,96	17 846,52	
	Sous Total compte 706			8 480,44		26 326,96		8 480,44	26 326,96	17 846,52	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Soas Total compte 70					8 490,44	26 326,96	8 480,44	26 326,96		17 846,52
74	Subv exploitation			11 856,00		11 856,00	36 355,00	11 856,00	36 355,00		24 499,00
	Soas Total compte 74					11 856,00	36 355,00	11 856,00	36 355,00		24 499,00
	Total classe 7					20 346,44	62 681,96	20 346,44	62 681,96		42 345,52
	Total général	94 834,52	94 834,52	213 661,37	191 045,09	70 600,68	93 216,96	379 096,57	379 096,57	111 922,27	111 922,27



42000 - SPANC

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2018

DÉSIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT		CRÉDIT		SOLDES			
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862 Correspondant							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863 Prise en charge site et valeur							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



PAGE DES SIGNATURES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 15/04/2019
ID : 033-200069581-20190410-02019074-DE

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À , le

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de SPANC pendant l'année 2018 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À , le

Vu par qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le par l'organe délibérant.

À , le

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 
ID : 033-200908567-20190410-D2019074-DE

033022

TRES. CADILLAC

42000 SPANC

Nombre de pages : 39

FIN DE DOCUMENT



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019074
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	SPANC - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019074-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20190410-D2019074-DE-1-1_0.xml	text/xml	1034
<i>nom de original:</i> 2019_074_BUDGET__ SPANC __ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018.pdf	application/pdf	100888
<i>nom de métier:</i> 70_DE-033-200069581-20190410-D2019074-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	100888
<i>nom de original:</i> 4_CDG 2018 SPANC 420.pdf	application/pdf	1861948
<i>nom de métier:</i> 99_AU-033-200069581-20190410-D2019074-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1861948

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 12h31min02s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h28min57s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 14h45min59s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 14h46min33s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>
--	--------------------------	------------------------------------	-------------------------------------



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Efiane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TREINIT, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J.-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE, (pouvoir à J.-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	38	Exprimés :	40
<u>dont suppléants</u> :	1	Abstentions :	2 (D. CLAVIER, P. RAPET)
<u>Absents</u> :	5	<u>POUR</u> :	40
<u>pouvoirs</u> :	4	<u>CONTRE</u> :	0

2019/074

BUDGET - SPANC - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur : M. Ph Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après s'être fait présenter le budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif » de la Communauté de communes Convergence Garonne de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Président,

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019074
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	SPANC - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019074-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20190410-D2019074-DE-1-1_0.xml	text/xml	1034
<i>nom de original:</i> 2019_074 _ BUDGET ___ SPANC ___ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018.pdf	application/pdf	100888
<i>nom de métier:</i> 70_DE-033-200069581-20190410-D2019074-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	100888
<i>nom de original:</i> 4_CDG 2018 SPANC 420.pdf	application/pdf	1861948
<i>nom de métier:</i> 99_AU-033-200069581-20190410-D2019074-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1861948

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 12h31min02s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h28min57s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 14h45min59s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 14h46min33s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>
--	--------------------------	------------------------------------	-------------------------------------

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 16/04/2019

Affiché le 17 AVR. 2019

ID : 033-200089981-20190410-D2019075-DE

Le Président,
Bernard MATEILLE



033022

TRES. CADILLAC

41900 ZAE PAYS DE PODENSAC

ORIGINE DU DOCUMENT : martine.vincent1

Exercice : 2018

Budget collectivité : 41900

A Viser : 1

Edition Provisoire : 0

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le

SLO

ID : 033-300066501-20190410-02019075-CE

TRÉSOR PUBLIC

TRES. CADILLAC

N° CODIQUE 033022

Date d'édition : 27/02/2019

IDENTIFIANT BUDGET 41900

N° de SIRET 20006958100045

ZAE PAYS DE PODENSAC

**COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2018**

PRÉSENTÉ À

M le Trésorier-Payeur général

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Olivier MAXIMILIEN

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2018 AU 27/02/2019

N° CODIQUE 033022
 TRES. CADILLAC
 Date d'édition : 27/02/2019

Population :
 Nomenclature M14 sup egal 10000h
 Voté par Nature
 Exercice 2018

SOMMAIRE

	PAGES
1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	4
2 Bilan	5
3 Compte de résultat synthétique	13
4 Compte de résultat	14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	22
2 Résultats d'exécution	23
3 Etat de consommation des crédits	26
4 Etat de réalisation des opérations	30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	34
1 Balance des comptes	35
2 Situation des valeurs inactives	43
4EME PARTIE : Page des signatures	44

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

S R O

ID : 033-200069581-20190410-02019075-06

SITUATION PATRIMONIALE

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'€uros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	18,57	Dotations	133,73
Terrains	34,26	Fonds globalisés	1,04
Constructions		Réserves	168,70
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	151,09	Différences sur réalisations d'immobilisations	-22,91
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	0,68
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	8,74
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)	185,35	Subventions non transférables	
Immobilisations financières	0,06	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	203,98	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	289,98
Créances	86,09	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités		Fournisseurs	0,09
Autres actifs circulants		Autres dettes à court terme	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	86,09	Total dettes à court terme	0,09
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	0,09
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	290,07	TOTAL PASSIF	290,07



41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

BILAN (en Euros)

033022
TRES. CADILLAC

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 
ID : 033-200069361-20190410-D2019076-DE

ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Subventions d'équipement versées				
Autres immobilisations incorporelles	18 569,46		18 569,46	3 569,46
Immobilisations incorporelles en cours				
Terrains en toute propriété	34 257,83		34 257,83	34 257,83
Constructions en toute propriété				
Construction sur sol autrui en tie prop				
Réseaux installations voirie rés divers	151 089,88		151 089,88	151 089,88
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Immo affecté à service non personnalisé				
Immo en concess afferm à dispo immo aff				
Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Constrec reçus au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
MONTANT A REPORTER	203 917,17		203 917,17	188 917,17

ACTIF
IMMOBILISE

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

BILAN (en Euros)

	ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET		NET
	REPORT	203 917,17		203 917,17		188 917,17
	Terrains recus au titre d'affectation					
	Construct reçus au titre d'affectation					
	Construct sol d'autrui au titre affectat					
	Réseaux installations voirie rés divers					
	Collections et oeuvres d'art					
	Autres immobilisations corporelles					
	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés	60,98		60,98		60,98
	Prêts					
	Avances en garanties d'emprunt					
	Autres créances					
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	203 978,15		203 978,15		188 978,15

**ACTIF
IMMOBILISE
(SUITE)**

	ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	
	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés				
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	4 571,11		4 571,11	2 166,25
	Créances sur BA, C.C.A.S et C.D.E rattachées	81 517,26		81 517,26	90 139,64
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	86 088,37		86 088,37	92 305,89

ACTIF**CIRCULANT**

	PASSIF	
	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Dotations	133 725,34	133 725,34
Mise à disposition chez le bénéficiaire		
Affectation par colles de rattachement		
Réserves	168 702,55	168 702,55
Neutra amortis subv equip versees		
Report à nouveau	675,24	1 713,94
Résultat de l'exercice	8 744,53	-1 038,70
Subventions transférables		
Différences sur réalisations d'immob	-22 913,60	-22 913,60
Fonds globalisés	1 043,36	1 043,36
Subventions non transférables		
Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES TOTAL I	289 977,42	281 232,89



41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

BILAN (en Euros)

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

ID : 033-200059581-20190410-D2019079-DE

033022

TRES. CADILLAC

	PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
DETTES				
Emprunts obligataires				
Emprunts auprès des éab de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Crédits et lignes de trésorerie				
Fournisseurs et comptes rattachés		89,10		51,15
Dettes fiscales et sociales				
Dettes envers l'Etat et les collec publ				
Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées				
Opérations pour le compte de tiers				
Autres dettes				
Fournisseurs d'immobilisations				
Produits constatés d'avance				
DETTES TOTAL III		89,10		51,15

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	15,00	1,76
Produits des services		
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	15,00	1,76
Traitements, salaires, charges sociales	6,13	2,68
Achats et charges externes	0,01	
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges	0,12	0,11
Charges courantes non financières	6,26	2,80
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER	8,74	-1,04
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RÉSULTAT COURANT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT	8,74	-1,04
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	8,74	-1,04

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC
COMpte DE RESULTAT 2018

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div		
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations	15 000,00	1 757,00
Autres attributions (pérquost, compensa)		
TOTAL I	15 000,00	1 757,00
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes	6 129,04	2 683,70
Impôts et taxes	115,00	112,00
Dotations amortissements des immob		
Dot amort sur charges à répartir		



033022

TRES. CADILLAC

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

COMpte DE RESULTAT 2018

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

14 5 2019

ID : 033-200068581-20190410-202019075-DE

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Dotations aux provisions		
Autres charges		
Contingents et participations	11,28	
Subventions		
TOTAL II	6 255,32	2 795,70
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	8 744,68	-1 038,70
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	8 744,68	-1 038,70
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réels(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations	0,15	
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réels(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI	0,15	



41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

COMPTE DE RESULTAT 2018

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 035-200068881-20190415-02019075-DE

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-0,15	
TOTAL DES PRODUITS (+III+V)	15 000,00	1 757,00
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	6 255,47	2 795,70
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 744,53	-1 038,70

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-20006658 1-20190410-D2019076-DE

ANNEXE

033022

TRES. CADILLAC



41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2018

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le
ID : 033-20006653-20190418-02019075-DE



41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2018

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-20006653-20190410-02019075-DE

EXECUTION BUDGETAIRE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	96 579,50	15 675,24	112 254,74
Titres de recettes émis (b)		15 000,00	15 000,00
Rédactions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		15 000,00	15 000,00
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	96 579,50	15 675,24	112 254,74
Mandats émis (f)	17 210,00	6 315,64	23 525,64
Annulations de mandats (g)	2 210,00	60,17	2 270,17
Dépenses nettes (h = f - g)	15 000,00	6 255,47	21 255,47
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		8 744,53	
(h - d) Déficit	15 000,00		6 255,47

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
ZAE PAYS DE PODENSAC					
Investissement	91 579,50		-15 000,00		76 579,50
Fonctionnement	675,24		8 744,53		9 419,77
Sous-Total	92 254,74		-6 255,47		85 999,27
TOTAL II	92 254,74		-6 255,47		85 999,27
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	92 254,74		-6 255,47		85 999,27

033022

TRES. CADILLAC



41900 ZAE PAYS DE PODENSAC
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
 SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-200069581-20190410-C2019075-DE

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
Opération n° 2031100	Frais d'études	17 210,00	2 210,00	15 000,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100	Opération d'équipement n° 100	17 210,00	2 210,00	15 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	17 210,00	2 210,00	15 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	17 210,00	2 210,00	15 000,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	17 210,00	2 210,00	15 000,00

033022

TRES. CADILLAC



41900 ZAE PAYS DE PODENSAC

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019 / 11-4 15/04

Affiché le

ID : 033-200969581-20190410-C2019075-DE

41900 ZAE PAYS DE PODENSAC
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
 SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
60612	Achats non stockés de fournitures non st	657,21	60,17	597,04
61521	Services extérieurs - entretien et répar	4 110,00		4 110,00
615231	Voieries	1 422,00		1 422,00
63512	Impôts directs - taxes foncières	115,00		115,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	6 304,21	60,17	6 244,04
65548	Autres contributions	11,28		11,28
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	11,28		11,28
6711	Charges exceptionnelles - intérêts morat	0,15		0,15
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	0,15		0,15
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	6 315,64	60,17	6 255,47
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	6 315,64	60,17	6 255,47

031022

TRES. CADILLAC



41900 ZAE PAYS DE PODENSAC

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
74751	Participations - GFP de rattachement	15 000,00		15 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	15 000,00		15 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	15 000,00		15 000,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	15 000,00		15 000,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019 / 11-4

Affiché le



ID : 033-2000866681-20190410-D2019075-0E

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 035-20006661-20190410-D2019079-OE

COMPTABILITE

DES DENIERS ET VALEURS

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		133 650,34						133 650,34		133 650,34
10222	FCTVA		1 043,36						1 043,36		1 043,36
	Sous Total compte 1022		1 043,36						1 043,36		1 043,36
10251	Dons et legs en capital		75,00						75,00		75,00
	Sous Total compte 1025		75,00						75,00		75,00
	Sous Total compte 102		134 768,70						134 768,70		134 768,70
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		168 702,55						168 702,55		168 702,55
	Sous Total compte 106		168 702,55						168 702,55		168 702,55
	Sous Total compte 10		303 471,25						303 471,25		303 471,25
110	Report à nouveau solde créditeur		1 713,94	1 038,70				1 038,70	1 713,94		675,24
	Sous Total compte 11		1 713,94	1 038,70				1 038,70	1 713,94		675,24
12	Résultat exercice excédit déficit	1 038,70			1 038,70				1 038,70	1 038,70	0,00
	Sous Total compte 12	1 038,70			1 038,70				1 038,70	1 038,70	0,00

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
192	Plus ou moins-values cessions immo	51 468,62						51 468,62		51 468,62	
193	Autres neutralisations et régularisation		28 555,02						28 555,02		28 555,02
	Sous Total compte 19	51 468,62	28 555,02					51 468,62	28 555,02	22 913,60	
	Total classe 1	52 507,32	333 760,21	1 038,70	1 038,70			53 546,02	334 798,91	51 468,62	332 701,51
2031	Frais d'études	1 505,00				17 210,00	2 210,00	18 715,00	2 210,00	16 505,00	
	Sous Total compte 203	1 505,00				17 210,00	2 210,00	18 715,00	2 210,00	16 505,00	
2051	Concessions et droits similaires	1 989,46						1 989,46		1 989,46	
	Sous Total compte 205	1 989,46						1 989,46		1 989,46	
2088	Autres immobilisations incorporelles	75,00						75,00		75,00	
	Sous Total compte 208	75,00						75,00		75,00	
	Sous Total compte 20	3 569,46				17 210,00	2 210,00	20 779,46	2 210,00	18 569,46	
2118	Autres terrains	34 257,83						34 257,83		34 257,83	
	Sous Total compte 211	34 257,83						34 257,83		34 257,83	

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2151	Réseaux de voirie	151 089,88						151 089,88		151 089,88	
	Sous Total compte 215	151 089,88						151 089,88		151 089,88	
	Sous Total compte 21	185 347,71						185 347,71		185 347,71	
271	Titres immob. droit propriété	60,98						60,98		60,98	
	Sous Total compte 27	60,98						60,98		60,98	
	Total classe 2	188 978,15				17 210,00	3 210,00	206 188,15	3 210,00	203 978,15	
4011	Fournisseurs		51,15	7 317,66	7 266,51			7 317,66	7 317,66		0,00
	Sous Total compte 401		51,15	7 317,66	7 266,51			7 317,66	7 317,66		0,00
4041	Fournis Immob			20 652,00	20 652,00			20 652,00	20 652,00		0,00
	Sous Total compte 404			20 652,00	20 652,00			20 652,00	20 652,00		0,00
408	Fournis factures non parvenues				89,10				89,10		89,10
	Sous Total compte 40		51,15	27 969,66	28 007,61			27 969,66	28 007,61		89,10
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable	1 757,00						1 757,00		1 757,00	

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 441	1 757,00			1 757,00			1 757,00	1 757,00		0,00
44341	Opér part av Etat communes dépenses			5,64	5,64			5,64	5,64		0,00
	Sous Total compte 4434			5,64	5,64			5,64	5,64		0,00
44351	Opér partiel grp dépenses			5,64	5,64			5,64	5,64		0,00
	Sous Total compte 4435			5,64	5,64			5,64	5,64		0,00
	Sous Total compte 443			11,28	11,28			11,28	11,28		0,00
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations			3 442,00	3 442,00			3 442,00	3 442,00		0,00
44566	TVA déduct sur autres biens et services	22,89		1 166,25	1 169,39			1 189,05	1 169,39		19,66
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	385,45		1 367,00	202,00			1 752,45	202,00		1 551,45
	Sous Total compte 4456	408,25		5 975,25	1 813,39			6 384,50	1 813,39		4 571,11
	Sous Total compte 445	409,25		5 975,25	1 813,39			6 384,50	1 813,39		4 571,11
447	Autres impôts taxes versements assimilés			115,00	115,00			115,00	115,00		0,00
	Sous Total compte 44	2 166,25		6 101,53	3 696,67			8 267,78	3 696,67		4 571,11

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4512	Cpte rattaché avec à subdiv par budg ann	90 139,64		16 821,56	25 443,94			106 961,20	25 443,94	81 517,26	
	Sous Total compte 451	90 139,64		16 821,56	25 443,94			106 961,20	25 443,94	81 517,26	
	Sous Total compte 45	90 139,64		16 821,56	25 443,94			106 961,20	25 443,94	81 517,26	
46721	Débiteurs divers - amiable			129,12	129,12			129,12	129,12		0,00
	Sous Total compte 4672			129,12	129,12			129,12	129,12		0,00
	Sous Total compte 467			129,12	129,12			129,12	129,12		0,00
	Sous Total compte 46			129,12	129,12			129,12	129,12		0,00
47134	Raet : subv			15 000,00	15 000,00			15 000,00	15 000,00		0,00
	Sous Total compte 4713			15 000,00	15 000,00			15 000,00	15 000,00		0,00
	Sous Total compte 471			15 000,00	15 000,00			15 000,00	15 000,00		0,00
	Sous Total compte 47			15 000,00	15 000,00			15 000,00	15 000,00		0,00
	Total classe 4	92 105,89	51,15	66 023,87	72 177,34			158 127,76	72 177,34	86 088,37	89,10
60612	Achats non skés fournit énergie élect			657,21		60,17		657,21	60,17	597,04	

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6061					657,21	60,17	657,21	60,17	597,04	
	Sous Total compte 606					657,21	60,17	657,21	60,17	597,04	
	Sous Total compte 60					657,21	60,17	657,21	60,17	597,04	
61521	Entretien et réparations de terrains			4 110,00		4 110,00		4 110,00		4 110,00	
615231	Voieries			1 422,00		1 422,00		1 422,00		1 422,00	
	Sous Total compte 61521			1 422,00		1 422,00		1 422,00		1 422,00	
	Sous Total compte 6152			5 532,00		5 532,00		5 532,00		5 532,00	
	Sous Total compte 615			5 532,00		5 532,00		5 532,00		5 532,00	
	Sous Total compte 61			5 532,00		5 532,00		5 532,00		5 532,00	
63512	Impôts directs - taxes foncières			115,00		115,00		115,00		115,00	
	Sous Total compte 6351			115,00		115,00		115,00		115,00	
	Sous Total compte 635			115,00		115,00		115,00		115,00	
	Sous Total compte 63			115,00		115,00		115,00		115,00	

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65548	Autres contributions					11,28		11,28		11,28	
	Sous Total compte 6554					11,28		11,28		11,28	
	Sous Total compte 655					11,28		11,28		11,28	
	Sous Total compte 65					11,28		11,28		11,28	
6711	Charges except intérêts moratoires					0,15		0,15		0,15	
	Sous Total compte 671					0,15		0,15		0,15	
	Sous Total compte 67					0,15		0,15		0,15	
	Total classe 6					6 315,64	60,17	6 315,64	60,17	6 255,47	
74751	Participations - GFP de rattachement									15 000,00	15 000,00
	Sous Total compte 7475									15 000,00	15 000,00
	Sous Total compte 747									15 000,00	15 000,00
	Sous Total compte 74									15 000,00	15 000,00
	Total classe 7									15 000,00	18 000,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total général	333 794,36	333 791,36	67 060,57	73 316,04	23 526,64	17 370,17	424 377,57	424 377,57	347 790,63	347 790,63

033022
TRES. CADILLAC



41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Envoyé en préfecture le 15/04/2018
Reçu en préfecture le 15/04/2018
Affiché le
ID : 003-20006551-20190410-02019079-DIE

DÉSIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT		CRÉDIT		SOLDES			
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs



41900 ZAE PAYS DE PODENSAC

PAGE DES SIGNATURES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 15/04/2019
ID : 033-200069581-20190415-D2019076-DE

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À _____, le _____,

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de ZAE PAYS DE PODENSAC pendant l'année 2018 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À _____, le _____,

Vu par

qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le par l'organe délibérant.

À _____, le _____,

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

SLO

ID : 033-200000581-20190410-2019075-DIE

033022

TRES. CADILLAC

41900 ZAE PAYS DE PODENSAC

Nombre de pages : 42

FIN DE DOCUMENT



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019075
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	ZONES D'AMENAGEMENT ECONOMIQUE - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019075-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 033-200069581-20190410-D2019075-DE-1-1_0.xml	text/xml	1059
nom de original: 2019_075_ BUDGET ___ ZONES D ___ AMENAGEMENT ECONOMIQUE ___ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018.pdf	application/pdf	101062
nom de métier: 70_DE-033-200069581-20190410-D2019075-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	101062
nom de original: 5_CDG 2018 ZAE 419.pdf	application/pdf	2685345
nom de métier: 99_AU-033-200069581-20190410-D2019075-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	2685345

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 12h33min42s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>15 avril 2019 à 14h14min05s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>15 avril 2019 à 14h15min21s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 14h27min02s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'IN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TREMIT, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Voies</u>		
<u>Présents</u> :	38	Exprimés :	40	
<u>dont suppléants</u> :	1	Abstentions :	2	(D. CLAVIER, P. RAPET)
<u>Absents</u> :	5	<u>POUR</u> :	40	
<u>pouvoirs</u> :	4	<u>CONTRE</u> :	0	

2019/075

BUDGET - ZONES D'AMENAGEMENT ECONOMIQUE - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur : M. Ph Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après s'être fait présenter le budget annexe « Zones d'aménagement économique » de la Communauté de communes Convergence Garonne de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Président,

« certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019075
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	ZONES D'AMENAGEMENT ECONOMIQUE - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019075-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20190410-D2019075-DE-1-1_0.xml	text/xml	1059
<i>nom de original:</i> 2019_075_BUDGET__ZONES D__AMENAGEMENT ECONOMIQUE __ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018.pdf	application/pdf	101062
<i>nom de métier:</i> 70_DE-033-200069581-20190410-D2019075-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	101062
<i>nom de original:</i> 5_CDG 2018 ZAE 419.pdf	application/pdf	2685345
<i>nom de métier:</i> 99_AU-033-200069581-20190410-D2019075-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	2685345

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 12h33min42s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>15 avril 2019 à 14h14min05s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>15 avril 2019 à 14h15min21s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 14h27min02s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>

Le Président,
Bernard MATEILLE



033022

TRES. CADILLAC

42100 ZA DE COUDANNES

ORIGINE DU DOCUMENT : olivier.maximilien

Exercice : 2018

Budget collectivité : 42100

A Viser : 0

Edition Provisoire : 1

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision


Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le **17 AVR. 2019**
ID : 033-200089581-20190410-D2019079-0E

TRÉSOR PUBLIC

TRES. CADILLAC

N° CODIQUE 033022

Date d'édition : 13/02/2019

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 
ID : 033-200069581-20190410-2019076-DE

IDENTIFIANT BUDGET 42100

N° de SIRET 20006958100052

ZA DE COUDANNES
COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2018

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Olivier MAXIMILIEN

AVANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2018 AU 13/02/2019

N° CODIQUE 033022
TRES. CADILLAC
Date d'édition : 13/02/2019

Population :
Nomenclature M14 sup egal 10000h
Voté par Nature
Exercice 2018

SOMMAIRE

PAGES

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	4
2 Bilan	5
3 Compte de résultat synthétique	13
4 Compte de résultat	14
5 Annexe	18
Stats des opérations pour compte de tiers	19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	22
2 Résultats d'exécution	23
3 Etat de consommation des crédits	26
4 Etat de réalisation des opérations	30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	34
1 Balance des comptes	35
2 Situation des valeurs inactives	40
4EME PARTIE : Page des signatures	41

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 
ID : 030-200895581-20190410-D2019079-DE

SITUATION PATRIMONIALE

42100 - ZA DE COUDANNES

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds globalisés	
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	216,36
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de rattachement, de concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		Autres fonds propres	
Stocks	455,11	TOTAL FONDS PROPRES	216,36
Créances	0,41	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilité		Fournisseurs	
Autres actifs circulants		Autres dettes à court terme	239,16
TOTAL ACTIF CIRCULANT	455,52	Total dettes à court terme	239,16
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	239,16
TOTAL ACTIF	455,52	Comptes de régularisations	
		TOTAL PASSIF	455,52

42100 - ZA DE COUDANNES
BILAN (en Euros)

Envoyé en prévision de : 06/04/2019
 pour en prévision de : 10/04/2019
 Année N° : 2018
 IN : 33-203089541-20150410-C20150-06-2E

	EXERCICE N		EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
ACTIF			
Subventions d'équipement versées			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles et valeurs			
- Titres en toute propriété			
- Constructions en toute propriété			
- Construction sur sol appartenant au prop			
- Réseaux installations voisines divers			
- Collections et oeuvres d'art			
IMMOBILISE			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Immo affect à service non personnalisé			
Immo en concess afferm à dispo immo aff			
Termis reçus au titre de mise à dispo			
Construc reçues au titre mise à dispo			
Construction sur sol appartenant au dispo			
Réserves installations voisines divers			
Collections et oeuvres d'art			
Autres immobilisations corporelles			
MONTANT A REPORTER			

42100 - ZA DE COUDANNES
BILAN (en Euros)

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF				
REPORT				
Terrains recrus au titre d'affectation				
Construct repues au titre d'affectation				
Construct sol d'aunru au titre affectat				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I				

42100 - ZA DE COUDANNES

BILAN (en Euros)

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF				
Terrains	455 107,15		455 107,15	539 388,46
Production autre que terrains				
Autres stocks				
Redevables et comptes rattachés				
Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
Créances sur l'Etat et collég publiques	412,35		412,35	96,66
Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
Opérations pour le compte de tiers				
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	455 519,50		455 519,50	539 485,12

0330022
TRÉS. CADILLAC



42100 - ZA DE COUDANNES

BILAN (en Euros)

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 12/04/2019
ID : 033-200089581-20190410-02019076-06

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF				
Charges à répartir sur plusieurs exer				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer ou à régulariser				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	455 519,50		455 519,50	539 485,12
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)				



42100 - ZA DE COUDANNES
BILAN (en Euros)

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 12 5 20 19
ID : 033-200082581-20190419-02019075-08

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par colloc de rattachement		
	Réserves		
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	216 359,70	130 247,70
	Résultat de l'exercice		86 112,00
	Subventions transférables		
	Différences sur réalisations d'immob		
	Fonds globalisés		
	Subventions non transférables		
	Droits de l'affectant		
	PONDS PROPRES TOTAL I		216 359,70



42100 - ZA DE COUDANNES

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emprunts obligataires			
Emprunts auprès des étab de crédits			
Emprunts et dettes financières divers			
Crédits et lignes de trésorerie			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes envers l'Etat et les collèc publ			
Dettes envers BA CCAS et CIDE rattachées		239 159,80	323 125,42
Opérations pour le compte de tiers			
Autres dettes			
Fournisseurs d'immobilisations			
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III		239 159,80	323 125,42

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Archivé le 15/04/2019
ID : 033-200058591-20190410-02019075-DE

42100 - ZA DE COUDANNES
COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	88,52	86,11
Autres produits	-84,28	3,17
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	4,24	89,28
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	2,26	1,18
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges	1,98	1,99
Charges courantes non financières	4,24	3,17
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER		86,11
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RÉSULTAT COURANT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT		86,11
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		86,11

42100 - ZA DE COUDANNES

COMPTE DE RESULTAT 2018

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div	88 522,00	86 112,00
Production stockée	-84 281,31	3 171,02
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations		
Autres attributions (péréquation, cointerprése)		
TOTAL I	4 240,69	89 283,02
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes	2 262,69	1 183,02
Impôts et taxes	1 978,00	1 988,00
Dotations amortissements des immob		
Dot amort sur charges à répartir		

42100 - ZA DE COUDANNES

COMPTÉ DE RESULTAT 2018

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Dotations aux provisions		
Autres charges		
Contributions et participations		
Subventions		
TOTAL II	4 240,69	3 171,02
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (P-IT)		86 112,09
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances de l'actif net		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VAP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIÈRES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VAP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		

COMPTE DE RESULTAT 2018

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT		86 112,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr opie résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg except op gestion-Autres opérations		
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg except op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI		



42100 - ZA DE COUDANNES
 COMPTE DE RESULTAT 2018

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	4 240,69	89 283,02
TOTAL DES CHARGES (II+IV+V)	4 240,69	3 171,02
RESULTAT DE L'EXERCICE		86 112,00

Evoys en exercice le 15/04/2019
 Recu et publie le 15/04/2019
 Article
 (F) N337000581-22-824 16/100-833622

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 
ID : 033-200089581-20190410-02019076-DE

ANNEXE



42100 - ZA DE COUDANNES

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2018

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le
ID : 033-200089581-20180410-2018076-DE



42100 - ZA DE COUDANNES

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2018

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 16/04/2019
 Affiché le
 ID : 033-200069381-20190410-02019076-CF

Envoyé en prélecture le 15/04/2019
Rendu au publicateur le 15/04/2019
Annexe 1e
ID : 035-350053384-20190416-000010076-DE

EXECUTION BUDGETAIRE

--

42100 - ZA DE COUDANNES

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	546 538,46	546 688,46	1 093 226,92
Titres de recettes émis (b)	88 522,00	92 762,69	181 284,69
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	88 522,00	92 762,69	181 284,69
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	546 538,46	546 688,46	1 093 226,92
Mandats émis (f)	4 240,69	92 762,69	97 003,38
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	4 240,69	92 762,69	97 003,38
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	84 281,31	-	84 281,31
(h - d) Déficit			

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
2A DE COUDANNES					
Investissement	-539 388,46		84 281,31		-455 107,15
Fonctionnement	216 359,79				216 359,79
Sous-Total	-323 028,75		84 281,31		-238 747,45
TOTAL II	-323 028,75		84 281,31		-238 747,45
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL (- II - III)	-323 028,75		84 281,31		-238 747,45



42100 - ZA DE COUDANNES

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	7 150,00		7 150,00
	TOTAL	7 150,00		7 150,00
001	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	539 388,46		539 388,46
	Solde d'exécution de la section d'invest	546 538,46		546 538,46
TOTAL GENERAL		546 538,46		546 538,46

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019 / 11-3
Affiché le Aude
ID : 033-200069581-20190415-2019076-DE



42100 - ZA DE COUDANNES
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
040	7 150,00	4 240,69		4 240,69	2 909,31
TOTAL	7 150,00	4 240,69		4 240,69	2 909,31
001	539 388,46				539 388,46
TOTAL GENERAL	546 538,46	4 240,69		4 240,69	542 297,77

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019 à 11h37
Article le 
ID : 033-2000097691-20190410-D2019076-DE

033022
TRRS. CADILLAC



42100 - ZA DE COUDANNES

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019 à 17h13
Affiché le 15/04/2019
ID : 033-200069281-20190410-02019076-CF

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	546 538,46		546 538,46
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	546 538,46		546 538,46
TOTAL GENERAL		546 538,46		546 538,46



42100 - ZA DE COUDANNES
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
040					
TOTAL	546 538,46	88 522,00		88 522,00	458 016,46
TOTAL GENERAL	546 538,46	88 522,00		88 522,00	458 016,46

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019 à 11:33
 Article le  EN LIGNE
 ID : 033-2000059581-20190400-D2019076-0E

42100 - ZA DE COUDANNES

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

 Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019 à 17h53
 Affiché le 
 ID : 033-200069581-20190415-02019076-DE

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Decision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	7 150,00		7 150,00
	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 150,00		7 150,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	539 538,46		539 538,46
	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	539 538,46		539 538,46
	TOTAL GENERAL	546 688,46		546 688,46



42100 - ZA DE COUDANNES

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019 / P-3
Affiché le 
ID : 033-2010095581-20190410-D2319075-DE

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
011	7 150,00	4 240,69		4 240,69	2 909,31
TOTAL	7 150,00	4 240,69		4 240,69	2 909,31
042	539 538,46	88 522,00		88 522,00	451 016,46
TOTAL	539 538,46	88 522,00		88 522,00	451 016,46
TOTAL GENERAL	546 688,46	92 762,69		92 762,69	453 925,77


033022

TREES, CADILLAC



42100 - ZA DE COUDANNES

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Envoyé en préfecture le 15/04/2018
Reçu en préfecture le 15/04/2018 à 17:33
Affiché le 
ID : 033-00089581-20180415-02018076-DE

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Decision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
70	Produits des services, du donataire et ven	323 178,76		323 178,76
	RECETTES REBELLÉS DE FONCTIONNEMENT	323 178,76		323 178,76
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	7 150,00		7 150,00
	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	7 150,00		7 150,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	216 359,70		216 359,70
	TOTAL GENERAL	546 688,46		546 688,46



42100 - ZA DE COMDANNERS

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Envoyé en préfecture le 15/04/2012
Reçu en préfecture le 15/04/2012
Affiché le 15/04/2012
ID : 005-20120415-20120415-Pref-42100

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4-3-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
70	323 178,76	88 522,00		88 522,00	234 656,76
TOTAL	323 178,76	88 522,00		88 522,00	234 656,76
022	7 150,00	4 240,69		4 240,69	2 909,31
TOTAL	7 150,00	4 240,69		4 240,69	2 909,31
402	216 358,70				216 359,70
TOTAL GENERAL	546 688,46	92 762,69		92 762,69	453 925,77

033022
TRRS. CADILLAC



42100 ZA DE COUDANNES

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
3355	Travaux en cours - travaux	4 240,69		4 240,69
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	4 240,69		4 240,69
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	4 240,69		4 240,69
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	4 240,69		4 240,69

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 16/04/2019 / L.L. MELFOS
Article 16
ID : 033-200055581-20190410-D2079978-DE

033022
TRBS, CADILLAC



42100 ZA DE COUDANNES

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intrité	Emissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
3555	Terrains aménagés	88 522,00		88 522,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	88 522,00		88 522,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	88 522,00		88 522,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019 / U.A. 10000
Affiché le 
ID : 033-2000095981-20190410-D2019078-DE

42100 ZA DE COUDANNES

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
6045	Achats déduits - prestations de service	900,00		900,00
60611	Achats non stockés de fournitures non st	243,02		243,02
60612	Achats non stockés de fournitures non st	747,67		747,67
615231	Voieries	372,00		372,00
63512	Impôts directs - taxes foncières	1 978,00		1 978,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	4 240,69		4 240,69
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	4 240,69		4 240,69
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	88 522,00		88 522,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	88 522,00		88 522,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	88 522,00		88 522,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	92 762,69		92 762,69

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019 / 11-4 10310
 Affiché le 
 ID : 033-200069581-20190416-02019076-DE



42100 ZA DE COUDANNES
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Titre	Emissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
7015	Ventes de terrains aménagés	88 522,00		88 522,00
	Produits des services, du domaine et ven	88 522,00		88 522,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	RECETTES REPLEES DE FONCTIONNEMENT	88 522,00		88 522,00
7135	Variation des stocks de terrains aménagés	4 240,69		4 240,69
SOUS-TOTAL OPERATIONS n° 042	Opérations d'ordre de transfert entr. se	4 240,69		4 240,69
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	4 240,69		4 240,69
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	92 762,69		92 762,69

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 
ID : 033-200066668--20190410-2019076-DE

COMPTABILITE

DES DENIERS ET VALEURS

42100 - ZA DE COINDANNES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro du compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10	Report à nouveau solde créditeur		105 247,20		105 247,20				205 350,00		105 247,20
	Sous Total compte 10		105 247,20		105 247,20				205 350,00		105 247,20
12	Résultat exercice excéd. défic.			86 222,00				86 222,00	86 222,00		86 222,00
	Sous Total compte 12			86 222,00				86 222,00	86 222,00		86 222,00
	Total classe 1		105 247,20	86 222,00	105 247,20			171 469,00	205 350,00		191 469,20
1225	Travaux en cours - travaux	106 247,00				106 247,00		106 247,00	106 247,00		106 247,00
	Sous Total compte 1225	106 247,00				106 247,00		106 247,00	106 247,00		106 247,00
	Sous Total compte 11	106 247,00				106 247,00		106 247,00	106 247,00		106 247,00
2355	Impôts et taxes					86 120,00		86 120,00	86 120,00		86 120,00
	Sous Total compte 2355					86 120,00		86 120,00	86 120,00		86 120,00
	Sous Total compte 25					86 120,00		86 120,00	86 120,00		86 120,00
	Total classe 2	106 247,00				172 367,00		172 367,00	172 367,00		172 367,00
4211	Contributions			1 579,00				1 579,00	1 579,00		1 579,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018



Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 401			2 578,38	2 578,38			2 578,38	2 578,38		0,00
	Sous Total compte 40			2 578,38	2 578,38			2 578,38	2 578,38		0,00
44566	TVA déduite sur autres biens et services		1,34	315,69	307,00			315,69	308,34	7,35	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	145,00		44 828,00	44 521,00			44 973,00	44 521,00	452,00	
	Sous Total compte 4456	145,00	1,34	45 143,69	44 828,00			45 288,69	44 829,34	459,35	
44583	Rembts taxes sur chiffre affaire demandé		47,00	43 557,00	43 557,00			43 557,00	43 504,00	47,00	
	Sous Total compte 4458		47,00	43 557,00	43 557,00			43 557,00	43 406,00	47,00	
	Sous Total compte 445	149,00	48,34	88 700,69	88 385,00			88 845,69	88 433,34	412,35	
447	Autres impôts taxes versés/EMents assimilés			1 978,00	1 978,00			1 978,00	1 978,00		0,00
	Sous Total compte 44	149,00	48,34	90 678,69	90 363,00			90 823,69	90 431,34	412,35	
4514	Cpte rattaché avec à subdiv par budg ann		323 325,02	88 522,00	4 556,38			88 522,00	327 681,80		239 159,80
	Sous Total compte 451		323 325,02	88 522,00	4 556,38			88 522,00	327 681,80		239 159,80
	Sous Total compte 45		323 325,02	88 522,00	4 556,38			88 522,00	327 681,80		239 159,80

42100 - ZA DE COUDANNES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47138	Raet : autres			88 522,00	88 522,00			88 522,00	88 522,00		0,00
	Sous Total compte 4713			88 522,00	88 522,00			88 522,00	88 522,00		0,00
	Sous Total compte 471			88 522,00	88 522,00			88 522,00	88 522,00		0,00
	Sous Total compte 47			88 522,00	88 522,00			88 522,00	88 522,00		0,00
	Total classe 4	145,00	323 172,78	270 301,07	186 019,76			270 485,07	509 193,52	459,35	239 206,80
580	Opérations d'ordre budgétaires			92 762,69	92 762,69			92 762,69	92 762,69		0,00
	Sous Total compte 58			92 762,69	92 762,69			92 762,69	92 762,69		0,00
	Total classe 5			92 762,69	92 762,69			92 762,69	92 762,69		0,00
6045	Achis études prest serv terr à aménager					500,00		500,00		500,00	
	Sous Total compte 604					500,00		500,00		500,00	
60611	Achis non siks fourni eau-assainist					243,02		243,02		243,02	
60612	Achis non siks fourni energie elect					747,67		747,67		747,67	
	Sous Total compte 6061					990,69		990,69		990,69	

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le  
 ID : 033-200089681-20190410-D2518076-06

42100 - ZA DE COUDANNES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
	Sous Total compte 606					990,69		990,69		990,69	
	Sous Total compte 60					1 890,69		1 890,69		1 890,69	
615231	Voieseries					372,00		372,00		372,00	
	Sous Total compte 61523					372,00		372,00		372,00	
	Sous Total compte 6152					372,00		372,00		372,00	
	Sous Total compte 615					372,00		372,00		372,00	
	Sous Total compte 61					372,00		372,00		372,00	
63512	Impôts directs - taxes foncières					1 978,00		1 978,00		1 978,00	
	Sous Total compte 6351					1 978,00		1 978,00		1 978,00	
	Sous Total compte 635					1 978,00		1 978,00		1 978,00	
	Total classe 6					4 240,69		4 240,69		4 240,69	
7015	Ventes de terrains aménagés					88 522,00		88 522,00		88 522,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 701					88 522,00	88 522,00	88 522,00	88 522,00		88 522,00
	Sous Total compte 70					88 522,00	88 522,00	88 522,00	88 522,00		88 522,00
71355	Varial stocks de terrains aménagés					88 522,00	4 240,69	88 522,00	4 240,69	84 281,31	
	Sous Total compte 7135					88 522,00	4 240,69	88 522,00	4 240,69	84 281,31	
	Sous Total compte 713					88 522,00	4 240,69	88 522,00	4 240,69	84 281,31	
	Sous Total compte 71					88 522,00	4 240,69	88 522,00	4 240,69	84 281,31	
	Total classe 7					88 522,00	92 762,69	88 522,00	92 762,69	84 281,31	88 522,00
	Total général	539 533,46	539 533,46	449 275,76	364 894,45	97 003,38	181 294,69	1 085 732,60	1 085 732,60	629 439,48	629 439,48

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le 
 ID : 033-2018069581-20180410-D2018078-DE

42100 - ZA DE COUDANNES

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20190415-02019076-DE

DÉSIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
851 Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 851								
852 Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 852								
853 Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 853								
TOTAUX								



42100 ZA DE COUDANNES

PAGE DES SIGNATURES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 15/04/2019
ID : 033-200089281-20190410-D2019076-06

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À , le

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirmé, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de ZA DE COUDANNES pendant l'année 2018 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À , le

Vu par qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le par l'organe délibérant.

À , le


033022

TRES. CADILLAC

42100 ZA DE COUDANNES

Nombre de pages : 39

FIN DE DOCUMENT

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 
ID : 033-200809941-20190410-02018076-DE



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019076
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	ZA DE COUDANNES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019076-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 033-200069581-20190410-D2019076-DE-1-1_0.xml	text/xml	1044
nom de original: 2019_076_BUDGET_ZA DE COUDANNES APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018.pdf	application/pdf	101709
nom de métier: 70_DE-033-200069581-20190410-D2019076-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	101709
nom de original: 6_CDG 2018 ZA COUDANNES 421.pdf	application/pdf	1874905
nom de métier: 99_AU-033-200069581-20190410-D2019076-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1874905

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 12h34min58s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h19min54s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 14h25min06s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 14h28min25s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>
--	--------------------------	------------------------------------	-------------------------------------



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation: 04 avril 2019

Présents: Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL' CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENT, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolores ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS).

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Voies</u>		
<u>Présents</u> :	38	Exprimés :	39	
<u>dont suppléants</u> :	1	Abstentions :	3	(D. CLAVIER, P. RAPET, M. TRUFFART)
<u>Absents</u> :	5	<u>POUR</u> :	39	
<u>pouvoirs</u> :	4	<u>CONTRE</u> :	0	

2019/076

BUDGET - ZA DE COUDANNES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur: M. Ph Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après s'être fait présenter le budget annexe « Zone Artisanale de Coudannes » de la Communauté de communes Convergence Garonne de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019076
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	ZA DE COUDANNES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019076-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20190410-D2019076-DE-1-1_0.xml	text/xml	1044
<i>nom de original:</i> 2019_076 _ BUDGET ___ ZA DE COUDANNES ___ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018.pdf	application/pdf	101709
<i>nom de métier:</i> 70_DE-033-200069581-20190410-D2019076-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	101709
<i>nom de original:</i> 6_CDG 2018 ZA COUDANNES 421.pdf	application/pdf	1874905
<i>nom de métier:</i> 99_AU-033-200069581-20190410-D2019076-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1874905

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 12h34min58s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h19min54s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 14h25min06s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 14h28min25s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>
--	--------------------------	------------------------------------	-------------------------------------

Le Président,
Bernard MATEILLE

033022

TRES. CADILLAC



42700 Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

ORIGINE DU DOCUMENT : marline.vincent@

Exercice : 2018

Budget collectivité : 42700

A Viser : 1

Edition Provisoire : 0

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Achévé le 17 AVR. 2019

ID : 033-2010059581-20190410-D2019077-DE

TRÉSOR PUBLIC

TRES. CADILLAC

N° CODIQUE 033022

Date d'édition : 27/02/2019

IDENTIFIANT BUDGET 42700

N° de SIRET 20006958100078

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 
ID : 033-200069581-20190410-02019077-0E

Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2018

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Olivier MAXIMILIEN

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2018 AU 27/02/2019

SOMMAIRE

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	Stat I-1	3
1 Bilan synthétique	Stat I-1	4
2 Bilan	Stat I-2	5
3 Compte de résultat synthétique	Stat I-3	13
4 Compte de résultat	Stat I-4	14
5 Annexe	Stat I-5	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Stat I-5	19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	Stat II-1	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Stat II-1	22
2 Résultats d'exécution	Stat II-2	23
3 Etat de consommation des crédits	Stat II-3	26
4 Etat de réalisation des opérations	Stat II-4	30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	Stat III-1	34
1 Balance des comptes	Stat III-1	35
2 Situation des valeurs inactives	Stat III-2	39
4EME PARTIE : Page des signatures		40

PAGES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 
ID : 031-20089581-2018CA10-02019077-DE

SITUATION PATRIMONIALE

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
BILAN SYNTHÉTIQUE
En milliers d'Euros

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 15/04/2019
ID : 033-200069581-20190410-02019077-0E

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds globalisés	
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	128,99
Créances	161,50	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités		Fournisseurs	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	5,80
TOTAL ACTIF CIRCULANT	161,50	Total dettes à court terme	5,80
TOTAL ACTIF CIRCULANT	161,50	TOTAL DETTES	5,80
Comptes de régularisations		Comptes de régularisations	26,72
TOTAL ACTIF	161,50	TOTAL PASSIF	161,50

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF				
Subventions d'équipement versées				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Terrains en toute propriété				
Constructions en toute propriété				
Construction sur sol autrui en tie prop				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Immo affecté à service non personnalisé				
Immo en coconcess afferm à dispo Immo aff				
Terrain reçu au titre de mise à dispo				
Construc reçues au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
MONTANT A REPORTER				



42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
BILAN (en Euros)

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 15/04/2019
ID : 033-200069581-20190410-02019077-0E

	EXERCICE N			
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF				EXERCICE N-1
REPORT				
Terrains recus au titre d'affectation				
Construct reçues au titre d'affectation				
Construct sol d'autrui au titre affectat				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL 1				

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
 BILAN (en Euros)

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le
 ID : 033-200089581-20190410-02019077-DE

	ACTIF		EXERCICE N		EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET	
Charges à répartir sur plusieurs exer					
Primes de remboursement des obligations					
Dépenses à classer ou à régulariser					
Ecart de conversion - Actif					
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I + II + III)	161 501,96		161 501,96		
COMPTES DE REGULARI SATON					



42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE
 En milliers d'Euros

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus	180,50	
Dotations et subventions reçues	2,24	
Produits des services		
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	182,74	
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	4,92	
Participations et interventions	48,84	
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Charges courantes non financières	53,76	
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER	128,99	
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RÉSULTAT COURANT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT	128,99	
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	128,99	

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

COMPTE DE RESULTAT 2018

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux	180 500,00	
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div		
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations	2 244,00	
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I	182 744,00	
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes	4 920,00	
Impôts et taxes		
Dotations amortissements des immob		
Dot amori sur charges à répartir		

033022

GRES. CADILLAC



42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

COMpte DE RESULTAT 2018

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Dotation aux provisions		
Autres charges		
Engagements et participations	26 712,00	
Subventions	22 118,04	
TOTAL II	53 756,04	
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-III)	128 987,96	
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Chains de change		
Produit net sur cession de VAP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêt et charges assimilés		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VAP		
Dotation sur amort et aux provisions		
TOTAL IV		

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE



COMPTE DE RESULTAT 2018

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	128 987,96	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr opie résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg except op gestion-Autres opérations		
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg except op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI		



42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

COMPTE DE RESULTAT 2018

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le  
 ID : 033-200089281-20190410-02019077-0E

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V)	182 744,00	
TOTAL DES CHARGES (III+IV+VI)	53 756,04	
RESULTAT DE L'EXERCICE	128 987,96	

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 
ID : 033-200099881-20190410-D2019077-0E

ANNEXE



42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2018

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 
ID : 033-200066581-20190410-02019077-0E



42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2018

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le  15/04/2019
ID : 033-200059581-20190415-D2018077-0E

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 
ID : 033-200055581-20190419-D2019077-DE

EXECUTION BUDGETAIRE

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	308 100,00	190 420,00	498 520,00
Titres de recettes émis (b)		182 744,00	182 744,00
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		182 744,00	182 744,00
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	308 100,00	190 420,00	498 520,00
Mandats émis (f)		53 756,04	53 756,04
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)		53 756,04	53 756,04
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		128 987,96	128 987,96
(h - d) Déficit			



42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Levée en capital					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE					
Investissement					
Fonctionnement			128 987,96		128 987,96
Sous-Total			128 987,96		128 987,96
TOTAL II			128 987,96		128 987,96
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III			128 987,96		128 987,96

Envoyé en préfecture le 15/04/2018
 Révisé en préfecture le 15/04/2018
 Approuvé le 15/04/2018
 ID : 038-00080581-20180414-021818071-DE

033022

TRES. CADILLIAC



42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 16/04/2019 à 17:53 (09/04/19)
Affiché le 15/04/2019
ID : 033-200068981-20190419-02019077-02

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Decision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
Opération n° 100	Opération d'équipement n° 100	250 600,00		250 600,00
Opération n° 200	Opération d'équipement n° 200	42 500,00		42 500,00
Opération n° 300	Opération d'équipement n° 300	5 000,00		5 000,00
Opération n° 400	Opération d'équipement n° 400	10 000,00		10 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	308 100,00		308 100,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	308 100,00		308 100,00
TOTAL GENERAL		308 100,00		308 100,00

033022

TRES. CADELLAC



42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019 à
 Reçu en préfecture le 16/04/2019 à 11:53
 Affiché le
 ID : 033-2000002581-20192419-02019077-0E

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Decision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
13	Subventions d'investissement	221 480,00		221 480,00
	CHAPITRES REEL.S VOTES SANS OPERATIONS	221 480,00		221 480,00
	TOTAL	221 480,00		221 480,00
021	Virement de la section de fonctionnement	86 620,00		86 620,00
	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	86 620,00		86 620,00
	TOTAL GENERAL	308 100,00		308 100,00



42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 16/04/2019 / II-3
Affiché le
ID : 033-2019098581-20190410-D2019077-0E

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Decision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	24 800,00		24 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 000,00		5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	74 000,00		74 000,00
	TOTAL	103 800,00		103 800,00
023	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT			
	Virement à la section d'investissement (86 620,00		86 620,00
	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	86 620,00		86 620,00
	TOTAL GENERAL	190 420,00		190 420,00

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
011	24 800,00				24 800,00
012	5 000,00	4 920,00		4 920,00	80,00
65	74 000,00	48 836,04		48 836,04	25 163,96
TOTAL	103 800,00	53 756,04		53 756,04	50 043,96
023	86 620,00				86 620,00
TOTAL	86 620,00				86 620,00
TOTAL GENERAL	190 420,00	53 756,04		53 756,04	136 663,96

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019 / 11-3 (1903)
Article le :
ID : 033-200868581-20190410-02019077-DE

033022

TRÉS. CADILLAC



42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019 / E-3 0380
 Article le 
 ID : 053-200098981-20190410-D2019077-0E

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
73	Impôts et taxes	1 80 500,00		1 80 500,00
74	Dotations et participations	9 920,00		9 920,00
	RECETTES REHABILIS DE FONCTIONNEMENT	190 420,00		190 420,00
	TOTAL GENERAL	190 420,00		190 420,00

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTESEnvoyé en préfecture le 15/04/2019
Recu en préfecture le 15/04/2019 / TL-3
Affiché le
ID : 033-2001056581-20190410-02019077-DE

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
73	180 500,00	180 500,00		180 500,00	
74	9 920,00	2 244,00		2 244,00	7 676,00
TOTAL	190 420,00	182 744,00		182 744,00	7 676,00
TOTAL GENERAL	190 420,00	182 744,00		182 744,00	7 676,00

033022
TRES. CADILLAC



42700 Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019 à 11h41
Affiché le
ID : 033-200069581-20190410-02019077-0E

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
----------------------------------------------	----------	----------------	------------------	------------------------------

033022
TRES, CADILLAC



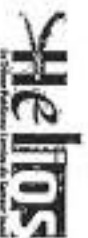
42700 Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019 / T-4 (R111)
Affiché le 
ID : 033-200009581-20190410-D2019077-DE

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
----------------------------------------------	----------	----------------	------------------	------------------------------

033022

TRES. CADILLAC



42700 Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 16/04/2019 à 11h14
 Affiché le 
 ID : 033-200069581-20190416-02019077-0E

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
6218	Autre personnel extérieur au service	4 920,00		4 920,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	4 920,00		4 920,00
65548	Autres contributions	26 718,00		26 718,00
657358	Subventions fonctionnement aux organismes	22 118,04		22 118,04
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	48 836,04		48 836,04
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	53 756,04		53 756,04
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	53 756,04		53 756,04

033022
TREBS. CADILLAC



42700 Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
7318	Impôts locaux - autres impôts locaux ou	180 500,00		180 500,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	Impôts et taxes	180 500,00		180 500,00
7473	Participations - Départements	2 244,00		2 244,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	2 244,00		2 244,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	182 744,00		182 744,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	182 744,00		182 744,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2018
Reçu en préfecture le 15/04/2018 / T-4 (RIB)
Archivé le 15/04/2018
ID : 033-200009381-20180410-D2018077-08

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 
ID : 013-200068581-20190410-02019077-DE

COMPTABILITE

DES DENIERS ET VALEURS

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44351	Opér particulier grp dépenses			10 898,04	10 898,04			10 898,04	10 898,04		0,00
	Sous Total compte 4435			10 898,04	10 898,04			10 898,04	10 898,04		0,00
44381	Aut serv organ pub - dépenses			10 344,00	16 140,00			10 344,00	16 140,00		5 796,00
	Sous Total compte 4438			10 344,00	16 140,00			10 344,00	16 140,00		5 796,00
	Sous Total compte 443			21 242,04	27 038,04			21 242,04	27 038,04		5 796,00
4487	Produits à recevoir			2 244,00				2 244,00	2 244,00		2 244,00
	Sous Total compte 448			2 244,00				2 244,00	2 244,00		2 244,00
	Sous Total compte 44			23 486,04	27 038,04			23 486,04	27 038,04		3 552,00
4516	Cpte rattaché avec à subdiv par budg ann			180 500,00	21 242,04			180 500,00	21 242,04		159 257,96
	Sous Total compte 451			180 500,00	21 242,04			180 500,00	21 242,04		159 257,96
	Sous Total compte 45			180 500,00	21 242,04			180 500,00	21 242,04		159 257,96
47131	Raet : vers contrls directes			45 131,00	45 131,00			45 131,00	45 131,00		0,00
47138	Raet : autres			135 369,00	135 369,00			135 369,00	135 369,00		0,00

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
	Sous Total compte 4713		180 500,00	180 500,00				180 500,00	180 500,00		0,00
	Sous Total compte 471		180 500,00	180 500,00				180 500,00	180 500,00		0,00
	Sous Total compte 47		180 500,00	180 500,00				180 500,00	180 500,00		0,00
	Total classe 4		384 486,04	228 780,08				384 486,04	228 780,08		161 501,96
580	Opérations d'ordre budgétaires			26 718,00				26 718,00			26 718,00
	Sous Total compte 58			26 718,00				26 718,00			26 718,00
	Total classe 5			26 718,00				26 718,00			26 718,00
6218	Autre personnel extérieur au service					4 920,00		4 920,00			4 920,00
	Sous Total compte 621					4 920,00		4 920,00			4 920,00
	Sous Total compte 62					4 920,00		4 920,00			4 920,00
65548	Autres contributions					26 718,00		26 718,00			26 718,00
	Sous Total compte 6554					26 718,00		26 718,00			26 718,00
	Sous Total compte 655					26 718,00		26 718,00			26 718,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le  
 ID : 035-200066581-20190410-02019077-0E

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
657358	Subv fonct aux orga pub autres groupés					22 118,04		22 118,04		22 118,04	
	Sous Total compte 65735					22 118,04		22 118,04		22 118,04	
	Sous Total compte 6573					22 118,04		22 118,04		22 118,04	
	Sous Total compte 657					22 118,04		22 118,04		22 118,04	
	Sous Total compte 65					48 836,04		48 836,04		48 836,04	
	Total classe 6					53 756,04		53 756,04		53 756,04	
7318	Impôts locaux - autres impôts ou assimil					180 500,00		180 500,00		180 500,00	
	Sous Total compte 731					180 500,00		180 500,00		180 500,00	
	Sous Total compte 73					180 500,00		180 500,00		180 500,00	
7473	Participations - Dept					2 244,00		2 244,00		2 244,00	
	Sous Total compte 747					2 244,00		2 244,00		2 244,00	
	Sous Total compte 74					2 244,00		2 244,00		2 244,00	
	Total classe 7					182 744,00		182 744,00		182 744,00	



42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
 Reçu en préfecture le 15/04/2019
 Affiché le
 ID : 033-200085981-20190410-D2818077-CE

DÉSIGNATION DES COMPTES N° Initulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862 Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863 Prise en charge libre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX								



42700 Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
PAGE DES SIGNATURES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 15/04/2019
ID : 033-200069581-20190416-02019077-02

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À , le

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

La comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE pendant l'année 2018 et qu'il n'existe aucune autre à sa connaissance.

À , le

Vu par qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le par l'organe délibérant.

À , le

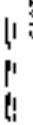
033022

TRES. CADILLAC

42700 Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

Nombre de pages : 39

FIN DE DOCUMENT

Etude en production le 19/04/2019
Reg. en production le 15/04/2019
Achevé le 
U 000-20000994 - 20150410-02013077-DE



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019077
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	GEMAPI - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019077-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20190410-D2019077-DE-1-1_0.xml	text/xml	1035
nom de original:		
2019_077_BUDGET __ GEMAPI __ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018.pdf	application/pdf	104266
nom de métier:		
70_DE-033-200069581-20190410-D2019077-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	104266
nom de original:		
7_CDG 2018 GEMAPI 427.pdf	application/pdf	1624338
nom de métier:		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019077-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1624338

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 12h36min24s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h17min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 14h19min31s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 14h27min28s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>
--	--------------------------	------------------------------------	-------------------------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation: 04 avril 2019

Présents: Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL' CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENTIT, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS).

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>		
<u>Présents</u> :	38	Exprimés:	41	
<u>dont suppléants</u> :	1	Abstentions:	1	(D. CLAVIER)
<u>Absents</u> :	5	POUR :	36	
<u>pouvoirs</u> :	4	CONTRE :	5	(J-C. BERNARD, A. MASSIEU, L. MEUNIER, J-M. PELLETANT, B. TRENTIT)

2019/077

BUDGET - GEMAPI - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur: M. Ph Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après s'être fait présenter le budget annexe « GEMAPI » de la Communauté de communes Convergence Garonne de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



-  DELIB : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019077
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	GEMAPI - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019077-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-200069581-20190410-D2019077-DE-1-1_0.xml	text/xml	1035
<i>nom de original:</i>		
2019_077_BUDGET ___ GEMAPI ___ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018.pdf	application/pdf	104266
<i>nom de métier:</i>		
70_DE-033-200069581-20190410-D2019077-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	104266
<i>nom de original:</i>		
7_CDG 2018 GEMAPI 427.pdf	application/pdf	1624338
<i>nom de métier:</i>		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019077-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1624338

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 12h36min24s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h17min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 14h19min31s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 14h27min28s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>
--	--------------------------	------------------------------------	-------------------------------------

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le **17 AVR. 2019**

ID : 033-200086581-20190410-02019078-DE

Le Président,
Bernard MATEILLE



Conseil communautaire du 10 avril 2019

Annexe à la délibération 2019/078

Rapport égalité femmes hommes pour l'année 2018

Le rapport sur l'égalité femmes hommes sur le territoire est un document réglementaire qui s'impose aux communes et habitants.

Il est instauré par l'article 61 de la loi 2014-873 du 4 août 2014 (Article L. 2311-1-2 du CGCT) et doit entrer en vigueur pour le budget 2019.

Ce rapport doit se décliner en deux parties :

1. La première partie concerne un état des lieux et un bilan des actions menées au titre des ressources humaines de la collectivité (rédigée par les services Ressources humaines et prévention).
2. La seconde partie concerne un état des lieux et un bilan des actions en termes de politique publiques mises en œuvre pour favoriser l'égalité femmes hommes.

Références

- Code général des collectivités territoriales D. 2311-16
- Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes
- Décret n° 2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales
- Protocole d'accord du 8 mars 2013 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction Publique.

Contexte

L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe constitutionnel qui garantit à tous et à toutes des droits égaux dans tous les domaines.

En tant que premier employeur de France, le gouvernement a choisi de mener une politique volontariste pour lutter contre toutes les formes de discriminations. En dépit du statut des fonctionnaires qui prévoit l'égalité entre les agents quel que soit leur sexe, de nombreuses études ont démontré qu'il persiste des inégalités tant sur les parcours professionnels que sur les rémunérations.

La Communauté de Communes Convergence Garonne présente son rapport pour l'année 2018 : état des lieux et bilan après deux années de fonctionnement.

Sommaire

Première partie : Etat des lieux de l'existant et bilan des actions conduites au titre des ressources humaines.....	5
1. INDICATEURS.....	5
1.1. Répartition des effectifs.....	5
1.1.1. Répartition des effectifs (titulaires et non titulaires) en nombre.....	5
1.1.2. Répartition des effectifs en pourcentage.....	5
1.1.3. Répartition des effectifs par pôle.....	6
1.1.4. Répartition des effectifs par statut.....	8
1.1.5. Répartition des effectifs par catégorie.....	9
1.1.6. Répartition des effectifs par filière.....	10
1.2. Pyramide des âges.....	11
1.3. Organisation du travail.....	12
1.4. Position au sein de la structure.....	13
2. REMUNERATION.....	14
2.1. Catégorie A.....	14
2.2. Catégorie B.....	15
2.3. Catégorie C.....	16
3. ACCES A LA FORMATION (CNFPT).....	17
PERSPECTIVES POUR 2019 ET A VENIR.....	18

Seconde partie : Bilan des politiques publiques mises en œuvre sur le territoire pour favoriser l'égalité femmes hommes.

1. DONNEES TERRITORIALES.....	19
1.1. Structure de la population et des ménages.....	19
1.1.1. Population par sexe et tranche d'âge.....	19
1.1.2. Monoparentalité sur le territoire.....	20
1.2. Formation.....	21
1.2.1. Diplôme le plus élevé parmi la population.....	21
1.3. Emploi / Activité.....	22
1.3.1. Taux d'activité.....	22
1.3.2. Taux de chômage.....	22
1.3.3. Temps partiels chez les actifs salarié(e)s.....	23
1.3.4. Emploi selon le statut professionnel.....	24
1.3.5. Statuts et conditions d'emploi.....	25
1.3.6. Catégories socio-professionnelles et domaine d'emploi.....	26
1.3.6.1. Représentation dans les catégories Socio-professionnelles.....	26
1.3.6.2. Détail des catégories Socio-professionnelles par domaine d'emploi.....	28
1.4. Revenus d'activité.....	28
1.4.1. Revenu Net horaire moyen.....	28
1.4.2. Ecart entre le revenu net horaire moyen des femmes et celui des hommes.....	28
2. PUBLIC ACCUEILL.....	29
2.1. Structures d'Accueil Enfance 3-11 ans.....	29
2.1.1. L'Accueil de Loisirs de Vacances.....	29
2.1.2. L'Accueil de Loisirs du Mercredi.....	30
2.1.3. L'Accueil Périscolaire.....	30
2.2. L'Accueil de Loisirs Adolescents (12-17 ans).....	31
3. POLITIQUE PUBLIQUE.....	32
PERSPECTIVES POUR 2019 ET A VENIR.....	33

1. INDICATEURS

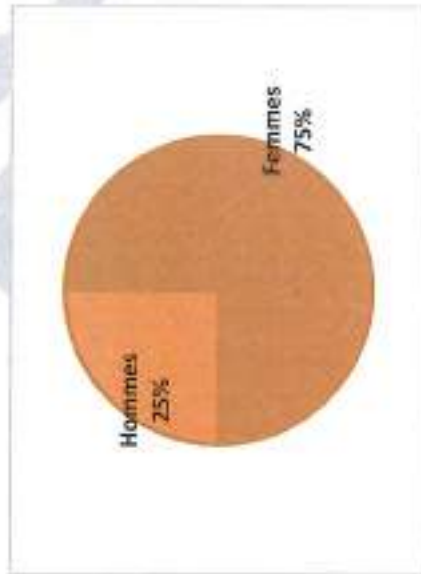
1.1 Répartition des effectifs

1.1.1. Répartition des effectifs (titulaires et non titulaires) en nombre

	Femmes	Hommes	Total général
A	11	4	15
B	13	3	16
C	80	27	107
Total général	104	34	138

Sont comptabilisés les titulaires et les non titulaires (contractuels permanents ou contrats de plus d'un an)

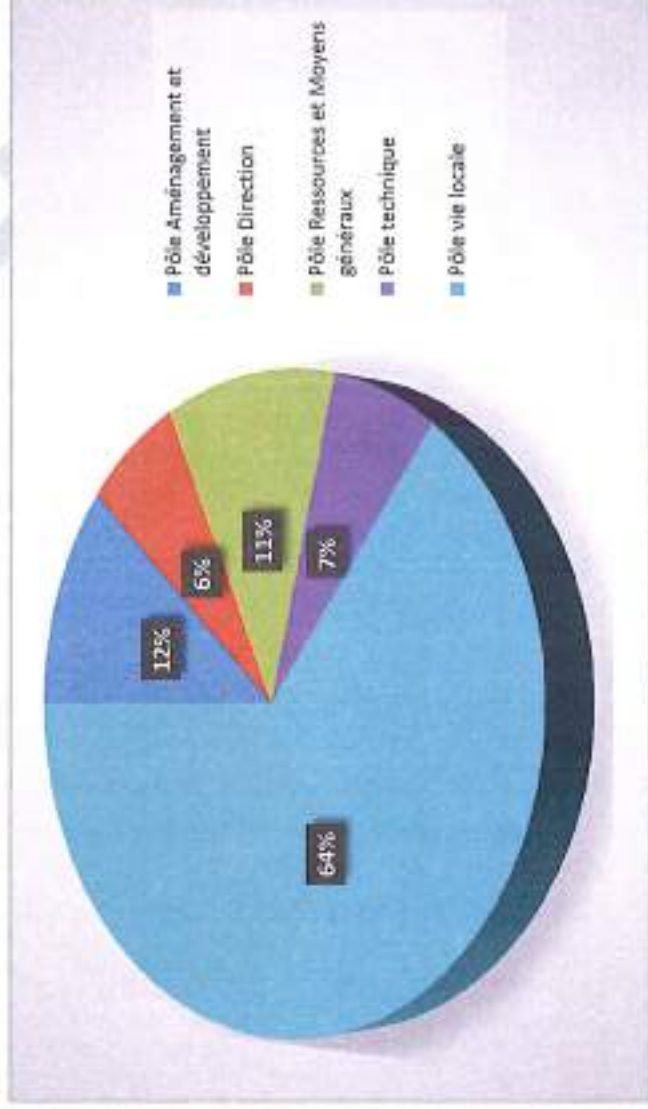
1.1.2. Répartition des effectifs en pourcentage



Pour mémoire : en 2017 : 71% de femmes et 29% d'hommes

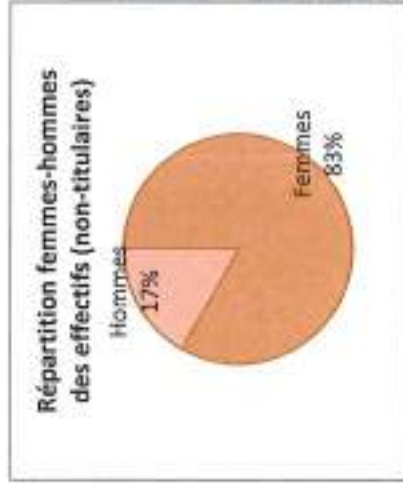
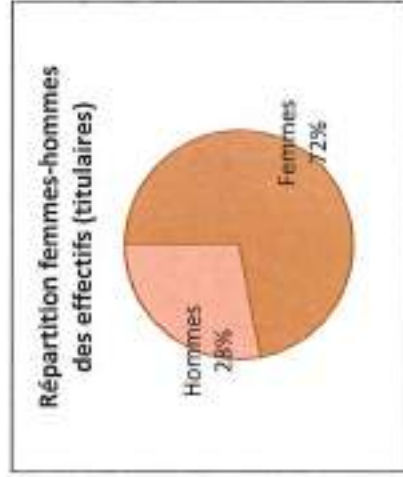


1.1.3. Répartition des effectifs par pôle



Répartition des effectifs par pôle	Nombre
Pôle Aménagement et développement	16
Déchets ménagers	8
Développement économique	2
Environnement	4
Mission CTG	1
Urbanisme	2
Pôle Direction	9
Accueil/Secrétariat	2
Assistante de direction	1
Communication	2
Direction	2
Responsable administrative et juridique	1
Informatique et Réseau	1
Pôle ressources et moyens généraux	15
Entretien	5
Finances	5
Prévention	1
RH	4
Pôle technique	9
Technique	9
Pôle vie locale	89
CISPD	1
Culture	3
Pôle Social	10
Réseau de lecture publique	10
Réseau de lecture publique/culture	1
SEJ	64
Total général (titulaires et contractuels permanents)	138

1.1.4. Répartition des effectifs par statut



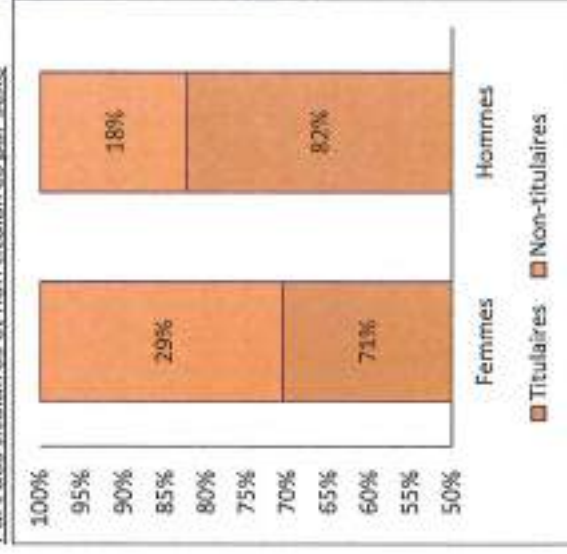
Au niveau national, dans la FPT :

Titulaires : 59 % de femmes / 41 % d'hommes

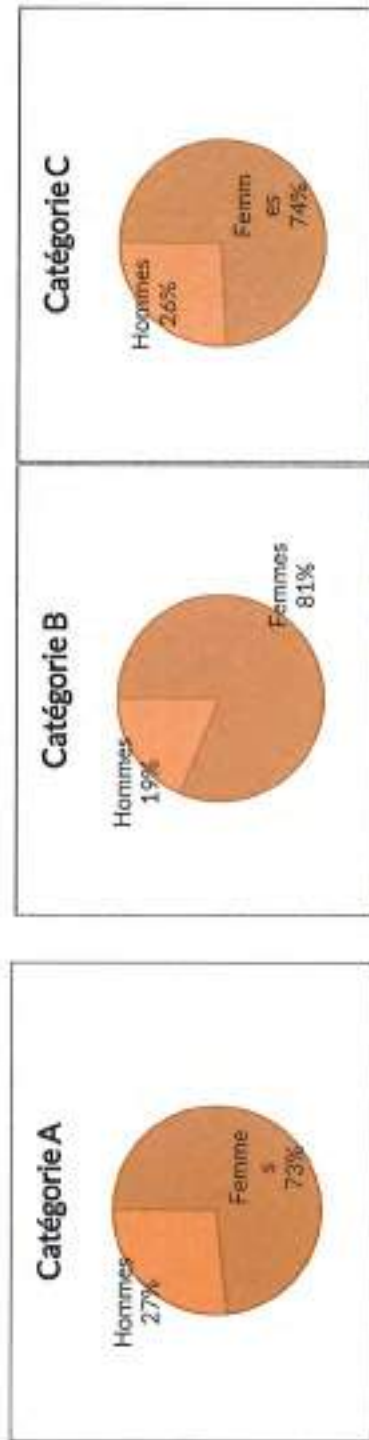
Non-titulaires : 68 % de femmes / 32 % d'hommes

Source : DGAFP, chiffres clés de l'égalité pro 2015

Part des titulaires et non titulaires par sexe



1.1.5. Répartition des effectifs par catégorie



Au niveau national, dans la FPT :

cat A : 61,9 % de femmes / 38,1 % d'hommes

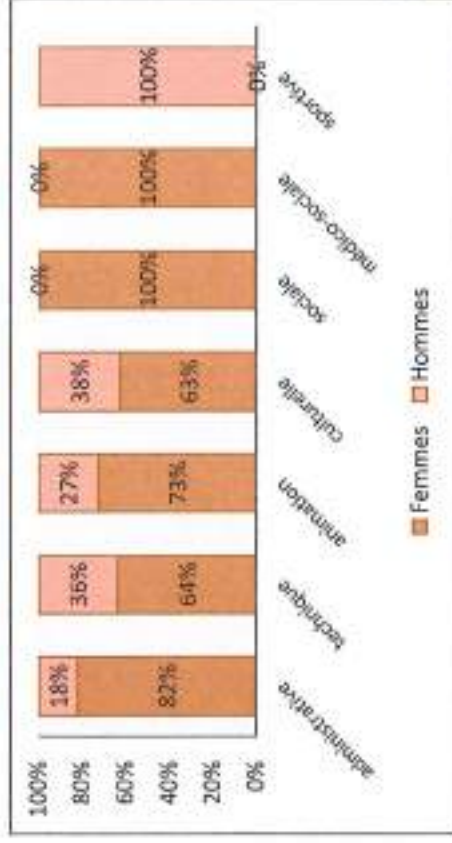
cat B : 63,4 % de femmes / 36,6 % d'hommes

cat C : 60,7 % de femmes / 39,3 % d'hommes

Source: DGAFP, chiffres clés de l'égalité pro 2016

Les femmes sont largement représentées toutes catégories confondues avec un fort taux de féminisation général de 73% et par le fait que la collectivité déploie des compétences tournées vers le service à la population et plus particulièrement l'accueil du jeune enfant, enfant et adolescent dont les métiers sont généralement féminins.

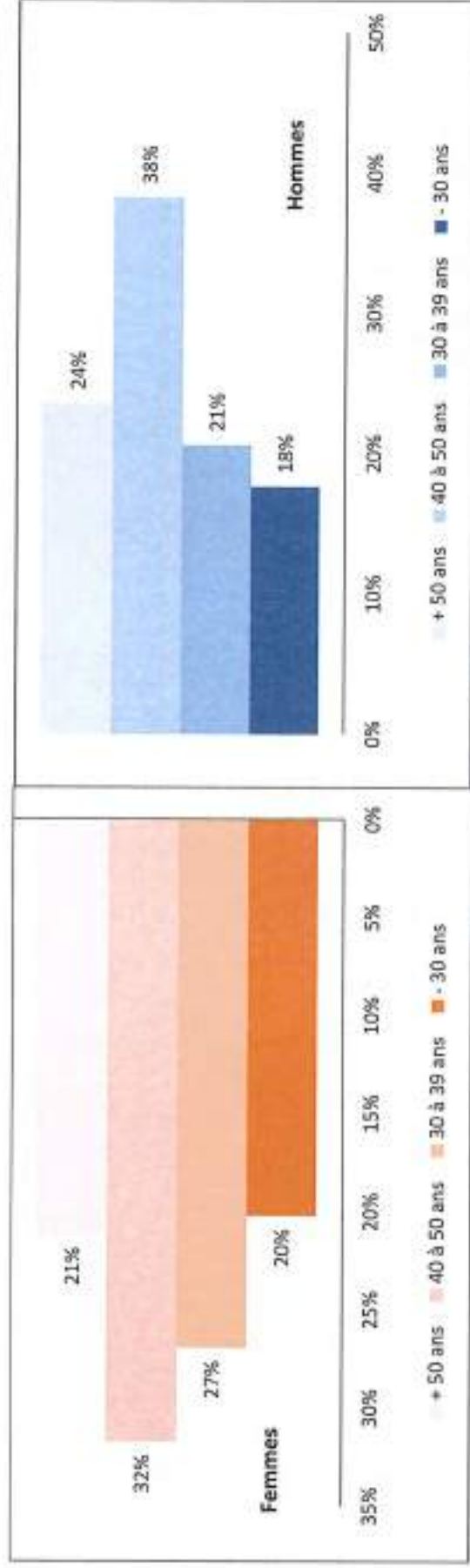
1.1.6. Répartition des effectifs par filière



Tous agents confondus, nous constatons qu'il y a des filières unisexes comme le social ou le médicosocial (portage de repas et multi accueil) ou la filière sportive.

Enfin il est à noter que la filière administrative est la deuxième filière avec le plus fort taux de féminisation.

1.2. Pyramide des âges



L'âge moyen est de 41 ans et demi pour les femmes et 42 ans pour les hommes

Age qui reste en deçà de l'âge moyen au point de vue national.

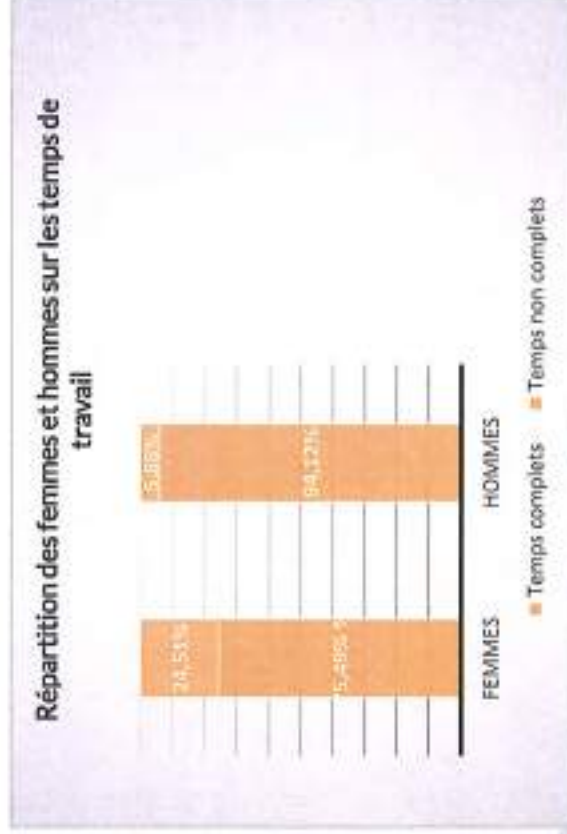
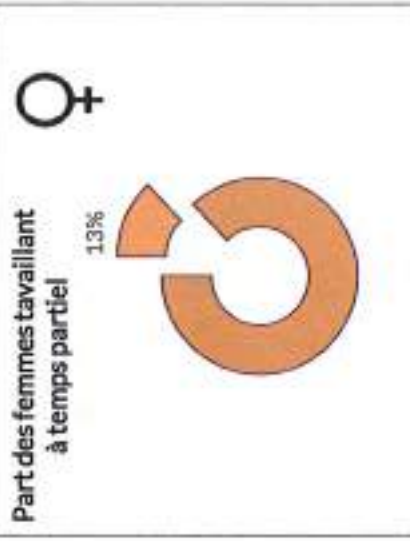
Au niveau national, dans la FPT:

Age moyen : Femmes : 45,3 ans
 Hommes : 45 ans

Source : DIGAPP, rapport annuel sur l'égalité ed. 2016

La répartition des âges est relativement homogène entre les femmes et les hommes et entre les âges. D'ici à dix ans ¼ de l'effectif partira à la retraite. Les enjeux d'un point de vue humain sont nombreux, individuellement il s'agit de maintenir dans l'emploi les agents dans un contexte où l'âge de la retraite est repoussé et d'un point de vue collectif il s'agira de transmettre les savoirs et savoir-faire. A cette échelle la collectivité pourra se doter d'outils de gestion prévisionnelle des effectifs, emplois et compétences (GPEEC) et mettre en place une politique de préparation à la retraite et/ou de tutorat pour accompagner et intégrer les nouveaux arrivants.

1.3. Organisation du travail



Au niveau national, dans la FPT:

29,4 % des femmes sont à temps partiel / 7 % des hommes
en cat A: 22,2 % des femmes / 5,8 % des hommes
en cat B: 27,7 % des femmes / 9,5 % des hommes
en cat C: 30,8 % des femmes / 6,8 % des hommes

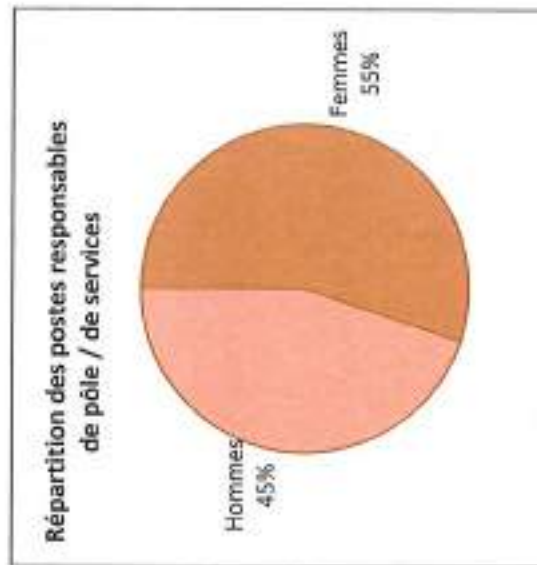
Source: DGAFP, chiffres clés de l'égalité pro 2016

Les agents travaillant temps partiel concernent uniquement les femmes, 10 au total, et principalement les femmes de catégorie C (9) ; Le pourcentage est relativement bas par rapport à la moyenne nationale. Aucun homme ne travaille à temps partiel.

Selon la pyramide des âges, plus d'un 1/3 des agents est en âge d'être parent. Le temps partiel est un des dispositifs qui concourt à une meilleure articulation vie privée et vie professionnelle.

Enfin, nous constatons une nette disparité de plus de 20% entre les femmes et les hommes sur les temps complet et non complet.

1.4. Position au sein de la structure

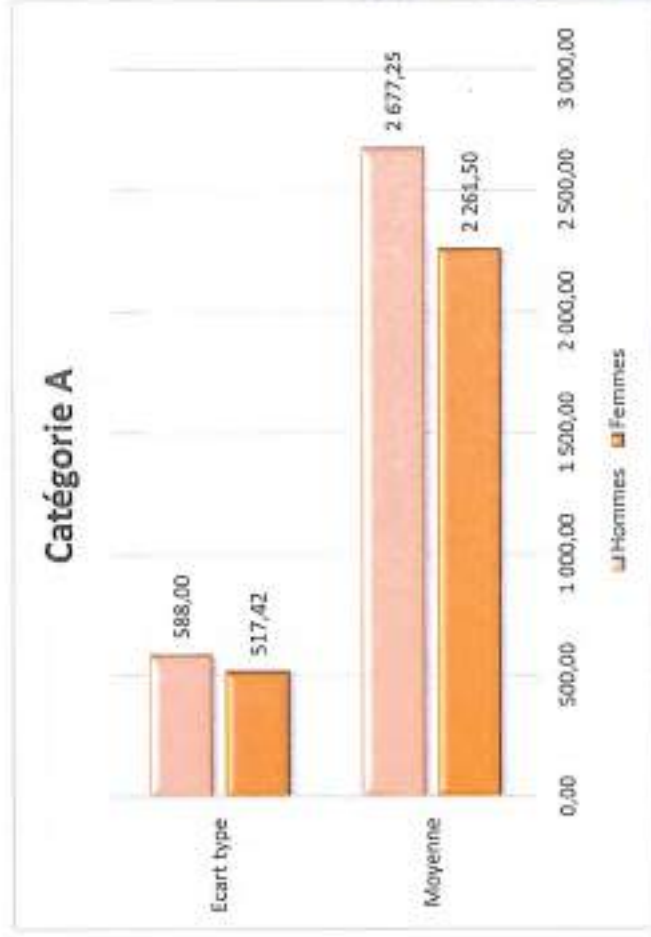


Pour mémoire, en 2017 : Femmes : 75% / Hommes : 25%

Les femmes sont majoritairement présentes aux postes à responsabilité toutefois cette donnée est conforme à l'image de la répartition par sexe de la collectivité. Nous retrouvons les hommes sur des postes d'encadrement de proximité comme les postes de directeur de structure type centre d'animation.

2. REMUNERATION

2.1. Catégorie A (11 Femmes / 4 Hommes)



Salaires net mensuel décembre 2018 en ETP

Définition : l'écart-type sert à mesurer la dispersion, ou l'étalement, d'un ensemble de valeur autour de leur moyenne. Plus l'écart-type est faible, plus la donnée observée est homogène.

Au niveau national, dans la FPT, chez les cadres :

Femmes : 3 072 € / Hommes : 3 672 €
soit une différence de 600 € (les hommes cadres gagnent 19,53 % de plus que les femmes cadres)

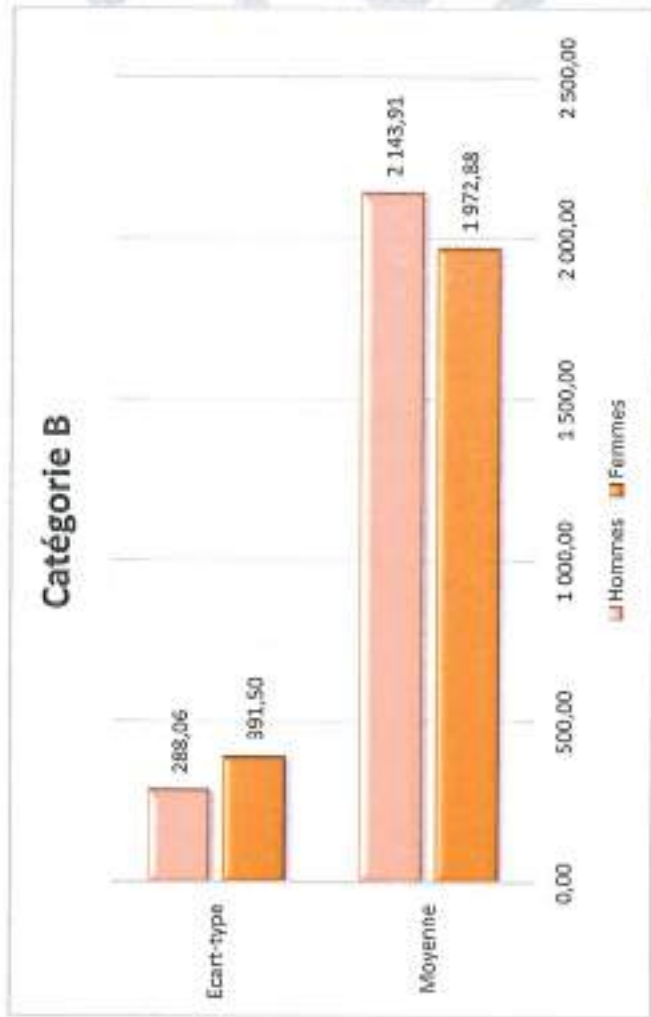
Source : DGAFP, chiffres clés de l'égalité pro 2016

Pour mémoire en 2017 :

Ecart-type : 620.38 Hommes / 493.15 Femmes

Moyenne salaires : 2 618.41 Hommes / 2 335.15 Femmes

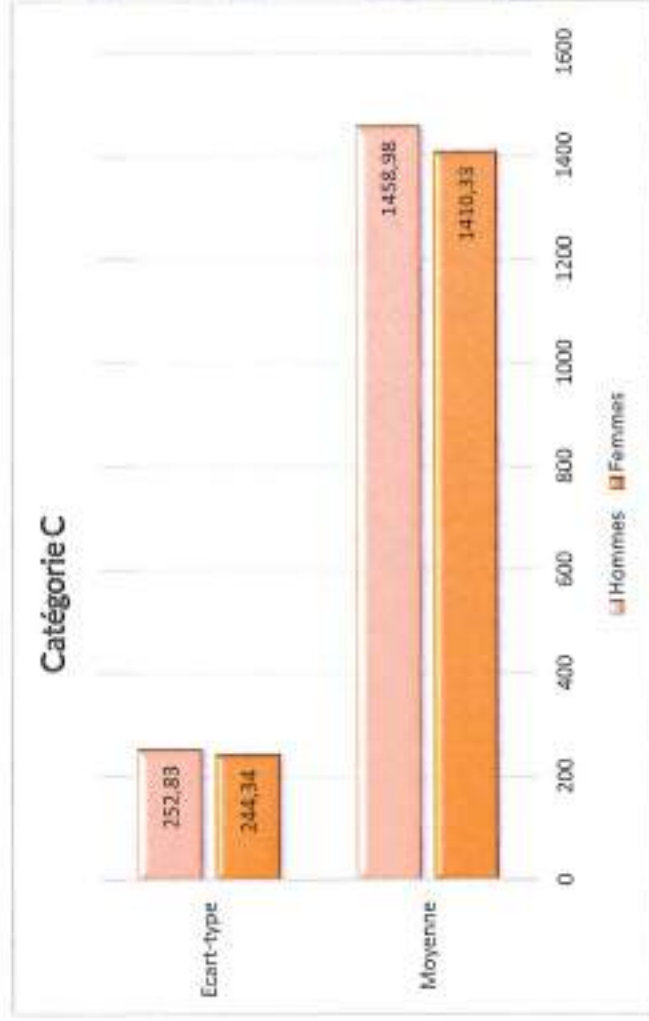
2.2. Catégorie B (13 Femmes / 3 Hommes)



Salaire net moyen mensuel décembre 2018 en ETP

Pour mémoire, en 2017 :
- Ecart-type : 227,51 Hommes / 452,4 Femmes
- Moyenne : 2 268,04 Hommes / 1 924,34 Femmes

2.3. Catégorie C (80 Femmes / 27 Hommes)

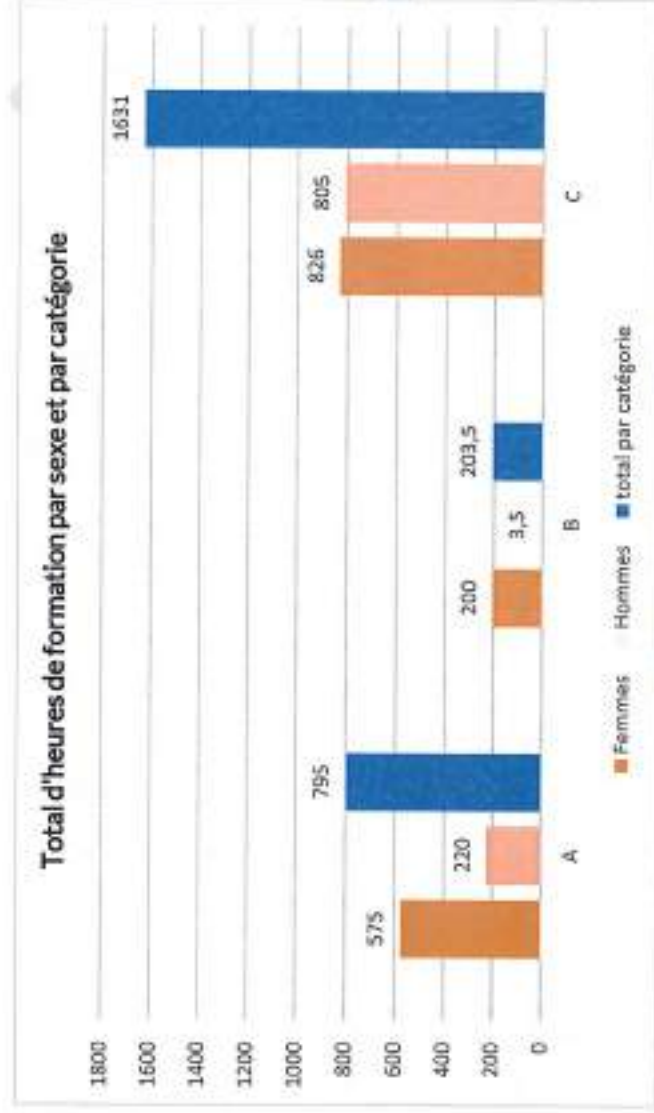


Pour mémoire, en 2017 :

- Ecart-type : 367,10 Hommes / 404,11 Femmes
- Moyenne : 1 423,98 Hommes / 1 339,58 Femmes

Salaire net moyen mensuel décembre 2018 en ETP

3. ACCES A LA FORMATION (CNFPT)



Le nombre d'heures total de formation des femmes est supérieur à celui des hommes. Lorsqu'on effectue le rapport entre le nombre d'agents par sexe et le nombre d'heures de formation, nous avons en moyenne en 2018 15.39h/femme et 30.25 h/homme (en 2017 : 2.18h/femme et 1.93h/homme).

PERSPECTIVES POUR 2019 ET A VENIR

2018 est la seconde année d'existence de la Communauté de Communes Convergence Garonne. Les travaux prévus en 2017 n'ont pas pu aboutir en totalité.

Cette année les travaux à finaliser :

- Le RIFSEEP : Dès sa mise en place, il devrait permettre plus d'équité sur les rémunérations.
- L'organisation du temps de travail
- La formation des agents

Anticiper les évolutions et les adéquations entre le projet politique avec les compétences interne : GPEEC (Gestion Prévisionnelle des Effectifs, Emploi Compétence) disponible / effectif, emploi compétence requis en fonction de la stratégie du projet politique de la collectivité dans un contexte de réformes successives. Ce travail d'anticipation se fera avec le plan de formation afin de maintenir et de développer l'employabilité des agents. Cela aura un impact sur l'attractivité de la collectivité à la hauteur de ses ambitions de développement territorial.

Prévenir les risques professionnels.

Bilan des politiques publiques mises en œuvre sur le territoire pour favoriser l'égalité femmes-hommes

1. DONNEES TERRITORIALES

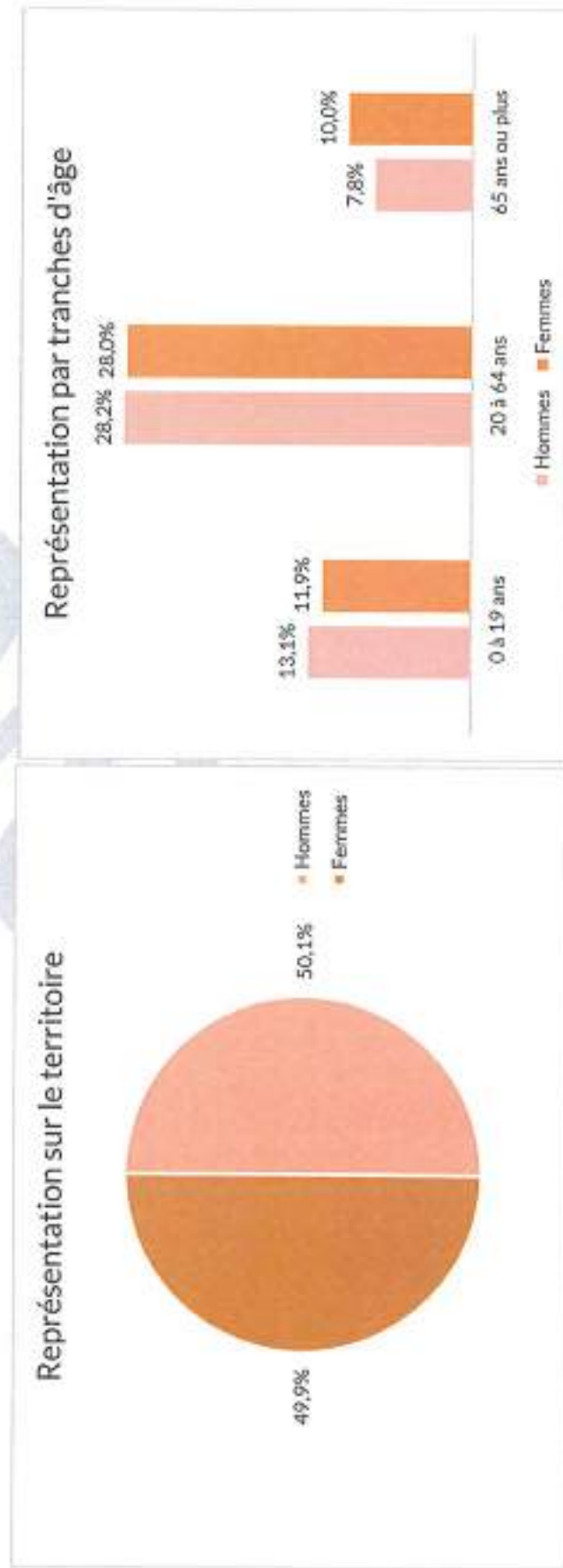
Avant-propos :

Les données territoriales présentées ci-dessous sont issues des chiffres de l'INSEE RP2015 exploitation principale et DADS (Déclaration Annuelle de Données Sociales).

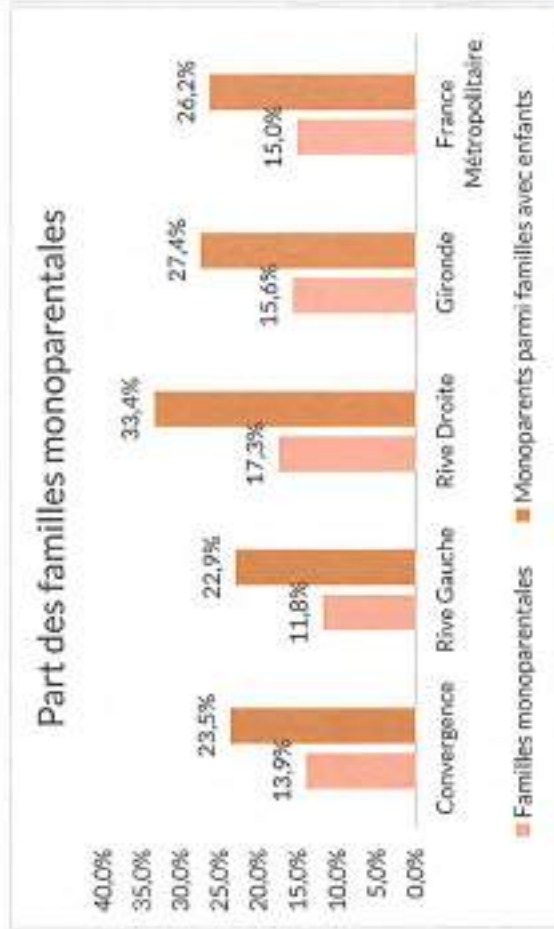
1.1. Structure de la population et des ménages

1.1.1. Population par sexe et tranche d'âge

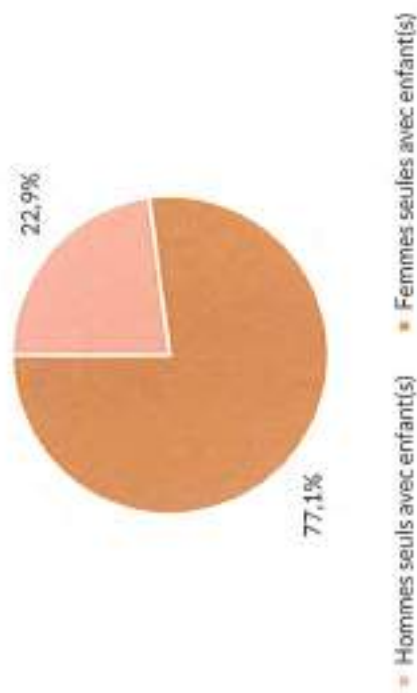
Population Totale : 31 714 habitants, 15 883 hommes pour 15 831 femmes



1.1.2. Monoparentalité sur le territoire



Monoparents de Convergence Garonne

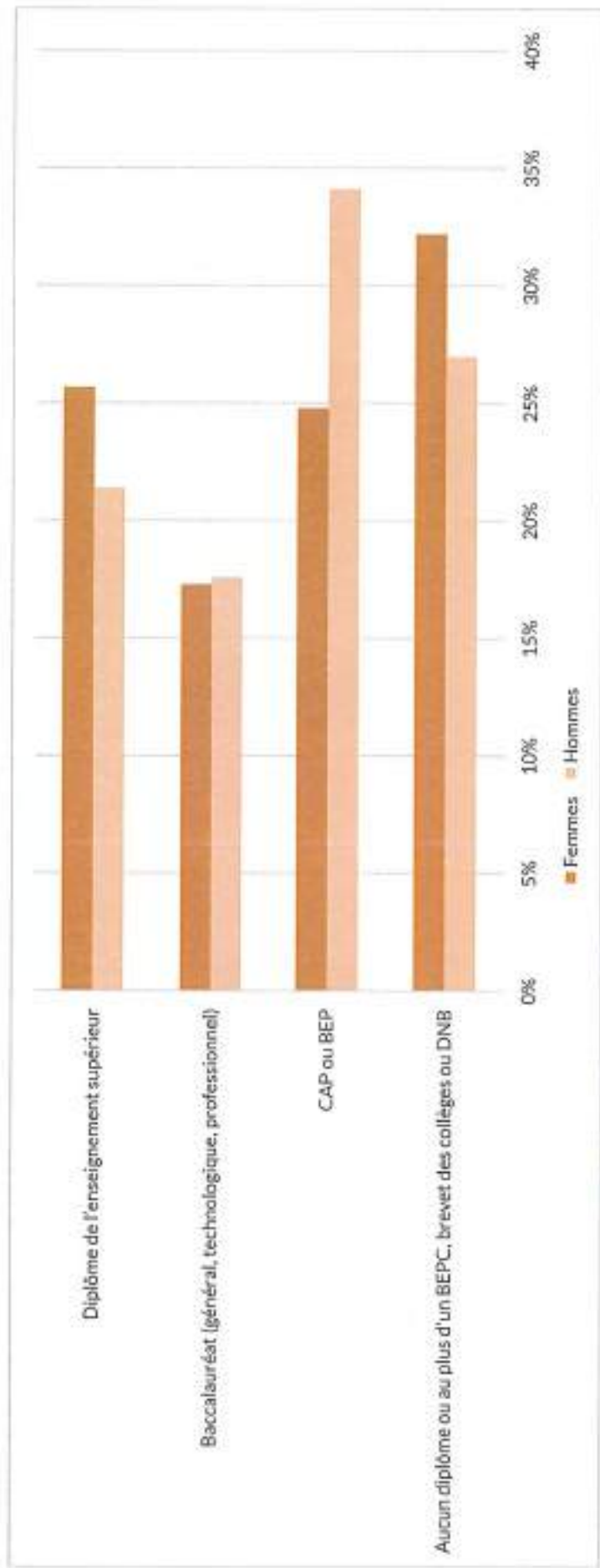


De façon analogue aux données nationales, on constate une nette surreprésentation des femmes au sein des familles monoparentales.

Malgré une représentation des mono-parents plus faible que sur l'ensemble du territoire national, leur surreprésentation au sein des familles du territoire de la rive droite du territoire est tout à fait notable. Elle dépasse 40 % des familles avec enfant sur plusieurs communes.

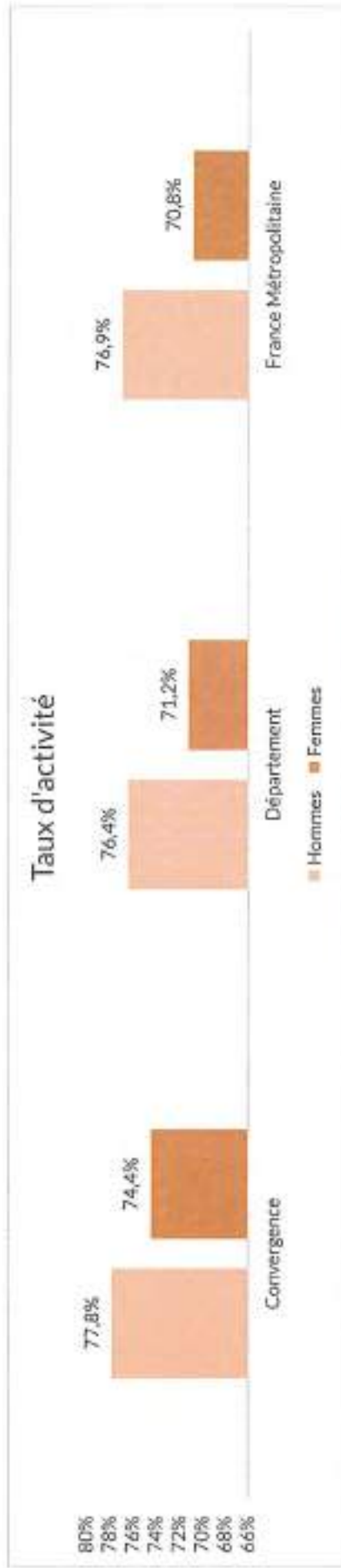
1.2. Formation

1.2.1. Diplôme le plus élevé parmi la population



1.3. Emploi / Activité

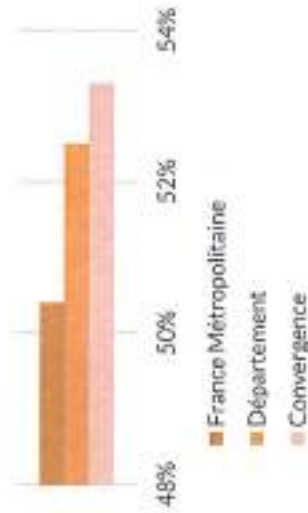
1.3.1. Taux d'activité



1.3.2. Taux de chômage

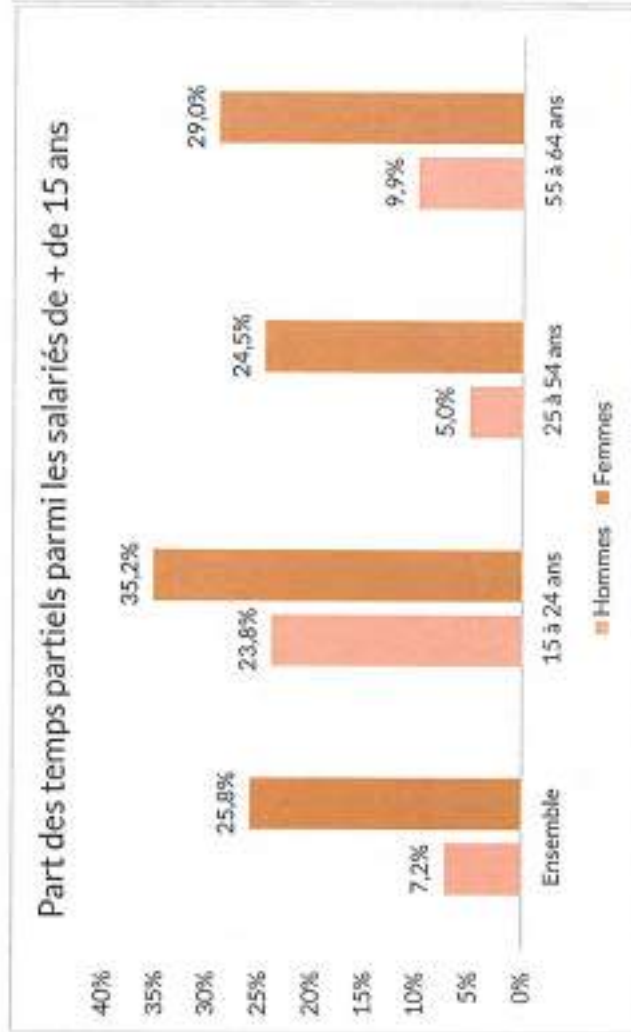


Part des femmes parmi les chômeurs

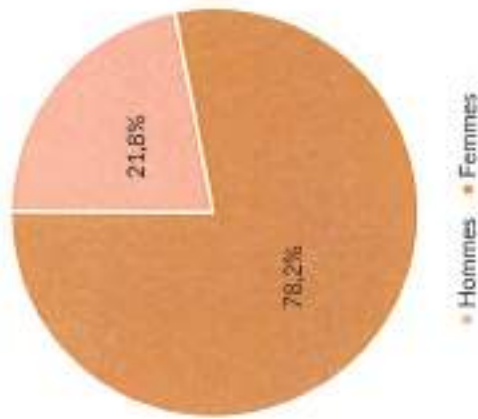


Si globalement, le taux d'activité des habitants du territoire est au-dessus des taux de références nationaux, des disparités importantes existent en fonction des communes. Cette disparité se vérifie également au niveau infra territorial en ce qui concerne le taux de chômage.

1.3.3. Temps partiels chez les actifs salarié(e)s



Représentation parmi les salariés à temps partiels

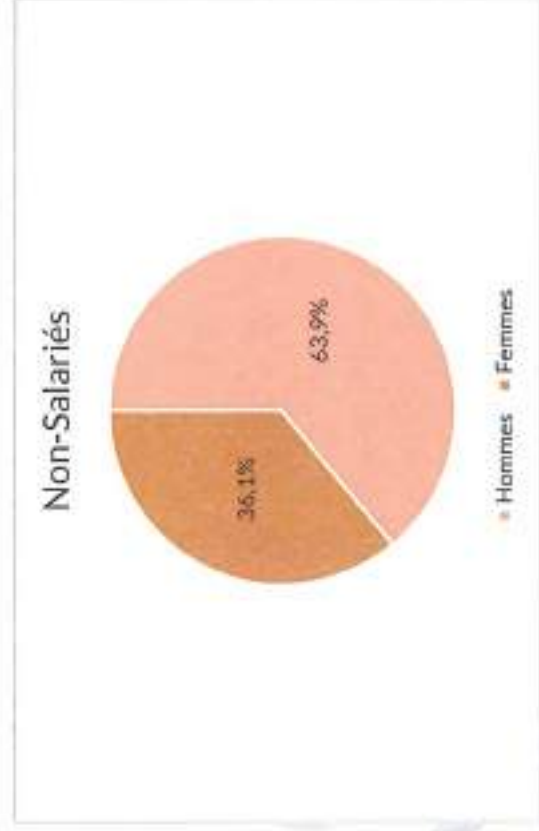
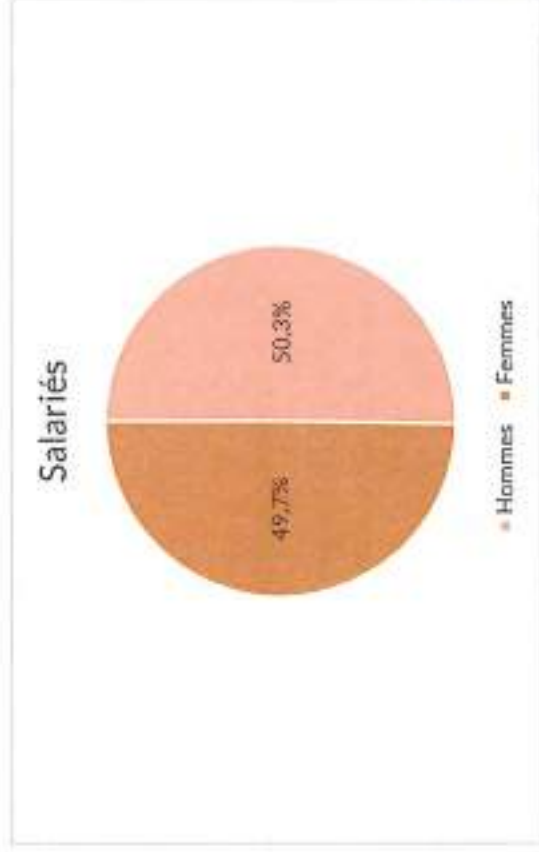


La proportion des femmes à temps partiel parmi les salariées (secteur public et privé confondu) est très nettement supérieure à celle des hommes, principalement chez les 15-54 ans.

Si les raisons restent à mieux préciser, on ne peut exclure que les facteurs conjoints d'inégalité face à l'emploi et de choix familiaux sur la gestion des enfants en sont, pour partie à l'origine.

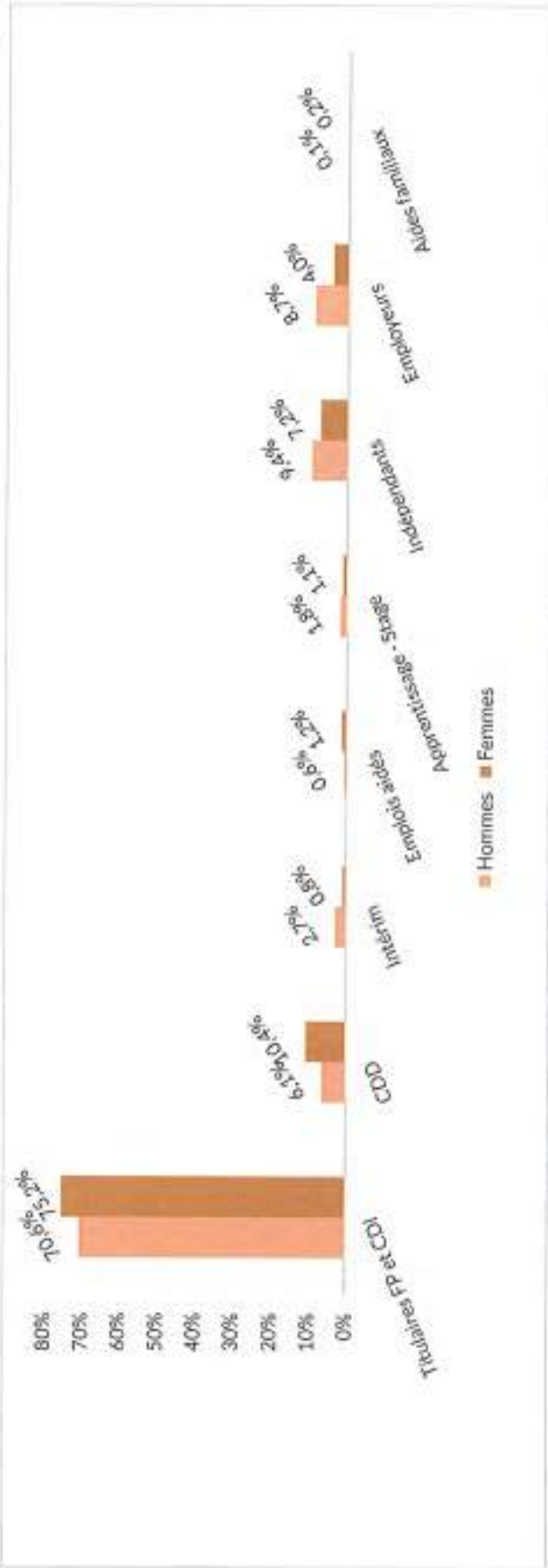
Ces taux sont globalement relativement proches de ceux du département.

1.3.4. Emploi selon le statut professionnel



En sachant que les emplois non-salariés sont à 99% caractéristiques de la création d'activité indépendante ou de situation de chef d'entreprise, les différences de proportions ci-dessus peuvent également avoir valeur d'indicateur plus général dans les rapports d'égalité femme/homme d'un point de vue de la sociologie du travail.

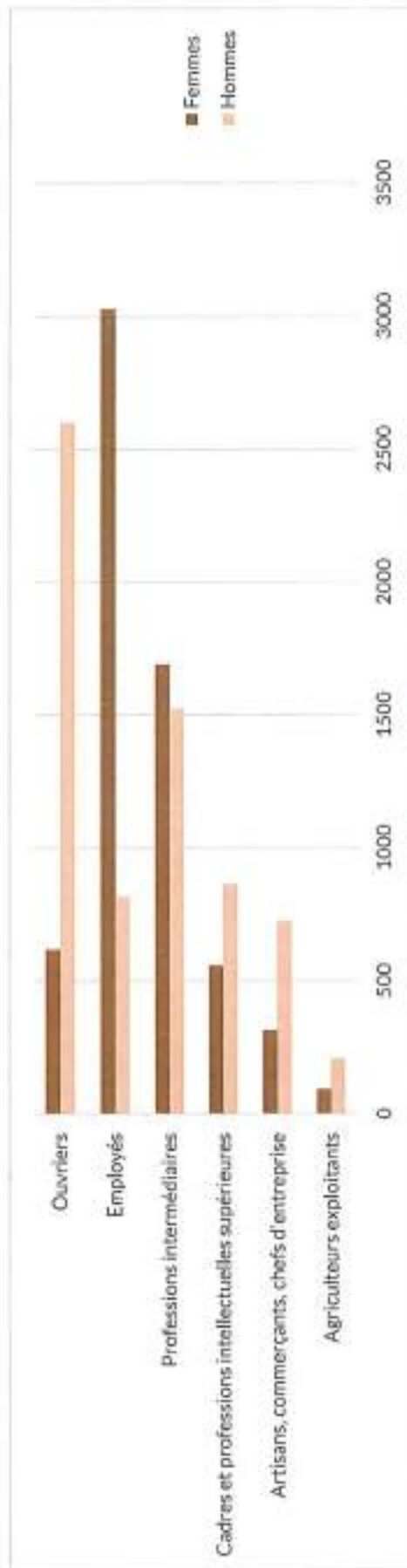
1.3.5. Statut et conditions d'emploi



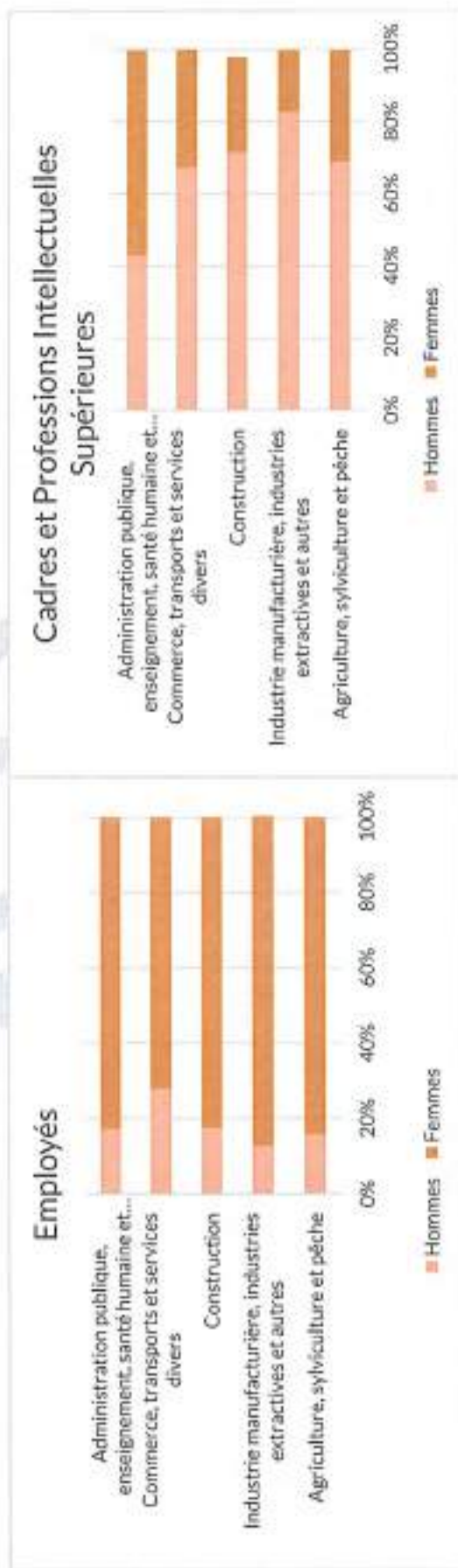
Les conditions d'emploi des femmes, apparaissent plus, bien qu'à mettre au regard de la part importante de travail à temps partiel de celles-ci dans les emplois salariés (vu plus haut).

1.3.6. Catégories Socio-Professionnelles et domaine d'emploi

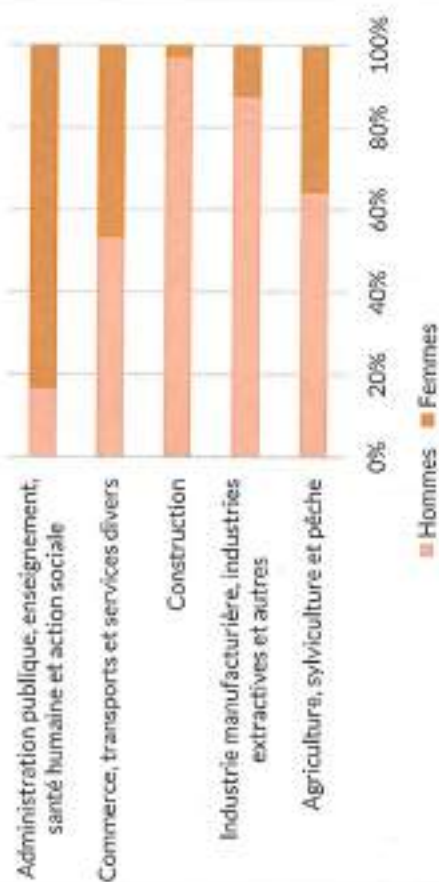
1.3.6.1. Représentation dans les Catégories Socio-Professionnelles



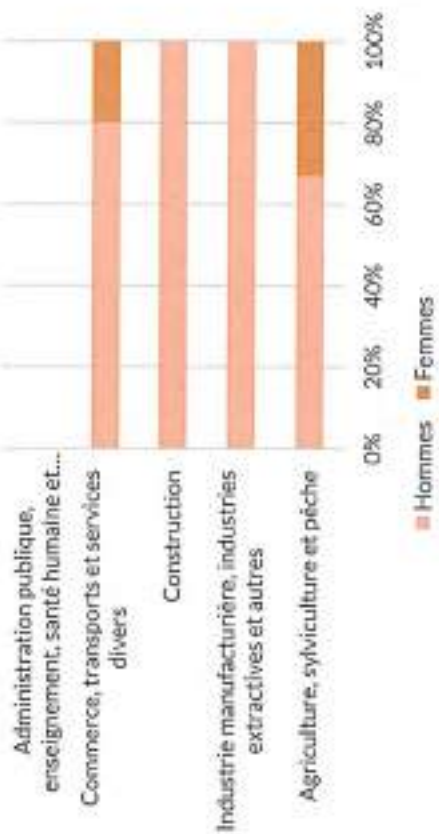
1.3.6.2. Détail des Catégories Socio-Professionnelles par domaine d'emploi



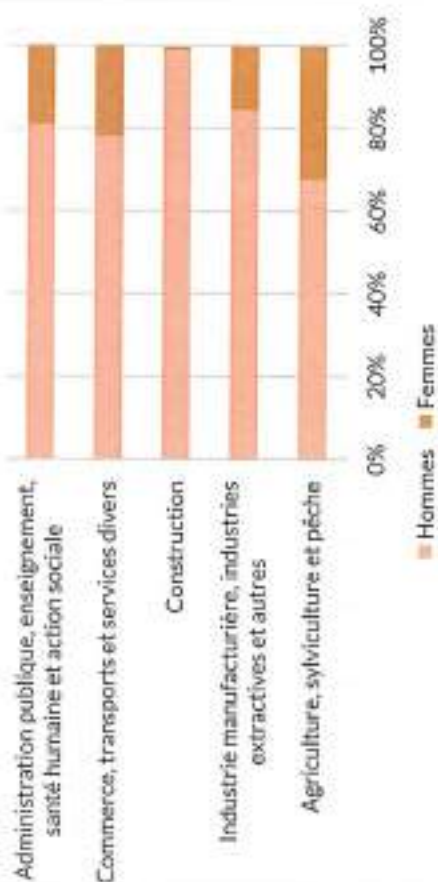
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise



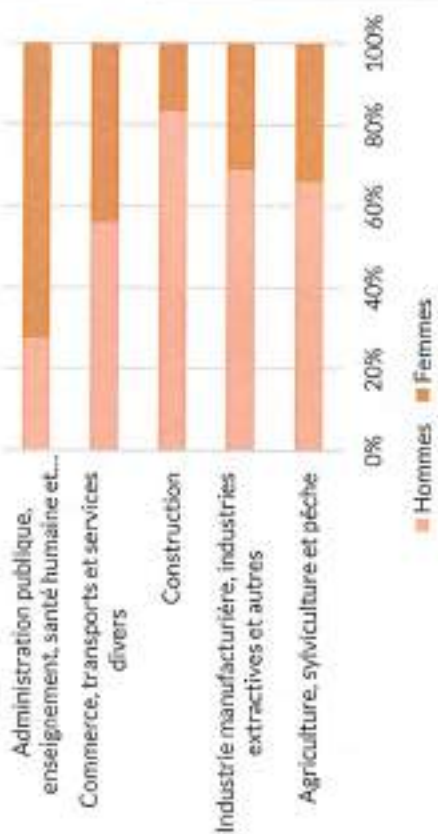
Agriculteurs exploitants



Ouvriers



Professions intermédiaires



1.4. Revenus d'activité

1.4.1. Revenu net horaire moyen



1.4.2. Ecart entre le revenu net horaire moyen des femmes et celui des hommes



Si les écarts de rémunération semblent plus mesurés par rapport aux constats départementaux et nationaux, les revenus horaires nets moyens sont plutôt faibles.

2. PUBLIC ACCUEILLI

Avant-propos :

Les services de la Communauté de Communes ne faisant pas mention de déploiement particulier d'orientations politiques visant à améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes, les éléments suivants sont de simples constats de fréquentation. Ils sont issus des données d'activités des structures d'accueil enfance et jeunesse gérées par la Communauté de Communes.

2.1. Structures d'accueil Enfant 3-11 ans 2.1.1. L'accueil de Loisirs de Vacances



On peut constater une représentation un peu supérieure des garçons dans les accueils (à peu près à l'identiques dans les 8 structures étudiées).

2.1.2. L'accueil de Loisirs du Mercredi

Enfants de 3-11 ans fréquentants les Accueils de Loisirs du Mercredi



Heures de fréquentation des enfants de 3-11 ans sur les Accueils de Loisirs du Mercredi



On peut constater une représentation un peu supérieure des garçons dans les accueils. L'analyse détaillée des chiffres des 10 structures étudiées montre que certains accueillent d'avantage de filles de que garçons, mais dans des proportions assez relatives (51% contre 49% environ).

2.1.3. L'accueil Périscolaire

Enfants de 3-11 ans fréquentants les Accueils Périscolaires



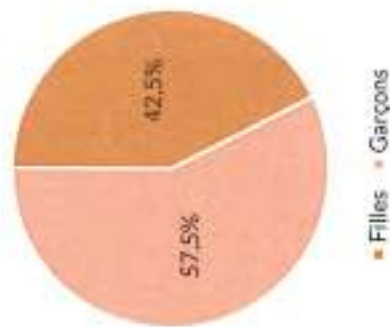
Heures de fréquentation des enfants de 3-11 ans sur les Accueils Périscolaires



On peut constater une représentation un peu supérieure des garçons dans les accueils (à peu près à l'identiques dans les 4 structures étudiées).

2.2. L'Accueil de Loisirs Adolescents (12-17 ans)

Jeunes de 12-17 ans fréquentant l'accueil



Heures de fréquentation des jeunes de 12-17 ans fréquentant l'accueil



Si on constate également une surreprésentation du nombre de garçon dans l'accueil ados, celle-ci doit également mise au regard d'un plus grand nombre de garçons que de filles sur le territoire pour la tranche d'âge concernée (54% de garçons pour 46% de filles).

En revanche, la plus forte utilisation fréquentation de l'accueil par les garçons, constatée dans l'analyse des heures de fréquentation, appellerait une analyse qualitative des contenus d'animation proposée par la structure à son public.

3. POLITIQUE PUBLIQUE

A travers l'élaboration de son Projet Social de Territoire, la Communauté de Communes Convergence Garonne s'est, entre autres, engagée fortement :

- En matière d'accessibilité des ressources du territoire, par une meilleure prise en compte des besoins des réalités quotidiennes des habitants dans les services de proximité
- En matière de solidarité territoriale, en améliorant l'équité de traitement, l'accompagnement de l'exercice des fonctions parentales, la prévention et le soutien aux populations les plus fragilisées

La mise en œuvre de ces orientations politiques vient juste de démarrer, à l'appui de partenariats institutionnels forts. Pour autant, les travaux planifiés en matière de prise en compte des situations familiales dans le fonctionnement des services (monoparentalité, familles nombreuses, réflexions sur les horaires) contribueront, même indirectement, à permettre un meilleur travail de l'égalité Femme / Homme sur le territoire.

De plus, certaines actions de prévention en cours de structuration ou à venir en 2019, autour de l'aide aux victimes ou du respect de l'intégrité corporelle, participeront elles-aussi à la mise en œuvre de l'égalité.

A travers son partenariat avec le Département de la Gironde sur la réhabilitation voire la création des infrastructures sportives, la Communauté de Communes s'engage également à mettre au premier plan l'accès à la pratique des femmes.

Enfin, à travers son adhésion au Contrat Local de Santé Sud Gironde, la Communauté de Communes participe activement à la réflexion pour permettre de résorber les déficits territoriaux en matière d'accès à la santé pour les femmes (manque de gynécologues, difficulté de mobilité...).

PERSPECTIVES POUR 2019 ET A VENIR

- Poursuivre la veille statistique de l'évolution du territoire, au titre de l'impact des politiques publiques sur la réponse aux besoins sociaux de la population.
- A l'appui des orientations du Projet Social de Territoire, préciser plus opérationnellement les ambitions politiques en matière d'égalité femmes/hommes, et manager son déploiement dans les services à la population (développement économique et vie locale notamment)
- Accompagner les services à développer des outils de mesure de leur activité, et notamment en matière d'égalité femme/homme : repenser les outils et la formation des personnels à les utiliser. Au besoin, développer des outils plus performants, investir en logiciels adaptés.
- Adapter les services aux familles pour améliorer la prise en compte effective de la situation des femmes, et notamment la monoparentalité, les facteurs de précarité et les problématiques d'accessibilité.
- Accompagner les structures d'accueil de mineurs dans leurs projets, de façon à vérifier / mieux prendre en compte les logiques d'équité et de mixité (y compris de genre) dans les activités proposées et la pédagogie mise en œuvre.
- Faciliter la conciliation entre la vie professionnelle et familiale par l'évolution des services dédiés aux familles (horaires, démarches administratives... etc).
- Faciliter l'accessibilité (tarifaire, géographique et culturelle) des familles et des femmes les plus fragilisées aux services locaux, structures socioculturelles, culturelles et sportives.
- Conduire un audit des structures et activités sportives, et de leur fréquentation par les femmes.
- Au regard des indicateurs de précarité et d'inégalités relevés, développer les espaces et les actions de soutien aux fonctions parentales, voire plus globalement, de lutte contre l'isolement éducatif.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019078
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	RAPPORT EGALITE FEMMES-HOMMES POUR L'ANNEE 2018
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019078-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20190410-D2019078-DE-1-1_0.xml	text/xml	991
<i>nom de original:</i> 2019_078_RESSOURCES HUMAINES __ RAPPORT EGALITE FEMMES_HOMMES POUR L__ ANNEE 2018.pdf	application/pdf	104087
<i>nom de métier:</i> 99_DE-033-200069581-20190410-D2019078-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	104087
<i>nom de original:</i> Rapport __galit__ femmes hommes_ 2019.pdf	application/pdf	905825
<i>nom de métier:</i> 99_AU-033-200069581-20190410-D2019078-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	905825

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 13h52min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h40min06s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h00min18s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2019 à 15h01min54s	Reçu par le MI le 2019-04-15



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DALCIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TREMIT, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J.-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE (pouvoir à J.-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Voies</u>	
<u>Présents</u> :	38	<u>Exprimés</u> :	42
<u>dont suppléants</u> :	1	<u>Abstentions</u> :	0
<u>Absents</u> :	5	<u>POUR</u> :	42
<u>pouvoirs</u> :	4	<u>CONTRE</u> :	0

2019/078

RESSOURCES HUMAINES - RAPPORT EGALITE FEMMES-HOMMES POUR L'ANNEE 2018

Rapporteur : M. J. Doré

VU la loi n°2014-873 du 04 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, publiée au Journal Officiel le 05 août 2014 ;

VU la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°2016-1088 du 08 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et la sécurisation des parcours professionnels ;

VU la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté ;

VU le décret n°2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales précisant le contenu et les modalités d'élaboration de ce rapport ;

VU le protocole d'accord du 08 mars 2013 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique signé avec l'ensemble des organisations syndicales et les représentants des employeurs publics ;

VU le rapport égalité femmes hommes exposé ce jour pour l'année 2018 ;

CONSIDERANT que l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe constitutionnel depuis 1946. Il a été rappelé dans l'article 1^{er} de la Constitution de 1958 ainsi que dans l'article 6 bis de la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

CONSIDERANT que la loi du 04 août 2014 précise que les collectivités de plus de 20 000 habitants doivent présenter un rapport égalité femmes hommes avant le vote du budget. Ce rapport doit se décliner en deux parties : la première est dédiée à un diagnostic interne et la seconde doit mettre en valeur les actions menées ;

CONSIDERANT que, eu égard au diagnostic interne, le principe d'égalité professionnelle et de traitement entre les femmes et les hommes a également été précisé dans la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emplois des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-20000501-20190410-D2019078-DE

CONSIDERANT que le 08 mars 2013, un protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle dans la fonction publique a été signé avec l'ensemble des organisations syndicales et les représentants des employeurs publics. Il comporte un ensemble de 15 mesures. La première d'entre elles rend obligatoire l'élaboration d'un rapport de situation comparée de l'égalité professionnelle, élargissant ainsi à la fonction publique une obligation qui incombait déjà aux entreprises (loi n°83-635 du 13 juillet 1983 portant modification du Code du Travail et du Code Pénal en ce qui concerne l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes). Son objectif est d'assurer l'égalité professionnelle en réduisant les inégalités ;

Par ailleurs depuis cet accord de 2013 d'autres lois ont fait progresser l'égalité professionnelle. Ainsi l'obligation de représentation « équilibrée » dans l'encadrement supérieur et lors des prochaines élections professionnelles pour les instances. En outre, il est inscrit dans le statut le congé de paternité et d'accueil de l'enfant. Il en est de même pour les condamnations des agissements sexistes, inscrites dans le statut général de la fonction publique.

CONSIDERANT que, eu égard au diagnostic en matière de politiques publiques, les collectivités territoriales doivent s'engager selon leur compétence dans une dizaine de domaines : lutte contre les violences faites aux femmes et leurs atteintes à leur dignité, lutte contre la précarité des femmes, égal accès aux mandats... Par exemple en matière de commande publique : ne pourront soumissionner à un marché que les personnes qui, au 31 décembre de l'année précédente celle du lancement de la consultation, auront mis en œuvre l'obligation de négociation sur les objectifs d'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes de l'entreprise. Cela s'applique aussi aux délégations de service public.

CONSIDERANT que les indicateurs sont issus de la Communauté de communes depuis le 1^{er} janvier 2018. A cette date, la Communauté de communes compte 136 agents titulaires et contractuels sur emplois permanents. La répartition entre les femmes et les hommes est la suivante : 25% d'hommes et 75% de femmes.

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le rapport sur l'égalité femmes hommes tel que joint en annexe de la présente délibération.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019078
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	RAPPORT EGALITE FEMMES-HOMMES POUR L'ANNEE 2018
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019078-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20190410-D2019078-DE-1-1_0.xml	text/xml	991
<i>nom de original:</i> 2019_078_RESSOURCES HUMAINES__ RAPPORT EGALITE FEMMES_HOMMES POUR L__ ANNEE 2018.pdf	application/pdf	104087
<i>nom de métier:</i> 99_DE-033-200069581-20190410-D2019078-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	104087
<i>nom de original:</i> Rapport__galit__femmes hommes_ 2019.pdf	application/pdf	905825
<i>nom de métier:</i> 99_AU-033-200069581-20190410-D2019078-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	905825

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 13h52min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h40min06s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h00min18s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2019 à 15h01min54s	Reçu par le MI le 2019-04-15



CONVERGENCE
GARONNE

Le Président,
Bernard MATELLE



Envoyé en préfecture le 17/04/2019

Reçu en préfecture le 17/04/2019

Affiché le 17 AVR. 2019

21:07:200069581 20190410 02013079-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communitaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATELLE, Président

Ordre du jour: 04 avril 2019

Présents: Jean-Libert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Liane BERRON, Dominique CAVAILLOIS, Jean-Jacques CHATHIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DALCIN, François DARRAT, Jocelyne DOIRE, Mylene DURLA, Daniel LUNGURU, Philippe JURCHIC, Laurence LAJOS, Maguy FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATELLE, Laurence MEUNIER, Guy MORHNO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETTANT, Anne-Marie PENFAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PÉYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (pourvu), Denis RHYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRINIT, Mathieu TRIFFART.

Absents: Marie-Françoise ANGLIC, Didier CAZIMAJOU (pourvu à J.-C. PEREZ), Bernard DREAU (pourvu à J. DORE), Christine FORESTIE (pourvu à J.-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCHAUX (pourvu à CAVAILLOIS)

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

Members en exercice	43	Voies		
Présents	38	Approuvé	40	M. PEIGNEY, A. DUFFRÈS
dont suppléants	1	Abstention	2	
Absents	5	POUR	23	M. BERNARD, D. CAVAILLOIS, L. CHOLLON, D. CLAVIER, F. DARRAT, L. DURLA, M. LATAPY, M. MANCHAUX, A. MASSIEU, L. MEUNIER, A.-M. PENFAU, P. RAPET, M. TRIFFART
pourvus	4	CONTRE	13	

2019/079

BUDGET - VOTE DU BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur: M. P. DUBOURG

Avant pris connaissance des inscriptions budgétaires proposées par Monsieur le Préfet pour l'année 2019, et sachant que :

- La section de fonctionnement s'équilibre à la somme 14 636 502,20 € compte tenu du résultat reporté ;
- La section d'investissement s'équilibre à la somme de 5 315 927,32 € compte tenu des restes à réaliser et du résultat reporté ;
- Le produit fiscal prévisionnel (contributions directes) est de 7 507 632 € ;

Après entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

ACCEPTE les propositions budgétaires de Monsieur le Président.

VOTE le budget tel qu'il a été présenté ;

CHARGE Monsieur le Président de son exécution.

Le Président,

Je certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché en son lieu approprié et communiqué, conformément à la loi, au Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa mise en ligne par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATELLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019079
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet	VOTE DU BUDGET PRINCIPAL
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019079-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 033-200069581-20190410-D2019079-DE-1-1_0.xml	text/xml	1013
nom de original: 2019_079_ BUDGET VOTE DU BUDGET PRINCIPAL.pdf	application/pdf	106197
nom de métier: 70_DE-033-200069581-20190410-D2019079-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	106197
nom de original: BP2019 FICHE SIGNATURES.pdf	application/pdf	679665
nom de métier: 99_AU-033-200069581-20190410-D2019079-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	679665

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 avril 2019 à 11h26min57s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 avril 2019 à 11h26min58s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 avril 2019 à 11h27min00s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 avril 2019 à 11h28min31s	Reçu par le MI le 2019-04-17

EPCI 905 CONVERGENCE GARONNE

APPROUVISSEMENT : 33

TRESORERIE GPL : TRESORERIE DE CADILLAC



N° 1259 FPU (1)

TAUX
FDL
2019

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

1-1 - PRODUIT DE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) A TAUX CONSTANT :

Bases d'imposition effectives 2018	Taux d'imposition de 2019	Taux d'imposition 2019	Produit fiscal de référence (col.4 x col.2 ou col.3)	Produit fiscal de référence (col.4 x col.2)	Produit fiscal de référence relatif aux logements vacants
3 073 042	26,28	26,28	7 943 000	7 943 000	2 135 846

1-2 - RESSOURCES TH & IT A TAUX CONSTANT :

Ressources d'imposition effectives 2018	Taux d'imposition au choix d'une option : sur moyens moyens pondérés de 2018 pondérés des cotisations	Bases d'imposition effectives 2019	Produit fiscal de référence (col.4 x col.2)
29 326 650	10,22	30 380 000	3 105 751
26 370 680	3,43	28 185 000	936 680
1 221 129	10,54	1 242 000	130 305

1 - DECISIONS DU CONSEIL DE L'EPCI

Produit attendu des taxes d'habitation et foncières	274 395	26 307	98 514	895 069	M C	191 315
Total à l'origine des cotisations (col.1 + col.2 + col.3)	4 172 736	292 550	245 514	4 172 736	7	191 315
Produit attendu des taxes d'habitation et foncières	4 172 736	292 550	245 514	4 172 736	7	191 315

2 - IMPOSITIONS ADDITIONNELLES (FISCALITE MIXTE)

Coefficient de variation proportionnelle (à exposer avec 6 décimales)	Taux de référence (col.2 ou 3 x col.4)	TAUX VOTES	Produit correspondant (col.4 x col.6)	Réserve de laur capitalisée	Réserve de laur Unifiée	TAUX VOTE	Taux mis en réserve
10,22	10,22	10,22	3 105 751	0,620	0,000	26,138	191 315
3,43	3,43	3,43	936 680				
10,54	10,54	10,54	130 305				

A. BORDEAUX

Le Directeur Reg. des Finances Pub. JONES

ISABELLE MARTEL

le 11 MARS 2019

Le Maire,

le

A

Le président,

Le Président, Bernard MATELLE

MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

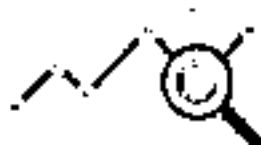
FINI ET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTURAIUX EN TROIS EXEMPLAIRES ACCOMPAGNE DE LA DECLARATION DE VOTE DE

Envoyé en préfecture le 17/03/2019

Reçu en préfecture le 17/04/2019

Affiché le

ID : 053-4006551-2019M11-0211-0000-10



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lostiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction	Transmission d'actes
Nature de l'acte	Délibérations
Numéro de l'acte	D2019080
Date de la décision	2019-04-10 00:00:00+02
Objet	VOIE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES
Documents papiers complémentaires	NON
Classification matières/sous-matières	7.2.2 - vote de taux
Identifiant unique	033-200069581-20190410-D2019080-DE
URL d'archivage	Non définie
Notification	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20190410-D2019080-DE-1-1_0.xml	text/xml	1028
<i>nom de original:</i> 2019_080_BUDGET ... VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.pdf	application/pdf	112930
<i>nom de métier:</i> 70_DE-033-200069581-20190410-D2019080-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	112930
<i>nom de original:</i> F(II) 1259 2019.pdf	application/pdf	543401
<i>nom de métier:</i> 99_AU-033-200069581-20190410-D2019080-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	543401

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 avril 2019 à 11h30min47s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 avril 2019 à 11h30min48s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 avril 2019 à 11h30min52s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 avril 2019 à 11h32min15s	Reçu par le MI le 2019-04-17



Le Président
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le **17 AVR. 2019**
ID : 033 20005654 20190410 02013080 DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE Président.

Date de l'adoption : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARDI, Franck BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CLICHON, Jean-Noël CLAMOUR, Lennique CLAVIER, Jean-François DAUCIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DUREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILF, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PHNEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PHYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RHEET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULLE, Bruno TRENT, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dominique ANGULO, Didier CAZIMAIGU (pouvoir à J.C. PHERZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. COREL), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G BAPSALLE), Jean-Pierre MANCHAUX (pouvoir D. CAVAILLOLS)

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

Members intervenus	44	voies	
Présents	38	Exprimés	35
Absents	6	Absentéisme	6
Présents	4	POUR	35
Absents	4	CONTRE	0

(D. CAVAILLOLS, E. CLAMER, J.P. SANDEAL, A. MASSIEU, M.M. PENEAU, M. TRUFFART)

2019/080

BUDGET - VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Approuvé : M. PH. CLICHON

Monsieur le Rapporteur soumet au Conseil Communautaire le rapport suivant :

Les bases nettes d'imposition de la Communauté de communes pour l'année 2019 telles qu'elles ont été notifiées par les services fiscaux sont les suivantes :

Taxes	Pour mémoire, bases de l'année n-1	Bases notifiées	Taux (taux n-1)
Taxe d'habitation	29 326 650 €	30 500 000 €	10,22%
Taxe sur le foncier bâti	25 370 680 €	26 175 000 €	1,43%
Taxe sur le foncier non bâti	1 221 127 €	1 242 000 €	10,96%
Cotisation foncière des entreprises	6 573 342 €	7 943 000 €	26,68%

Compte tenu de ces bases d'imposition, des allocations compensatrices d'allègements fiscaux et des produits antérieurs des taxes directes locales qui se voient appliquer un taux national (CVAE, IFR, TASCOM), le produit fiscal nécessaire à l'équilibre du budget 2019 est de 7 307 632 €.

Vue le Code Général des Impôts, notamment ses articles 1636 B suivants et suivants :

Vue l'état de notification des bases d'imposition des quatre taxes directes locales ;

Vue le budget primitif voté par délibération du Conseil Communautaire ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

A après avoir délibéré,

FIXE les taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour l'année 2019 :

Taxes	Bases d'imposition notifiées	Taux votés	Produits
Taxe d'habitation	30 500 000 €	10,22%	3 103 751 €
Taxe sur le foncier bâti	26 175 000 €	1,43%	936 680 €
Taxe sur le foncier non bâti	1 242 000 €	10,96%	136 015 €
Cotisation foncière des entreprises	7 943 000 €	26,68%	2 115 924 €
		Total	6 306 632 €

FIXE LE TAUX DE TRAVAIL EN RÉFÉRENCE À 0,17 % ;

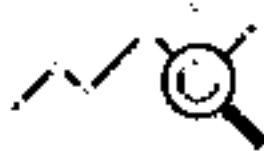
CHARGE Monsieur le Président de notifier ces décisions aux services préfectoraux

Le Président

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité.

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRÉSIDENT, BERNARD MATELLE**

SLO

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction	Transmission d'actes
Nature de l'acte	Délibérations
Numéro de l'acte	D2019080
Date de la décision	2019-04-10 00:00:00+02
Objet	VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES
Documents papiers complémentaires	NON
Classification matières/sous-matières	7 2 2 - vote de taux
Identifiant unique	033-200069581-20190410-D2019080-DE
URL d'archivage	Non définie
Notification	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 033-200069581-20190410-D2019080-DE-1-1_0.xml	text/xml	1026
nom de original: 2019_080_BUDGET_VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.pdf	application/pdf	112930
nom de métier: 70_DE-033-200069581-20190410-D2019080-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	112930
nom de original: FDL 1259 2019.pdf	application/pdf	543401
nom de métier: 99_AU-033-200069581-20190410-D2019080-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	543401

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 avril 2019 à 11:30min47s	Dépot initial
En attente de transmission	17 avril 2019 à 11h30min48s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 avril 2019 à 11h30min52s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 avril 2019 à 11h32min15s	Reçu par le MI le 2019-04-17



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TREMIT, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolores ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J.-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE, (pouvoir à J.-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	38	Exprimés :	38
<u>dont suppléants</u> :	1	Abstentions :	4 (L. CHOLLON, D. CLAVIER, P. RAPET M. TRUFFART)
<u>Absents</u> :	5	<u>POUR</u> :	38
<u>pouvoirs</u> :	4	<u>CONTRE</u> :	0

2019/081

BUDGET - VOTE DU BUDGET ANNEXE DECHIETS MENAGERS PODENSAC M4 AVEC TVA

Rapporteur : M. Ph Dubourg

Ayant pris connaissance des inscriptions budgétaires proposées par le Président pour l'année 2019 et sachant que :

- La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 2 650 107.73 €, compte tenu du résultat reporté ;
- La section d'investissement s'équilibre à la somme de 225 984.49 €, compte tenu des restes à réaliser et du résultat reporté ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

ACCEPTE les propositions budgétaires de Monsieur le Président ;

VOTE le budget tel qu'il a été présenté ;

CHARGE Monsieur le Président de son exécution.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019081
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	VOTE DU BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS M4 AVEC TVA
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019081-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20190410-D2019081-DE-1-1_0.xml	text/xml	1039
<i>nom de original:</i> 2019_081_BUDGET_VOTE DU BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS PODENSAC M4 AVEC TVA.pdf	application/pdf	102099
<i>nom de métier:</i> 70_DE-033-200069581-20190410-D2019081-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102099
<i>nom de original:</i> BA DM POD 2019 FICHE SIGNATURES.pdf	application/pdf	723276
<i>nom de métier:</i> 99_AU-033-200069581-20190410-D2019081-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	723276

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h06min24s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h41min44s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h03min25s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 15h04min47s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>
--	--------------------------	------------------------------------	-------------------------------------



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENTI, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J.-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE, (pouvoir à J.-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>		
<u>Présents</u> :	38	Exprimés :	41	
<u>dont suppléants</u> :	1	Abstentions :	1	(D. CLAVIER)
<u>Absents</u> :	5	<u>POUR</u> :	40	
<u>pouvoirs</u> :	4	<u>CONTRE</u> :	1	(L. CHOLLON)

2019/082

BUDGET - VOTE DU BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES GARONNE M4 SANS TVA

Rapporteur : M. Ph Dubourg

Ayant pris connaissance des inscriptions budgétaires proposées par le Président pour l'année 2019 et sachant que :

- La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 1 203 407,42 €, compte tenu du résultat reporté ;
- La section d'investissement s'équilibre à la somme de 20 380,44 €, compte tenu des restes à réaliser et du résultat reporté ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

ACCEPTE les propositions budgétaires de Monsieur le Président ;

VOTE le budget tel qu'il a été présenté ;

CHARGE Monsieur le Président de son exécution.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019082
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	VOTE DU BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES GARONNE M4 SANS TVA
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019082-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-200069581-20190410-D2019082-DE-1-1_0.xml	text/xml	1048
<i>nom de original:</i>		
2019_082_BUDGET_VOTE DU BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES GARONNE M4 SANS TVA.pdf	application/pdf	100611
<i>nom de métier:</i>		
70_DE-033-200069581-20190410-D2019082-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	100611
<i>nom de original:</i>		
BA OM GAR 2019 FICHE SIGNATURES.pdf	application/pdf	725554
<i>nom de métier:</i>		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019082-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	725554

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h07min44s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h40min35s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h01min05s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 15h01min42s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>
--	--------------------------	------------------------------------	-------------------------------------



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation: 04 avril 2019

Présents: Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL' CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENIT, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS).

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>		
<u>Présents</u> :	38	Exprimés:	40	
<u>dont suppléants</u> :	1	Abstentions:	2	(D. CLAVIER, P. RAPET)
<u>Absents</u> :	5	<u>POUR</u> :	40	
<u>pouvoirs</u> :	4	<u>CONTRE</u> :	0	

2019/083

BUDGET - VOTE DU BUDGET ANNEXE SPANC

Rapporteur: M. Ph Dubourg

Ayant pris connaissance des inscriptions budgétaires proposées par le Président pour l'année 2019 et sachant que la section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 115 623,68 €, compte tenu du résultat reporté.

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

ACCEPTE les propositions budgétaires de Monsieur le Président;

VOTE le budget tel qu'il a été présenté;

CHARGE Monsieur le Président de son exécution.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrats de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019083
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	VOTE DU BUDGET ANNEXE SPANC
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019083-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-200069581-20190410-D2019083-DE-1-1_0.xml	text/xml	1016
<i>nom de original:</i>		
2019_083_ BUDGET_ VOTE DU BUDGET ANNEXE SPANC.pdf	application/pdf	100034
<i>nom de métier:</i>		
70_DE-033-200069581-20190410-D2019083-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	100034
<i>nom de original:</i>		
BA SPANC 2019 FICHE SIGNATURES.pdf	application/pdf	727090
<i>nom de métier:</i>		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019083-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	727090

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h08min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h48min07s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h13min04s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2019 à 15h15min16s	Reçu par le MI le 2019-04-15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOIR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie FENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENIT, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J.-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE, (pouvoir à J.-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA.

Membres en exercice :	43	Votes	
Présents :	38	Exprimés :	41
dont suppléants : ..	1	Abstentions :	1 (D. CLAVIER)
Absents :	5	POUR :	41
pouvoirs :	4	CONTRE :	0

2019/084

BUDGET - VOTE DU BUDGET ANNEXE ZONES D'AMENAGEMENT ECONOMIQUE

Rapporteur : M. Ph Dubourg

Ayant pris connaissance des inscriptions budgétaires proposées par Monsieur le Président pour l'année 2019 et sachant que :

- La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 19 419,77 €, compte tenu du résultat reporté ;
- La section d'investissement s'équilibre à la somme de 76 579,50 €, compte tenu des restes à réaliser et du résultat reporté ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

ACCEPTE les propositions budgétaires de Monsieur le Président ;

VOTE le budget tel qu'il a été présenté ;

CHARGE Monsieur le Président de son exécution.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



-  HELIXIS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019084
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	VOTE DU BUDGET ANNEXE ZONES D'AMENAGEMENT ECONOMIQUE
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019084-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20190410-D2019084-DE-1-1_0.xml	text/xml	1041
<i>nom de original:</i> 2019_084_BUDGET_VOTE DU BUDGET ANNEXE ZONES D'AMENAGEMENT ECONOMIQUE.pdf	application/pdf	99385
<i>nom de métier:</i> 70_DE-033-200069581-20190410-D2019084-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	99385
<i>nom de original:</i> BA ZAE 2019 FICHE SIGNATURES.pdf	application/pdf	667409
<i>nom de métier:</i> 99_AU-033-200069581-20190410-D2019084-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	667409

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h09min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h41min47s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h03min32s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 15h04min57s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>
--	--------------------------	------------------------------------	-------------------------------------



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DALCIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENTI, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	38	Exprimés :	42
<u>dont suppléants</u> :	1	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	5	POUR :	42
<u>pouvoirs</u> :	4	CONTRE :	0

2019/085

BUDGET - VOTE DU BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES DE COUDANNES SUD

Rapporteur : M. Ph Dubourg

Ayant pris connaissance des inscriptions budgétaires proposées par le Président pour l'année 2019 et sachant que :

- La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 464 707.15€, compte tenu du résultat reporté ;
- La section d'investissement s'équilibre à la somme de 464 707.15 €, compte tenu des restes à réaliser et du résultat reporté ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

ACCEPTE les propositions budgétaires de Monsieur le Président ;

VOTE le budget tel qu'il a été présenté ;

CHARGE Monsieur le Président de son exécution.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019085
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	VOTE DU BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES DE COUDANNES SUD
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019085-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20190410-D2019085-DE-1-1_0.xml	text/xml	1044
<i>nom de original:</i> 2019_085_BUDGET_VOTE DU BUDGET ANNEXE ZONE D_ACTIVITES DE COUDANNES SUD.pdf	application/pdf	95841
<i>nom de métier:</i> 70_DE-033-200069581-20190410-D2019085-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	95841
<i>nom de original:</i> BA ZA COUD 2019 FICHE SIGNATURES.pdf	application/pdf	667613
<i>nom de métier:</i> 99_AU-033-200069581-20190410-D2019085-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	667613

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h10min32s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h40min45s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h01min27s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 15h02min13s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>
--	--------------------------	------------------------------------	-------------------------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DALCIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TREMIT, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>		
<u>Présents</u> :	38	Exprimés :	40	
<u>dont suppléants</u> :	1	Abstentions :	2	(D. CLAVIER, P. PEIGNEY)
<u>Absents</u> :	5	<u>POUR</u> :	32	
<u>pouvoirs</u> :	4	<u>CONTRE</u> :	8	(J-C. BERNARD, L. CHOLLON, A. MASSIEU, L. MEUNIER, J-M. PELLETANT, P. RAPET, B. TREMIT, M. TRUFFART)

2019/086

BUDGET - VOTE DU BUDGET ANNEXE GEMAPI

Rapporteur : M. Ph Dubourg

Ayant pris connaissance des inscriptions budgétaires proposées par le Président pour l'année 2019 et sachant que :

- La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 312 787.96 €, compte tenu du résultat reporté ;
- La section d'investissement s'équilibre à la somme de 516 804.00 €, compte tenu des restes à réaliser et du résultat reporté ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

ACCEPTÉ les propositions budgétaires de Monsieur le Président ;

VOTE le budget tel qu'il a été présenté ;

CHARGE Monsieur le Président de son exécution.

Le Président,

*-certifié sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019086
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	VOTE DU BUDGET ANNEXE GEMAPI
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.1 - débat d'orientation budgétaire
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019086-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-200069581-20190410-D2019086-DE-1-1_0.xml	text/xml	1017
<i>nom de original:</i>		
2019_086_ BUDGET __ VOTE DU BUDGET ANNEXE GEMAPI.pdf	application/pdf	105741
<i>nom de métier:</i>		
70_DE-033-200069581-20190410-D2019086-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	105741
<i>nom de original:</i>		
BA GEMAPI 2019 FICHE SIGNATURES.pdf	application/pdf	660108
<i>nom de métier:</i>		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019086-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	660108

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h11min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h42min25s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h04min45s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2019 à 15h06min09s	Reçu par le MI le 2019-04-15



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Myline DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENTI, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J.-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE (pouvoir à J.-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<i>Membres en exercice</i> :	43	<i>Votes</i>		
<i>Présents</i> :	38	Exprimés :	35	
<i>dont suppléants</i> :	1	Abstentions :	7	(J.-C. BERNARD, D. CLAVIER, M. LATAPY, C. LAULAN, A. MASSIEU, L. MEUNIER, P. RAPET)
<i>Absents</i> :	5	POUR :	34	
<i>pouvoirs</i> :	4	CONTRE :	1	(L. CHOLLON)

2019/087

BUDGET - VOTE DU BUDGET ANNEXE PONTONS

Rapporteur : M. Ph Dubourg

Ayant pris connaissance des inscriptions budgétaires proposées par le Président pour l'année 2019 et sachant que :

- La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 80 382.00 €, compte tenu du résultat reporté ;
- La section d'investissement s'équilibre à la somme de 25 000.00 €, compte tenu des restes à réaliser et du résultat reporté ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

ACCEPTE les propositions budgétaires de Monsieur le Président ;

VOTE le budget tel qu'il a été présenté ;

CHARGE Monsieur le Président de son exécution,

Le Président,

*certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

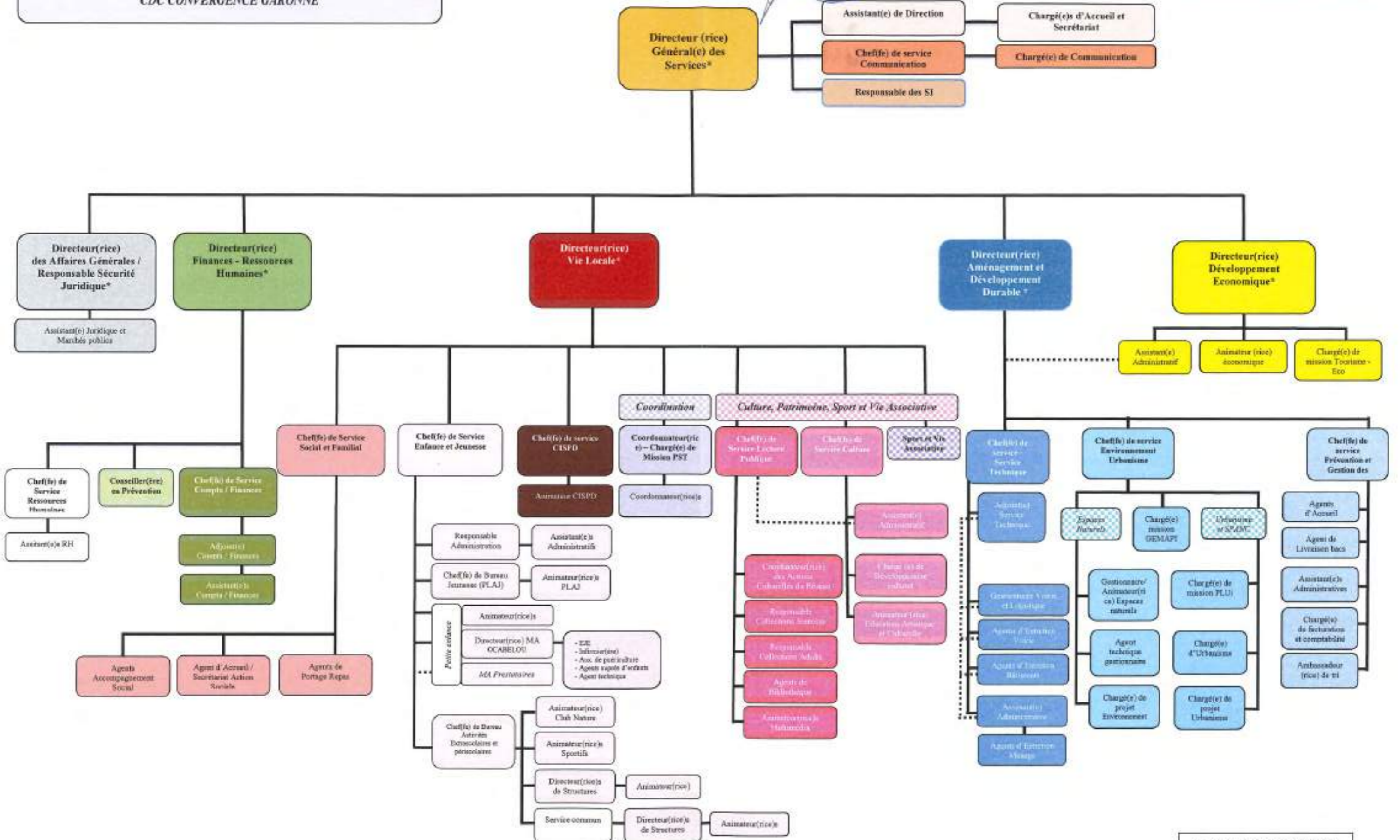
FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE

**ORGANIGRAMME DES SERVICES
CDC CONVERGENCE GARONNE**

Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le **17 AVR. 2019**
ID : 033-200069581-20190410-D2019088-DE
* Membres du Conseil de Direction



— lien hiérarchique
- - - - - lien fonctionnel



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019088
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019088-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20190410-D2019088-DE-1-1_0.xml	text/xml	974
nom de original:		
2019_088_ RESSOURCES HUMAINES __ MODIFICATION DE L__ ORGANIGRAMME.pdf	application/pdf	110290
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20190410-D2019088-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	110290
nom de original:		
18_Organigramme des Services.pdf	application/pdf	264565
nom de métier:		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019088-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	264565

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h18min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h47min28s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h11min29s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2019 à 15h11min55s	Reçu par le MI le 2019-04-15



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation: 04 avril 2019

Présents: Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Guy MORENO, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENIT, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J.-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE (pouvoir à J.-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir à D. CAVAILLOLS), Laurence MEUNIER (pouvoir à J.-C. BERNARD), Patricia PEIGNEY (pouvoir à Ph. DUBOURG).

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

Membres en exercice:	43	Votes	
Présents:	36	Exprimés:	35
dont suppléants: ...	1	Abstentions:	7
Absents:	7	POUR:	23
pouvoirs:	0	CONTRE:	12

(L. BARADUC, J.-F. DAL'CIN, F. DAURAT, L. DUCOS, M. FORTINON, J. GAUTHIER, B. TRENIT).

(J.-C. BERNARD, D. CAVAILLOLS, D. CLAVIER, L. CHOLLON, M. LATAPY, J.-P. MANCEAU, A. MASSIEU, L. MEUNIER, J.-M. PELLETANT, A.-M. PENEAU, P. RAPET, M. TRUFFART)

2019/088

RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME

Rapporteur: M. J. Doré

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;
VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la délibération n°2018/166 du 26 septembre 2018 modifiant les Statuts de la Communauté de communes ;
VU les délibérations n°2018/193 du 24 octobre 2018 et n°2019/231 du 19 décembre 2018 modifiant la définition de l'intérêt communautaire ;

CONSIDERANT l'avis négatif du collège « Représentants du personnel » et l'avis favorable des représentants du collège « Elus » au Comité Technique 11 février 2019 ;

CONSIDERANT l'avis négatif du collège « Représentants du personnel » et l'avis favorable des représentants du collège « Elus » au Comité Technique du 18 mars 2019 ;

CONSIDERANT qu'à l'issue de la fusion-extension de 2017, un organigramme provisoire a été élaboré pour assurer les premiers mois de fonctionnement de la nouvelle collectivité ;

CONSIDERANT l'harmonisation et la stabilisation de ses compétences, à l'occasion du vote des nouveaux statuts le 26 septembre 2018. Il convient désormais d'organiser les services de la Communauté de communes pour exercer ces compétences et répondre au mieux aux attentes des citoyens ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

DECIDE de valider la mise en œuvre opérationnelle de ce projet d'organigramme à compter du 10 avril 2019 ;



DECIDE d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.

Le Président,

*-certifié sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019088
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019088-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-200069581-20190410-D2019088-DE-1-1_0.xml	text/xml	974
<i>nom de original:</i>		
2019_088_RESSOURCES HUMAINES__ MODIFICATION DE L__ ORGANIGRAMME.pdf	application/pdf	110290
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-033-200069581-20190410-D2019088-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	110290
<i>nom de original:</i>		
18_Organigramme des Services.pdf	application/pdf	264565
<i>nom de métier:</i>		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019088-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	264565

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h18min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h47min28s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h11min29s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2019 à 15h11min55s	Reçu par le MI le 2019-04-15



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Guy MORENO, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENIT, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS), Laurence MEUNIER (pouvoir à J-C. BERNARD), Patricia PEIGNEY (pouvoir à Ph. DUBOURG).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

Membres en exercice :	43	Voies		
Présents :	36	Exprimés :	38	
dont suppléants : ..	1	Absentions :	4	(D. CLAVIER, F. DAURAT, L. DUCOS, A. MASSIEU)
Absents :	7	POUR :	38	
pouvoirs :	6	CONTRE :	0	

2019/089

RESSOURCES HUMAINES – CREATION AU TABLEAU DES EFFECTIFS DE POSTES A TEMPS COMPLET

Rapporteur : M. J. Doré

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
VU le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;
VU le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;
VU le décret n°2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;
VU notamment l'article 34 de la loi n°84-53 précitée ;

CONSIDERANT les travaux de la Commission Ressources Humaines du 18 mars 2019 ;

CONSIDERANT l'activité des services de la Communauté de communes ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

DECIDE de créer au tableau des effectifs de la collectivité les emplois permanents à temps complet suivants :

- 1 poste de Chargé(e) d'accueil au siège administratif sur le grade d'Adjoint administratif territorial C1, C2 ou C3 ;
- 1 poste d'Assistant(e) Ressources Humaines au service ressources humaines sur le grade d'Adjoint administratif territorial C1, C2 ou C3 ;
- 1 poste d'Assistant(e) administratif(ve) au service gestion et protection des déchets sur le grade d'Adjoint administratif territorial C1, C2 ou C3 ;
- 1 poste d'Assistant(e) administratif(ve) au service technique sur le grade d'Adjoint administratif territorial C1, C2 ou C3 ;
- 2 postes d'Assistant(e)s administratif(ve)s au pôle enfance et jeunesse sur les grades d'Adjoints administratifs territoriaux C1, C2 ou C3 ;

Rémunérés conformément à la nomenclature statutaire des décrets susvisés ;

DIT que lesdits postes sont créés à compter du 1er mai 2019 pour l'ensemble de ces postes.

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-200069581-20190410-D2019089-DE

Les emplois pourront être occupés par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de deux ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'ait pu aboutir.

INSCRIT les crédits correspondants au budget de la collectivité ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019089
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	CREATION AU TABLEAU DES EFFECTIFS DE POSTES A TEMPS COMPLET
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019089-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20190410-D2019089-DE-1-1_0.xml	text/xml	1003
nom de original:		
2019_089_ RESSOURCES HUMAINES __ CREATION AU TABLEAU DES EFFECTIFS DE POSTES A TEMPS COMPLET.pdf	application/pdf	106390
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20190410-D2019089-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	106390
nom de original:		
19_2019_04_ TABLEAU EFFECTIFS CDC 2019 A JOUR.pdf	application/pdf	55989
nom de métier:		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019089-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	55989

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h21min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h40min31s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h00min55s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 15h02min04s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>
--	--------------------------	------------------------------------	-------------------------------------



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Guy MORENO, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENTI, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS), Laurence MEUNIER (pouvoir à J-C. BERNARD), Patricia PEIGNEY (pouvoir à Ph. DUBOURG).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<i>Membres en exercice</i> :	43	<i>Votes</i>	
<i>Présents</i> :	36	Exprimés :	42
<i>dont suppléants</i> :	1	Abstentions :	0
<i>Absents</i> :	7	POUR :	42
<i>pouvoirs</i> :	6	CONTRE :	0

2019/090

RESSOURCES HUMAINES – RECRUTEMENT D'EDUCATEURS SPORTIFS POUR LE PROJET CAP 33

Rapporteur : M. J. Doré

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 84 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique et ses articles 3 2° et 34 ;

VU la délibération n°2019/037 du 20 février 2019 relative à la demande de subvention au département pour la mise en place du dispositif CAP33 durant l'été ;

CONSIDERANT qu'en raison de cette mise en place, il y a lieu de créer des emplois non permanents d'éducateurs sportifs à temps complet dans les conditions prévues à l'article 3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

DECIDE de créer au tableau des effectifs 3 emplois non permanents d'éducateurs territoriaux des APS à temps complet sur la période courant entre le lundi 17 juin 2019 et le vendredi 6 septembre 2019 ;

INSCRIT les crédits correspondants au budget de la collectivité ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de régularité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019090
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	RECRUTEMENT D'EDUCATEURS SPORTIFS POUR LE PROJET CAP 33
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	4.4 - Autres catégories de personnels
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019090-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20190410-D2019090-DE-1-1_0.xml	text/xml	873
<i>nom de original:</i> 2019_090_RESSOURCES HUMAINES ____ RECRUTEMENT D'EDUCATEURS SPORTIFS POUR LE PROJET CAP 33.pdf	application/pdf	96412
<i>nom de métier:</i> 99_DE-033-200069581-20190410-D2019090-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96412

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h23min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h49min46s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h16min43s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2019 à 15h17min03s	Reçu par le MI le 2019-04-15



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Guy MORENO, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENIT, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS), Laurence MEUNIER (pouvoir à J-C. BERNARD), Patricia PEIGNEY (pouvoir à Ph. DUBOURG).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	36	Exprimés :	42
<u>dont suppléants</u> :	1	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	7	POUR :	42
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2019/091

CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE - AIDES AUX ASSOCIATIONS ET AUX COMMUNES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA CULTURE N°2019/01

Rapporteur : M. J. Gauthier

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2018/244 du 19 décembre 2018 relative au règlement d'intervention de soutien aux actions associatives culturelles « culture et mutualités » ;

VU l'intervention financière de la Communauté de communes sur le co-financement de 25% des scènes d'été en Gironde itinérantes auprès des communes membres ;

CONSIDERANT les demandes d'associations et de communes pour l'organisation de manifestations ou de projets culturels présentés à la Communauté de communes ;

CONSIDERANT les travaux de la commission culture du 7 mars 2019 ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer les subventions au titre de la culture et de la vie associative aux associations suivantes :

BENEFICIAIRES	OBJET	DATE 2019	Montants
			2019
CULTURE ET MUTUALITES			
DANSE TEMPO - Barsac	Fête de la danse - 6 ^{ème} année	18 mai	500 €
CADIMUSIK - Cadillac	Rondeau du pont + projet Hishaishi	Mai-juin	620 €
GRAVES DE ZIK - Cérons	Résorock - soirée concert	16 mars	450 €
SIRIONA - Podensac	Réalisation d'une revue patrimoniale	2019	500 €

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/06/2019

Affiché le

SLO

ID : 033-290069581-20190410-C2019091-DE

ATELIER EXPRESSION DES DEUX RIVES – Cérons-Cadillac	Création d'un conte musical participatif	Septembre-décembre 2019	2 000 €
SAUVEGARDE DE RIONS - Rions	Colloque du CLEM	25 au 27 octobre 2019	475 €
AUSONIUS - Bordeaux	Projet Garonne à marée	2019	500 €
ARTOLIENS – Paillet- Loupjac-Lestiac-Cadillac- Podensac	jours conférences -projections - troc de plantes - recyclage - marché bio	2019	700 €
SOUS TOTAL			5 745 €
COMMUNES	SCENES D'ETE EN GIRONDE		
COMMUNE DE LANDIRAS	Scènes d'Eté itinérantes – Cie Betty Blues	7 septembre	375 €
COMMUNE DE PORTETS	Scènes d'Eté itinérantes – Cie L'arbre à vache	1 ^{er} juin	480 €
COMMUNE DE ST MICHEL DE RIEUFRET	Scènes d'Eté itinérantes – Cie Arty Choke Quartet	20 juillet	425 €
COMMUNE DE VIRELADE	Scènes d'Eté itinérantes – Cie Jérémy Malodj	20 septembre	487,50 €
SOUS TOTAL			1 767,50 €
TOTAL GENERAL			7 512,50 €



DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un
délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019091
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	AIDES AUX ASSOCIATIONS ET AUX COMMUNES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA CULTURE N°2019/01
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5 - Subventions
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019091-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20190410-D2019091-DE-1-1_0.xml	text/xml	918
<i>nom de original:</i> 2019_091_ CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE_ AIDES ASSOC COM_ ATTRIB DE SUB AU TITRE DE LA CULTURE 2019.01.pdf	application/pdf	111496
<i>nom de métier:</i> 70_DE-033-200069581-20190410-D2019091-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	111496

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h25min33s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h40min54s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h01min47s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2019 à 15h03min56s	Reçu par le MI le 2019-04-15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Guy MORENO, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENET, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J.-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE (pouvoir à J.-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir à D. CAVAILLOLS), Laurence MEUNIER (pouvoir à J.-C. BERNARD), Patricia PEIGNEY (pouvoir à Ph. DUBOURG).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<i>Membres en exercice</i> :	43	<i>Votes</i>	
<i>Présents</i> :	36	Exprimés :	42
<i>dont suppléants</i> :	1	Abstentions :	0
<i>Absents</i> :	7	POUR :	42
<i>pouvoirs</i> :	6	CONTRE :	0

2019/092

CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE - VOTE DES TARIFS ET DES PREVENTES DE BILLETS DU FESTIVAL « RUES ET VOUS » 2019

Rapporteur : M. J. Gauthier

VU l'arrêté préfectoral du 06 mars 2019 prenant acte de la modification des statuts de la Communauté de communes ;

VU la délibération n°2018/193 du 24 octobre 2018 de la Communauté de communes Convergence Garonne portant modification de l'intérêt communautaire ;

CONSIDERANT la politique culturelle permettant à la Communauté de communes d'organiser un ou plusieurs événement(s) fédérateur(s) intégré(s) dans une saison d'événements culturels en lien avec les réseaux départementaux, régionaux ou nationaux ;

CONSIDERANT qu'en tant qu'organisatrice, la Communauté de communes souhaite proposer au public un festival intitulé « Rues et Vous » consacré au théâtre, aux arts de la rue, à la danse et à la musique ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

FIXE les tarifs en vue de l'organisation du festival RUES ET VOUS 2019 comme suit :

- PASS Journée : Plein tarif 12€ / Réduit 8€ (-18 ans, étudiants, bénéficiaires RSA, agents de la Communauté de communes) ;
- PASS Famille : 8€/personne/jour (à partir de 4 pers. parents/enfants) ;
- PASS habitants Rions : 3€ (habitants concernés par les arrêtés municipaux) / 6€ (habitants hors bourg) ;
- PASS 2 jours : 16€ ;
- PASS 3 jours : 24 € ;
- Gratuit moins de 6 ans ;

AUTORISE les préventes de billets en vue de l'organisation du festival RUES ET VOUS 2019 :

- PREVENTES EN LIGNE SUR : www.ruesetvous.festik.net ;
- POINT DE VENTE : Office du Tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac 05 56 62 12 92.

Le Président,

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019092
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	VOTE DES TARIFS ET DES PREVENTES DE BILLET DE FESTIVAL "RUES ET VOUS" 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.10 - Divers
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019092-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20190410-D2019092-DE-1-1_0.xml	text/xml	893
<i>nom de original:</i> 2019_092_CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE_VOTE TARIFS PREVENTES DE BILLETS DU FESTIVAL RUES ET VOUS 2019.pdf	application/pdf	98475
<i>nom de métier:</i> 70_DE-033-200069581-20190410-D2019092-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	98475

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h27min25s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h39min06s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 14h58min03s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2019 à 14h58min41s	Reçu par le MI le 2019-04-15

Le Président,
Bernard MATEILLE

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le **17 AVR. 2019**

ID : 033-200069581-20190410-D2019093-DE



Convention d'occupation temporaire du domaine public

Entreprise :

Emplacement de commerçant ambulant
dans le cadre du festival Rues et Vous



ENTRE LES SOUSSIGNÉS

La Communauté de communes CONVERGENCE-GARONNE

Dont le siège est situé à : 12, rue du Maréchal-Leclerc-de-Hauteclocque
33720 PODENSAC

Siret : 200 069 581 00011

05 56 76 38 04 - www.convergence-garonne.fr

Email : culture@convergence-garonne.fr

Représentée par : Monsieur Bernard MATEILLE

En sa qualité de : Président de la Communauté de Communes

ET

Entreprise

Adresse :

Tel :

Fax :

Email :

Représenté par :

En sa qualité de :

La Communauté de communes CONVERGENCE GARONNE, établissement public de coopération intercommunale (EPCI), dans le cadre de ses compétences supplémentaires, exerce une politique culturelle et patrimoniale sur le territoire communautaire. A ce titre, elle organise un festival des Arts de la Rue « Rues et Vous » à Rions chaque année, début juillet.

Les labels départementaux et régionaux dont le festival bénéficie, le place parmi les événements culturels phares en Nouvelle Aquitaine.

En 2018, le festival a attiré près de 7 000 festivaliers, venant de tout le département et au-delà.

CECI EXPOSÉ, IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE I - OBJET

L'objet de cette convention a pour but de proposer à des restaurateurs ambulants d'assurer une partie de la restauration au public pendant la durée du festival par le moyen d'un emplacement défini.

La présente convention vise à définir les modalités du partenariat entre les restaurateurs et la collectivité.

ARTICLE II – OBLIGATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de communes Convergence Garonne s'engage à :

- proposer un emplacement commercial dans le village les **05, 06 et 07 juillet 2019**
(Vendredi 05 : 18h00 > 1h00, samedi 06 : 16h00 > 1h00 et dimanche 07 : 11h00 > 19h00)
- mettre à disposition l'électricité ainsi qu'un point d'eau à proximité
- veiller à harmoniser la restauration sur l'ensemble du festival
- respecter une concurrence équitable entre les commerçants ambulants et ceux du village.

ARTICLE III – OBLIGATION DU RESTAURATEUR

Le restaurateur s'engage à :

- Fournir une liste exhaustive des produits proposés au public (jointe à cette convention) et à la respecter pendant le festival
- Fournir du matériel aux normes notamment en cas d'utilisation de bouteilles de gaz (tuyau de raccordement bouteille conforme et présentant une date de péremption valide – durée de vie 5 ans)
- Le restaurateur prendra les mesures nécessaires pour isoler les bouteilles de gaz du public en les rendant inaccessibles à ce dernier.
- Fournir à l'avance les besoins logistiques sous forme de liste : matériel utilisé, puissance électrique et superficie du stand
- **Etre présent le _____ : l'installation pourra se faire à partir du 14h00 (attention fermeture des rues à 17h00)**
Un technicien référent vous accueillera pour les raccordements sur site et vous devrez vous rendre au QG Place du Repos afin de récupérer vos bracelets et pass véhicule si nécessaire
- **Démonter son équipement et stand au plus tard le dimanche 7 juillet à 20h pour libérer la voie publique**
- Les boissons fraîches (soft et bière) sont commercialisées exclusivement par la buvette des bénévoles.
- La vente de vin est réservée aux viticulteurs locaux.
- La vente de glaces et granités est réservée à des stands spécifiques.
- Par ailleurs, la vente de thé café et boissons spécifiques non alcoolisées déclarées en amont de la manifestation reste possible à valider ensemble.
- Un conventionnement est également envisageable pour la mise à disposition de gobelets consignés
- Fournir :
 - Une **Attestation Responsabilité Civile Professionnelle**
 - Un **document officiel qui justifie de la validité de votre entreprise (Attestation d'affiliation MSA, URSAFF...)**
 - Votre **déclaration auprès de la Direction des Services Vétérinaires DSV**
 - Autre label (ECOCERT)

- Respecter les critères **d'éco-festival** (engagement en faveur du développement durable) à savoir :
 - L'utilisation de **vaisselle lavable** à défaut, l'utilisation de vaisselle jetable en **carton** et/ou compostable (en vous engageant à prendre en charge la mise en compost de cette vaisselle). **Toute utilisation de vaisselle jetable en plastique est à bannir.**
 - L'utilisation d'au moins **40%** de produits soit, issus de l'agriculture biologique et/ou issus du commerce équitable et/ou locaux (des justificatifs seront à fournir notamment en terme de labels officiels de type AB européen ou français, Nature et Progrès, Max Havelaar etc.)
 - Le respect des consignes de tri sur le site, notamment le dégagement des déchets dans les poubelles de tri mises à disposition par la Communauté de communes à cet effet.
- Un conventionnement est également envisageable pour la mise à disposition de gobelets réutilisables. Dans ce cas, merci de remplir la convention que vous trouverez en pièce annexe.
- Respecter la législation en vigueur (hygiène et sécurité) concernant la restauration.

ARTICLE IV – MODALITES FINANCIERES

Le restaurateur, en contrepartie de cet espace de restauration, situé **Place du Repos le juillet** devra régler à la Communauté de communes Convergence Garonne la somme de : **225.00 euros TTC.**

Afin de réserver l'emplacement, un **acompte de 40%** sera payable à la signature de la présente convention soit **90.00 euros TTC** et devra **obligatoirement être joint à cette convention pour validation.**

Le solde de 135.00 € TTC vous sera adressé par courrier sous la forme d'un titre exécutoire émis par le trésor public après le festival.

Une facture acquittée vous sera adressée sur demande à réception de votre règlement.

Tout règlement se fera **par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.**
Attention les règlements en espèces ne sont pas autorisés.

ARTICLE V - RESILIATION

Dans tous les cas reconnus de force majeure, le présent contrat se trouvera suspendu ou résilié de plein droit.

Toute résiliation du fait de l'une des parties entraînera, pour la partie défaillante, l'obligation de verser à l'autre une indemnité tenant compte des frais déjà engagés par cette dernière sur présentation de justificatifs.

ARTICLE VI - COMPÉTENCE JURIDIQUE

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du Tribunal administratif de Bordeaux mais seulement après épuisement des voies amiables (conciliation, arbitrage, etc...dans un délai de 1 mois).

ARTICLE VII - ÉLECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, les parties font élection de domicile en leurs sièges sociaux et/ou demeures respectives.

Fait à Podensac, le _____, en deux exemplaires originaux. *

Le Président

Le Restaurateur,

Bernard MATEILLE

Nota : chaque page du présent contrat doit être paraphée par les deux parties

() Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »*

Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le 17 AVR. 2019

ID : 033-200069581-20190410-D0019093-DE

Convention d'occupation temporaire du domaine public

Entreprise :

Emplacement de commerçant ambulant
dans le cadre du festival Rues et Vous



ENTRE LES SOUSSIGNÉS

La Communauté de communes CONVERGENCE-GARONNE

Dont le siège est situé à : 12, rue du Maréchal-Leclerc-de-Hauteclocque
33720 PODENSAC

Siret : 200 069 581 00011

05 56 76 38 04 - www.convergence-garonne.fr

Email : culture@convergence-garonne.fr

Représentée par : Monsieur Bernard MATEILLE

En sa qualité de : Président de la Communauté de Communes

ET

Entreprise

Adresse :

Tel :

Fax :

Email :

Représenté par :

En sa qualité de :

La Communauté de communes CONVERGENCE GARONNE, établissement public de coopération intercommunale (EPCI), dans le cadre de ses compétences supplémentaires, exerce une politique culturelle et patrimoniale sur le territoire communautaire. A ce titre, elle organise un festival des Arts de la Rue « Rues et Vous » à Rions chaque année, début juillet.

Les labels départementaux et régionaux dont le festival bénéficie, le place parmi les évènements culturels phares en Nouvelle Aquitaine.

En 2018, le festival a attiré près de 7 000 festivaliers, venant de tout le département et au-delà.

CECI EXPOSÉ, IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE I - OBJET

L'objet de cette convention a pour but de proposer à des restaurateurs ambulants d'assurer une partie de la restauration au public pendant la durée du festival par le moyen d'un emplacement défini.

La présente convention vise à définir les modalités du partenariat entre les restaurateurs et la collectivité.

ARTICLE II – OBLIGATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de communes Convergence Garonne s'engage à :

- proposer un emplacement commercial dans le village les **05, 06 et 07 juillet 2019**
(Vendredi 05 : 18h00 > 1h00, samedi 06 : 16h00 > 1h00 et dimanche 07 : 11h00 > 19h00)
- mettre à disposition l'électricité ainsi qu'un point d'eau à proximité
- veiller à harmoniser la restauration sur l'ensemble du festival
- respecter une concurrence équitable entre les commerçants ambulants et ceux du village.

ARTICLE III – OBLIGATION DU RESTAURATEUR

Le restaurateur s'engage à :

- Fournir une liste exhaustive des produits proposés au public (jointe à cette convention) et à la respecter pendant le festival
- Fournir du matériel aux normes notamment en cas d'utilisation de bouteilles de gaz (tuyau de raccordement bouteille conforme et présentant une date de péremption valide – durée de vie 5 ans)
- Le restaurateur prendra les mesures nécessaires pour isoler les bouteilles de gaz du public en les rendant inaccessibles à ce dernier.
- Fournir à l'avance les besoins logistiques sous forme de liste : matériel utilisé, puissance électrique et superficie du stand
- **Etre présent 2 jours du _____ au _____ : l'installation pourra se faire à partir du vendredi 14h00 (attention fermeture des rues à 17h00)**
Un technicien référent vous accueillera pour les raccordements sur site et vous devrez vous rendre au QG Place du Repos afin de récupérer vos bracelets et pass véhicule si nécessaire
- **Démonter son équipement et stand au plus tard le dimanche 7 juillet à 20h pour libérer la voie publique**
- Les boissons fraîches (soft et bière) sont commercialisées exclusivement par la buvette des bénévoles.
- La vente de vin est réservée aux viticulteurs locaux.
- La vente de glaces et granités est réservée à des stands spécifiques.
- Par ailleurs, la vente de thé café et boissons spécifiques non alcoolisées déclarées en amont de la manifestation reste possible à valider ensemble.
- Un conventionnement est également envisageable pour la mise à disposition de gobelets consignés
- Fournir :
 - Une **Attestation Responsabilité Civile Professionnelle**
 - Un **document officiel qui justifie de la validité de votre entreprise (Attestation d'affiliation MSA, URSAFF...)**
 - Votre **déclaration auprès de la Direction des Services Vétérinaires DSV**
 - Autre label (ECOCERT)

- Respecter les critères **d'éco-festival** (engagement en faveur du développement durable) à savoir :
 - L'utilisation de **vaisselle lavable** à défaut, l'utilisation de vaisselle jetable en **carton** et/ou compostable (en vous engageant à prendre en charge la mise en compost de cette vaisselle). **Toute utilisation de vaisselle jetable en plastique est à bannir.**
 - L'utilisation d'au moins **40%** de produits soit, issus de l'agriculture biologique et/ou issus du commerce équitable et/ou locaux (des justificatifs seront à fournir notamment en terme de labels officiels de type AB européen ou français, Nature et Progrès, Max Havelaar etc.)
 - Le respect des consignes de tri sur le site, notamment le dégagement des déchets dans les poubelles de tri mises à disposition par la Communauté de communes à cet effet.
- Un conventionnement est également envisageable pour la mise à disposition de gobelets réutilisables. Dans ce cas, merci de remplir la convention que vous trouverez en pièce annexe.
- Respecter la législation en vigueur (hygiène et sécurité) concernant la restauration.

ARTICLE IV – MODALITES FINANCIERES

Le restaurateur, en contrepartie de cet espace de restauration, situé **Place d'Armes du juillet au inclus** devra régler à la Communauté de communes Convergence Garonne la somme de : **250.00 euros TTC.**

Afin de réserver l'emplacement, un **acompte de 40%** sera payable à la signature de la présente convention soit **100.00 euros TTC** et devra **obligatoirement être joint à cette convention pour validation.**

Le solde de 150.00 € TTC vous sera adressé par courrier sous la forme d'un titre exécutoire émis par le trésor public après le festival.

Une facture acquittée vous sera adressée sur demande à réception de votre règlement.

Tout règlement se fera **par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.**
Attention les règlements en espèces ne sont pas autorisés.

ARTICLE V - RESILIATION

Dans tous les cas reconnus de force majeure, le présent contrat se trouvera suspendu ou résilié de plein droit.

Toute résiliation du fait de l'une des parties entraînera, pour la partie défaillante, l'obligation de verser à l'autre une indemnité tenant compte des frais déjà engagés par cette dernière sur présentation de justificatifs.

ARTICLE VI - COMPÉTENCE JURIDIQUE

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du Tribunal administratif de Bordeaux mais seulement après épuisement des voies amiables (conciliation, arbitrage, etc...dans un délai de 1 mois).

ARTICLE VII - ÉLECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, les parties font élection de domicile en leurs sièges sociaux et/ou demeures respectives.

Fait à Podensac, le _____, en deux exemplaires originaux. *

Le Président

Le Restaurateur,

Bernard MATEILLE

Nota : chaque page du présent contrat doit être paraphée par les deux parties

() Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »*

Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le 17 AVR. 2019

ID : 033-200069581-20190410-C2019093-DE



Convention d'occupation temporaire du domaine public

Entreprise :

Emplacement de commerçant ambulant
dans le cadre du festival Rues et Vous



ENTRE LES SOUSSIGNÉS

La Communauté de communes CONVERGENCE-GARONNE

Dont le siège est situé à : 12, rue du Maréchal-Leclerc-de-Hauteclocque
33720 PODENSAC

Siret : 200 069 581 00011

05 56 76 38 04 - www.convergence-garonne.fr

Email : culture@convergence-garonne.fr

Représentée par : Monsieur Bernard MATEILLE

En sa qualité de : Président de la Communauté de Communes

ET

Entreprise

Adresse :

Tel :

Fax :

Email :

Représenté par :

En sa qualité de :

La Communauté de communes CONVERGENCE GARONNE, établissement public de coopération intercommunale (EPCI), dans le cadre de ses compétences supplémentaires, exerce une politique culturelle et patrimoniale sur le territoire communautaire. A ce titre, elle organise un festival des Arts de la Rue « Rues et Vous » à Rions chaque année, début juillet.

Les labels départementaux et régionaux dont le festival bénéficie, le place parmi les évènements culturels phares en Nouvelle Aquitaine.

En 2018, le festival a attiré près de 7 000 festivaliers, venant de tout le département et au-delà.

CECI EXPOSÉ, IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE I - OBJET

L'objet de cette convention a pour but de proposer à des restaurateurs ambulants d'assurer une partie de la restauration au public pendant la durée du festival par le moyen d'un emplacement défini.

La présente convention vise à définir les modalités du partenariat entre les restaurateurs et la collectivité.

ARTICLE II – OBLIGATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de communes Convergence Garonne s'engage à :

- proposer un emplacement commercial dans le village les **05, 06 et 07 juillet 2019**
(Vendredi 05 : 18h00 > 1h00, samedi 06 : 16h00 > 1h00 et dimanche 07 : 11h00 > 19h00)
- mettre à disposition l'électricité ainsi qu'un point d'eau à proximité
- veiller à harmoniser la restauration sur l'ensemble du festival
- respecter une concurrence équitable entre les commerçants ambulants et ceux du village.

ARTICLE III – OBLIGATION DU RESTAURATEUR

Le restaurateur s'engage à :

- Fournir une liste exhaustive des produits proposés au public (jointe à cette convention) et à la respecter pendant le festival
- Fournir du matériel aux normes notamment en cas d'utilisation de bouteilles de gaz (tuyau de raccordement bouteille conforme et présentant une date de péremption valide – durée de vie 5 ans)
- Le restaurateur prendra les mesures nécessaires pour isoler les bouteilles de gaz du public en les rendant inaccessibles à ce dernier.
- Fournir à l'avance les besoins logistiques sous forme de liste : matériel utilisé, puissance électrique et superficie du stand
- **Etre présent 2 jours du _____ au _____ : l'installation pourra se faire à partir du vendredi 14h00 (attention fermeture des rues à 17h00)**
Un technicien référent vous accueillera pour les raccordements sur site et vous devrez vous rendre au QG Place du Repos afin de récupérer vos bracelets et pass véhicule si nécessaire
- **Démonter son équipement et stand au plus tard le dimanche 7 juillet à 20h pour libérer la voie publique**
- Les boissons fraîches (soft et bière) sont commercialisées exclusivement par la buvette des bénévoles.
- La vente de vin est réservée aux viticulteurs locaux.
- La vente de glaces et granités est réservée à des stands spécifiques.
- Par ailleurs, la vente de thé café et boissons spécifiques non alcoolisées déclarées en amont de la manifestation reste possible à valider ensemble.
- Un conventionnement est également envisageable pour la mise à disposition de gobelets consignés
- Fournir :
 - Une **Attestation Responsabilité Civile Professionnelle**
 - Un **document officiel qui justifie de la validité de votre entreprise (Attestation d'affiliation MSA, URSAFF...)**
 - Votre **déclaration auprès de la Direction des Services Vétérinaires DSV**
 - Autre label (ECOCERT)

- Respecter les critères **d'éco-festival** (engagement en faveur du développement durable) à savoir :
 - L'utilisation de **vaisselle lavable** à défaut, l'utilisation de vaisselle jetable en **carton** et/ou compostable (en vous engageant à prendre en charge la mise en compost de cette vaisselle). **Toute utilisation de vaisselle jetable en plastique est à bannir.**
 - L'utilisation d'au moins **40%** de produits soit, issus de l'agriculture biologique et/ou issus du commerce équitable et/ou locaux (des justificatifs seront à fournir notamment en terme de labels officiels de type AB européen ou français, Nature et Progrès, Max Havelaar etc.)
 - Le respect des consignes de tri sur le site, notamment le dégagement des déchets dans les poubelles de tri mises à disposition par la Communauté de communes à cet effet.
- Un conventionnement est également envisageable pour la mise à disposition de gobelets réutilisables. Dans ce cas, merci de remplir la convention que vous trouverez en pièce annexe.
- Respecter la législation en vigueur (hygiène et sécurité) concernant la restauration.

ARTICLE IV – MODALITES FINANCIERES

Le restaurateur, en contrepartie de cet espace de restauration, situé **Place d'Armes du juillet au inclus** devra régler à la Communauté de communes Convergence Garonne la somme de : **500.00 euros TTC.**

Afin de réserver l'emplacement, un **acompte de 40%** sera payable à la signature de la présente convention soit **200.00 euros TTC** et devra **obligatoirement être joint à cette convention pour validation.**

Le solde de 300.00 € TTC vous sera adressé par courrier sous la forme d'un titre exécutoire émis par le trésor public après le festival.

Une facture acquittée vous sera adressée sur demande à réception de votre règlement.

Tout règlement se fera **par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.**
Attention les règlements en espèces ne sont pas autorisés.

ARTICLE V - RESILIATION

Dans tous les cas reconnus de force majeure, le présent contrat se trouvera suspendu ou résilié de plein droit.

Toute résiliation du fait de l'une des parties entraînera, pour la partie défaillante, l'obligation de verser à l'autre une indemnité tenant compte des frais déjà engagés par cette dernière sur présentation de justificatifs.

ARTICLE VI - COMPÉTENCE JURIDIQUE

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du Tribunal administratif de Bordeaux mais seulement après épuisement des voies amiables (conciliation, arbitrage, etc...dans un délai de 1 mois).

ARTICLE VII - ÉLECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, les parties font élection de domicile en leurs sièges sociaux et/ou demeures respectives.

Fait à Podensac, le _____, en deux exemplaires originaux. *

Le Président

Le Restaurateur,

Bernard MATEILLE

Nota : chaque page du présent contrat doit être paraphée par les deux parties

() Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »*

Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le **17 AVR. 2019**

ID : 033-200069581-20190410-D2019083-DE

Convention de PARTENARIAT RESTAURATEUR

Entreprise :

Emplacement de commerçant ambulant
dans le cadre du festival Rues et Vous



ENTRE LES SOUSSIGNÉS

La Communauté de communes CONVERGENCE-GARONNE

Dont le siège est situé à : 12, rue du Maréchal-Leclerc-de-Hauteclocque
33720 PODENSAC

Siret : 200 069 581 00011

05 56 76 38 04 - www.convergence-garonne.fr

Email : culture@convergence-garonne.fr

Représentée par : Monsieur Bernard MATEILLE

En sa qualité de : Président de la Communauté de Communes

ET

Entreprise

Adresse :

Tel :

Fax :

Email :

Représenté par :

En sa qualité de :

La Communauté de communes CONVERGENCE GARONNE, établissement public de coopération intercommunale (EPCI), dans le cadre de ses compétences supplémentaires, exerce une politique culturelle et patrimoniale sur le territoire communautaire. A ce titre, elle organise un festival des Arts de la Rue « Rues et Vous » à Rions chaque année, début juillet.

Les labels départementaux et régionaux dont le festival bénéficie, le place parmi les événements culturels phares en Nouvelle Aquitaine.

En 2018, le festival a attiré près de 7 000 festivaliers, venant de tout le département et au-delà.

CECI EXPOSÉ, IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE I - OBJET

L'objet de cette convention a pour but de proposer à des restaurateurs ambulants d'assurer une partie de la restauration au public pendant la durée du festival par le moyen d'un emplacement défini.

La présente convention vise à définir les modalités du partenariat entre les restaurateurs et la collectivité.

ARTICLE II – OBLIGATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de communes Convergence Garonne s'engage à :

- proposer un emplacement commercial dans le village les **05, 06 et 07 juillet 2019**
(Vendredi 05 : 18h00 > 1h00, samedi 06 : 16h00 > 1h00 et dimanche 07 : 11h00 > 19h00)
- mettre à disposition l'électricité ainsi qu'un point d'eau à proximité
- veiller à harmoniser la restauration sur l'ensemble du festival
- respecter une concurrence équitable entre les commerçants ambulants et ceux du village.

ARTICLE III – OBLIGATION DU RESTAURATEUR

Le restaurateur s'engage à :

- Fournir une liste exhaustive des produits proposés au public (jointe à cette convention) et à la respecter pendant le festival
- Fournir du matériel aux normes notamment en cas d'utilisation de bouteilles de gaz (tuyau de raccordement bouteille conforme et présentant une date de péremption valide – durée de vie 5 ans)
- Le restaurateur prendra les mesures nécessaires pour isoler les bouteilles de gaz du public en les rendant inaccessibles à ce dernier.
- Fournir à l'avance les besoins logistiques sous forme de liste : matériel utilisé, puissance électrique et superficie du stand
- **Etre présent le _____ : l'installation pourra se faire à partir du 14h00 (attention fermeture des rues à 17h00)**
Un technicien référent vous accueillera pour les raccordements sur site et vous devrez vous rendre au QG Place du Repos afin de récupérer vos bracelets et pass véhicule si nécessaire
- **Démonter son équipement et stand au plus tard le dimanche 7 juillet à 20h pour libérer la voie publique**
- Les boissons fraîches (soft et bière) sont commercialisées exclusivement par la buvette des bénévoles.
- La vente de vin est réservée aux viticulteurs locaux.
- La vente de glaces et granités est réservée à des stands spécifiques.
- Par ailleurs, la vente de thé café et boissons spécifiques non alcoolisées déclarées en amont de la manifestation reste possible à valider ensemble.
- Un conventionnement est également envisageable pour la mise à disposition de gobelets consignés
- Fournir :
 - Une **Attestation Responsabilité Civile Professionnelle**
 - Un **document officiel qui justifie de la validité de votre entreprise (Attestation d'affiliation MSA, URSAFF...)**
 - Votre **déclaration auprès de la Direction des Services Vétérinaires DSV**
 - Autre label (ECOCERT)

- Respecter les critères **d'éco-festival** (engagement en faveur du développement durable) à savoir :
 - L'utilisation de **vaisselle lavable** à défaut, l'utilisation de vaisselle jetable en **carton** et/ou compostable (en vous engageant à prendre en charge la mise en compost de cette vaisselle). **Toute utilisation de vaisselle jetable en plastique est à bannir.**
 - L'utilisation d'au moins **40%** de produits soit, issus de l'agriculture biologique et/ou issus du commerce équitable et/ou locaux (des justificatifs seront à fournir notamment en terme de labels officiels de type AB européen ou français, Nature et Progrès, Max Havelaar etc.)
 - Le respect des consignes de tri sur le site, notamment le dégagement des déchets dans les poubelles de tri mises à disposition par la Communauté de communes à cet effet.
- Un conventionnement est également envisageable pour la mise à disposition de gobelets réutilisables. Dans ce cas, merci de remplir la convention que vous trouverez en pièce annexe.
- Respecter la législation en vigueur (hygiène et sécurité) concernant la restauration.

ARTICLE IV – MODALITES FINANCIERES

Le restaurateur, en contrepartie de cet espace de restauration, situé **Place du Repos le juillet** devra régler à la Communauté de communes Convergence Garonne la somme de : **120.00 euros TTC.**

Afin de réserver l'emplacement, un **acompte de 40%** sera payable à la signature de la présente convention soit **48.00 euros TTC** et devra **obligatoirement être joint à cette convention pour validation.**

Le solde de 72.00 € TTC vous sera adressé par courrier sous la forme d'un titre exécutoire émis par le trésor public après le festival.

Une facture acquittée vous sera adressée sur demande à réception de votre règlement.

Tout règlement se fera **par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.**
Attention les règlements en espèces ne sont pas autorisés.

ARTICLE V - RESILIATION

Dans tous les cas reconnus de force majeure, le présent contrat se trouvera suspendu ou résilié de plein droit.

Toute résiliation du fait de l'une des parties entraînera, pour la partie défaillante, l'obligation de verser à l'autre une indemnité tenant compte des frais déjà engagés par cette dernière sur présentation de justificatifs.

ARTICLE VI - COMPÉTENCE JURIDIQUE

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du Tribunal administratif de Bordeaux mais seulement après épuisement des voies amiables (conciliation, arbitrage, etc...dans un délai de 1 mois).

ARTICLE VII - ÉLECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, les parties font élection de domicile en leurs sièges sociaux et/ou demeures respectives.

Fait à Podensac, le _____, en deux exemplaires originaux. *

Le Président

Le Restaurateur,

Bernard MATEILLE

Nota : chaque page du présent contrat doit être paraphée par les deux parties

() Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »*

Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le **17 AVR. 2019**

ID : 033-200089581-20190410-C2019083-DE



Convention d'occupation temporaire du domaine public

Entreprise :

Emplacement de commerçant ambulant
dans le cadre du festival Rues et Vous



ENTRE LES SOUSSIGNÉS

La Communauté de communes CONVERGENCE-GARONNE

Dont le siège est situé à : 12, rue du Maréchal-Leclerc-de-Hauteclocque
33720 PODENSAC

Siret : 200 069 581 00011

05 56 76 38 04 - www.convergence-garonne.fr

Email : culture@convergence-garonne.fr

Représentée par : Monsieur Bernard MATEILLE

En sa qualité de : Président de la Communauté de Communes

ET

Entreprise

Adresse :

Tel :

Fax :

Email :

Représenté par :

En sa qualité de :

La Communauté de communes CONVERGENCE GARONNE, établissement public de coopération intercommunale (EPCI), dans le cadre de ses compétences supplémentaires, exerce une politique culturelle et patrimoniale sur le territoire communautaire. A ce titre, elle organise un festival des Arts de la Rue « Rues et Vous » à Rions chaque année, début juillet.

Les labels départementaux et régionaux dont le festival bénéficie, le place parmi les événements culturels phares en Nouvelle Aquitaine.

En 2018, le festival a attiré près de 7 000 festivaliers, venant de tout le département et au-delà.

CECI EXPOSÉ, IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE I - OBJET

L'objet de cette convention a pour but de proposer à des restaurateurs ambulants d'assurer une partie de la restauration au public pendant la durée du festival par le moyen d'un emplacement défini.

La présente convention vise à définir les modalités du partenariat entre les restaurateurs et la collectivité.

ARTICLE II – OBLIGATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de communes Convergence Garonne s'engage à :

- proposer un emplacement commercial dans le village les **05, 06 et 07 juillet 2019**
(Vendredi 05 : 18h00 > 1h00, samedi 06 : 16h00 > 1h00 et dimanche 07 : 11h00 > 19h00)
- mettre à disposition l'électricité ainsi qu'un point d'eau à proximité
- veiller à harmoniser la restauration sur l'ensemble du festival
- respecter une concurrence équitable entre les commerçants ambulants et ceux du village.

ARTICLE III – OBLIGATION DU RESTAURATEUR

Le restaurateur s'engage à :

- Fournir une liste exhaustive des produits proposés au public (jointe à cette convention) et à la respecter pendant le festival
- Fournir du matériel aux normes notamment en cas d'utilisation de bouteilles de gaz (tuyau de raccordement bouteille conforme et présentant une date de péremption valide – durée de vie 5 ans)
- Le restaurateur prendra les mesures nécessaires pour isoler les bouteilles de gaz du public en les rendant inaccessibles à ce dernier.
- Fournir à l'avance les besoins logistiques sous forme de liste : matériel utilisé, puissance électrique et superficie du stand
- **Etre présent les trois jours du festival : l'installation pourra se faire à partir du vendredi 14h00 (attention fermeture des rues à 17h00)**
Un technicien référent vous accueillera pour les raccordements sur site et vous devrez vous rendre au QG Place du Repos afin de récupérer vos bracelets et pass véhicule si nécessaire
- Démontez son équipement et stand au plus tard le dimanche 7 juillet à 20h pour libérer la voie publique
- Les boissons fraîches (soft et bière) sont commercialisées exclusivement par la buvette des bénévoles.
- La vente de vin est réservée aux viticulteurs locaux.
- La vente de glaces et granités est réservée à des stands spécifiques.
- Par ailleurs, la vente de thé café et boissons spécifiques non alcoolisées déclarées en amont de la manifestation reste possible à valider ensemble.
- Un conventionnement est également envisageable pour la mise à disposition de gobelets consignés
- Fournir :
 - Une **Attestation Responsabilité Civile Professionnelle**
 - Un **document officiel qui justifie de la validité de votre entreprise (Attestation d'affiliation MSA, URSAFF...)**
 - Votre **déclaration auprès de la Direction des Services Vétérinaires DSV**
 - Autre label (ECOCERT)

- Respecter les critères **d'éco-festival** (engagement en faveur du développement durable) à savoir :
 - L'utilisation de **vaisselle lavable** à défaut, l'utilisation de vaisselle jetable en **carton** et/ou compostable (en vous engageant à prendre en charge la mise en compost de cette vaisselle). **Toute utilisation de vaisselle jetable en plastique est à bannir.**
 - L'utilisation d'au moins **40%** de produits soit, issus de l'agriculture biologique et/ou issus du commerce équitable et/ou locaux (des justificatifs seront à fournir notamment en terme de labels officiels de type AB européen ou français, Nature et Progrès, Max Havelaar etc.)
 - Le respect des consignes de tri sur le site, notamment le dégagement des déchets dans les poubelles de tri mises à disposition par la Communauté de communes à cet effet.
- Un conventionnement est également envisageable pour la mise à disposition de gobelets réutilisables. Dans ce cas, merci de remplir la convention que vous trouverez en pièce annexe.
- Respecter la législation en vigueur (hygiène et sécurité) concernant la restauration.

ARTICLE IV – MODALITES FINANCIERES

Le restaurateur, en contrepartie de cet espace de restauration, situé **Place d'Armes du vendredi 5 juillet au dimanche 7 juillet inclus** devra régler à la Communauté de communes Convergence Garonne la somme de : **650 euros TTC.**

Afin de réserver l'emplacement, un **acompte de 40%** sera payable à la signature de la présente convention soit **260 euros TTC** et devra **obligatoirement être joint à cette convention pour validation.**

Le solde de 390.00 € TTC vous sera adressé par courrier sous la forme d'un titre exécutoire émis par le trésor public après le festival.

Une facture acquittée vous sera adressée sur demande à réception de votre règlement.

Tout règlement se fera **par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.**
Attention les règlements en espèces ne sont pas autorisés.

ARTICLE V - RESILIATION

Dans tous les cas reconnus de force majeure, le présent contrat se trouvera suspendu ou résilié de plein droit.

Toute résiliation du fait de l'une des parties entraînera, pour la partie défaillante, l'obligation de verser à l'autre une indemnité tenant compte des frais déjà engagés par cette dernière sur présentation de justificatifs.

ARTICLE VI - COMPÉTENCE JURIDIQUE

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du Tribunal administratif de Bordeaux mais seulement après épuisement des voies amiables (conciliation, arbitrage, etc...dans un délai de 1 mois).

ARTICLE VII - ÉLECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, les parties font élection de domicile en leurs sièges sociaux et/ou demeures respectives.

Fait à Podensac, le _____, en deux exemplaires originaux. *

Le Président

Le Restaurateur,

Bernard MATEILLE

Nota : chaque page du présent contrat doit être paraphée par les deux parties

() Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »*

Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 15/04/2018

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le **17 AVR. 2019**

ID : 033-200069551-20190410-D2019093-DE



Convention d'occupation temporaire du domaine public

Entreprise :

Emplacement de commerçant ambulant
dans le cadre du festival Rues et Vous



ENTRE LES SOUSSIGNÉS

La Communauté de communes CONVERGENCE-GARONNE

Dont le siège est situé à : 12, rue du Maréchal-Lederc-de-Hauteclocque
33720 PODENSAC

Siret : 200 069 581 00011

05 56 76 38 04 - www.convergence-garonne.fr

Email : culture@convergence-garonne.fr

Représentée par : Monsieur Bernard MATEILLE

En sa qualité de : Président de la Communauté de Communes

ET

Entreprise

Adresse :

Tel :

Fax :

Email :

Représenté par :

En sa qualité de :

La Communauté de communes CONVERGENCE GARONNE, établissement public de coopération intercommunale (EPCI), dans le cadre de ses compétences supplémentaires, exerce une politique culturelle et patrimoniale sur le territoire communautaire. A ce titre, elle organise un festival des Arts de la Rue « Rues et Vous » à Rions chaque année, début juillet.

Les labels départementaux et régionaux dont le festival bénéficie, le place parmi les événements culturels phares en Nouvelle Aquitaine.

En 2018, le festival a attiré près de 7 000 festivaliers, venant de tout le département et au-delà.

CECI EXPOSÉ, IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE I - OBJET

L'objet de cette convention a pour but de proposer à des restaurateurs ambulants d'assurer une partie de la restauration au public pendant la durée du festival par le moyen d'un emplacement défini.

La présente convention vise à définir les modalités du partenariat entre les restaurateurs et la collectivité.

ARTICLE II – OBLIGATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de communes Convergence Garonne s'engage à :

- proposer un emplacement commercial dans le village les **05, 06 et 07 juillet 2019**
(Vendredi 05 : 18h00 > 1h00, samedi 06 : 16h00 > 1h00 et dimanche 07 : 11h00 > 19h00)
- mettre à disposition l'électricité ainsi qu'un point d'eau à proximité
- veiller à harmoniser la restauration sur l'ensemble du festival
- respecter une concurrence équitable entre les commerçants ambulants et ceux du village.

ARTICLE III – OBLIGATION DU RESTAURATEUR

Le restaurateur s'engage à :

- Fournir une liste exhaustive des produits proposés au public (jointe à cette convention) et à la respecter pendant le festival
- Fournir du matériel aux normes notamment en cas d'utilisation de bouteilles de gaz (tuyau de raccordement bouteille conforme et présentant une date de péremption valide – durée de vie 5 ans)
- Le restaurateur prendra les mesures nécessaires pour isoler les bouteilles de gaz du public en les rendant inaccessibles à ce dernier.
- Fournir à l'avance les besoins logistiques sous forme de liste : matériel utilisé, puissance électrique et superficie du stand
- **Etre présent 2 jours du _____ au _____ : l'installation pourra se faire à partir du vendredi 14h00 (attention fermeture des rues à 17h00)**
Un technicien référent vous accueillera pour les raccordements sur site et vous devrez vous rendre au QG Place du Repos afin de récupérer vos bracelets et pass véhicule si nécessaire
- **Démonter son équipement et stand au plus tard le dimanche 7 juillet à 20h pour libérer la voie publique**
- Les boissons fraîches (soft et bière) sont commercialisées exclusivement par la buvette des bénévoles.
- La vente de vin est réservée aux viticulteurs locaux.
- La vente de glaces et granités est réservée à des stands spécifiques.
- Par ailleurs, la vente de thé café et boissons spécifiques non alcoolisées déclarées en amont de la manifestation reste possible à valider ensemble.
- Un conventionnement est également envisageable pour la mise à disposition de gobelets consignés
- Fournir :
 - Une **Attestation Responsabilité Civile Professionnelle**
 - Un **document officiel qui justifie de la validité de votre entreprise (Attestation d'affiliation MSA, URSAFF...)**
 - Votre **déclaration auprès de la Direction des Services Vétérinaires DSV**
 - Autre label (ECOCERT)

- Respecter les critères **d'éco-festival** (engagement en faveur du développement durable) à savoir :
 - L'utilisation de **vaisselle lavable** à défaut, l'utilisation de vaisselle jetable en **carton** et/ou compostable (en vous engageant à prendre en charge la mise en compost de cette vaisselle). **Toute utilisation de vaisselle jetable en plastique est à bannir.**
 - L'utilisation d'au moins **40%** de produits soit, issus de l'agriculture biologique et/ou issus du commerce équitable et/ou locaux (des justificatifs seront à fournir notamment en terme de labels officiels de type AB européen ou français, Nature et Progrès, Max Havelaar etc.)
 - Le respect des consignes de tri sur le site, notamment le dégagement des déchets dans les poubelles de tri mises à disposition par la Communauté de communes à cet effet.
- Un conventionnement est également envisageable pour la mise à disposition de gobelets réutilisables. Dans ce cas, merci de remplir la convention que vous trouverez en pièce annexe.
- Respecter la législation en vigueur (hygiène et sécurité) concernant la restauration.

ARTICLE IV – MODALITES FINANCIERES

Le restaurateur, en contrepartie de cet espace de restauration, situé **Place du Repos du juillet au juillet inclus** devra régler à la Communauté de communes Convergence Garonne la somme de : **450.00 euros TTC.**

Afin de réserver l'emplacement, un **acompte de 40%** sera payable à la signature de la présente convention soit **180.00 euros TTC** et devra **obligatoirement être joint à cette convention pour validation.**

Le solde de 270.00 € TTC vous sera adressé par courrier sous la forme d'un titre exécutoire émis par le trésor public après le festival.

Une facture acquittée vous sera adressée sur demande à réception de votre règlement.

Tout règlement se fera **par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.**
Attention les règlements en espèces ne sont pas autorisés.

ARTICLE V - RESILIATION

Dans tous les cas reconnus de force majeure, le présent contrat se trouvera suspendu ou résilié de plein droit.

Toute résiliation du fait de l'une des parties entraînera, pour la partie défaillante, l'obligation de verser à l'autre une indemnité tenant compte des frais déjà engagés par cette dernière sur présentation de justificatifs.

ARTICLE VI - COMPÉTENCE JURIDIQUE

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du Tribunal administratif de Bordeaux mais seulement après épuisement des voies amiables (conciliation, arbitrage, etc...dans un délai de 1 mois).

ARTICLE VII - ÉLECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, les parties font élection de domicile en leurs sièges sociaux et/ou demeures respectives.

Fait à Podensac, le _____, en deux exemplaires originaux. *

Le Président

Le Restaurateur,

Bernard MATEILLE

Nota : chaque page du présent contrat doit être paraphée par les deux parties

() Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »*

Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le **17 AVR. 2019**

ID : 033-200068561-20190410-02019093-DE

Convention de PARTENARIAT RESTAURATEUR

Entreprise :

Emplacement de commerçant ambulant
dans le cadre du festival Rues et Vous



ENTRE LES SOUSSIGNÉS

La Communauté de communes CONVERGENCE-GARONNE

Dont le siège est situé à : 12, rue du Maréchal-Lederc-de-Hauteclocque
33720 PODENSAC

Siret : 200 069 581 00011

05 56 76 38 04 - www.convergence-garonne.fr

Email : culture@convergence-garonne.fr

Représentée par : Monsieur Bernard MATEILLE

En sa qualité de : Président de la Communauté de Communes

ET

Entreprise

Adresse :

Tel :

Fax :

Email :

Représenté par :

En sa qualité de :

La Communauté de communes CONVERGENCE GARONNE, établissement public de coopération intercommunale (EPCI), dans le cadre de ses compétences supplémentaires, exerce une politique culturelle et patrimoniale sur le territoire communautaire. A ce titre, elle organise un festival des Arts de la Rue « Rues et Vous » à Rions chaque année, début juillet.

Les labels départementaux et régionaux dont le festival bénéficie, le place parmi les évènements culturels phares en Nouvelle Aquitaine.

En 2018, le festival a attiré près de 7 000 festivaliers, venant de tout le département et au-delà.

CECI EXPOSÉ, IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE I - OBJET

L'objet de cette convention a pour but de proposer à des restaurateurs ambulants d'assurer une partie de la restauration au public pendant la durée du festival par le moyen d'un emplacement défini.

La présente convention vise à définir les modalités du partenariat entre les restaurateurs et la collectivité.

ARTICLE II – OBLIGATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de communes Convergence Garonne s'engage à :

- proposer un emplacement commercial dans le village les **05, 06 et 07 juillet 2019**
(Vendredi 05 : 18h00 > 1h00, samedi 06 : 16h00 > 1h00 et dimanche 07 : 11h00 > 19h00)
- mettre à disposition l'électricité ainsi qu'un point d'eau à proximité
- veiller à harmoniser la restauration sur l'ensemble du festival
- respecter une concurrence équitable entre les commerçants ambulants et ceux du village.

ARTICLE III – OBLIGATION DU RESTAURATEUR

Le restaurateur s'engage à :

- Fournir une liste exhaustive des produits proposés au public (jointe à cette convention) et à la respecter pendant le festival
- Fournir du matériel aux normes notamment en cas d'utilisation de bouteilles de gaz (tuyau de raccordement bouteille conforme et présentant une date de péremption valide – durée de vie 5 ans)
- Le restaurateur prendra les mesures nécessaires pour isoler les bouteilles de gaz du public en les rendant inaccessibles à ce dernier.
- Fournir à l'avance les besoins logistiques sous forme de liste : matériel utilisé, puissance électrique et superficie du stand
- **Etre présent les trois jours du festival : l'installation pourra se faire à partir du vendredi 14h00 (attention fermeture des rues à 17h00)**
Un technicien référent vous accueillera pour les raccordements sur site et vous devrez vous rendre au QG Place du Repos afin de récupérer vos bracelets et pass véhicule si nécessaire
- Démontez son équipement et stand au plus tard le dimanche 7 juillet à 20h pour libérer la voie publique
- Les boissons fraîches (soft et bière) sont commercialisées exclusivement par la buvette des bénévoles.
- La vente de vin est réservée aux viticulteurs locaux.
- La vente de glaces et granités est réservée à des stands spécifiques.
- Par ailleurs, la vente de thé café et boissons spécifiques non alcoolisées déclarées en amont de la manifestation reste possible à valider ensemble.
- Un conventionnement est également envisageable pour la mise à disposition de gobelets consignés
- Fournir :
 - Une **Attestation Responsabilité Civile Professionnelle**
 - Un **document officiel qui justifie de la validité de votre entreprise (Attestation d'affiliation MSA, URSAFF...)**
 - Votre **déclaration auprès de la Direction des Services Vétérinaires DSV**
 - Autre label (ECOCERT)

- Respecter les critères **d'éco-festival** (engagement en faveur du développement durable) à savoir :
 - L'utilisation de **vaisselle lavable** à défaut, l'utilisation de vaisselle jetable en **carton** et/ou compostable (en vous engageant à prendre en charge la mise en compost de cette vaisselle). **Toute utilisation de vaisselle jetable en plastique est à bannir.**
 - L'utilisation d'au moins **40%** de produits soit, issus de l'agriculture biologique et/ou issus du commerce équitable et/ou locaux (des justificatifs seront à fournir notamment en terme de labels officiels de type AB européen ou français, Nature et Progrès, Max Havelaar etc.)
 - Le respect des consignes de tri sur le site, notamment le dégagement des déchets dans les poubelles de tri mises à disposition par la Communauté de communes à cet effet.
- Un conventionnement est également envisageable pour la mise à disposition de gobelets réutilisables. Dans ce cas, merci de remplir la convention que vous trouverez en pièce annexe.
- Respecter la législation en vigueur (hygiène et sécurité) concernant la restauration.

ARTICLE IV – MODALITES FINANCIERES

Le restaurateur, en contrepartie de cet espace de restauration, situé **Place d'Armes du vendredi 5 juillet au dimanche 7 juillet inclus** devra régler à la Communauté de communes Convergence Garonne la somme de : **325.00 euros TTC.**

Afin de réserver l'emplacement, un **acompte de 40%** sera payable à la signature de la présente convention soit **130.00 euros TTC** et devra **obligatoirement être joint à cette convention pour validation.**

Le solde de 195.00 € TTC vous sera adressé par courrier sous la forme d'un titre exécutoire émis par le trésor public après le festival.

Une facture acquittée vous sera adressée sur demande à réception de votre règlement.

Tout règlement se fera **par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.**
Attention les règlements en espèces ne sont pas autorisés.

ARTICLE V - RESILIATION

Dans tous les cas reconnus de force majeure, le présent contrat se trouvera suspendu ou résilié de plein droit.

Toute résiliation du fait de l'une des parties entraînera, pour la partie défaillante, l'obligation de verser à l'autre une indemnité tenant compte des frais déjà engagés par cette dernière sur présentation de justificatifs.

ARTICLE VI - COMPÉTENCE JURIDIQUE

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du Tribunal administratif de Bordeaux mais seulement après épuisement des voies amiables (conciliation, arbitrage, etc...dans un délai de 1 mois).

ARTICLE VII - ÉLECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, les parties font élection de domicile en leurs sièges sociaux et/ou demeures respectives.

Fait à Podensac, le _____, en deux exemplaires originaux. *

Le Président

Le Restaurateur,

Bernard MATEILLE

Nota : chaque page du présent contrat doit être paraphée par les deux parties

() Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »*

Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le 17 AVR. 2019

ID : 033-200069581-20190410-D2019093-DE



Convention de PARTENARIAT RESTAURATEUR

Entreprise :

Emplacement de commerçant ambulant
dans le cadre du festival Rues et Vous



ENTRE LES SOUSSIGNÉS

La Communauté de communes CONVERGENCE-GARONNE

Dont le siège est situé à : 12, rue du Maréchal-Leclerc-de-Hauteclocque
33720 PODENSAC

Siret : 200 069 581 00011

05 56 76 38 04 - www.convergence-garonne.fr

Email : culture@convergence-garonne.fr

Représentée par : Monsieur Bernard MATEILLE

En sa qualité de : Président de la Communauté de Communes

ET

Entreprise

Adresse :

Tel :

Fax :

Email :

Représenté par :

En sa qualité de :

La Communauté de communes CONVERGENCE GARONNE, établissement public de coopération intercommunale (EPCI), dans le cadre de ses compétences supplémentaires, exerce une politique culturelle et patrimoniale sur le territoire communautaire. A ce titre, elle organise un festival des Arts de la Rue « Rues et Vous » à Rions chaque année, début juillet.

Les labels départementaux et régionaux dont le festival bénéficie, le place parmi les évènements culturels phares en Nouvelle Aquitaine.

En 2018, le festival a attiré près de 7 000 festivaliers, venant de tout le département et au-delà.

CECI EXPOSÉ, IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE I - OBJET

L'objet de cette convention a pour but de proposer à des restaurateurs ambulants d'assurer une partie de la restauration au public pendant la durée du festival par le moyen d'un emplacement défini.

La présente convention vise à définir les modalités du partenariat entre les restaurateurs et la collectivité.

ARTICLE II – OBLIGATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de communes Convergence Garonne s'engage à :

- proposer un emplacement commercial dans le village les **05, 06 et 07 juillet 2019**
(Vendredi 05 : 18h00 > 1h00, samedi 06 : 16h00 > 1h00 et dimanche 07 : 11h00 > 19h00)
- mettre à disposition l'électricité ainsi qu'un point d'eau à proximité
- veiller à harmoniser la restauration sur l'ensemble du festival
- respecter une concurrence équitable entre les commerçants ambulants et ceux du village.

ARTICLE III – OBLIGATION DU RESTAURATEUR

Le restaurateur s'engage à :

- Fournir une liste exhaustive des produits proposés au public (jointe à cette convention) et à la respecter pendant le festival
- Fournir du matériel aux normes notamment en cas d'utilisation de bouteilles de gaz (tuyau de raccordement bouteille conforme et présentant une date de péremption valide – durée de vie 5 ans)
- Le restaurateur prendra les mesures nécessaires pour isoler les bouteilles de gaz du public en les rendant inaccessibles à ce dernier.
- Fournir à l'avance les besoins logistiques sous forme de liste : matériel utilisé, puissance électrique et superficie du stand
- **Etre présent 2 jours du _____ au _____ : l'installation pourra se faire à partir du vendredi 14h00 (attention fermeture des rues à 17h00)**
Un technicien référent vous accueillera pour les raccordements sur site et vous devrez vous rendre au QG Place du Repos afin de récupérer vos bracelets et pass véhicule si nécessaire
- **Démonter son équipement et stand au plus tard le dimanche 7 juillet à 20h pour libérer la voie publique**
- Les boissons fraîches (soft et bière) sont commercialisées exclusivement par la buvette des bénévoles.
- La vente de vin est réservée aux viticulteurs locaux.
- La vente de glaces et granités est réservée à des stands spécifiques.
- Par ailleurs, la vente de thé café et boissons spécifiques non alcoolisées déclarées en amont de la manifestation reste possible à valider ensemble.
- Un conventionnement est également envisageable pour la mise à disposition de gobelets consignés
- Fournir :
 - Une **Attestation Responsabilité Civile Professionnelle**
 - Un **document officiel qui justifie de la validité de votre entreprise (Attestation d'affiliation MSA, URSAFF...)**
 - Votre **déclaration auprès de la Direction des Services Vétérinaires DSV**
 - Autre label (ECOCERT)

- Respecter les critères **d'éco-festival** (engagement en faveur du développement durable) à savoir :
 - L'utilisation de **vaisselle lavable** à défaut, l'utilisation de vaisselle jetable en **carton** et/ou compostable (en vous engageant à prendre en charge la mise en compost de cette vaisselle). **Toute utilisation de vaisselle jetable en plastique est à bannir.**
 - L'utilisation d'au moins **40%** de produits soit, issus de l'agriculture biologique et/ou issus du commerce équitable et/ou locaux (des justificatifs seront à fournir notamment en terme de labels officiels de type AB européen ou français, Nature et Progrès, Max Havelaar etc.)
 - Le respect des consignes de tri sur le site, notamment le dégagement des déchets dans les poubelles de tri mises à disposition par la Communauté de communes à cet effet.
- Un conventionnement est également envisageable pour la mise à disposition de gobelets réutilisables. Dans ce cas, merci de remplir la convention que vous trouverez en pièce annexe.
- Respecter la législation en vigueur (hygiène et sécurité) concernant la restauration.

ARTICLE IV – MODALITES FINANCIERES

Le restaurateur, en contrepartie de cet espace de restauration, situé **Place du Repos du juillet au juillet inclus** devra régler à la Communauté de communes Convergence Garonne la somme de : **225.00 euros TTC.**

Afin de réserver l'emplacement, un **acompte de 40%** sera payable à la signature de la présente convention soit **90.00 euros TTC** et devra **obligatoirement être joint à cette convention pour validation.**

Le solde de 135.00 € TTC vous sera adressé par courrier sous la forme d'un titre exécutoire émis par le trésor public après le festival.

Une facture acquittée vous sera adressée sur demande à réception de votre règlement.

Tout règlement se fera **par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.**
Attention les règlements en espèces ne sont pas autorisés.

ARTICLE V - RESILIATION

Dans tous les cas reconnus de force majeure, le présent contrat se trouvera suspendu ou résilié de plein droit.

Toute résiliation du fait de l'une des parties entraînera, pour la partie défaillante, l'obligation de verser à l'autre une indemnité tenant compte des frais déjà engagés par cette dernière sur présentation de justificatifs.

ARTICLE VI - COMPÉTENCE JURIDIQUE

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du Tribunal administratif de Bordeaux mais seulement après épuisement des voies amiables (conciliation, arbitrage, etc...dans un délai de 1 mois).

ARTICLE VII - ÉLECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, les parties font élection de domicile en leurs sièges sociaux et/ou demeures respectives.

Fait à Podensac, le _____, en deux exemplaires originaux. *

Le Président

Le Restaurateur,

Bernard MATEILLE

Nota : chaque page du présent contrat doit être paraphée par les deux parties

() Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »*



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019093
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	VOTE DES TARIFS DES OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC POUR LE FESTIVAL "RUES ET VOUS" 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019093-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20190410-D2019093-DE-1-1_0.xml	text/xml	1912
nom de original:		
2019_093_ CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE_ VOTE TARIFS OCCUPATIONS DOMAINE PUBLIC POUR LE FESTIVAL RUES ET VOUS 2019.pdf	application/pdf	100377
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20190410-D2019093-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	100377
nom de original:		
23_Convention sal_e 1 jour Repos.pdf	application/pdf	250382
nom de métier:		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019093-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	250382
nom de original:		
23_Convention sal_e 2 jours Armes.pdf	application/pdf	250351
nom de métier:		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019093-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	250351
nom de original:		
23_Convention sal_e 2 jours Repos.pdf	application/pdf	250414
nom de métier:		

99_AU-033-200069581-20190410-D2019093-DE-1-1_4.pdf	application/pdf	250414
nom de original:		
23_Convention sal_e 3 jours Armes.pdf	application/pdf	250270
nom de métier:		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019093-DE-1-1_5.pdf	application/pdf	250270
nom de original:		
23_Convention sucr_e 1 jour Repos.pdf	application/pdf	250009
nom de métier:		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019093-DE-1-1_6.pdf	application/pdf	250009
nom de original:		
23_Convention sucrée 2 jours Armes.pdf	application/pdf	250061
nom de métier:		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019093-DE-1-1_7.pdf	application/pdf	250061
nom de original:		
23_Convention sucrée 2 jours Repos.pdf	application/pdf	250637
nom de métier:		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019093-DE-1-1_8.pdf	application/pdf	250637
nom de original:		
23_Convention sucrée 3 jours Armes.pdf	application/pdf	249964
nom de métier:		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019093-DE-1-1_9.pdf	application/pdf	249964

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	15 avril 2019 à 14h30min48s	Dépôt initial
	En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h42min33s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	15 avril 2019 à 15h04min59s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	15 avril 2019 à 15h06min20s	Reçu par le MI le 2019-04-15



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Guy MORENO, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENIT, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS), Laurence MEUNIER (pouvoir à J-C. BERNARD), Patricia PEIGNEY (pouvoir à PH. DUBOURG).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

Membres en exercice:	43	Votes	
Présents :	36	Exprimés :	42
dont suppléants : ..	1	Abstentions :	0
Absents :	7	POUR :	42
pouvoirs :	6	CONTRE :	0

2019/093

CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE – VOTE DES TARIFS DES OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC POUR LE FESTIVAL « RUES ET VOUS » 2019

Rapporteur : M. J. Gauthier

VU l'arrêté préfectoral du 06 mars 2019 prenant acte de la modification des statuts de la Communauté de communes ;

VU la délibération n°2018/193 du 24 octobre 2018 de la Communauté de communes Convergence Garonne portant modification de l'intérêt communautaire ;

CONSIDERANT la politique culturelle permettant à la Communauté de communes d'organiser un ou plusieurs événement(s) fédérateur(s) intégré(s) dans une saison d'événements culturels en lien avec les réseaux départementaux, régionaux ou nationaux ;

CONSIDERANT qu'en tant qu'organisatrice, la Communauté de communes souhaite proposer au public un festival intitulé « Rues et Vous » consacré au théâtre, aux arts de la rue, à la danse et à la musique ;

CONSIDERANT que la Communauté de communes autorise l'installation de restaurateurs sur le domaine public communal mis à disposition de la Communauté de communes à l'occasion du festival ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de fixer les tarifs de ces occupations temporaires du domaine public ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions d'occupation du domaine public pour l'installation de restaurateurs sur la place du Repos et sur la place d'Armes ;

FIXE les tarifs applicables aux emplacements de restauration en vue de l'organisation du festival RUES ET VOUS 2019 comme suit :

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-200069581-20190410-D2019093-DE

Restauration salée Place du Repos :

1 jour : 225.00 € 2 jours : 450.00 €

Restauration salée Place d'Armes :

2 jours : 500.00 € 3 jours : 650.00 €

Restauration sucrée Place du Repos :

1 jour : 120.00 € 2 jours : 225.00 €

Restauration sucrée Place d'Armes :

2 jours : 250.00 € 3 jours : 325.00 €

CHARGE Monsieur le Président de l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019093
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	VOTE DES TARIFS DES OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC POUR LE FESTIVAL "RUES ET VOUS" 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019093-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20190410-D2019093-DE-1-1_0.xml	text/xml	1912
nom de original:		
2019_093_ CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE_ VOTE TARIFS OCCUPATIONS DOMAINE PUBLIC POUR LE FESTIVAL RUES ET VOUS 2019.pdf	application/pdf	100377
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20190410-D2019093-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	100377
nom de original:		
23_Convention sal_e 1 jour Repos.pdf	application/pdf	250382
nom de métier:		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019093-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	250382
nom de original:		
23_Convention sal_e 2 jours Armes.pdf	application/pdf	250351
nom de métier:		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019093-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	250351
nom de original:		
23_Convention sal_e 2 jours Repos.pdf	application/pdf	250414
nom de métier:		

99_AU-033-200069581-20190410-D2019093-DE-1-1_4.pdf	application/pdf	250414
nom de original:		
23_Convention sal_e 3 jours Ames.pdf	application/pdf	250270
nom de métier:		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019093-DE-1-1_5.pdf	application/pdf	250270
nom de original:		
23_Convention sucr_e 1 jour Repos.pdf	application/pdf	250009
nom de métier:		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019093-DE-1-1_6.pdf	application/pdf	250009
nom de original:		
23_Convention sucrée 2 jours Ames.pdf	application/pdf	250061
nom de métier:		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019093-DE-1-1_7.pdf	application/pdf	250061
nom de original:		
23_Convention sucrée 2 jours Repos.pdf	application/pdf	250637
nom de métier:		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019093-DE-1-1_8.pdf	application/pdf	250637
nom de original:		
23_Convention sucrée 3 jours Ames.pdf	application/pdf	249964
nom de métier:		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019093-DE-1-1_9.pdf	application/pdf	249964

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	15 avril 2019 à 14h30min48s	Dépôt initial
	En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h42min33s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	15 avril 2019 à 15h04min59s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	15 avril 2019 à 15h06min20s	Reçu par le MI le 2019-04-15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Guy MORENO, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENIT, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS), Laurence MEUNIER (pouvoir à J-C. BERNARD), Patricia PEIGNEY (pouvoir à Ph. DUBOURG).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Voies</u>		
<u>Présents</u> :	36	Exprimés :	41	
<u>dont suppléants</u> :	1	Abstentions :	1	(F. DAURAT)
<u>Absents</u> :	7	POUR :	41	
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0	

2019/094

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU REGLEMENT D'INTERVENTION ET DE SOUTIEN AUX DYNAMIQUES ECONOMIQUES COLLECTIVES N°2019/01

Rapporteur : M. Le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2017/286 relative au règlement d'intervention à destination des dynamiques économiques collectives en date du 13 décembre 2017 ;

CONSIDERANT les demandes de subventions déposées par les structures avant le 31 janvier 2019 ;

CONSIDERANT les propositions de la Commission Economie-Tourisme réunie le 26 février 2019 ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Président,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

ATTRIBUE les subventions suivantes :

BENEFICIAIRE	PROJET	ASSIETTE ELIGIBLE (TTC)	SUBVENTION COMMUNAUTE DE COMMUNES
Association calendreta de Siron (Barsac)	Marché Nocture bio juillet 2019 à Barsac	3 700,00 €	400,00 €
2 Rives, le club des entrepreneurs (Podensac)	Conférence « Femme et entrepreneuse, et alors ? » 24 mai 2019 à Cadillac	11 000,00 €	4 000,00 €
Association Even'Arts (Landiras)	Festival médiéval Sud Gironde 15 juin 2019 à Landiras	29 928,00 €	2 000,00 €
Les Florigraves (Portets)	Salon du Jardin 14 avril 2019 à Portets	4 800,00 €	600,00 €

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

510

ID : 033-200009581-20190410-D2019094-DE

Mairie de Lestiac-sur-Garonne	Création d'un carrelé pédagogique	31 000,00 €	2 000,00 €
Mairie de Loupiac	Installation et développement sur un terrain communal d'une activité maraichère	25 557,13 €	4 500,00 €
Association des côtes de Garonne (Cadillac)	Journées portes ouvertes 2019 en Cadillac Côtes de Bordeaux 8-9 juin 2019	48 900,00 €	2 000,00 €
Association des côtes de Garonne (Cadillac)	Projet de classement UNESCO	53 333,00 €	1 000,00 €
TOTAL			15 834,00 €

AUTORISE Monsieur le Président à mandater ces sommes et à signer tous documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

DIT que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération sont inscrits au Budget Principal.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité;

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019094
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU REGLEMENT D'INTERVENTION ET DE SOUTIEN AUX DYNAMIQUES ECONOMIQUES COLLECTIVES N°2019/01
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5 - Subventions
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019094-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-200069581-20190410-D2019094-DE-1-1_0.xml	text/xml	949
<i>nom de original:</i>		
2019_094_DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE_ATTRIB SUB REGL D__INTERV SOUT AUX DYN ECO 1ER SEM 2019.pdf	application/pdf	110583
<i>nom de métier:</i>		
70_DE-033-200069581-20190410-D2019094-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	110583

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h32min28s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h40min39s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h01min13s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2019 à 15h02min05s	Reçu par le MI le 2019-04-15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Guy MORENO, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENIT, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS), Laurence MEUNIER (pouvoir à J-C. BERNARD), Patricia PEIGNEY (pouvoir à Ph. DUBOURG).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<i>Membres en exercice</i> :	43	<i>Votes</i>	
<i>Présents</i> :	36	Exprimés :	40
<i>dont suppléants</i> :	1	Abstentions :	2 (J-C. BERNARD, L. MEUNIER)
<i>Absents</i> :	7	POUR :	30
<i>pouvoirs</i> :	6	CONTRE :	2 (M. LATAPY, A. MASSIEU)

2019/095

ENVIRONNEMENT – DEMANDE DE SUBVENTIONS 2019 POUR LA REALISATION DE L'ANNEE 8 DU PLAN DE GESTION ET DE RESTAURATION ECOLOGIQUE DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE L'ILE DE RAYMOND

Rapporteur : M. M. Gauthier

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral du 06 mars 2019 prenant acte de la modification des statuts de la Communauté de communes ;

CONSIDERANT les travaux de la Commission environnement du 1^{er} mars 2019 ;

CONSIDERANT la gestion du site de l'île de Raymond par la Communauté de communes Convergence Garonne à travers sa compétence optionnelle « protection et mise en valeur de l'environnement [...] » ;

CONSIDERANT le caractère remarquable du milieu naturel du site et le classement de ce dernier en Espace Naturel Sensible ;

CONSIDERANT le plan de gestion de l'île de Raymond composé d'un objectif de restauration écologique du site ainsi que de sa valorisation par le biais de d'actions de sensibilisation à l'environnement ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Président à déposer les demandes de subventions pour le financement de l'année 8 (2019) du plan de gestion et de restauration écologique de l'île de Raymond auprès de :

- l'Agence de l'Eau Adour-Garonne,
- du Conseil Départemental de la Gironde.

Sur la base du plan de financement suivant :

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

SLO

ID : 033-200009581-20190415-02019005-DE

Restauration écologique Ile de Raymond	Montant global de l'opération	Conseil départemental de la Gironde 30 % des dépenses éligibles avec un plafond	Agent Adour Garonne 50 % sur les dépenses éligibles	de la Communauté de communes
Fonctionnement (en T.T.C)	65 950 €	16 000 €	32 975 €	25,74% 16 975 €
Investissement (en H.T)	53 717 €	11 250 €	26 858 €	29,06% 15 609 €

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



- HELIDE : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019095
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	DEMANDE DE SUBVENTIONS 2019 POUR LA REALISATION DE L'ANNEE 8 DU PLAN DE GESTION ET DE RESTAURATION ECOLOGIQUE DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE L'ILE DE RAYMOND
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5 - Subventions
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019095-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20190410-D2019095-DE-1-1_0.xml	text/xml	976
nom de original:		
2019_095_ENVIRONNEMENT__DEM SUB 2019 REAL DE L__ANNEE 8 DU PLAN DE GEST ET DE RESTAU ECO ENS IDR.pdf	application/pdf	110750
nom de métier:		
70_DE-033-200069581-20190410-D2019095-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	110750

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h33min43s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h47min40s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h11min58s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2019 à 15h12min25s	Reçu par le MI le 2019-04-15



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCÔS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Guy MORENO, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENIT, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS), Laurence MEUNIER (pouvoir à J-C. BERNARD), Patricia PEIGNEY (pouvoir à Ph. DUBOURG).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Voies</u>	
<u>Présents</u> :	36	<u>Exprimés</u> :	42
<u>dont suppléants</u> :	1	<u>Abstentions</u> :	0
<u>Absents</u> :	7	<u>POUR</u> :	42
<u>pouvoirs</u> :	6	<u>CONTRE</u> :	0

2019/096

ENVIRONNEMENT – DEMANDE DE SUBVENTIONS EVENEMENT NATURE/CULTURE « DECOUVRE TON ÎLE » 2019 – SAISON 6

Rapporteur : M. M. Gauthier

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral du 06 mars 2019 prenant acte de la modification des statuts de la Communauté de communes ;

VU les conditions des dispositifs d'aides du Conseil Départemental de la Gironde et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne ;

CONSIDERANT les travaux de la Commission environnement du 1^{er} mars 2019 ;

CONSIDERANT le classement en espace naturel sensible (ENS) du site de l'île de Raymond ;

CONSIDERANT l'objectif de valorisation de l'espace naturel sensible de l'île de Raymond inscrit dans son plan de gestion ;

CONSIDERANT les animations grand public nature/culture proposées dans le cadre du programme « Découvre ton île » par les services « Espaces Naturels » et « Culture » de la Communauté de communes ;

CONSIDERANT les dispositifs d'aides du département de la Gironde ainsi que de l'Agence de l'Eau Adour Garonne ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE la mise en place du programme d'animation « Découvre ton île » saison 6 ;

AUTORISE Monsieur le Président à déposer les demandes de subventions pour le financement de la saison 6 d'animations Grand public « Découvre ton île » :

- auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne,
- auprès du Conseil Départemental de la Gironde.

Sur la base du plan de financement suivant :

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-200059581-20190410-02019096-DE

Animations nature/culture Ile de Raymond	Montant global de l'opération	Conseil Départemental de la Gironde 60 %	Agence de l'eau Adour Garonne 20 %	Reste à la charge de la communauté de communes 20 %
Fonctionnement (en T.T.C)	24 861,20 €	14 916,72 €	4 972,24 €	4 972,24 €

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019096
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	DEMANDE DE SUBVENTIONS EVENEMENT NATURE/CULTURE "DECOUVRE TON ILE" 2019 - SAISON 6
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5 - Subventions
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019096-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 033-200069581-20190410-D2019096-DE-1-1_0.xml	text/xml	900
nom de original: 2019_096_ENVIRONNEMENT__DEMANDE DE SUBVENTIONS EVENEMENT NATURECULTURE__DECOUVRE TON__LE__2019 SAISON 6.pdf	application/pdf	101865
nom de métier: 70_DE-033-200069581-20190410-D2019096-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	101865

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h35min35s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h50min07s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h17min35s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2019 à 15h20min45s	Reçu par le MI le 2019-04-15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Guy MORENO, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENIT, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS), Laurence MEUNIER (pouvoir à J-C. BERNARD), Patricia PEIGNEY (pouvoir à Ph. DUBOURG).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

Membres en exercice :		Votes	
Présents :	36	Exprimés :	42
dont suppléants : ..	1	Abstentions :	0
Absents :	7	POUR :	42
pouvoirs :	6	CONTRE :	0

2019/097

ENVIRONNEMENT – DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA MISSION D'INGENIERIE DANS LE CADRE DE L'ETUDE DU LAC DE LAROMET

Rapporteur : M. M. Gauthier

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral du 06 mars 2019 prenant acte de la modification des statuts de la Communauté de communes ;

VU les conditions des dispositifs d'aides du Conseil Départemental de la Gironde et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne ;

CONSIDERANT les travaux de la Commission environnement du 1^{er} mars 2019 ;

CONSIDERANT le lancement de l'étude pour la réalisation du plan de gestion et de valorisation de l'espace naturel du site de Laromet ;

CONSIDERANT les objectifs de l'étude lesquels s'articulent autour de trois volets :

- analyse écologique et patrimoniale des milieux naturels,
- analyse des possibilités de développement de l'accueil du public, du potentiel d'attractivité touristique et de partage comme support de valorisation environnementale,
- analyse de l'état du plan d'eau.

CONSIDERANT les moyens humains dédiés et les frais indirects liés au pilotage du projet ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Président à déposer les demandes de subventions pour le financement des missions dédiées au projet sur les volets « restauration écologique » et « hydraulique » de l'étude :

- auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne,
- auprès du Conseil Départemental de la Gironde.

Sur la base du plan de financement suivant :

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

SLO

ID : 033-250069581-20190410-D2019097-DE

Ingénierie - Valorisation Lac de Laramet	Montant global de l'opération	Conseil départemental de la Gironde 40%	Agence de l'eau Adour Garonne 40%	Reste à la charge de la communauté de communes 20%
Fonctionnement (en T.T.C)	18 600 €	7 440 €	7 440 €	3 720 €

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d'agglomération

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019097
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA MISSION D'INGENIERIE DANS LE CADRE DE L'ETUDE DU LAC DE LAROMET
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5 - Subventions
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019097-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20190410-D2019097-DE-1-1_0.xml	text/xml	912
<i>nom de original:</i> 2019_097_ENVIRONNEMENT __ DEM DE SUB MISSION D __ INGENIERIE ETUDE DU LAC DE LAROMET.pdf	application/pdf	101549
<i>nom de métier:</i> 70_DE-033-200069581-20190410-D2019097-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	101549

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h37min20s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h50min25s	Accepté par le TdT ; validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h18min25s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2019 à 15h19min03s	Reçu par le MI le 2019-04-15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation: 04 avril 2019

Présents: Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Guy MORENO, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENIT, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS), Laurence MEUNIER (pouvoir à J-C. BERNARD), Patricia PEIGNEY (pouvoir à Ph. DUBOURG).

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

		Votes			
<u>Membres en exercice</u> :	43	Exprimés:.....	41		
<u>Présents</u> :.....	36	Absentions:.....	1	(M. TRUFFART)	
<u>dont suppléants</u> :..	1	POUR :.....	38		
<u>Absents</u> :.....	7	CONTRE :.....	3	(J-C. BERNARD, L. MEUNIER, B. TRENIT)	
<u>pouvoirs</u> :.....	6				

2019/098

GEMAPI - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE POSTE DE TECHNICIEN GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES AU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Rapporteur: M. J-P. Souff

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Environnement et notamment son article L.211-7 relatif à la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) ;

VU l'arrêté préfectoral du 06 mars 2019 prenant acte de la modification des statuts de la Communauté de communes ;

VU les conditions des dispositifs d'aides du Conseil Départemental de la Gironde et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne ;

CONSIDERANT les travaux de la commission GEMAPI du 11 mars 2019 ;

CONSIDERANT la nécessité de déployer des moyens humains pour la mise en œuvre de la nouvelle compétence GEMAPI ;

CONSIDERANT le recrutement d'un technicien gestion des milieux aquatiques et Prévention des Inondations ;

CONSIDERANT les dispositifs d'aide du département de la Gironde et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Président à déposer des demandes de subventions pour le financement du poste, sur la partie dédiée aux missions de gestion des milieux aquatiques (hors partie prévention des inondations) :

- auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne,
- auprès du Conseil Départemental de la Gironde.

Sur la base du plan de financement suivant :

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

ID : 033-200069581-20190410-02019098-DE

Poste technicien Gestion des Milieux Aquatiques	Montant global de l'opération (partie éligible)	Conseil départemental de la Gironde 40%	Reste à la charge de la Communauté de communes 60%
Fonctionnement (en T.T.C)	10 325 €	4 130 €	6 195 €

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019098
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE POSTE DE TECHNICIEN GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES AU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5 - Subventions
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019098-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 033-200069581-20190410-D2019098-DE-1-1_0.xml	text/xml	927
nom de original: 2019_098_GEMAPI__ DEM SUB POUR LE POSTE DE TECHNICIEN GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES AU DEP DE LA GIRONDE.pdf	application/pdf	107400
nom de métier: 70_DE-033-200069581-20190410-D2019098-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	107400

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h38min38s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h50min32s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h18min51s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2019 à 15h19min14s	Reçu par le MI le 2019-04-15



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DALCIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Guy MORENO, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENIT, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorés ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS), Laurence MEUNIER (pouvoir à J-C. BERNARD), Patricia PEIGNEY (pouvoir à Ph. DUBOURG).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

Membres en exercice :	43	Votes	
Présents :	36	Exprimés :	42
dont suppléants : ..	1	Abstentions :	0
Absents :	7	POUR :	42
pouvoirs :	6	CONTRE :	0

2019/099

MARCHES PUBLICS - ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX « TRAVAUX DE RÉFÉCTION DE VOIRIES COMMUNAUTAIRES 2018-2019 »

Rapporteur : M. J-G. Bapsalle

VU le marché à procédure adaptée lancé en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

CONSIDÉRANT l'analyse réalisée par le maître d'œuvre AZIMUT INGENIERIE ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

ATTRIBUE le marché de travaux « Travaux de réfection de voiries communautaires 2018-2019 » à la société EIFFAGE ROUTE SUD OUEST pour une durée de 5 mois à compter de la notification ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché avec la société EIFFAGE ROUTE SUD OUEST pour un montant de 319 308,00 € HT ;

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**

Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le **17 AVR. 2019**
ID : 033-200668581-20190410-D2019100-DE



PROTOCOLE D'ACCORD 2019

Entre **la Communauté de Communes Convergence Garonne**,

Et **l'Association Mission Locale des Deux Rives**, dont le siège est :

14 - 16 route de Branne
B.P. 2
33410 CADILLAC

Il a été établi ce qui suit :

Article 1 : La **MISSION LOCALE** et la **Communauté de Communes Convergence Garonne** s'engagent à mener toute action d'insertion sociale et professionnelle, en faveur des publics de tous âges, en priorité de la classe d'âge 16 - 25 ans, domiciliés sur le territoire de la CDC, sur le plan de l'Emploi, de l'orientation, de la Formation, de la Santé, du Logement, de la citoyenneté,...

Article 2 : Il est convenu que les jeunes seront accueillis au siège social de la Mission Locale situé à Cadillac ainsi que lors des permanences d'accueil délocalisées, grâce à notre bureau Mobile. Cette prestation d'Accueil délocalisée sera assurée par un Conseiller en Insertion de la ML2R.

Les jeunes accueillis, lors des permanences ou au siège social, pourront, en fonction de leurs besoins et de leur situation, bénéficier de l'ensemble des services et outils existants au sein de la structure.



Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

SLO

ID : 033-200068581-20190410-02019100-DE

Article 3 : Pour sa part, **La Communauté de Communes Convergence Garonne** s'engage à soutenir ces actions selon les modalités suivantes :

- Aide Logistique : mise à la disposition dans les Mairies, locaux communautaires, d'un bureau, avec téléphone et accès Internet. Le chauffage et l'électricité pendant ces permanences constituent une partie de cette aide.
- Participation financière égale à : (cf. annexe)

Article 4 : Ce protocole est établi pour l'année civile 2019 et renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation de 3 mois avant l'échéance.

Fait en double exemplaire,
A Cadillac, le

**Le Président de la
Communauté de Communes**

**Le Président de l'Association
Mission Locale des Deux Rives**

J. Boustant
MISSION LOCALE DES DEUX RIVES
14 - 16, Rue de Branne - BP 2
33410 CADILLAC
Tél. 05 57 98 02 98 - Fax 05 57 98 02 97
SIRET 1352 211 870 0026

ANNEXE FINANCIERE

au Protocole d'Accord entre la Communauté de Communes Convergence Garonne et l'Association MISSION LOCALE DES DEUX RIVES

La Communauté de Communes Convergence Garonne s'engage à soutenir l'action de la MISSION LOCALE par une aide financière, calculée sur la base d'un coût de 2,02 € par habitant. Le nombre d'habitant correspond aux chiffres mentionnés dans la dotation globale de fonctionnement de l'année N.

Montant de l'Aide financière accordée : 2,02 € x n^{bre} habit^{ts} $32.846 = 66.348,92 \text{ €}$

Cette aide financière regroupe une contribution aux charges de fonctionnement de la ML2R, comprenant loyer et masse salariale ; au financement de l'opération annuelle Jobs d'Eté, qui vise aussi la promotion des contrats en alternance et des contrats aidés ; au cofinancement avec le Conseil Départemental de la Gironde de l'Espace d'Accueil et d'Ecoute Jeunes.

MODALITES DE VERSEMENT :

- 60 % à la signature,
- Le solde au plus tard en septembre de l'année N.


Cette participation financière sera versée à l'Association MISSION LOCALE des DEUX RIVES au compte ci-dessous :

CREDIT COOPERATIF
Rue Marguerite Crauste - BORDEAUX
Compte n° **42559 10000 08002562846 91**

Fait en double exemplaire,
À Cadillac, le

**Le Président de la
Communauté de Communes**

**Le Président de l'Association
Mission Locale des Deux Rives**


MISSION LOCALE DES DEUX RIVES
14 - 16 Rue de Bragne - BP 2
33410 CADILLAC
Tél. 05 57 98 02 98 - Fax 05 57 98 02 97
SIRET: 352 941 876 00026



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : concorde de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019100
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LA MISSION LOCALE DES DEUX RIVES
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5 - Subventions
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019100-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 033-200069581-20190410-D2019100-DE-1-1_0.xml	text/xml	1000
nom de original: 2019_100_ SERVICES A LA POPULATION __PROTOCOLE D__ACCORD AVEC LA MISSION LOCALE DES DEUX RIVES.pdf	application/pdf	96652
nom de métier: 70_DE-033-200069581-20190410-D2019100-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96652
nom de original: 30_Protocole ML2R.pdf	application/pdf	841596
nom de métier: 99_AU-033-200069581-20190410-D2019100-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	841596

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h42min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h51min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h20min22s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 15h21min06s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>
--	--------------------------	------------------------------------	-------------------------------------



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOIS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOÛR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Guy MORENO, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENIT, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGLUO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J.-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE (pouvoir à J.-G. BAPSALLE), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOIS), Laurence MEUNIER (pouvoir à J.-C. BERNARD), Patricia PEIGNEY (pouvoir à Ph. DUBOURG).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	36	Exprimés :	42
<u>dont suppléants</u> :	1	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	7	POUR :	42
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2019/100

SERVICES A LA POPULATION - PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LA MISSION LOCALE DES DEUX RIVES

Rapporteur : Mme S. Porta

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT l'adhésion de la Communauté de communes à la Mission Locale des Deux Rives (ML2R) ;

CONSIDERANT le versement d'une participation financière annuelle au fonctionnement de la ML2R prévue aux statuts ;

CONSIDERANT que cette participation contribue à aider la Mission Locale dans ses divers soutiens et actions auprès des jeunes du secteur ;

Ayant entendu les explications de Madame le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

DECIDE de verser en 2019 une participation financière de 2,02 € par habitant sur les bases du dernier recensement (32 846 habitants - population totale) soit la somme de 66 348,92 € ;

Cette aide financière regroupe une contribution aux charges de fonctionnement de la ML2R, comprenant loyer et masse salariale ; au financement de l'opération annuelle Jobs d'Été, qui vise aussi la promotion des contrats en alternance et des contrats aidés ; au cofinancement avec le Conseil Départemental de la Gironde de l'Espace d'Accueil et d'Ecoute Jeunes.

AUTORISE Monsieur le Président à signer le protocole d'accord avec la Mission Locale des Deux Rives et ordonnancer le mandatement de cette somme.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019100
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LA MISSION LOCALE DES DEUX RIVES
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5 - Subventions
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019100-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20190410-D2019100-DE-1-1_0.xml	text/xml	1000
nom de original:		
2019_100_SERVICES A LA POPULATION __PROTOCOLE D__ACCORD AVEC LA MISSION LOCALE DES DEUX RIVES.pdf	application/pdf	96652
nom de métier:		
70_DE-033-200069581-20190410-D2019100-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96652
nom de original:		
30_Protocole ML2R.pdf	application/pdf	841596
nom de métier:		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019100-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	841596

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h42min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h51min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h20min22s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 15h21min06s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>
--	--------------------------	------------------------------------	-------------------------------------



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation: 04 avril 2019

Présents: Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Guy MORENO, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENIT, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J.-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE (pouvoir à J.-G. BAPSALLE), Hervé GILLE, Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS), Laurence MEUNIER (pouvoir à J.-C. BERNARD), Patricia PEIGNEY (pouvoir à Ph. DUBOURG).

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	36	Exprimés :	41
<u>dont suppléants</u> : ..	1	Absentions :	0
<u>Absents</u> :	6	POUR :	41
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2019/101

SERVICES A LA POPULATION - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A CAP SOLIDAIRE

Rapporteur : Mme S. Porta

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral du 06 mars 2019 prenant acte de la modification des statuts de la Communauté de communes ;

CONSIDERANT les orientations politiques menées par la Communauté de communes en faveur de la mobilité et de l'accessibilité pour le public en précarité, les personnes âgées et les personnes en situation d'isolement ;

CONSIDERANT que Cap Solidaire, avec la mise en place d'une Plateforme de Mobilité, répond aux enjeux de la mobilité et de l'inclusion de la population que s'est fixés la Communauté de communes ;

CONSIDERANT que Cap Solidaire accompagne par son ingénierie la collectivité à trouver des solutions, des dispositifs et à mettre en place des actions pour le territoire ;

CONSIDERANT que le travail partenarial avec Cap Solidaire fera l'objet d'un suivi technique régulier et d'un bilan annuel avec le Pôle Social et Familial ;

CONSIDERANT les travaux de la Commission Service à la population et Gens du voyage du 12 février 2019 ;

Ayant entendu les explications de Madame le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

ATTRIBUE une subvention à CAP SOLIDAIRE d'un montant de 7 279,50 € pour l'année 2019 ;

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019101
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A CAP SOLIDAIRE
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5 - Subventions
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019101-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20190410-D2019101-DE-1-1_0.xml	text/xml	862
nom de original:		
2019_101_SERVICES A LA POPULATION _ ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A CAP SOLIDAIRE.pdf	application/pdf	97057
nom de métier:		
70_DE-033-200069581-20190410-D2019101-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	97057

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h43min25s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h51min18s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h20min57s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2019 à 15h22min16s	Reçu par le MI le 2019-04-15



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DALCIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Guy MORENO, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENIT, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Hervé GILLE, Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS), Laurence MEUNIER (pouvoir à J-C. BERNARD), Patricia PEIGNEY (pouvoir à Ph. DUBOURG).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

Membres en exercice:	43	Voies	
Présents:	36	Exprimés:	41
dont suppléants: ..	1	Abstentions:	0
Absents:	8	POUR:	41
pouvoirs:	6	CONTRE:	0

2019/102

SERVICES A LA POPULATION – ACQUISITION D'UNE PARCELLE APPARTENANT A LA SOCIETE GAIA – DELIBERATION DE PRINCIPE

Rapporteur : Mme S. Porta

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral du 06 mars 2019 prenant acte de la modification des statuts de la Communauté de communes ;

VU la délibération n°2019/D16 du 23 janvier 2019 relative à la demande de subventions pour la création d'un équipement de résorption de l'habitat indigne et insalubre à Portets ;

CONSIDERANT que la Société GAIA dispose d'une parcelle de 5 625 m² (75 X 75 mètres) située dans le coin nord-ouest de sa carrière au lieu-dit Bairraïl Ségalier qu'elle propose de céder à la Communauté de communes afin de réaliser l'équipement de résorption de l'habitat indigne et insalubre à Portets pour un montant de 560 € ;

CONSIDERANT que la société a déposé un dossier de cessation partielle de son activité ICPE sur cette parcelle afin de la préparer ;

CONSIDERANT que la société propose de céder cette parcelle à la Communauté de communes pour un montant de 560 € hors frais de mutation ;

Ayant entendu les explications de Madame le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

DONNE un accord de principe sur l'acquisition de la parcelle de 5 625 m² à la société GAIA pour un montant de 560 € auxquels s'ajouteront les frais et taxes dus au titre de la présente mutation ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à l'achat de ce bien et à la mise en œuvre de la présente délibération ;

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité;

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d'agglomération

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019102
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	ACQUISITION D'UNE PARCELLE APPARTENANT A LA SOCIETE GAIA - DELIBERATION DE PRINCIPE
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	3.1 - Acquisitions
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019102-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20190410-D2019102-DE-1-1_0.xml	text/xml	901
<i>nom de original:</i> 2019_102_ SERVICES A LA POPULATION __ ACQUIS PARCELLE APPARTENANT A LA SOCIETE GAIA __ DELIB DE PRINCIPE.pdf	application/pdf	98026
<i>nom de métier:</i> 31_DE-033-200069581-20190410-D2019102-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	98026

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h44min44s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h51min35s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h21min36s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2019 à 15h21min55s	Reçu par le MI le 2019-04-15



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation: 04 avril 2019

Présents: Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Guy MORENO, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENT, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Hervé GILLE, Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS), Laurence MEUNIER (pouvoir à J-C. BERNARD), Patricia PEIGNEY (pouvoir à Ph. DUBOURG).

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	36	Exprimés :	41
<u>dont suppléants</u> : ..	1	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	8	POUR :	41
<u>pouvains</u> :	6	CONTRE :	0

2019/103

SPORT - AIDE AUX ASSOCIATIONS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU SPORT N°2019/01

Rapporteur: M. J. Gauthier

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2018/244 du 19 décembre 2018 relative au règlement d'intervention de soutien aux actions associatives sportives ;

VU l'intervention financière de la Communauté de communes sur le co-financement de 25% des actions de formation des encadrants ou d'achat de matériel ;

CONSIDERANT les demandes d'associations pour le développement de leur action d'accueil des publics ;

CONSIDERANT les travaux du groupe de travail du 28 mars 2019 sur le sport ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer les subventions au titre de la culture et de la vie associative aux associations suivantes :

BENEFICIAIRES	OBJET - Formation des encadrants - achats de matériel	DATE DEMANDE 2019	PROPOSITION COMMISSION
			2019
Pétanque cadillacaise	ACHAT TENUES SPORTIVES	01/02/2019	75,00€
Union Sportive vallée de Garonne-football Riens	ACHAT MATERIEL	30/01/2019	751,27 €
Tennis club Artolie	ACHAT MATERIEL SPORTIF	30/01/2019	321,06 €
Avenir Pailleton	ACHAT MATERIEL	19/03/2019	302,14 €
TOTAL GENERAL			1 913,12 €

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019103
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	AIDE AUX ASSOCIATIONS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU SPORT N°2019/01
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5 - Subventions
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019103-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-200069581-20190410-D2019103-DE-1-1_0.xml	text/xml	896
<i>nom de original:</i>		
2019_103 _ SPORT __ AIDE AUX ASSOCIATIONS __ ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU SPORT N_201901.pdf	application/pdf	101191
<i>nom de métier:</i>		
70_DE-033-200069581-20190410-D2019103-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	101191

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h45min44s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h51min54s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h22min15s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2019 à 15h22min27s	Reçu par le MI le 2019-04-15

Le Président
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 12/04/2019
Reçu en préfecture le 12/04/2019
Affiché le **17 AVR. 2019**
ID : 033-200069581-20190410-D2019104-DE

CONVENTION D'OBJECTIFS 2019

ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE ET L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE CADILLAC ET DE PODENSAC

VU le code du tourisme ;

VU l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

VU l'article 1 du décret du 6 juin 2001 faisant obligations de conventionnement avec les associations percevant un financement public supérieur à 23 000 € (subventions et avantages) ;

VU la Circulaire n°543995G du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations : conventions d'objectifs et simplification des démarches relatives aux procédures d'agrément ;

VU la délibération n°2019/006 du conseil communautaire relative à la convention avec la Région Nouvelle Aquitaine relatives à la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et aux aides aux entreprises ;

VU la délibération n°2017/104 en date du 14 mars 2017 confiant les missions d'accueil/information, promotion, coordination, élaboration et mise en œuvre de services touristiques, commercialisation ;

VU la délibération n°2019/XXX du 10 avril 2019 du conseil communautaire de Convergence Garonne relative à la convention d'objectifs 2019 entre la communauté de communes Convergence Garonne et l'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac ;

VU la convention de mise à disposition d'un bien communautaire, local commercial situé au 2 rue du Cros à Cadillac, entre l'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac et la communauté de communes Convergence Garonne du 25 septembre 2017 ;

CONSIDERANT la création de l'association de l'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac en date du 21 mars 2017, déclarée en sous-préfecture de Langon le 27 mars 2017 ;

CONSIDERANT le périmètre de la communauté de communes Convergence Garonne composé de 27 communes depuis le 1^{er} janvier 2018 ;

CONSIDERANT la convention d'objectifs fixée pour l'année 2018 ;

Il est engagé la présente convention

Entre

La communauté de communes Convergence Garonne, représentée par son Président Monsieur Bernard MATEILLE, autorisé par délibération en date du 10 avril 2019, dont le siège social est situé 12 rue du Maréchal Leclerc de Hautecloque, 33720 PODENSAC et désignée sous le terme « communauté de communes » d'une part,

Et

L'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 (n° SIRET : 82890230400025), dont le siège est situé 2 rue du Cros, 33410 CADILLAC, représentée par son Président, Monsieur Christian BOYER, et désignée sous le terme « office de tourisme », d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

Par la présente convention, l'association s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politiques publiques fixées par la communauté de communes, le programme d'actions mentionné à l'annexe 1 de la présente convention, organisé autour de 8 axes :

1. Accueil et information des touristes
2. Développement d'une politique d'accompagnement des professionnels
3. Développement de la promotion touristique
4. Construction d'une communication « destination » avec les partenaires du territoire
5. Développement de 4 filières majeures
6. Gestion d'équipements de tourisme fluvial
7. Participation de l'office de tourisme aux actions et aménagements touristiques communautaires
8. Sensibilisation des habitants au territoire touristique

Dans ce cadre, la communauté de communes contribue financièrement à ce service d'intérêt économique général conformément à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011.

L'administration n'attend aucune contrepartie directe de cette contribution.

ARTICLE 2 - DURÉE DE LA CONVENTION

La convention est engagée jusqu'au 31 décembre 2019.

ARTICLE 3 - COÛT DE L'ACTION ET CONTRIBUTIONS

Le budget annuel éligible 2019 est évalué à 298 000 €, conformément au budget prévisionnel annuel figurant à l'annexe 2. Les produits affectés y figurent également.

Dans le cadre de cette convention d'objectifs annuelle 2019 et sur la base du budget prévisionnel, la communauté de communes contribue financièrement à l'action de l'office de tourisme par le versement d'une dotation annuelle maximale de 235 000 € (soit 79% du budget global) répartie de la façon suivante :

- 210 506 € ;
- 24 494 € correspondant à la collecte 2018 de la taxe de séjour.

De plus, la communauté de communes met à disposition à titre gratuit un local, situé au 2 rue du Cros à Cadillac (siège de l'office de tourisme), correspondant à un montant annuel de 12 240 € de loyer (qui représente pour la communauté de communes 3 667, 75 € d'amortissements annuels correspondant aux travaux de réaménagement du local).

Pour le financement de ses actions, il est demandé à l'office de tourisme de mobiliser autant que possible des subventions auprès des différents partenaires mobilisables.

ARTICLE 4 - MODALITÉS DE VERSEMENT

La communauté de communes versera à l'office de tourisme la subvention en 4 temps :

- 82 250 €, soit 35% à la notification de la convention ;
- 70 500 €, soit 30% en juillet 2019 ;
- 70 500 €, soit 30% en septembre 2019 ;

- Le solde, après contrôle de la communauté de communes pour vérifier qu'il n'excède pas le coût de la mise en œuvre du service, sur la base du bilan 2019 fourni par l'office de tourisme au service économie-tourisme.

La contribution financière sera créditée au compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur.

RIB de l'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac

BANQUE COURTOIS

AGENCE ENTREPRISE AQUITAINE BORDEAUX

TITULAIRE DU COMPTE : OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE CADILLAC
PODENSAC

DOMICILIATION : BANQUE GUICHET NUMERO DE COMPTE CLE RIB
10268 02480 13210000200 12

IBAN : FR76 1026 8024 8013 2100 0020 012

BIC : COURFR2T

ARTICLE 5 – JUSTIFICATIFS

L'association s'engage à fournir avant le 31 mars 2020 les documents ci-après établis dans le respect des dispositions du droit interne et du droit communautaire :

- Les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes ;
- Le compte rendu financier qui retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'action prévue dans la présente convention, accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif du programme d'actions ;
- Le rapport d'activités annuel présentant des indicateurs d'évaluation.

ARTICLE 6 - SANCTIONS

En cas d'inexécution ou de modification substantielle des conditions d'exécution de la convention par l'association sans l'accord écrit de l'administration, celle-ci peut respectivement exiger le versement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, diminuer ou suspendre le montant de la subvention, après examen des justificatifs présentés par l'association et avoir préalablement entendu ses représentants. L'administration en informe l'association par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 7 – AVENANT

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par la communauté de communes et l'association. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent.

ARTICLE 8 - RÉSILIATION DE LA CONVENTION

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Convention d'objectifs 2019 entre CDC Convergence Garonne & l'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac

Envoyé en préfecture le 12/04/2019

Reçu en préfecture le 12/04/2019

Affiché le



ID : 033-200099681-20190410-D2019104-DE

ARTICLE 9 - RECOURS

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif de Bordeaux.

Fait à Podensac en 2 exemplaires, le XX XXXXX 2019.

**Le Président de la
communauté de communes
Convergence Garonne
Bernard MATEILLE**

**Le Président de
l'office de tourisme
du Pays de Cadillac et de Podensac
Christian BOYER**

ANNEXE 1 :

L'annexe 1 présente le programme d'actions prévisionnel de l'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac, co-construit entre l'office de tourisme et de la communauté de communes organisé autour de 8 axes développés ci-après.

1. ACCUEIL ET INFORMATION DES TOURISTES

Dans le cadre de ses missions de service public, il est demandé à l'office de tourisme de réaliser l'accueil et l'information touristique. Dans la continuité des démarches engagées en 2018 de réorganisation de l'accueil, il est attendu que ces missions soient réalisées en conformité avec les volumes d'heures imposés par le classement, tout en dégageant le maximum de temps possible pour les actions d'animation et de développement.

Dans une optique de qualité d'accueil, il est demandé à l'office de tourisme de :

- Mise à jour du recensement des prestataires du SIRTACUI ;
- Finaliser le classement en catégorie II de l'office de tourisme ;
- Travailler sur des fiches préconisation de visites selon les profils de clientèles ;
- Renforcer le réseau des relais d'informations touristiques « ambassadeurs » ;
- S'engager dans une démarche qualité ;
- Etoffer les billetteries de l'office (dont événementiel et actions touristiques communautaires : Rues et vous, île de Raymond, ORTERRA) ;
- Promouvoir les grands événements.

Dans le cadre des actions et événements communautaires, il est demandé à l'office de tourisme de tenir des accueils touristiques estivaux :

- Dans le cadre de Rues et vous : sur 3 jours les 5, 6, 7 juillet 2019 à Rions ;
- Dans le cadre des actions d'animation ORTERRA : sur 8 jours entre juin et septembre 2019 (inclus) à Sainte-Croix-du-Mont, avec la mise en œuvre d'une enquête de satisfaction et billetterie des animations et spectacles sur place.

Il est demandé d'étudier la possibilité de mettre un accueil « hors les murs » de type accueil saisonnier itinérant sur le territoire.

Enfin, il est souhaité qu'une réflexion soit engagée en 2019 sur l'accueil touristique sur le territoire de la communauté de communes, pour étudier la possibilité de mettre en œuvre un SADI (Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information).

2. DEVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

L'office de tourisme développera son action en faveur des socio-professionnels du tourisme en les fédérant, en les accompagnant vers la formation et vers leur qualification. Il s'agit de :

- Fédérer les acteurs du tourisme en organisant des temps de rencontres interprofessionnelles (Eductours, réunions thématiques, bourse d'échange intra, rencontres, etc) et sur la base d'outils (journal du réseau, intranet, plateforme d'informations et d'échanges, etc) ;
- Former les professionnels ou accompagner les professionnels vers la formation ;
- Accompagner les prestataires touristiques dans leur projet de classement et/ou labellisation ;
- Accompagner les prestataires touristiques dans leurs projets de développement et la recherche de subventions.

3. DEVELOPPEMENT DE LA PROMOTION TOURISTIQUE

Les outils de communication suivants sont à minima souhaités, ceux-ci étant à développer ou à améliorer :

- Site Internet ;
- Carte touristique ;
- Plaquette de destination ;
- Documents thématiques (fascicule hébergement/restauration, séminaire, randonnées, etc).

4. CONSTRUCTION D'UNE COMMUNICATION « DESTINATION » AVEC LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE

L'office de tourisme s'attachera à construire, avec les partenaires du territoire et chaque fois que c'est possible ou nécessaire avec les offices de tourisme voisins, des programmes de communication à destination des médias ou du grand public.

De plus, il est souhaité que des partenariats s'engagent pour favoriser la coopération entre les territoires, à travers des actions communes et des programmes de contractualisation (nouvelle organisation touristique territoriale régionale, convention d'actions touristiques départementales, programmes de Destinations, etc), de façon à tendre vers une mutualisation des moyens et une plus grande pertinence. Dans ce cadre le partenariat avec les offices de tourisme Sud Gironde, Bazadais, Montesquieu et Entre-deux-Mers tourisme sont à privilégier.

5. DEVELOPPEMENT DE 4 FILIERES MAJEURES

La communauté de communes souhaite que l'office de tourisme construise des offres de séjour valorisant les thématiques fortes du territoire, en fonction des clientèles cibles, et réalise la commercialisation de ces produits. 4 thématiques sont à prioriser :

OENOTOURISME :

- Augmenter les prestations labellisées « Vignobles & Découvertes »
- Promouvoir les routes des vins à travers des circuits emblématiques des terroirs viticoles

PATRIMOINE

- Développer des outils de mise en valeur du patrimoine (audio-guide, nouvelles visites guidées, chasse au trésor, etc)
- Construire 2 produits « commerciaux »

FLEUVE & ITINERANCE

- Créer des excursions à destination des paquebots et des day-cruises
- Document de promotion de la destination fluviale
- Document dédié à la Garonne
- Le top 6 des circuits pédestres

TOURISME D'AFFAIRE

- Mettre en place des actions dédiées au développement de la filière « Tourisme d'affaire et réceptif »

Dans ce cadre, l'obtention d'une immatriculation permettrait de mettre en œuvre la commercialisation.

6. GESTION D'EQUIPEMENTS DE TOURISME FLUVIAL

Le développement de la filière du tourisme fluvial est fixé comme une priorité de développement de l'année 2019. Dans le cadre de l'exploitation du port de Cadillac-sur-Garonne, la commune de communes est gestionnaire de l'équipement. A ce titre, elle porte les investissements, assure le suivi des travaux et l'entretien technique, elle met en place la réglementation du port, la tarification et réalise la facturation des croisiéristes.

La communauté de communes délègue une partie de la gestion du port, à savoir la gestion touristique à l'office de tourisme, comprenant :

- Organisation et suivi du planning des appontements (dont comptabilisation du nombre d'appontements pour la facturation) ;
- Promotion de la destination fluviale (dont adhésion à Cruise Bordeaux) ;
- Commercialisation de produits touristiques en escale ;
- Création et promotion de grands événements à destination des croisiéristes ;
- Animation du réseau des prestataires touristiques en lien avec le développement de la filière.

7. PARTICIPATION DE L'OFFICE DE TOURISME AUX ACTIONS ET AMENAGEMENTS TOURISTIQUES COMMUNAUTAIRES

Sur la base de sa connaissance du territoire et de son expertise, la communauté de communes associera l'office de tourisme dans ses réflexions, études et réalisations d'actions et d'aménagements touristiques menées sur le territoire communautaire :

- Appui de la communauté de communes dans la collecte de la taxe de séjour, pour à terme réaliser la collecte en propre à l'horizon 2020 ;
- Les projets touristiques structurants, tel que l'île de Raymond, le lac de Laromet, l'intégration au Pays d'Art et d'Histoire, la randonnée touristique, le tourisme fluvial, les hébergements touristiques de plein air, etc ;
- Site touristique ORTERRA : appui et coordination à la mise en place des animations et liens avec les prestataires touristiques du territoire, mise en place d'actions de valorisation touristique (exemple : géocaching Terra Aventura), appui et conseil pour la réalisation des supports de promotion touristique et relais pour leur diffusion ;
- Festival RUES ET VOUS : vente de billets en pré-vente, communication, accueil touristique le temps du festival, montage et vente de produits touristiques en lien avec le festival, mobilisation du réseau des prestataires touristiques (hébergements touristiques, viticulteurs, etc) ;
- Ile de Raymond : promotion et commercialisation d'animations touristiques (billetterie), mise en valeur des ressources ;
- Enfance-jeunesse : appui aux structures d'accueil enfance-jeunesse communautaires à la découverte et l'appropriation du territoire par les jeunes accueillis ;
- Mise en valeur des événements communautaires touristiques et des actions culturelles du territoire (affichage siège, vitrines siège, site Internet, réseaux sociaux, relais, etc).

8. SENSIBILISATION DES HABITANTS AU TERRITOIRE TOURISTIQUE

- Faire connaître aux habitants l'offre touristique et en faire un prescripteur
- Développer un kit d'accueil des nouveaux habitants

ANNEXE 2 :

BUDGET PREVISIONNEL 2019 – Office de Tourisme du Pays de Cadillac & de Podensac

Envoyé en préfecture le 12/04/2019
Reçu en préfecture le 12/04/2019
Affiché le



ID : 033-200069681-20190410-02019104-DE

DEPENSES	BP 2018	Réalisé 2018	BP 2019
1.4. CHARGES LIÉES AUX FRAIS GÉNÉRAUX DE FONCTIONNEMENT	53 010,00	54 896,00	56 000,00
Photocopier location, consommation et maintenance	600,00	674,00	650,00
Mémoires informatiques	500,00	319,00	500,00
Papier Postale	300,00	166,00	300,00
Conciergerie	3000,00	2640,00	3400,00
Commissaire aux passages	2,00	2400,00	2400,00
Cotisations Départementales Tourisme	1600,00	998,00	1200,00
Services Bancaires	210,00	228,00	210,00
Téléphone	1900,00	1971,00	2000,00
Indemnités Prévies		250,00	
LOUER	12200,00	12200,00	12240,00
1.5. CHARGES LIÉES AU FONCTIONNEMENT DU GUICHET D'ACCUEIL DE CADILLAC	36 400,00	33 672,00	34 000,00
Achat Marchandises	500,00	281,00	480,00
Région et Centre de Documentation	2500,00	800,00	1500,00
Appareils vidéo	4000,00	575,00	4000,00
Assurances Locaux	700,00	763,00	700,00
Tras free & déplacements	550,00	528,00	600,00
Prévisions ménage	4500,00	4204,00	4500,00
Saisonnier Guichet	10000,00	10200,00	11000,00
Accès Internet	800,00	487,00	800,00
Matériel Informatique et matériel	4000,00	4000,00	4800,00
Électricité	1900,00	1179,00	1500,00
TOTAL CHARGES FONCTIONNEMENT 1.A + 1.B	48000,00	48000,00	62240,00
2. CHARGES LIÉES À LA COMMERCIALISATION	18 000,00	17 465,00	18 000,00
Navigation professionnelle externes		10491,00	
Conception MAQUETTES		574,00	
Matériel Réseaux		690,00	
Maintenance informatique			
3. CHARGES LIÉES À L'ACCOMPAGNEMENT & L'ANIMATION DU RESEAU	2 500,00	2 201,00	3 000,00
4. CHARGES LIÉES À LA COMMUNICATION ET LA PROMOTION	38 200,00	59 129,00	34 000,00
Éditions	2000,00	11109,00	2000,00
Promotion extérieure & Salon	3000,00	2000,00	3000,00
Presse - PUBLICITÉ	2000,00	1725,00	4000,00
Accès Presse & Communiqué	2500,00	255,00	2500,00
Maintenance & Hébergement Site Internet			
Forfait Hébergement portable			500,00
5. COOPÉRATIONS	254 800,00	148 770,00	158 990,00
7. INVESTISSEMENTS	6 000,00	3 600,00	3 990,00
Site Internet	21 300,00	17 497,00	4 000,00
Site Internet	1000,00	1000,00	
Cartes numériques	3200,00	2980,00	
Matériel	6000,00	2817,00	700,00
Logiciel de caisse			500,00
Smart mobile			2500,00
Renouvellement informatique			1500,00
Provision pour immobilisation		3000,00	
(A) TOTAL TOUTES CHARGES FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENTS	302740,00	290710,00	292240,00
6. ACTIONS NOUVELLES			20000,00
ORTERRA			4 500,00
Suspension Parc info			4000,00
TOURISME FLUVIAL			24 000,00
Rénovation Agence 25% sur 3 mois			20000,00
Frais liés à la location			4000,00
TOTAL GÉNÉRAL A + B	302560,00	290470,00	310240,00

PRODUITS	BP 2018	Réalisé 2018	BP 2019
FINANCEMENTS CDC	247240,00	246365,50	247240,00
Taxe de séjour	15000,00	14125,50	24 484,00
DOTATION CDC	220000,00	220000,00	220 506,00
Prise en charge Coyer	12240,00	12240,00	12240,00
RECETTES COMMERCIALES	30300,00	28635,00	31200,00
Commercialisation produits	22000,00	19435,00	31000,00
Recettes liées aux Boutiques et Bijouterie	8300,00	9200,00	10200,00
COTISATIONS PARTENAIRES	5000,00	6070,00	7000,00
AUTRES PRODUITS	30200,00	10409,00	14800,00
Glacé	3200,00	4544,00	4800,00
OTCL	15000,00	5115,00	9000,00
Partenariat/Coopé	2000,00	750,00	1000,00
TOTAL DES PRODUITS	302740,00	291479,50	310240,00



- RELIÉS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019104
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS 2019 AVEC L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE CADILLAC ET DE PODENSAC
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5.2 - attribuées aux associations
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019104-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 033-200069581-20190410-D2019104-DE-1-1_0.xml	text/xml	1109
nom de original: 2019_104_TOURISME__AUTOR SIGN CONV D__OBJ 2019 AVEC L__OT.pdf	application/pdf	100990
nom de métier: 70_DE-033-200069581-20190410-D2019104-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	100990
nom de original: 34_PROJET convention obj 2019 OT CDC_09.04.2019.pdf	application/pdf	288901
nom de métier: 99_AU-033-200069581-20190410-D2019104-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	288901

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 avril 2019 à 14h54min55s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 avril 2019 à 14h54min57s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>12 avril 2019 à 14h54min58s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>12 avril 2019 à 14h55min18s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-12</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 04 avril 2019

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Guy MORENO, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENIT, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J.-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE (pouvoir à J.-G. BAPSALLE), Hervé GILLE, Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS), Laurence MEUNIER (pouvoir à J.-C. BERNARD), Patricia PEIGNEY (pouvoir à P. DUBOURG).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	35	<u>Exprimés</u> :	41
<u>dont suppléants</u> :	1	<u>Abstentions</u> :	0
<u>Absents</u> :	8	<u>POUR</u> :	41
<u>pouvoirs</u> :	6	<u>CONTRE</u> :	0

2019/104

TOURISME – AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS 2019 AVEC L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE CADILLAC ET DE PODENSAC

Rapporteur : M. Le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

VU l'article 1^{er} du décret du 06 juin 2001 faisant obligations de conventionnement avec les associations percevant un financement public supérieur à 23 000 € (subventions et avantages) ;

VU la Circulaire n°543995G du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations : conventions d'objectifs et simplification des démarches relatives aux procédures d'agrément ;

VU la délibération n°2019/006 du Conseil Communautaire en date du 23 janvier 2019 relative à la convention avec la Région Nouvelle Aquitaine relatives à la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) et aux aides aux entreprises ;

VU la délibération n°2017/014 du Conseil Communautaire en date du 14 mars 2017 relative à la création d'un office de tourisme intercommunal sous forme associative ;

VU la convention de mise à disposition d'un bien communautaire, local commercial situé au 2 rue du Cros à Cadillac, entre l'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac et la Communauté de communes Convergence Garonne du 25 septembre 2017 ;

CONSIDERANT la création de l'association de l'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac en date du 21 mars 2017, déclaré en sous-préfecture de Langon le 27 mars 2017 ;

CONSIDERANT les travaux de la Commission Economie-Tourisme du 26 février 2019 ;

Sur la base des orientations de politiques publiques communautaires, un programme d'actions annuel a été co-construit entre la Communauté de communes et l'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac pour l'année 2019. Ce partenariat est formalisé dans la convention d'objectifs 2019. Le coût annuel 2019 des actions de l'office de tourisme est estimé à 298 000 €, avec une dotation annuelle de la Communauté de communes à hauteur de 235 000 €.

Ayant entendu les explications de Monsieur le Président,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la convention d'objectifs 2019 avec l'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac, annexée à la présente délibération ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention et les éventuels avenants en lien ;

DIT que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération sont inscrits au Budget Principal.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



- HELIOS : comptabilité juridique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019104
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS 2019 AVEC L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE CADILLAC ET DE PODENSAC
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5.2 - attribuées aux associations
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019104-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-200069581-20190410-D2019104-DE-1-1_0.xml	text/xml	1109
<i>nom de original:</i>		
2019_104 _ TOURISME __ AUTOR SIGN CONV D __ OBJ 2019 AVEC L __ OT.pdf	application/pdf	100990
<i>nom de métier:</i>		
70_DE-033-200069581-20190410-D2019104-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	100990
<i>nom de original:</i>		
34_PROJET convention obj 2019 OT CDC_09.04.2019.pdf	application/pdf	288901
<i>nom de métier:</i>		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019104-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	288901

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 avril 2019 à 14h54min55s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 avril 2019 à 14h54min57s	Accepté par le TdT ; validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>12 avril 2019 à 14h54min58s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>12 avril 2019 à 14h55min18s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-12</i>



CONVERGENCE
GARONNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



VUDUNDRONE.COM

CONVENTION DE CESSIION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

POUR LES VIDÉOS « RETOUR SAISON 1 ORTERRA » & « DÉCOUVERTE D'ORTERRA »



orterra

— SAINT-CROIX-DU-MONT —

Patrimoine d'exception

ENTRE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE

LA MICRO ENTREPRISE « VU D'UN DRÔNE »,

VU le Code de la propriété intellectuelle ;

VU l'article 25 du CCAG - PI et particulièrement pour l'option B « cession d'exploitation des résultats » ;

VU la délibération n°2019/XXX du 10 Avril 2019 du conseil communautaire de Convergence Garonne relative à la convention de cession des droits de propriété intellectuelle entre la communauté de communes Convergence Garonne et la micro entreprise « Vu d'un drone » ;

Il est engagé la présente convention

Entre

La communauté de communes Convergence Garonne, représentée par son Président, Monsieur Bernard MATEILLE, autorisé par délibération en date du 10 Avril 2019, dont le siège social est situé 12 rue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque, 33720 PODENSAC et désignée sous le terme « communauté de communes » d'une part,

Et

La société « Vu d'un drone » (n°SIRET : 82055330300018), dont le siège social est situé 2 rue de Brouquet, 33720 PODENSAC, représentée par son gérant, Monsieur Stéphane LABAURIE, d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

PRÉAMBULE

La Communauté de communes Convergence Garonne est le maître d'ouvrage d'un projet de valorisation territoriale situé sur la commune de Sainte-Croix-du-Mont et appelé ORTERRA. L'objectif est de positionner ce site comme un site phare de la géologie, du patrimoine et du paysage sur le territoire.

Dans ce cadre, elle a fait appel au prestataire « Vu d'un drone », pour réaliser deux montages vidéo (1'30 et 0'30) destinés à assurer la promotion du site et des activités développées.

Article 1 : OBJET DE LA CONVENTION

L'objet de la présente convention est d'encadrer les clauses de propriété intellectuelle liées aux deux vidéos fournies par le prestataire dans le cadre du contrat passé avec la communauté de communes, afin de s'assurer de la possibilité d'utiliser les biens intellectuels commandés conformément à ses besoins.

Article 2 : DÉSIGNATION DE L'OBJET DE LA CONVENTION

- ❖ **Vidéo n°1 : « RETOUR SAISON 1 ORTERRA »**
Montage de 1'30 sur la présentation du site et retour sur les activités mises en place dans le cadre du programme d'animations 2018
- ❖ **Vidéo n°2 : « DÉCOUVERTE D'ORTERRA »**
Montage de 0'30 en mode « teaser » pour la promotion du site

L'objet de la présente convention concerne le produit fini (ci-après nommé « résultats ») fourni par le prestataire, à savoir les deux vidéos précitées. L'ensemble des rushs, séquences, images (etc.) prises dans le cadre de la réalisation de ces vidéos restent la propriété intellectuelle et intégrale du prestataire « Vu d'un drone ».

Article 3 : LES ENGAGEMENTS DE CHAQUE PARTIE

La Communauté de communes Convergence Garonne, est le pouvoir adjudicateur (PA)

Vu d'un drone est le titulaire du contrat

Vu, l'article 25 du CCAG – PI concernant « le régime des droits de propriété intellectuelle ou des droits de toute autre nature relatifs aux résultats » OPTION B « Cession d'exploitation sur les résultats ».

A défaut de documents particuliers, la présente convention définit les conditions d'utilisation des résultats comme présentés ci-après :

❖ **3.A : Qui peut exploiter les résultats**

Comme indiqué dans l'article B.25 : « le titulaire du marché cède, à titre exclusif, l'intégralité des droits ou titres de toute nature, afférents aux résultats permettant au pouvoir adjudicateur de les exploiter librement, y compris à des fins commerciales, pour les destinations précisées dans les documents particuliers du marché. ». La Communauté de communes Convergence Garonne, devient par la présente convention, le propriétaire exclusif des résultats.

Cette convention prévoit que le pouvoir adjudicateur bénéficiaire autorise le titulaire du marché à exploiter les résultats, y compris à titre commercial. Il est fait mention qu'aucune redevance ne sera due par le titulaire au PA pour l'utilisation de ces résultats.

La communauté de communes Convergence Garonne, en tant que pouvoir adjudicateur, cède les droits d'utilisation à ses partenaires associés, dans les conditions telles que définies dans le § 3.B **Cadre d'utilisation**, ci-après.

❖ **3.B : Cadre d'utilisation**

✓ **Droits du PA :**

La présente convention autorise le PA à utiliser les résultats ainsi qu'à céder à des tiers, l'utilisation de ces résultats (voir § **modes d'exploitation – personnes autorisées**).

Selon l'article B.25.1.1 du CCAG – PI OPTION B, « Le titulaire du marché cède au pouvoir adjudicateur les droits patrimoniaux de propriété littéraire et artistique afférents aux résultats. Ces droits comprennent, dans le respect des droits moraux, l'ensemble des droits patrimoniaux de reproduction et de représentation et notamment d'adaptation, d'arrangement, de correction, de traduction, d'incorporation afférents aux résultats [...] ». Le titulaire « Vu d'un drone » autorise par la présente convention, la Communauté de communes Convergence Garonne à réaliser toute adaptation, arrangement, modification, traduction, incorporation, [etc.] sans autorisation préalable. La signature de cette convention vaut toute autorisation de modification.

✓ **Modes d'exploitation**

Les personnes autorisées – tiers : la Communauté de communes Convergence Garonne met à disposition du public les résultats du contrat. Elle autorise par la présente convention l'utilisation de ces vidéos par ses différents partenaires, institutionnels (Office de Tourisme, communes de son territoire), comme privés (prestataires, administrés, etc.) pour une simple utilisation de diffusion.

La Communauté de communes Convergence Garonne est la seule propriétaire des droits exclusifs de propriété intellectuelle afférents aux résultats et se réserve le droit exclusif de toute modification. En cas de détournement ou modification par un tiers des résultats de la présente convention, sans accord préalable de la Communauté de communes, cette dernière pourra réclamer une redevance pour l'exploitation de sa propriété.

Le territoire : les résultats de la présente convention pourront être diffusés sur le territoire national (métropolitain et outre-mer), mais également européen, dans le cadre de salons ou expositions auxquels le PA ou ses partenaires autorisés (ex : Office de tourisme / communes, etc.) participe dans le cadre de la promotion de son territoire auprès du grand public.

Les modes de diffusion : la Communauté de communes pourra utiliser ces vidéos sur l'ensemble de ses supports de communication (site internet, chaîne YouTube, réseaux sociaux, etc.) dans le cadre de la promotion et valorisation d'ORTERRA mais également du territoire. Elle pourra la diffuser sur les différents salons – expositions (etc.) auxquels elle – ou ses partenaires autorisés (ex. office de tourisme / mairie de Sainte-Croix-du-Mont) - participe dans le cadre de la promotion de son territoire auprès du grand public. La communauté de communes ne peut être tenue pour responsable du détournement des résultats en cas de capture sur son compte YouTube ou tout autre média dont elle a la gestion.

La durée : la présente convention permet au PA d'utiliser librement les résultats sans aucune contrainte de temps. La Communauté de communes Convergence Garonne pourra exploiter librement les résultats tant que cette convention n'est pas dénoncée par l'une ou l'autre des parties.

Mention obligatoire : l'article [L.121-1](#) du code de la propriété intellectuelle dispose que « l'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. Ce droit est attaché à la personne. Il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible (...). »

En application de cet article, la Communauté de communes s'engage à apposer le nom et / ou la qualité de l'auteur sur son œuvre et sur toute reproduction de celle-ci à travers la mention suivante ou assimilée « @VudunDrone »

Article 4 - PÉRIODE ET DÉLAIS DE RÉALISATION

Cette convention ne sera caduque que si l'une ou l'autre des parties la dénonce. Elle prendra fin à la demande écrite de l'une des parties.

Fait à Podensac en 2 exemplaires, le XX / XX / 2019.

**Le Président de la
communauté de communes
Convergence Garonne
Bernard MATEILLE**

**Le gérant de la
micro-société Vu d'un drone
Stéphane LABAURIE**



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019105
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE CESSION DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE POUR LES VIDEOS DE PROMOTION ORTERRA
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.4 - Autres types de contrats
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019105-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20190410-D2019105-DE-1-1_0.xml	text/xml	1073
nom de original:		
2019_105_ TOURISME __ AUTOR SIGN DE LA CONVE DE CESSION DES DROITS DE PROPR INTELL VIDEOS PROMO ORTERRA.pdf	application/pdf	96752
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20190410-D2019105-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96752
nom de original:		
35_CONVENTION DE CESSION DES DROITS DE PI _ FINALE.pdf	application/pdf	300337
nom de métier:		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019105-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	300337

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message

	<i>Posté</i>	<i>15 avril 2019 à 14h47min25s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>15 avril 2019 à 14h52min17s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>15 avril 2019 à 15h22min56s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 15h23min24s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation: 04 avril 2019

Présents: Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Guy MORENO, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENIT, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J.-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE (pouvoir à J.-G. BAPSALLE), Hervé GILLE, Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS), Laurence MEUNIER (pouvoir à J.-C. BERNARD), Patricia PEIGNEY (pouvoir à Ph. DUBOURG).

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

<i>Membres en exercice:</i>	43	<i>Votes</i>	
<i>Présents:</i>	36	Exprimés:	41
<i>dont suppléants:</i>	1	Abstentions:	0
<i>Absents:</i>	8	POUR:	41
<i>pouvoirs:</i>	6	CONTRE:	0

2019/105

TOURISME - AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE CESSION DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE POUR LES VIDEOS DE PROMOTION ORTERRA

Rapporteur: M. Le Président

VU le Code de la propriété intellectuelle ;

VU l'article 25 du CCAG-PI et particulièrement pour l'option B « cession d'exploitation des résultats » ;

CONSIDERANT la prestation commandée par la Communauté de communes Convergence Garonne à l'entreprise « Vu d'un drone » en 2018 pour la réalisation de vidéos dans le cadre du projet de développement économique et touristique ORTERRA, permettant la promotion du territoire ;

CONSIDERANT que leur utilisation est soumise aux droits de propriété intellectuelle ;

CONSIDERANT qu'il a été convenu avec le prestataire la cession exclusive des droits de propriété à la Communauté de communes Convergence Garonne ;

Il est nécessaire de prévoir les conditions d'utilisations de ces vidéos de promotion réalisées dans le cadre du développement du site touristique ORTERRA, pour permettre à la Communauté de communes d'en disposer et de les utiliser librement. Pour cela une convention a été rédigée afin d'encadrer la cession des droits de propriété intellectuelle.

Ayant entendu les explications de Monsieur le Président,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de cession des droits de propriété intellectuelle à titre gratuit pour les vidéos « retour saison 1 ORTERRA » et « découverte d'ORTERRA » réalisées par le prestataire « Vu d'un drone », annexée à la présente délibération.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



-  RESSOURCES : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019105
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE CESSIION DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE POUR LES VIDEOS DE PROMOTION ORTERRA
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.4 - Autres types de contrats
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019105-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-200069581-20190410-D2019105-DE-1-1_0.xml	text/xml	1073
<i>nom de original:</i>		
2019_105_TOURISME_AUTOR SIGN DE LA CONVE DE CESSIION DES DROITS DE PROPR INTELL VIDEOS PROMO ORTERRA.pdf	application/pdf	96752
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-033-200069581-20190410-D2019105-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96752
<i>nom de original:</i>		
35_CONVENTION DE CESSIION DES DROITS DE PI _ FINALE.pdf	application/pdf	300337
<i>nom de métier:</i>		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019105-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	300337

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
--	------	------	---------

	<i>Posté</i>	<i>15 avril 2019 à 14h47min25s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>15 avril 2019 à 14h52min17s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>15 avril 2019 à 15h22min56s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 15h23min24s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>



Le Président
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 17 AVR 2019
ID : 033-200089581-20180410-D2019106-DE

fauchage

CONVENTION POUR LA REALISATION DE PRESTATION DE FAUCHAGE

PREAMBULE

Vu l'article 8-1 des statuts de la Communauté de communes Convergence Garonne du 06/03/2019 ;

Considérant qu'en application desdites dispositions, la Communauté de Communes peut réaliser des prestations de services pour le compte de ses communes membres par le biais d'une convention de mandat ;

Considérant que depuis le 06 mars 2019 la Communauté de communes n'est plus compétente pour assurer le service de fauchage qui est restitué aux communes pour les voies communales transférées ;

Considérant que la Communauté de communes dispose de deux tracteurs avec chauffeurs équipés d'outils pour réaliser le fauchage et le débroussaillage des accotements, fossés et talus ;

Considérant qu'afin d'assurer de façon optimale la continuité du service, la Commune entend confier la réalisation de certaines prestations de fauchage à la Communauté de communes Convergence Garonne;

Considérant qu'il convient de fixer les modalités de la prestation de fauchage par voie de convention ;

Entre les soussignés :

La Communauté de Communes Convergence Garonne, représentée par son Président dûment habilité par délibération n°2019/XXX du 10 avril 2019, M. Bernard MATEILLE,

ci-après dénommée « la 3CG »,

d'une part,

Et:

La Commune de XXX représentée par son Maire en exercice M. xxx XXX, dûment habilité par délibération du XXX,

ci-après dénommé "la Commune",

d'autre part,

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QU'IL SUIT

ARTICLE 1^{er} : CONDITIONS GÉNÉRALES

La 3CG est en charge de la réalisation du fauchage des dépendances vertes (accotements, fossés, talus) du domaine public routier de la commune ou des sites à gestion communal.

ARTICLE 2 : OBJET DE LA PRESTATION

2.1- Description et étendue de la prestation

Par la présente convention, la Commune confie à la 3CG la prestation de services suivante :

- Fauchage des accotements
- Fauchage des fossés et talus
- Débroussaillage

Il est entendu que les agents communautaires utilisent les tracteurs de 3CG pour assurer lesdites prestations ; l'ensemble étant intégré dans la facturation au prorata du nombre d'heures réalisées qui comprennent le temps de déplacement du matériel et de l'agent depuis les ateliers communautaires et le temps effectif de fauchage.

Le présent contrat étant établi dans le cadre d'une prestation de services intégrée, la Commune dispose au fil de l'exécution de ce contrat d'un droit de formuler des instructions et des recommandations à la 3CG sous réserve :

- de ne pas dépasser le cadre de la mission susmentionnée (sauf signature d'un avenant à la présente qui serait accepté par les deux parties) ;
- de ne pas formuler une demande conduisant à la commission d'un acte contraire aux règles déontologiques propres aux agents de la 3CG ;
- de ne pas formuler une demande conduisant à la commission d'une illégalité ou d'une infraction ;

2.2- Lieu d'exécution de la convention

La mission est effectuée sur la commune de XXX sur les dépendances vertes de son domaine public routier et/ou sur celles des sites dont elle a la gestion.

ARTICLE 3 : OBLIGATIONS

3.1 - Obligations de la commune

La commune s'engage à donner à la 3CG toutes les informations nécessaires à la bonne exécution des prestations susvisées. Elle s'engage par ailleurs à assumer la charge financière des moyens humains et

matériels mis à sa disposition pour la bonne exécution desdites prestations. Celles-ci lui seront facturées trimestriellement selon les conditions établies à l'article 5.

La Commune doit faire connaître à la 3CG son intention de faire appel à ses services au moins un mois avant la date d'intervention souhaitée.

3.2 - Obligations de la 3CG

La 3CG s'engage à mettre à la disposition de la Commune les moyens humains et matériels nécessaires à la bonne exécution des prestations susvisées.

Un calendrier prévisionnel de la campagne de fauchage sera établi par 3CG en fonction des demandes exprimées des communes.

La période de fauchage prévisionnelle sera présentée à la commune au moins deux semaines avant le début d'intervention.

ARTICLE 4 : DUREE

La présente convention s'applique à compter du 1^{er} mai 2019 au 31 décembre 2019.

Les parties ont la faculté de résilier la présente convention par courrier recommandé avec accusé de réception, la résiliation prenant effet dans les deux mois suivant sa réception. Cette dénonciation doit être notifiée au moins deux mois avant la date de l'échéance annoncée par le présent article.

L'exercice de ce droit contractuel n'ouvre droit à aucune indemnisation pour l'une ou l'autre des parties.

ARTICLE 5 : CONDITIONS FINANCIERES

La prestation de fauchage est facturable à la commune sur la base du prix fixé par délibération n°XXX du 10 avril 2019.

ARTICLE 6 : ASSURANCES

La 3CG atteste qu'elle est couverte par un contrat d'assurance au titre de sa responsabilité professionnelle et pourra la produire si une demande lui est formulée à cet effet.

Cette justification sera faite au moyen d'une attestation portant mention de l'étendue de la garantie donnée par l'assureur.

La 3CG atteste que les tracteurs sont couverts par un contrat d'assurance véhicules.

ARTICLE 7 : CONTENTIEUX

Les parties s'engagent à rechercher, en cas de litige sur l'interprétation ou sur l'application de la convention, toute voie amiable de règlement avant de soumettre tout différend à une instance juridictionnelle.

Sauf impossibilité juridique ou sauf urgence, les parties recourront en cas d'épuisement des voies internes de conciliation, à la mission de conciliation prévue par l'article L. 211-4 du Code de justice administrative.

Ce n'est qu'en cas d'échec de ces voies amiables de résolution que tout contentieux portant sur l'interprétation ou sur l'application de la présente convention devra être porté devant la juridiction compétente.

Fait à, le, en exemplaires.

Pour la Communauté

Pour la commune

Signature / Cachet

Signature / Cachet

Le Président,
MATEILLE Bernard

Le Maire,



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019106
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	FIXATION DES TARIFS DE FAUCHAGE DANS LE CADRE D'UNE PRESTATION POUR LES COMMUNES MEMBRES
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	8.3 - Voirie
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019106-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 033-200069581-20190410-D2019106-DE-1-1_0.xml	text/xml	1032
nom de original: 2019_106_ VOIRIE __ FIXATION DES TARIFS DE FAUCHAGE DANS LE CADRE D__ UNE PRESTATION POUR LES COMMUNES MEMBRES.pdf	application/pdf	97069
nom de métier: 99_DE-033-200069581-20190410-D2019106-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	97069
nom de original: 36_2019 CONVENTION FAUCHAGE_002_.pdf	application/pdf	362572
nom de métier: 99_AU-033-200069581-20190410-D2019106-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	362572

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h48min51s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h52min33s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>15 avril 2019 à 15h23min24s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 15h26min07s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation: 04 avril 2019

Présents: Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DALCIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Guy MORENO, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENIT, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J.-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE (pouvoir à J.-G. BAPSALLE), Hervé GILLE, Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS), Laurence MEUNIER (pouvoir à J.-C. BERNARD), Patricia PEIGNEY (pouvoir à Ph. DUBOURG).

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u>	36	Exprimés :	41
<u>dont suppléants</u> : ..	1	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	8	POUR :	41
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2019/106

VOIRIE - FIXATION DES TARIFS DE FAUCHAGE DANS LE CADRE D'UNE PRESTATION POUR LES COMMUNES MEMBRES

Rapporteur : M. J.-G. Bapsalle

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral du 06 mars 2019 prenant acte de la modification des statuts de la Communauté de communes ;

CONSIDERANT que depuis le 1^{er} janvier 2019, le service de fauchage est revenu aux communes pour les voies communales transférées ;

CONSIDERANT que la Communauté de communes dispose de deux tracteurs avec chauffeurs équipés d'outils pour réaliser le fauchage et le débroussaillage des accotements, fossés et talus ;

CONSIDERANT que certaines communes ne disposent pas de moyens matériels et humains pour réaliser le fauchage de leurs voies communales et qu'elles sont susceptibles d'être intéressées ;

CONSIDERANT qu'une étude interne a évalué le prix horaire de fauchage à 51,95 € par heure. Ce prix intègre le temps de déplacement du matériel et de l'agent sur chantier depuis les ateliers communautaires et le temps effectif de fauchage ;

Monsieur le Rapporteur explique que la Communauté de communes envisage de mettre ce matériel à disposition des communes susceptibles d'être intéressées.

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

FIXE les tarifs de la prestation fauchage à 51,95 € TTC par heure ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de prestation de fauchage comprenant les moyens matériels et humains de la Communauté de communes auprès des communes afin de réaliser le fauchage et/ou le débroussaillage sur les routes.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2019106
Date de la décision:	2019-04-10 00:00:00+02
Objet:	FIXATION DES TARIFS DE FAUCHAGE DANS LE CADRE D'UNE PRESTATION POUR LES COMMUNES MEMBRES
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	8.3 - Voirie
Identifiant unique:	033-200069581-20190410-D2019106-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20190410-D2019106-DE-1-1_0.xml	text/xml	1032
nom de original:		
2019_106_VOIRIE __ FIXATION DES TARIFS DE FAUCHAGE DANS LE CADRE D'UNE PRESTATION POUR LES COMMUNES MEMBRES.pdf	application/pdf	97069
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20190410-D2019106-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	97069
nom de original:		
36_2019 CONVENTION FAUCHAGE_002_.pdf	application/pdf	362572
nom de métier:		
99_AU-033-200069581-20190410-D2019106-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	362572

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 14h48min51s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 14h52min33s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>15 avril 2019 à 15h23min24s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>15 avril 2019 à 15h26min07s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-04-15</i>